



HAL
open science

A la recherche des Lesieur, une famille en Île-de-France

Cyrille Prugnaud

► **To cite this version:**

Cyrille Prugnaud. A la recherche des Lesieur, une famille en Île-de-France. Histoire. 2022. dumas-04075983

HAL Id: dumas-04075983

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-04075983>

Submitted on 20 Apr 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

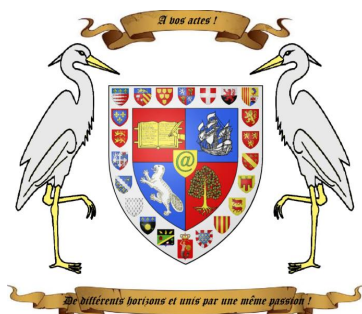


Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial 4.0 International License

A LA RECHERCHE DES LESIEUR, UNE FAMILLE EN ÎLE-DE-FRANCE



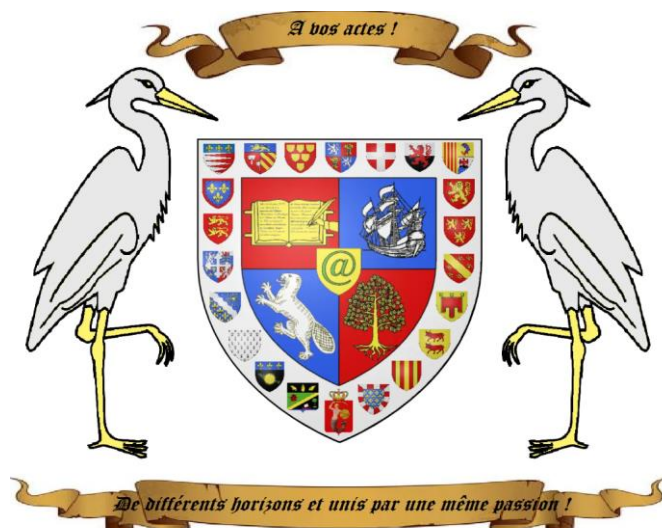
Figure 1- Emile Paul Lesieur, Marie Louise Bonne et Emile Victor Lesieur, vers 1917, photographie familiale



Cyrille PRUGNAUD

D.U. à distance - Généalogie et histoire des familles
Promotion Jacques CARTIER 2021-2022
Sous la direction de Stéphane COSSON

PROMOTION JACQUES CARTIER 2021-2022



« Chercher ses racines, c'est au fond se chercher soi-même : qui suis-je ? Quels sont les ancêtres qui m'ont fait tel que je suis ? Des noms d'abord, des dates, quelques photos jaunies ou, avec plus de chance, un testament, une lettre. »

Claude LEVI-STRAUSS

Je, soussigné, Cyrille Prugnaud, certifie que le contenu de ce mémoire est le résultat de mon travail personnel. Je certifie également que toutes les données, tous les raisonnements et toutes les conclusions empruntés à la littérature sont soit exactement copiés et placés entre guillemets dans le texte, soit spécialement indiqués et référencés dans une liste bibliographique en fin de volume. Je certifie enfin que ce document, en totalité ou pour partie, n'a pas servi antérieurement à d'autres évaluations, et n'a jamais été publié.

REMERCIEMENTS

Au préalable, je tenais à remercier chaleureusement l'ensemble du corps enseignement et en particulier Mme Isabelle Ortega et M. Stéphane Cosson d'avoir retenu ma candidature à cette formation alors que je n'avais jamais fait de généalogie.

Si j'ai toujours été intéressé par la généalogie et l'histoire de ma famille, je m'étais jusque-là contenté d'interroger les personnes de mon entourage. Cet entourage se réduisant fortement au cours de ces dernières années, il y a urgence pour moi d'aller plus loin : il me faut maintenant mettre en œuvre une recherche organisée et structurée passant notamment par l'étude des documents écrits.

Par ailleurs, je réfléchis à une reconversion professionnelle dans la généalogie.

C'est pourquoi, le programme du D.U. Généalogie et histoire des familles m'a tout de suite plu : j'avais l'impression qu'il était très complet et permettait, en fonction de mes centres d'intérêt, d'être approfondi ultérieurement.

Mes attentes n'ont pas été déçues ! J'ai beaucoup apprécié les cours, leur articulation les uns avec les autres, la qualité du contenu et bien évidemment tous les intervenants.

Initialement ma principale crainte résidait dans le caractère distanciel de la formation car j'avais eu une expérience malheureuse dans le cadre d'un autre enseignement.

En fait, cela n'a pas été le cas : je n'ai pas vu passer les cours ! Je les attendais avec impatience et j'avoue qu'ils me manquent.

Je voudrais donc vivement remercier l'ensemble du corps enseignant tant pour la qualité de ses cours, sa pédagogie, sa disponibilité que pour sa bienveillance. L'alliance de la théorie et de la pratique est optimale.

J'ai appris beaucoup de choses que j'ai aimé mettre en œuvre pour ce mémoire et que je continuerai à appliquer.

Sans votre enseignement, j'aurais été incapable de le rédiger.

Je profite des présentes pour remercier également le personnel des archives départementales de l'Essonne pour son aide et écoute, celui de la mairie d'Itteville pour ses précieux renseignements sur la commune et les Sœurs des archives diocésaines d'Evry pour leur disponibilité et assistance.

Je veux aussi profiter des présentes pour saluer chaleureusement la promotion Jacques Cartier : même si nous avons été confrontés à une situation quelque peu particulière, je suis très fier d'en faire partie. Nos échanges et nos réunions ont été très fructueux, et l'entraide a toujours été présente. L'extrême diversité de nos profils a été et est source d'enrichissement mutuel. Je remercie tout particulièrement William Thomas qui a géré de main de maître l'organisation de nos réunions sur Teams et a grandement contribué à l'élaboration de nos armoiries !

Je suis extrêmement reconnaissant à mes proches, mes enfants qui m'ont soutenu tout au long de cette formation et de la rédaction de ce mémoire.

Enfin, je voudrais dédier ce mémoire à mes proches et ma famille et plus particulièrement à Danièle Lesieur-Prugnaud et à Etienne Toublanc-Lesieur qui ne sont plus mais qui m'inspirent et me guident.

Table des matières

INTRODUCTION	7
I - GENERALITES	8
A - Cadre géographique et administratif	8
a) Situation géographique.....	8
b) Organisation administrative	9
c) Les armoiries de l'Essonne.....	10
B - Les Lesieur : données générales	10
a) Au niveau des prénoms	10
b) Des mariages entre proches	11
c) Des mariages réfléchis ?	11
d) L'âge au mariage.....	11
e) Le nombre d'enfants.....	11
f) L'espérance de vie.....	11
g) Le niveau d'éducation	11
h) Le recours aux notaires.....	12
i) Les métiers.....	12
C - L'Essonne : une ancienne terre de vignobles	12
a) Implantation et expansion du vignoble	12
b) Déclin et rebond du vignoble.....	13
c) La disparation du vignoble.....	13
II - Jean Pierre Auguste Lesieur & Marie Catherine Petit : notre couple central.	14
A - Itteville	14
a) Implantation - géographie	15
b) Toponymie	15
c) Histoire et patrimoine.....	16
d) Population et activités	21
e) L'éducation.....	24
B - Anthroponymie du nom Lesieur	25
C - Jean Pierre Auguste Lesieur (1803-1874) et Marie Catherine Petit (1807-1887)	26
a) Remarques préliminaires.....	26
b) Jean Pierre Auguste Lesieur	29
c) Marie Catherine Petit et sa famille	33
d) Un mariage entre cousins germains	36
e) La vie du couple	41
f) Le patrimoine du couple	43

III - La généalogie ascendante de Jean Pierre Auguste Lesieur	54
A - Jean Pierre Lesieur (1768-1836) et Suzanne Fortunée Floquet (1772-1849)	54
a) Le couple	54
b) Les enfants du couple	58
c) Le patrimoine du couple	59
B - Jean Lesieur (1743-1818) et Marie Anne Guitton (1746-1782)	60
a) Torfou.....	60
b) Le couple	60
c) Les enfants du couple	63
d) Le patrimoine du couple	64
C - Etienne Lesieur (1717-1778) et Elisabeth Anoye Marie Le Sage (1714-1789)	66
a) Le couple	66
b) Les enfants du couple	69
D - Etienne Lesieur (1688-1719) et ses trois mariages	70
a) Mauchamps	70
b) Le mariage avec Anne BIN ou BAIN	71
c) Le mariage avec Marie Boivin	73
d) Le mariage avec Marie Quesreau	74
E - Etienne Lesieur (ca 1659-1689) et Jeanne Petit (?)	77
a) Le couple	77
b) Les enfants du couple	79
c) Le remariage de Jeanne Petit.....	79
F - Agnan Lesieur (ca 1629-1700) et Louise Simon (ca 1630-1690)	80
a) Le couple	80
b) Leurs enfants.....	81
III - La généalogie descendante de Jean Pierre Auguste Lesieur	82
A - Auguste Victor Lesieur (1845-1909) et Marie Adelaïde Happeau (1849-1916)	82
a) Le couple	82
b) Les enfants du couple	87
c) Auguste Victor Lesieur : maire du village.....	88
d) Le patrimoine du couple	88
B - Emile Victor Lesieur (1873-1951) et Marie Louise Bonne (1877-1942)	88
a) Emile Victor Lesieur	88
b) Marie Louise Bonne et sa famille.....	90
c) Le couple et ses enfants.....	94
C - Emile Paul Lesieur (1898-1979) et Etiennette Toubanc (1902-1987)	97

a) Emile Paul Lesieur	97
b) Etiennette Toublanc et sa famille maternelle.....	98
c) Le couple Lesieur-Toublanc et ses enfants	105
CONCLUSION	107
BIBLIOGRAPHIE	108
TABLE DES ILLUSTRATIONS	109
ANNEXES	114
A - Acte de mariage entre Jean Pierre Auguste Lesieur et Marie Catherine Petit du 08 02 1836	114
C - Acte de mariage religieux entre Jean Pierre Auguste Lesieur et Marie Catherine Petit.....	116
du 08 02 1836.....	116
C - Acte de mariage religieux d'Auguste Victor Lesieur et de Marie Adelaïde Happeau du	
09 04 1872	118
D- Contrat de mariage entre Jean Pierre Lesieur et Suzanne Fortunée Floquet du	
23 Messidor an 9.....	119
E – Bail à loyer entre JP Lesieur, SF Floquet et Germain Happeau du 23 Messidor an 9	123

INTRODUCTION

Pour rappel, le couple central, objet du mémoire du D.U. Généalogie et histoire des familles (à distance), doit s'être marié entre 1833 et 1842. Comme il s'agit de mes premières recherches généalogiques, je me dirige tout naturellement vers mes ancêtres.

Le terrain est quasi-vierge : hormis du côté de ma grand-mère paternelle où l'une de ses nièces a établi un arbre généalogique, je n'ai rien pour les autres branches. Heureusement, après examen des tables décennales et des registres de l'Etat civil en ligne, je finis par trouver un couple qui réunit ces conditions (c'est d'ailleurs le seul), à savoir : Jean Pierre Auguste Lesieur et Marie Catherine Petit. Ils se sont mariés à Bouray-sur-Juine (Essonne) le 8 février 1836.

Dans un premier temps, je suis assez déçu car j'avais plutôt en tête de faire la généalogie de ma grand-mère maternelle (Etiennette Toublanc-Lesieur).

Au départ, je dispose de peu d'éléments pour débiter mes investigations mais les archives départementales de l'Essonne (ci-après définies par « ADE») sont à environ 1 heure de chez moi.

Mon grand-père maternel (Emile Paul Lesieur) est décédé avant que je ne commence vraiment à m'intéresser à l'histoire de sa famille : je n'ai pas pu échanger avec lui sur ce sujet. Je peux néanmoins m'appuyer sur quelques notes prises lorsque, adolescent, je questionnais ma grand-mère maternelle sur sa belle-famille.

Dans le grenier, chez ma mère, dans une boîte regroupant quelques objets et effets de la famille Lesieur, je retrouve quelques photos. Par chance, certaines ont été identifiées par ma grand-mère maternelle.

Ma mère m'a confié le livret de famille de ses parents : elle ne peut pas trop m'aider car elle a peu connu ses grands-parents paternels.

Pourtant, très rapidement, à ma grande surprise, je me suis pris au jeu : j'attends avec impatience mes visites aux ADE et parcours ses fonds avec avidité, j'harcèle les archives diocésaines, je visite et découvre les lieux de vie de mes ancêtres, je cherche à identifier leurs maisons, je me rends dans le cimetière à la recherche de leurs tombes etc. Au travers des actes et courriers qu'il m'arrive de relire à plusieurs reprises, je me prends à les comprendre et à ressentir leurs émotions. Je n'aurais pas pensé que cela soit possible. Ces recherches m'obsèdent et sont devenues une priorité.

Avant de procéder à l'examen du couple de référence, aux ascendants et aux descendants de Jean Pierre Auguste Lesieur, je m'attacherai à décrire brièvement leur cadre géographique et administratif (A), à fournir quelques données générales sur les Lesieur (B) et à rappeler que l'Essonne est une ancienne terre de vignobles (C).

I - GENERALITES

A - Cadre géographique et administratif

a) Situation géographique

Jean Pierre Auguste Lesieur et Marie Catherine Petit, mon couple central, ont passé l'essentiel de leur vie dans le village d'Itteville situé dans l'actuel département de l'Essonne (91) qui fait partie de la région Île-de-France. Il en est de même pour une grande partie de leurs descendants.

Des ascendants de Jean Pierre Auguste Lesieur ont vécu dans les villages de Torfou et de Mauchamps, également situés dans l'actuel département de l'Essonne ; Mauchamps se situant à 3,6 km de Torfou et Torfou à 10,3 km d'Itteville. Ces trois villages sont à environ 45 km au sud de Paris.

Ultérieurement, je m'attacherai principalement à étudier Itteville compte tenu de son importance dans l'histoire familiale.

Une représentation historique de cette partie de l'Essonne est donnée ci-après au travers d'un extrait de la carte Cassini datant des années 1780 : Mauchamps et Torfou figurent à l'ouest et Itteville à l'est.

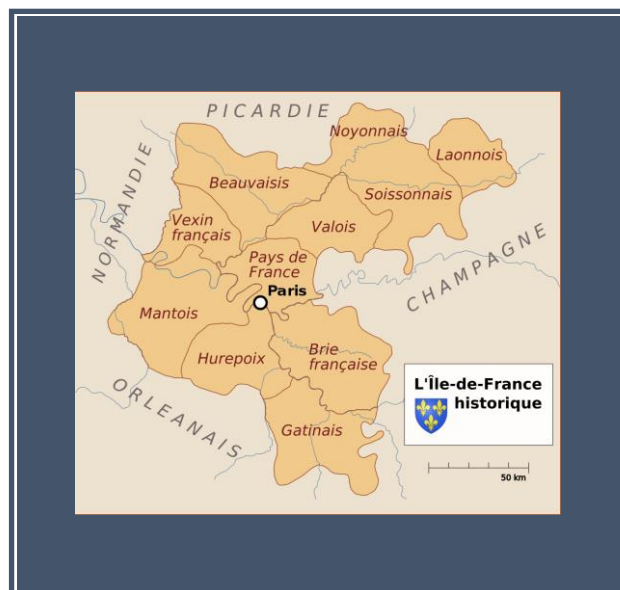


Figure 2 - Source Gallica-BNF.fr / Bibliothèque Nationale de France - Carte générale de la France 007 (Fontainebleau-Etampes) N°7 Feuille 3°/Etablie sur la direction de César-François Cassini. En ligne sur le site : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b53095181v> ; consulté le 24 mars 2022

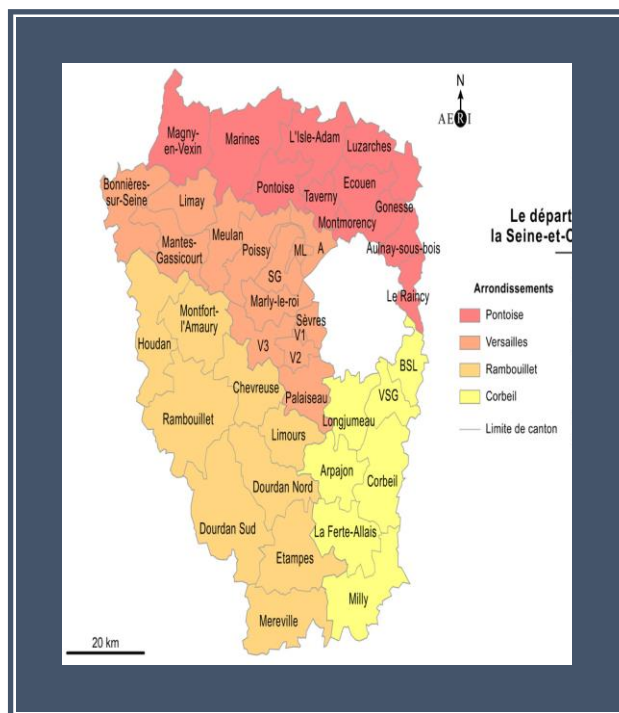
Ces trois villages sont situés aux limites de la Beauce (Orléanais), du Gâtinais et de l'Hurepoix. Au Moyen-Âge, ils appartenaient à la Neustrie (nord-ouest de la France actuelle) aux confins des royaumes d'Austrasie (nord-est de la France actuelle) et de la Bourgogne. Progressivement, ce territoire a rejoint le domaine royal.

A titre d'illustration, une représentation simplifiée de la région Île de France à la veille de la Révolution est insérée ci-contre.

Figure 3 – Représentation de l'Île-de-France avant 1789. En ligne sur https://fr.wikipedia.org/wiki/Histoire_de_l%27%C3%8Eile-de-France ; consulté le 22 mars 2022



b) Organisation administrative



En 1790, en application de la loi du 22 décembre 1789, le département de la Seine-et-Oise est créé avec pour chef-lieu Versailles. Il regroupe 4 arrondissements : Corbeil, Pontoise, Rambouillet et Versailles. Les villages d'Itteville et Torfou relèvent de l'arrondissement de Corbeil et plus particulièrement du canton de La Ferté-Alais et celui de Mauchamps, de l'arrondissement de Rambouillet, canton d'Etampes. Ce sont des organisations administratives à connaître pour effectuer notamment des recherches au niveau des hypothèques et des successions.

Figure 4 - Le département de la Seine-et-Oise en 1940 - en ligne sur : <http://museedelaresistanceenligne.org/media4395-La-Seine-et-Oise-en-1940> ; consulté le 22 mars 2022

Cette organisation va perdurer jusqu'en 1968, année au cours de laquelle le département de Seine-et-Oise va être dépecé pour constituer les départements de l'Essonne, du Val-d'Oise et des Yvelines.

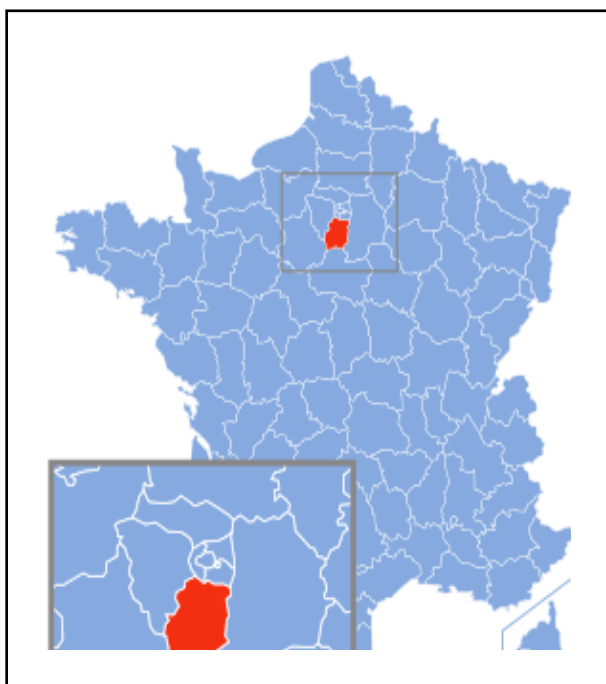


Figure 5 - Carte administrative de la France, en ligne sur le site : [https://fr.wikipedia.org/wiki/Essonne_\(d%C3%A9partement\)#/media/Fichier:Essonne-Position.svg](https://fr.wikipedia.org/wiki/Essonne_(d%C3%A9partement)#/media/Fichier:Essonne-Position.svg) ; consulté le 24 mars 2022

L'Essonne a pris le nom de la rivière qui la parcourt du sud au nord et qui tirerait ses origines du nom de la déesse gauloise des rivières « Acionna ».

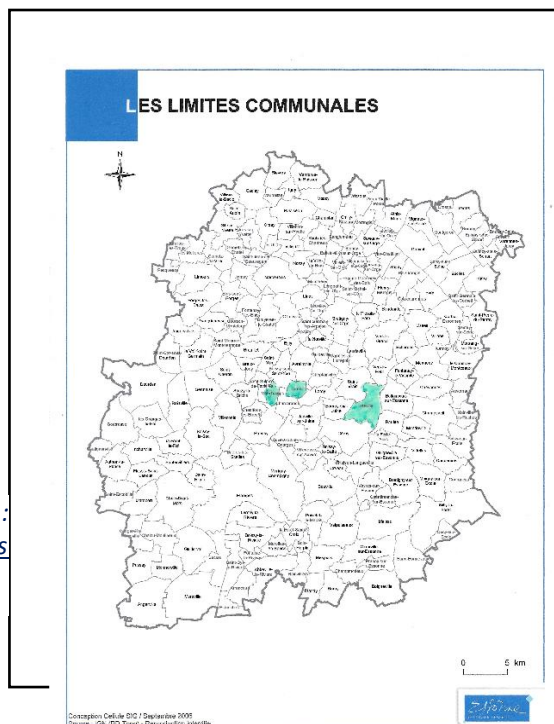
Le département de l'Essonne est représenté ci-contre en rouge dans la carte des départements français.

Cette réorganisation administrative a impacté le contenu des archives du département Seine-et-Oise et du diocèse de Versailles puisqu'il a fallu transférer respectivement aux ADE (installées depuis 1999 au domaine départemental de Chamarande) et au diocèse d'Evry, les documents afférents à ce territoire et autrefois conservés à Versailles.

Certaines recherches notamment sur les archives de catholicité nécessitent parfois, comme on le verra plus-tard, de vérifier si les fonds ont bien été intégralement reversés.

La carte contemporaine des communes du département de l'Essonne, insérée ci-contre, permet de visualiser nos trois villages qui sont localisés en son centre. Pour faciliter la lecture, ils ont été surlignés en bleu.

Figure 6 : carte des communes de l'Essonne, sur le site : https://fr.geneawiki.com/index.php/Liste_des_communes_de_l%27Essonne ; consulté le 24 mars 2022



c) Les armoiries de l'Essonne

Les armoiries adoptées par l'Essonne sont les suivantes :



***Blasonnement.** Tranché: au 1^{er} d'azur au besant d'or rayonnant de dix-huit rais chargés de vingt-trois besants plus petits, le tout du même, au 2^{ème} d'azur semé de fleurs de lys d'or; à la coticte ondée d'argent brochante sur la partition.*

Il s'agit de la juxtaposition des éléments suivants :

- le semé de fleurs de lys qui rappelle l'appartenance du département à la région Île-de-France,
- la bande ondée qui évoque la rivière qui traverse le département et lui a donné son nom, à savoir : l'Essonne,
- le besant rayonnant qui met en avant la recherche en science nucléaire sur le site de Saclay.

B - Les Lesieur : données générales

Voici quelques données générales relatives à la famille Lesieur, fruits de mes recherches.

a) Au niveau des prénoms

Au niveau des prénoms masculins, de la fin du 17^{ème} siècle au début du 19^{ème} siècle, le prénom le plus usité et quasiment utilisé à chaque génération est celui d'Estienne ou d'Etienne. Il tombe par la suite en désuétude.

Les autres prénoms usités sont Jean, Pierre et Jacques. Auguste apparaît au début du 19^{ème} siècle et Emile au dernier quart de ce siècle.

S'agissant des prénoms féminins, Marie prédomine à toutes les générations. Anne et Louise sont également très répandus.

b) Des mariages entre proches

Cette proximité peut s'observer à un double niveau. Les mariages interviennent entre des personnes habitant le même village ou aux alentours (rarement plus loin de 6km). Au XIX^{ème} siècle, la tendance est au mariage entre habitants d'Itteville.

Autre proximité : la proximité familiale. A trois reprises dans mon arbre, le couple a un ou plusieurs ancêtres communs.

c) Des mariages réfléchis ?

A part une exception, ce sont les hommes qui quittent leur village pour rejoindre celui de leurs épouses. Ont-ils quitté leur village natal parce qu'ils ne pouvaient pas y vivre correctement ? Est-ce que leurs épouses avaient des biens qu'ils pouvaient exploiter ? Cela semble être le cas.

d) L'âge au mariage

Sur l'ensemble de la période, il s'agit plutôt de mariages à un âge tardif, voire même plus élevé que celui relevé pour les mêmes périodes. Mon couple central illustre bien cela : lui est âgé de 32 ans et elle de 28 ans. S'agissant du mariage le plus tardif, il s'agit de l'union entre Pierre Antoine Petit et Marie Louise Floquet : lui a 44 ans (je n'ai pas trouvé qu'il s'agissait d'une seconde noce) et elle, 35 ans.

Il y a quelques exceptions comme le couple Jean Lesieur et Marie Anne Guitton : ils ont respectivement 24 et 21 ans alors que la moyenne de l'époque (vers 1760-1769) tourne autour de 28,2 et 25,8 ans.

A la fin du XIX^{ème} siècle et au début du XX^{ème} siècles, les couples vont se marier beaucoup plus jeunes : 24 et 20 ans pour le couple Emile Victor Lesieur et Marie Louise Bonne et 25 et 21 ans pour Emile Paul Lesieur et Etiennette Toublanc.

e) Le nombre d'enfants

Si le nombre d'enfants est relativement important à la fin XVII^{ème} siècle (Agnan Lesieur et Louise Simon auront 8 enfants) et atteint un sommet au milieu du XVIII^{ème} siècle (le couple Jean Lesieur et Marie Anne Guitton auront jusqu'à 12 enfants), ce nombre va se réduire rapidement tout au long du XIX^{ème} siècle (entre 5 et 4 enfants) pour atteindre 3 ou 2 enfants. La mortalité infantile suit ce mouvement de baisse.

Il faut noter que 2 couples auront des jumeaux : le couple Agnan Le Sieur et Louise Simon et le couple Etienne Lesieur et Elisabeth Anoye Lesage.

f) L'espérance de vie

Au sein de la famille Lesieur, l'espérance de vie est plutôt supérieure à la moyenne pour chacune des périodes considérées et certaines personnes ont atteint des âges vénérables. Ainsi au sein de notre couple central, Marie Catherine Petit décède à l'âge de 80 ans. Agnan Lesieur (l'ancêtre le plus ancien que j'ai pu retrouver) décède quant à lui, en 1770, âgé d'environ 74 ans.

g) Le niveau d'éducation

Il est difficile de déterminer le niveau d'éducation des Lesieur. Néanmoins, j'observe que jusqu'au début du XIX^{ème} siècle, la quasi-totalité d'entre eux ne sait pas signer. Puis les hommes vont savoir signer alors qu'il faudra attendre la moitié du XIX^{ème} siècle pour que les femmes le sachent aussi.

h) Le recours aux notaires

L'Essonne fait partie des pays de droit coutumier qui, en principe, ont moins recours aux notaires que les pays de droit romain. Pourtant, dès le début du XIX^{ème} siècle, j'observe que chaque génération de Lesieur a conclu un contrat mariage (à l'exception du couple Emile Paul Lesieur et Etiennette Toublanc). De même, des actes de donation-partage sont passés devant notaire pour organiser l'établissement des enfants avant la disparation du dernier des conjoints.

Le couple Alexandre Bonne et Louise Mercier (parents de Marie-Louise Bonne, épouse d'Emile Victor Lesieur), va quant à lui multiplier les actes notariés : contrat de mariage, inventaires, donation, donation-partage, partage successoral. Cela traduit son aisance mais aussi des relations tendues entre ses enfants.

J'en tire comme enseignement qu'il faut, même pour les pays de droit coutumier, procéder à la recherche systématique d'actes notariés.

i) Les métiers

Hormis quelques exceptions, les Lesieur travaillent la terre : ce sont des vigneron ou des cultivateurs. Ils sont modestes et exploitent des parcelles de terre réduites. Ce n'est qu'à la fin du XIX^{ème} siècle qu'ils vont commencer à embrasser d'autres professions comme celles de boulanger, de commerçant voire d'industriel.

Chez la famille Lesieur, le métier de vigneron a été prédominant pendant tout le XVIII^{ème} siècle et a disparu au XIX^{ème} siècle. Aujourd'hui, cela peut paraître très surprenant dans la mesure où l'Île-de-France est en limite septentrionale de la culture de la vigne en France.

C - L'Essonne : une ancienne terre de vignobles

Comme indiqué ci-dessus, j'ai découvert que Jean Pierre Auguste Lesieur et d'autres Lesieur avant lui étaient vigneron. J'ai ainsi appris que l'Essonne actuelle, comme une grande partie de la région de l'Île-de-France, avait, par le passé, connu une très importante activité de viticulture, alors qu'elle est anecdotique aujourd'hui.

Les bénévoles de l'Université du temps libre ont publié en 2016 un ouvrage particulièrement intéressant intitulé « Histoire de la vigne et du vin en Essonne »¹. Ils démontrent que sur les 196 communes du département, 193 (dont nos trois villages) ont un passé viticole.

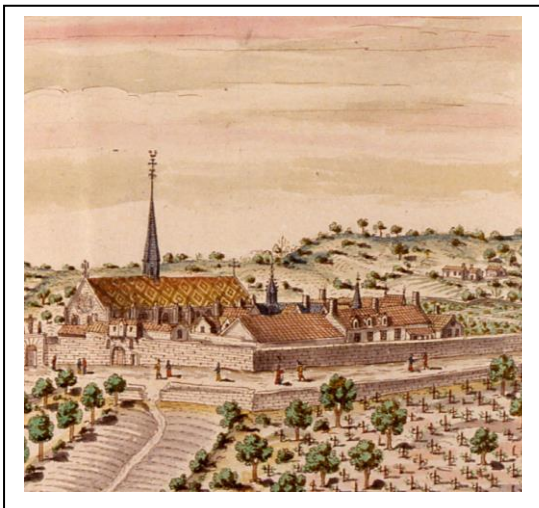
a) Implantation et expansion du vignoble

Les premières traces de vignes en Île-de-France remontent aux alentours de 616 après Jésus-Christ. Son développement accompagne l'essor des activités agricoles grâce aux ressources naturelles et à la proximité de Paris qui connaît un fort accroissement de sa population : d'environ 50 000 habitants au XII^{ème} siècle, elle atteint plus de 800 000 personnes en 1800.

Les difficultés de transport et de conservation favorisent une production locale. Le vin occupe ainsi une place importante dans l'alimentation des hommes. Il sert à compenser l'impureté de l'eau courante et est utilisé lors des célébrations religieuses et les moments festifs.

Le développement des communautés religieuses, à partir du X^e ou XI^e siècle et au cours des siècles suivants, favorise une production abondante.

¹ Groupe de recherche de l'Université du temps libre. Histoire de la vigne et du vin en Essonne. Edité en 2016 avec le concours du Conseil départemental de l'Essonne et de la Société historique et archéologique de l'Essonne et du Hurepoix.



En plus des abbayes implantées localement (voir ci-contre une représentation du couvent des Célestins à Marcoussis, ville distante de 24 km d'Itteville), certaines abbayes, parmi les plus importantes du royaume de France, avaient, grâce à des legs et des dons, des terres dans la région. A titre d'exemples, l'abbaye royale de Maubuisson (près de Pontoise - Val-d'Oise) avait des vignes à Etampes, celle de Saint-Germain-des-Près (Paris) à Epinay-sur-Orge et Palaiseau, et celle de Saint-Denis (Seine-Saint-Denis) à Saclas.

Figure 7 – Couvent des Célestins (détail), 1704, Gravure de la collection Gaignières (BNF) - en ligne : https://www.associationhistoriquemarcoussis.fr/ahm1/index.php?option=com_content&view=article&id=112; consulté le 24 mars 2022.

Outre sa proximité avec Paris et l'implantation de communautés religieuses dans son territoire, l'Essonne a bénéficié d'un certain nombre d'atouts dont la présence :

- de nombreux cours d'eau (la Seine avec ses affluents comme la rivière l'Essonne et ses sous affluents comme la Juine),
- des terroirs argilo-calcaires ou caillouteux, et
- des routes importantes comme la route de Paris à Orléans bordées de nombreuses auberges et estaminets.

En revanche, les aléas climatiques (gelées tardives, étés pluvieux) ont régulièrement affecté les vendanges.

Sur la base des documents de différentes époques (cartulaires, terriers, plans d'intendance, cadastres, inventaires après décès etc.), les bénévoles de l'Université du temps libre concluent que la vigne occupait la plus grande partie des terres cultivées à la fin du XIII^{ème} siècle.

b) Déclin et rebond du vignoble

Puis le déclin s'amorce à partir du XIV^{ème} siècle (ravages de la grande épidémie de la peste noire, puis guerre de Cent Ans) avant de rebondir à la fin du XV^{ème} siècle, sans toutefois atteindre les niveaux du XIII^{ème} siècle. Alors qu'ils produisaient essentiellement du vin blanc de qualité, les vigneron décident, à la fin du XVII^{ème} siècle, d'orienter leur production sur du vin rouge à bas prix et de faible qualité pour répondre à la demande populaire.

A la fin du XVIII^{ème} siècle, la vigne continue d'avoir une importance significative même si elle n'est plus prédominante : 14 communes ont une surface de vignes de 100 hectares et plus. S'agissant d'Itteville, d'une superficie totale de 1 220 hectares, la vigne occupe encore 23 hectares.

Jusqu'à la révolution, la plupart des cultivateurs, dès lors qu'ils ont des terres plantées en vignes (peu importe la superficie), sont répertoriés comme vigneron, qualification qui bénéficie alors de plus de prestige que simple cultivateur.

c) La disparation du vignoble

Au cours du XIX^{ème} siècle, la vigne va quasi-disparaître pour disparaître totalement au XX^{ème} siècle. Cette disparition résulte de plusieurs facteurs :

- les aléas climatiques : les hivers rudes du début du XIX^{ème} siècle,
- la mévente du vin résultant de sa mauvaise qualité,
- la concurrence des vins de meilleure qualité acheminés par les nouveaux moyens de communication (tel le chemin de fer),
- la meilleure rémunération tirée de la production d'autres cultures comme le maraîchage,
- les maladies et fléaux comme le mildiou, l'oïdium et le phylloxéra,
- l'urbanisation.

Certaines communes ont conservé des traces de ce passé : Itteville a toujours un lieu-dit dénommé «Les nouveaux plants ».

Découvrons maintenant notre couple central.

II - Jean Pierre Auguste Lesieur & Marie Catherine Petit : notre couple central.

Jean Pierre Auguste Lesieur est né, a vécu et est mort à Itteville. Ce village tient une place importante dans l'histoire de sa famille : son père s'y est installé au début du XIX^{ème} siècle et sa descendance y a vécu jusqu'en 1951, soit pendant près de 150 ans.

Itteville n'est pas connu : il n'a pas été le théâtre d'événements célèbres. Néanmoins, son histoire est intéressante et émouvante car elle atteste des périodes de difficulté, de crise et de prospérité rencontrées par le monde rural et surtout la paysannerie, depuis l'époque moderne jusqu'au XX^{ème} siècle en région Île-de-France.



Figure 8 - Château de Chamarande : Archives Départementales de l'Essonne ; photo personnelle

En me rendant aux ADE installées au château de Chamarande (à 10 km d'Itteville) et à la bibliothèque municipale Georges Sand d'Itteville, j'ai découvert qu'en 1898, à l'occasion de l'exposition universelle de Paris de 1900, le ministère de l'Instruction publique avait demandé à chaque directeur d'école de rédiger une monographie sur sa commune afin de dresser un état de l'enseignement primaire.

Certains directeurs d'école en ont profité pour faire un historique détaillé de leurs communes tout en illustrant de photographies et de cartes. Ce fut le cas pour Itteville². Cette monographie s'appuie en partie sur un texte plus ancien paru en 1874³ et a été, depuis, complétée et actualisée par les travaux de l'A.P.I., l'Amicale de tous les collectionneurs et amateurs d'histoire locale⁴.

A - Itteville

Seront examinés successivement, son implantation et sa géographie (a), sa toponymie (b), son histoire et patrimoine (c), sa population et ses activités et (d) son système éducatif.

² Jules Buchère (1899). Monographie de la commune d'Itteville. 132 pages. ADE volume XIV canton de La Ferté-Alais, lot 11, cote : 4T/10

³ Pierre Anatole Poulain Motte Vareille (1874). Monographie historique de la commune d'Itteville. Rééditée en 2019 dans la collection Monographies des villes et villages de France par Le Livre d'Histoire

⁴ A.P.I. (Amicale de tous les collectionneurs et amateurs d'histoire locale) (2019). Itteville arts et patrimoine – Editions de l'API Itteville.

a) Implantation - géographie

Itteville est bordé par les communes suivantes : au Nord par Saint-Vrain et Vert-Le-Petit, à l'est par Ballancourt-en-Baulne, au sud par Cerny et, à l'ouest par Bouray-sur-Juine.

Le village est composé de huit hameaux : Aubin, La Bruyère, l'Épine, Le Boucher, Le Gué, Les Murs, Les Pichottes, Le Saussaye.⁵

La famille Lesieur a toujours vécu dans le bourg.

Itteville est arrosé par l'Essonne qui la limite à l'est et par la Juine qui la limite à l'ouest et au nord. Les deux rivières se rejoignent à Itteville qui est parsemé d'étangs et possède des zones humides désormais protégées.

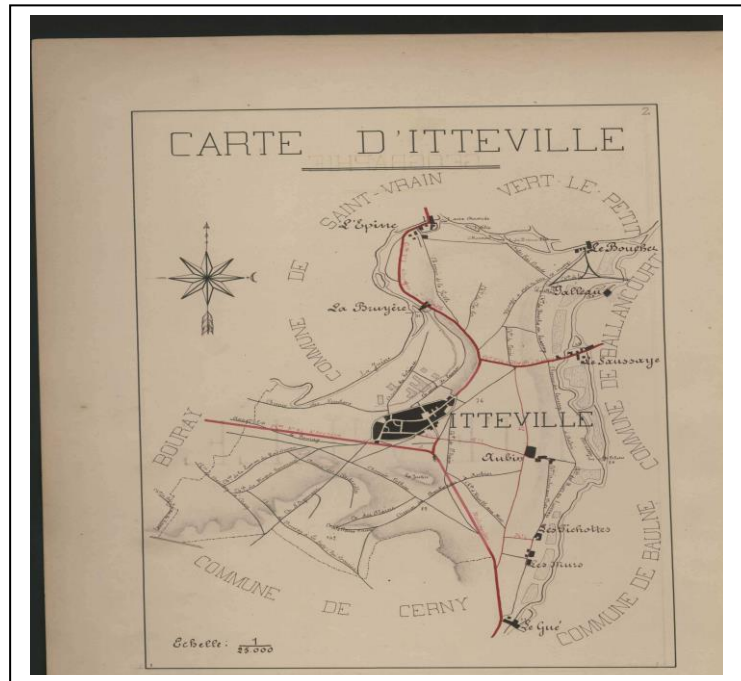
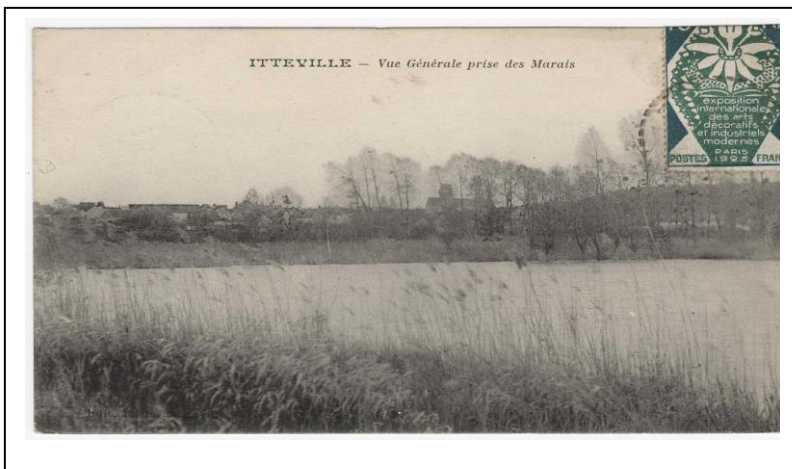


Figure 9 – carte d'Itteville dressée par Jules Buchère dans sa monographie d'Itteville, cote 4T/10



L'approvisionnement en eau a permis l'implantation d'activités humaines variées et ce bien avant la révolution industrielle.

Figure 10 - Itteville - vue générale prise des marais - Cosson (1925) – ADE, cote 2FI91/35

b) Toponymie

Itteville devrait son nom à Itte, épouse de Pépin de Landen, conseiller de Clotaire II, roi de Neustrie puis roi des Francs⁶. En effet, vers 613 après Jésus-Christ, Clotaire II récompensa Pépin de Landen et son épouse Itte en leur donnant une terre.

⁵ J'ai écarté le plan d'intendance de la paroisse d'Itteville de 1789 dressé par Cotheret car la carte est inversée et les différents hameaux sont mal indiqués. Ce plan peut être consulté aux ADE sous la cote C35/18

⁶ Jules Buchère (1899). Monographie de la commune d'Itteville. 132 pages. ADE: volume XIV canton de La Ferté-Alais, lot 11, cote : 4T/10



Figure 11 - Parc de la mairie d'Itteville ; photo de la ville d'Itteville

Sur cette terre, Itte fit construire une métairie, d'où son nom « Ittae villa », maison d'Itte (vestige de la coutume gallo-romaine où le domaine prend le nom du propriétaire). Cette métairie serait située à l'emplacement du parc de l'actuelle mairie d'Itteville, anciennement relais de chasse devenu château d'Itteville.

Evolution du nom d'Itteville :

Steovilla	700
Iteovilla	795-1157
Theovilla	1175-1216
Teoville	1236
Itevilla	1290-1301
Ytevilla	1339
Itevilla	1350-1370
Ytevilla	1370
Ithevilla	1500
Iteville	1617
Itteville	1711 à nos jours

c) Histoire et patrimoine

Comme indiqué précédemment, Itteville a été fondée vers 613 par Itte, épouse de Pépin de Landen : celle-ci céda sa terre à saint Gombert, évêque de Sens et son confesseur. Le domaine passa en 795 à l'évêché de Paris puis au Chapitre de Notre-Dame de Paris.



Figure 12 - Eglise Saint-Germain de Paris à Itteville, photo personnelle

En 1164, les chevaliers du Temple s'installèrent dans le hameau du Saussaye et bâtirent des moulins sur l'Essonne. La commanderie devint la propriété de l'Ordre des Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem en 1356. Elle le restera jusqu'à la Révolution.

Avec la grande peur de l'an 1000, il fut décidé de construire une église près des marais. L'édification de celle-ci se poursuivra jusqu'au XIII^{ème} siècle.

En 1538, l'église fut dédiée et consacrée à Saint-Germain de Paris. Sur le plan architectural, elle est marquée par la transition du Roman au Gothique.

Lors de travaux de restauration menés au XX^{ème} siècle, ont été découvertes, sous les badigeons, des fresques du XIII^{ème} représentant un christ en majesté entouré des symboles des quatre évangélistes.



Figure 13 - Illustration du site de la paroisse d'Itteville - <https://www.secteur-lafertealais.fr/index.php/paroisse-ditteville-fresque/>, consulté le 24 mars 2022

Cette église servira de cadre aux différents mariages de la famille Lesieur tout au long du XIX^{ème} siècle, à l'exception de celui de Jean Pierre Auguste Lesieur qui fut célébré dans la paroisse d'origine de son épouse.

Pour protéger les paysans des pillages, le chanoine du Chapitre de Notre-Dame de Paris donna, en 1050, 20 livres parisis. Ce financement permit d'entourer l'église d'une petite fortification appelée « le fort » avec la présence de deux tourelles.

Au Moyen Âge, le village s'entoura de murs pour se défendre et fut occupé par les Anglais pendant la guerre de Cent Ans et évacué en 1360 lors du Traité de Brétigny.

En 1588, la paroisse dépensa 3 000 livres pour renforcer les murailles autour du village pour se protéger des guerres de religion : les murailles avaient alors 6 mètres de haut et 1 à 1,5 mètres d'épaisseur et des tourelles étaient disposées tous les 50 mètres.

En effet, l'insécurité était permanente et des groupes armés agissant pour l'un des deux protagonistes ou pour leur propre compte pillaient et dévastaient la région.

Le plan de la paroisse de 1760 (ci-contre) témoigne de la présence des fortifications avec quatre portes. Ces fortifications seront détruites au cours du XIX^{ème} siècle. Seuls quelques vestiges demeurent encore.



Figure 14 - Plan de la paroisse d'Itteville en 1760 tiré du livre « Itteville arts et patrimoine » publié par l'A.P.I. (Amicale de tous les collectionneurs et amateurs d'histoire locale) (2019).



Figure 15 - Itteville : porte de l'ancienne enceinte fortifiée, dite Porte-d'En-Haut ; en ligne sur : <https://www.cpa-bastille91.com/itteville-porte-de-lancienne-enceinte-fortifiee-dite-porte-den-haut-dhier-a-aujourd'hui/>; consulté le 24 mars 2022

En 1594, le Chapitre de Notre-Dame de Paris céda la seigneurie d'Itteville à Jacques Lecomte, trésorier royal de la généralité de Paris : elle devint alors un bien d'un seigneur laïc. Jacques Lecomte était proche du pouvoir royal. En effet, il était le gendre du Président du Parlement de Paris et il faisait partie de la Ligue. A son décès, en 1625, Jean de Moucy hérita par sa femme de la seigneurie.



Etampes et sa région ont particulièrement souffert de la Fronde. Après la chute de la ville, l'armée du maréchal de Turenne séjourna à Itteville au cours de l'été 1652. Des pillages et des exactions furent alors commis.

Figure 16 – Episode de la Fronde dans la région de Monthléry (Essonne), en ligne : <https://vieux-marcoussis.pagesperso-orange.fr/Chroniques/fronde01.htm> ; consulté le 24 mars 2022

Ainsi, le registre paroissial des mariages et sépultures d'Itteville fait état de 191 décès pour la seule année 1652, soit près de 30 % d'une population alors estimée à environ 620 personnes.

L'abbé Pépin, alors en charge de la paroisse, ajouta la note ci-dessus dans le registre. Sa transcription est la suivante :

« Remarqués que depuis le 16 mars 1652 tous les susnommés sont morts depuis le commencement des guerres, ayant été contraints de s'enfuir pour éviter la furie, vol, pillerie, meurtres et violence des gens de guerre et que le neuviesme juillet 1652, l'armée du Roy campa dans ledit Itteville, ou tout fut ruiné, bleds, av[oi]nes foulés, les vignes entièrement ruinées et ladite armée deslogea le quinziesme »

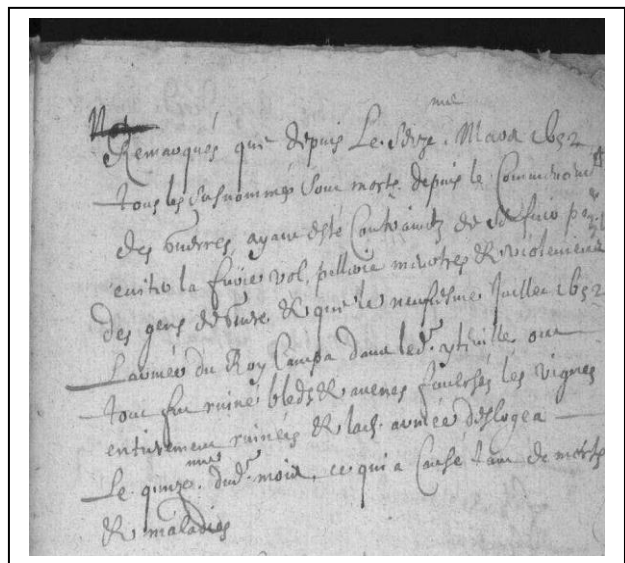


Figure 17 - ADE – Extrait du registre paroissial mariage et sépulture d'Itteville 1644-1667 ; cote EDEPOT64 GG/4 vue 35.

A titre de comparaison, au cours des décennies précédentes, la moyenne des décès du village était d'environ de 3 à 6 % des habitants⁷.

Au XVIII^{ème} siècle, la seigneurie fut partagée en deux : le domaine de l'Épine et la seigneurie d'Itteville. Puis, les deux domaines furent à leur tour morcelés.

⁷ A.P.I. (Amicale de tous les collectionneurs et amateurs d'histoire locale) (2019). Itteville arts et patrimoine – Editions de l'API Itteville.

En 1789, la paroisse d'Itteville comptait 125 feux, soit près de 700 habitants. Dans les cahiers de doléances, les représentants du Tiers Etat pour la paroisse d'Itteville réclamaient essentiellement la fin des privilèges et notamment la fin de l'exonération fiscale pour les deux autres ordres :

«Les dits habitants remontent que les impôts, contributions, charges publiques et générales du royaume doivent être supportés par les trois ordres sans exception [...]. Qu'il est à désirer qu'il n'y ait qu'un seul et unique impôt frappant tous les biens-fonds et droits réels sans exception ; sur les biens des grands comme sur ceux des petits [...]. Et qu'il est de même à désirer que l'impôt sur le sel soit supprimé en entier, ou au moins que le prix de cette denrée soit réduit au tiers ou à la moitié. Qu'il y ait uniformité dans les poids et les mesures. Que les administrations provinciales soient conservées [...] »

Localement, le principal fait marquant pendant la Révolution fut le refus de l'abbé Courbin, prêtre de la paroisse, de prêter serment à la constitution civile du clergé. Emprisonné, il mourut en partance pour la déportation vers Rochefort (Charente-Maritime).

Lors de la chute de l'Empire, le village fut ravagé en 1814 et en 1815 par les Cosaques puis par les Bavares.

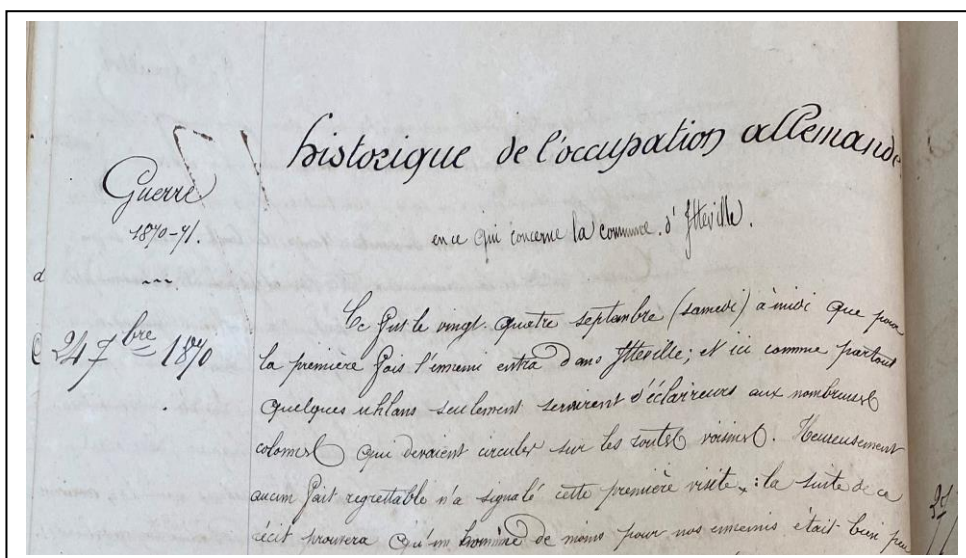


Figure 18 - Extrait du registre des délibérations du conseil municipal d'Itteville de 1864 à 1874

Pendant la guerre de 1870, il fut envahi par les troupes prussiennes. Dans le registre des délibérations du conseil municipal⁸, le maire, Jean Baptiste Constant Mercier, décrit l'arrivée et le comportement des dites troupes. A titre d'illustration de son témoignage, **figure ci-après un extrait** :

« Le samedi 24 septembre vers midi, les uhlan⁹ arrivent en éclaireurs, ils exigent quelques sacs d'avoine et du vin. Le lendemain une troupe plus nombreuse vient chercher des provisions et les soldats fouillent les maisons à la recherche des céréales, de tabac et du vin. Le 28 septembre, un cavalier uhlan est tué près du moulin du Gué et le corps est déposé à la mairie d'Itteville. Ce fut le début de bien des malheurs. Le lendemain, deux troupes de cavaliers et de piétons rentrent dans le village, ils s'emparent de toutes les denrées comestibles. Un peloton de Cheveux-légers prit connaissance du procès-verbal, reconnut le cadavre et emporta les effets en laissant l'ordre de l'inhumer.

⁸ Itteville - Registre des délibérations du conseil municipal 1864 -1874. ADE, cote : EDEPOT54 1D/3

⁹ Uhlans : nom donné aux cavaliers lanciers de l'armée germanique

Ils prolifèrent de cruelles menaces de représailles. Le 28 au matin un petit peloton, l'arme au bras, entre dans le pays. Ils fixent les conditions de rachat du meurtre commis et demandent la somme de vingt mille francs à livrer sous les deux heures. Les habitants apportent leur argent, mais c'est loin de la somme exigée soit 7 750 francs et un bon de 12 250 francs représentant le reste est signé par le conseil municipal. Le 21 novembre 1870, une demi-douzaine de soldats formant la garde de la gare à Lardy arrivent à Itteville ; ils font réquisitions de céréales de fourrages et ils emmènent 14 chevaux appelés aux champs [...].

La part de la contribution de la commune est de 22 145 francs et les réquisitions en nature sont de 32 313 francs. [...] Les ennemis ayant pris le goût à des versements exigent maintenant la somme de 100 000 francs [...].»

Lors de la guerre 1914-1918, Itteville perdit 52 hommes sur une population totale de 843 habitants.

Enfin, pendant la guerre de 39-45, le village connut les mêmes craintes et restrictions que les autres villages français.



Figure 19 – Vue générale d'Itteville vers 1915 ; ADE : 2FI91/1

Les armoiries contemporaines de la commune d'Itteville tentent de synthétiser les principaux faits marquants de son histoire.

Pour cela, elles s'inspirent pour partie d'un tableau de l'église Saint-Germain-de-Paris représentant saint Gombert, offert en 1766 par Claude Léger Sorbet¹⁰. Dans ce tableau, figure son écu montrant un lézard couronné et griffu.

¹⁰ Ecuyer, chirurgien-major de la première compagnie des mousquetaires du roi, seigneur du Guay et du Rouany et propriétaire de l'ancienne métairie d'Itte qui fut transformée en château au XVIII^{ème} siècle avant de devenir l'actuelle mairie. Je n'ai pas retrouvé ces armoiries notamment sur Wikipedia Armorial, en ligne : https://fr.wikipedia.org/wiki/Armorial_%C3%A0_la_bande consultée le 24 03 2022 .



Blasonnement. D'azur à la bande d'argent chargée d'un lézard de sable armé et couronné de gueules accompagné en chef de trois fleurs de lys d'or placées 2 et 1 et en pointe ondée d'or de cinq pièces, surmontée d'une couronne murale.

Figure 20 – Armoiries de la commune d'Itteville

Les ondes rappellent l'existence des deux rivières et des étangs ; les fleurs de lys, l'appartenance à l'ancien domaine royal des Capétiens. La couronne murale à trois tours surmonte le tout pour rappeler l'ancienne enceinte fortifiée de la ville. La devise de la commune est : « ittae villa » en référence à sa fondation par Itte de Landen.

d) Population et activités

Selon le recensement de 1793, dit de l'an II, Itteville comptait 612 habitants. Sur la base des dénombrements réalisés au cours du XIX^{ème} siècle ¹¹, la population de la commune reste comprise entre 750 et 800 habitants, le chiffre le plus bas étant de 573 habitants en 1800. A partir du XX^{ème} siècle, la population va croître : d'abord régulier (à l'exception des baisses liées aux deux guerres mondiales), cet accroissement va s'accélérer, surtout à partir des années 70-80. La population s'élève désormais à 6 522 habitants, ce qui traduit une urbanisation galopante consécutive à sa proximité avec Paris: elle a ainsi augmenté de près de 3 000 personnes depuis les années 80.

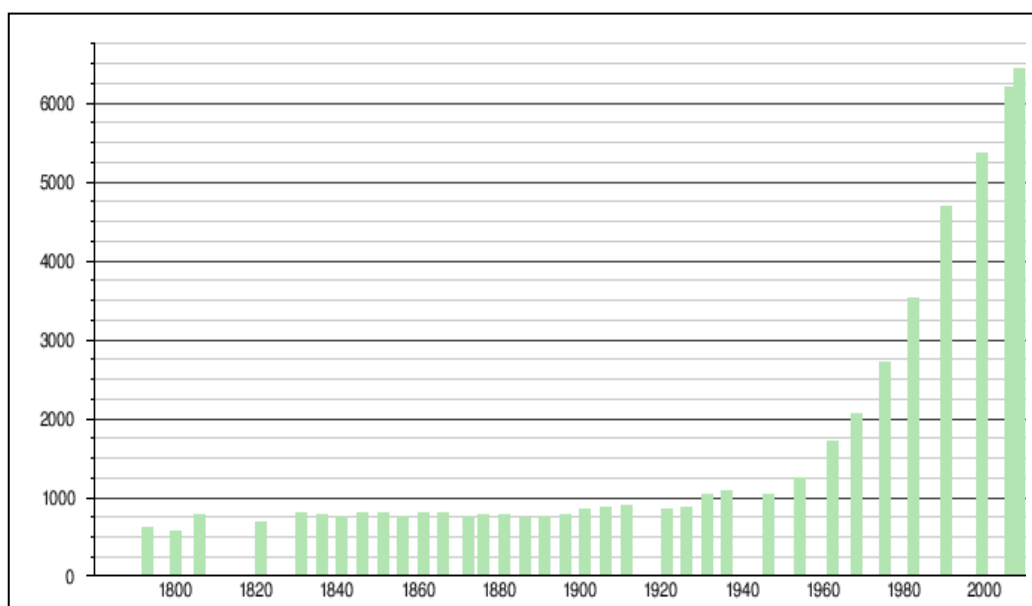


Figure 21 – Sources : base Cassini de l'EHESS et base Insee

¹¹ Itteville : états nominatifs et dénombrements des habitants de 1817 à 1936. ADE, cote EDEPOT54 1F/2

S'agissant de l'année 1836, année du mariage de notre couple principal, le dénombrement de 1836¹² fait état d'une population de 772 habitants dont 390 de sexe masculin.

Le dénombrement de 1851 est plus complet et procède à des regroupements. Il distingue en effet 6 catégories : les personnes travaillant pour le secteur de l'agriculture, celles qui exercent une activité dans l'industrie (fabrication de tissus, produits chimiques, tourbières, bâtiment, alimentation ...) et le commerce, les professions libérales (rentiers, instituteurs, fonctionnaires ...), les domestiques, les désignations diverses (mendiants et vagabonds, détenus et filles publiques : le dénombrement n'en compte aucun) et les individus sans profession (ceux sans moyens d'existence connus, les infirmes vivant dans les hospices, les femmes vivant du travail ou des revenus de leur mari, et les enfants en bas âge à la charge de leurs parents).

Sur une population totale de 792 habitants :

- 359 travaillent pour l'agriculture, soit 45 %
- 115 pour l'industrie et le commerce, soit 14,5 %
- 32 pour les professions libérales dont 24 rentiers, soit 0,4 %
- 11 sont domestiques, soit 0,1 %
- 272 sont sans profession dont 211 enfants en bas âge et 50 femmes vivant du travail ou des revenus de leur mari, soit 34 %

Si l'agriculture conserve une place majoritaire au sein de la population (surtout si l'on prend en compte la catégorie « individus sans profession » et notamment les enfants en bas âge), l'industrie et le commerce occupent une place non négligeable, attestant d'une diversité des activités humaines.

Le bourg regroupe 625 habitants sur un total de 792.

Le dénombrement de 1866 va apporter des enseignements supplémentaires notamment quant à l'origine de la population : sur un total de 799 habitants, 729 sont nés dans le même département et 61 dans un autre département. L'histoire de notre famille confirme cet enseignement : sur les 3 mariages intervenus au XIX^{ème} siècles, hormis celui de notre couple principal où la mariée était originaire d'un village proche, les autres ont été conclus entre des habitants d'Itteville.

En termes d'activités, même si les classifications ne sont pas identiques à celles retenues lors du dénombrement de 1851, l'agriculture demeure l'activité principale du village (473 personnes) même si l'industrie et le commerce progressent (162 personnes). Il en sera de même pour tout le XIX^{ème} siècle.

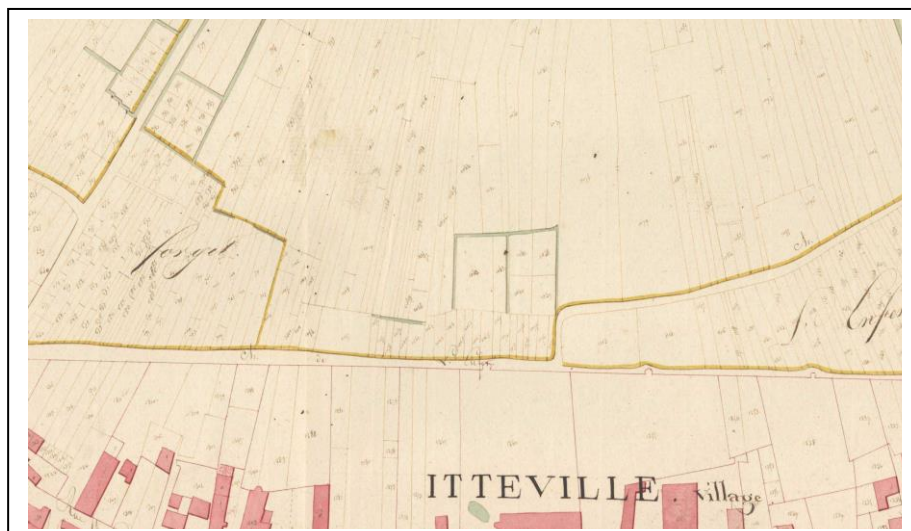
En 1900, Itteville comporte une trentaine d'exploitations agricoles, puis une quinzaine dans les années 1960 et aujourd'hui, deux qui cultivent uniquement des céréales et des betteraves.

S'agissant de la taille des parcelles, il convient de rappeler qu'Itteville a une superficie de 1 219 hectares.

En 1817, lors de l'élaboration du cadastre, le sol de la commune est déjà morcelé, car il est détenu par 283 propriétaires sur une population de 686 habitants.

¹² Itteville : recensements de la population de 1836 à 1886. ADE, cote 6M/156

Figure 22 - Itteville : feuille d'assemblage cadastre 1817 - G Village ; ADE ; cote 3P /4527



En 1899, soit 82 ans plus tard, ils sont 440 propriétaires pour 770 habitants :

NOMBRE DE PROPRIETAIRES POSSEDANT DE												
0 à 5 a	5 à 10 a	10 à 20 a	20 à 50 a	50 à 100 a	1 à 2 ha	2 à 5 ha	5 à 10 ha	10 à 20 ha	20 à 50 ha	50 à 100 ha	Plus de 100 ha	
3	11	39	66	57	46	55	28	12	6	-	2	

Le morcellement de la propriété du sol s'est donc aggravé : les cultivateurs ont pris l'habitude de partager leurs terres en autant d'enfants qu'ils ont¹³. Jules Buchère précise dans sa monographie que sur un total de 10 155 parcelles, 8 523 parcelles ont une taille inférieure à 20 ares, soit près de 84 %. Les deux parcelles comptant plus de 20 hectares appartiennent respectivement au marquis d'Argentré (bois) et à la commune (pâtures communales).

Il faudra attendre le recul du poids de l'emploi agricole dans l'économie du village et les opérations de remembrement qui sont intervenues à partir des années 50 et ont bouleversé le paysage, pour obtenir des parcelles désormais d'une superficie moyenne de 70 hectares.

Sur le plan industriel, Jules Buchère indique qu'au début du XIX^{ème} siècle, plusieurs moulins sont installés sur la Juine comme les moulins de la Brière, de la Saussaye et du Gué de Saint Lazare qui utilisent l'eau de la rivière pour moulin les céréales.

Certains bâtiments seront ultérieurement transformés en filatures ou occupés par des industries mécaniques.



Figure 23 – Itteville : le Saussay, moulin de la commanderie ; en ligne : <https://www.passion-patrimoine.fr/spip.php?article183> ; consulté le 22 03 2022

Au XIX^{ème} siècle, l'Etat installe une poudrerie militaire dans le hameau du Boucher qui est à cheval sur les communes d'Itteville et de Vert-Le-Petit.

¹³ Jules Buchère (1899). Monographie de la commune d'Itteville. 132 pages. ADE : volume XIV canton de La Ferté-Alais, lot 11, cote : 4T/10

Cette poudrerie prendra de l'ampleur avec la Première Guerre mondiale et deviendra à partir de 1946 et jusqu'en 1971 la première usine française de traitement du minerai d'uranium et du combustible nucléaire usé.

e) L'éducation

L'existence d'une école à Itteville est plutôt ancienne : il sera donc intéressant de voir, au travers de l'histoire de notre couple principal, de ses ascendants et descendants, si cela a eu un impact sur leur niveau d'éducation.

L'éducation des enfants à Itteville était assurée par l'Eglise jusqu'à la Révolution. La première trace d'une école remonte à 1603 : le curé de l'époque, Guy Le Roulin, loue un immeuble pour y installer l'école¹⁴. Son successeur (Martin Tremblay) confie sa direction à un laïc. Ce dernier, ainsi que les autres maîtres d'école qui le suivront jusqu'à 1789, assureront d'autres fonctions : celle de chantre (ils doivent assister à tous les offices qui se chantent), puis à partir de 1740, celle de notaire.

Les maîtres d'école ont commencé à partir de 1769 à enseigner dans une maison : la classe cessait alors d'être ambulante. Cette maison (cadastrée sous le numéro 1569 de la section G) est située à l'angle de la rue du Vicariat (devenue la rue de la Croix Boissée) et de la place de l'Eglise. Jules Buchère indique dans sa monographie qu'elle appartenait à Marie Anne Chevalier, née Degommier (domiciliée à Bouray sur Juine) puis passera successivement entre les mains des époux Petit-Chevalier, à Jacques Petit, à notre couple principal et enfin, à leur fils Auguste Victor Lesieur.

Vers 1762, l'archevêque de Sens donnera son autorisation à la création d'une école de filles qui fut érigée en 1772 : cette école était dirigée par une religieuse qui soignait également les malades.

A la Révolution, l'école des filles est vendue à un particulier. La mairie rachète le presbytère de l'église Saint-Germain de Paris et la maison en dépendance pour y accueillir l'école mixte et le domicile du maître d'école.

Jules Buchère indique qu'en 1830, il y avait 60 élèves alors que selon une délibération du Conseil Municipal du 14 mai 1830, le nombre d'enfants scolarisables (c'est-à-dire entre 6 ans et 12 ans) était de 100 dont 25 indigents. S'agissant de l'assiduité des élèves, leur fréquentation évoluait de la manière suivante au cours de l'année:

- pendant l'hiver : il y avait de 36 à 40 élèves
- sur le reste de l'année : de 12 à 15 élèves
- enfin, l'école était déserte depuis la moisson jusqu'aux vendanges (soit pendant 3 mois).

Pour rappel, l'école était payante sauf pour les indigents.

Le dénombrement de 1866 tente de classer la population en fonction de son degré d'instruction¹⁵ :

	Ne sachant ni lire ni écrire	Sachant lire seulement	Sachant lire et écrire	Dont on a pu vérifier le niveau d'instruction	Total général de la population
Sexe masculin	83	50	229	54	799
Sexe féminin	100	20	210	53	
Total	183	70	439	107	799

¹⁴ Jules Buchère (1899). Monographie de la commune d'Itteville. 132 pages. ADE : volume XIV canton de La Ferté-Alais, lot 11, cote : 4T/10

¹⁵ Itteville : recensements de la population de 1836 à 1886. ADE, cote 6M/156

Près de 55% de la population sait lire et écrire et près de 9% sait lire uniquement. Les résultats pour le sexe féminin sont moins bons que ceux du sexe masculin. Il aurait été intéressant d'avoir ces d'informations lors des dénombrements précédents mais elles n'existent pas.

Jules Buchère indique qu'en 1899, il y avait 140 écoliers. L'école des garçons est privilégiée puisqu'elle a une bibliothèque comportant 215 volumes alors que celle des filles n'en a que 25 !

Au XX^{ème} siècle face à la forte poussée démographique, le village a fait construire de nouveaux groupes scolaires.



Figure 24 – Itteville : mairie et école des garçons vers 1900 ; ADE, cote 57F191/8

Etudions maintenant le nom de famille Lesieur.

B - Anthroponymie du nom Lesieur

Les registres paroissiaux étudiés ci-après montrent que l'écriture du nom de famille « Lesieur » a évolué dans le temps.

Synthétiquement, au 17^{ème} siècle, il s'écrit de la manière suivante « Le Sieur » comme l'atteste l'extrait ci-contre de l'acte de sépulture d'Anian (Agnan) Le Sieur.

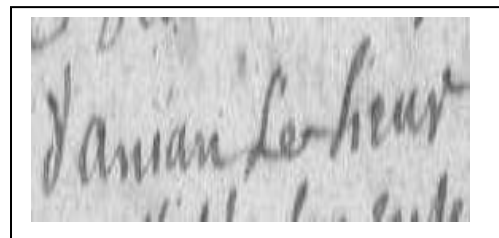


Figure 25 - Archives Départementales de l'Essonne : acte de sépulture d'Anian (Agnan) Le Sieur - Registres paroissiaux de Mauchamps (1687-1727) - ED EPOT 55 GG/4 - vue 32

Au 18^{ème} siècle, il oscille entre son écriture traditionnelle et celle moderne, à savoir : « Lesieur ».

Au début du 19^{ème} siècle, Jean Pierre Auguste Lesieur illustre encore ces dernières hésitations puisque son nom de famille sera écrit de la manière moderne dans le registre de l'Etat civil et traditionnelle dans son acte de mariage religieux.

Finalement, avec la multiplication des documents officiels (actes de l'Etat civil, registres des conscrits, matrices cadastrales, minutes notariales, etc...) l'écriture moderne de ce nom de famille va s'imposer.

Il peut être interprété de plusieurs façons¹⁶:

- comme un sobriquet : formé sur l'ancien français « sieur », il signifierait alors « seigneur »
- une variante du nom « Lesueur » : nom de métier désignant un cordonnier ; « sueur » venant du latin « sutor » (celui qui coud, puis cordonnier)
- un scieur : celui qui scie les planches ou les céréales (moissonneur)

Même s'il est difficile de déterminer avec exactitude la signification du nom de famille porté par mes ancêtres, ils avaient pour la plupart comme métier celui de cultivateur. La dernière acception ferait alors sens. En tout état de cause, il s'agit d'un nom de famille peu fréquent. Selon le site « Filae.com », il occuperait le 1.592^{ème} rang des noms les plus portés en France¹⁷.

¹⁶ Albert Dauzat (réédition 1988). Traité d'anthroponymie française, les noms de famille en France. Librairie Guenegaud. ADE : cote INOTAVO / 3455.

¹⁷ Noms de famille\classement général\Lesieur. En ligne sur le site : <https://www.filae.com/nom-de-famille/LESIEUR.html>, consulté le 25 mars 2022.

Il est également intéressant de localiser le nom de famille « Lesieur » à l'échelle de la France et notamment de savoir si c'est un nom plutôt utilisé dans la région Île-de-France. Le site « Geopatronyme.com » offre la possibilité de faire cet exercice par période.

Je décide de retenir la période la plus ancienne, à savoir 1891-1915, car j'ai peur que les résultats pour les périodes les plus récentes soient significativement impactés par les déplacements de populations liés notamment à l'exode rural.

Ainsi sur la période de 1891 à 1915, il est né 714 enfants portant le nom de famille « Lesieur », répartis par département de la manière ci-après¹⁸.

Les départements de plus forte naissance sont par ordre décroissant : l'Eure et Loir (94 naissances), Paris (92 naissances), la Somme (65 naissances), les Ardennes (59 naissances), les Yvelines (58 naissances), le Calvados (44 naissances) et l'Oise (39 naissances). Le département de l'Essonne (19 naissances) figure seulement en 12^{ème} position.

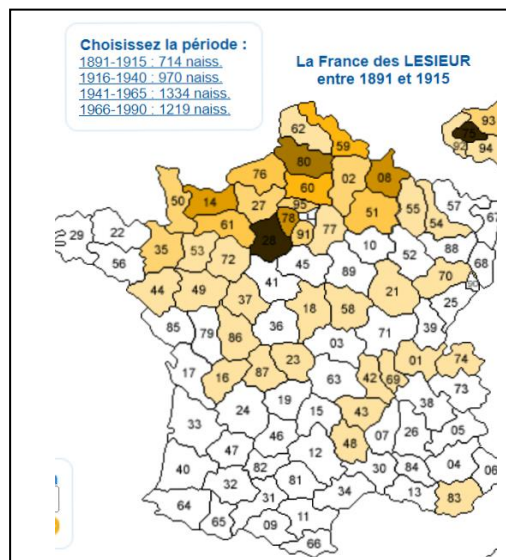


Figure 26 – Géopatronyme : localisation des Lesieur entre 1891 et 1915

De manière synthétique, c'est un nom de famille plutôt utilisé dans une zone géographique située au-dessus d'une ligne Lorient-Mulhouse. Il est donc peu rencontré dans le sud du pays.

Faisons maintenant plus amples connaissances avec notre couple central.

C - Jean Pierre Auguste Lesieur (1803-1874) et Marie Catherine Petit (1807-1887)

a) Remarques préliminaires

Comme mentionné dans l'introduction, j'ai choisi le couple Jean Pierre Auguste Lesieur et Marie Catherine Petit car il remplissait les conditions fixées par les consignes pour la rédaction du mémoire du D.U. Selon la tradition familiale, mon grand-père maternel, Emile Paul Lesieur, et sa famille seraient originaires d'Itteville.

Après avoir récupéré le livret de famille de mes grands-parents maternels, je découvre que s'il est né à Paris le 3 décembre 1898, Emile Paul Lesieur s'est fait domicilier à Itteville pour son mariage. Il est le fils d'Emile Victor Lesieur et de Marie Louise Bonne.

Grâce à la confirmation de cette information, je consulte le site en ligne des ADE et, plus particulièrement, les tables décennales qui couvrent la période 1792-1902¹⁹.

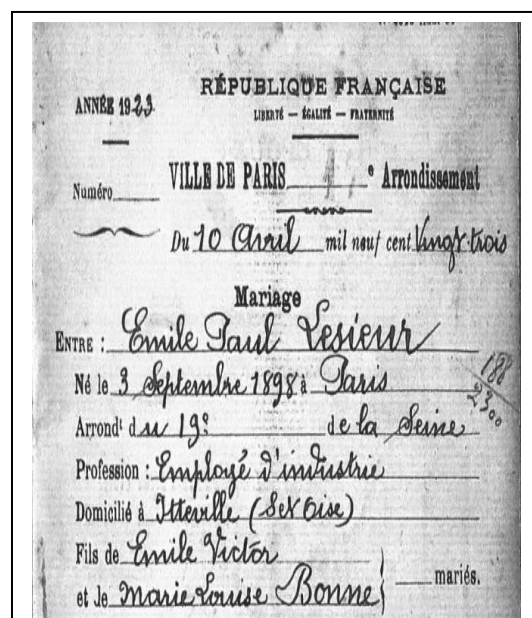


Figure 27 – Extrait du livret de famille d'Emile Paul Lesieur et d'Etienne Toublanc. Archives familiales

¹⁸Tous sur vos noms de famille. En ligne sur le site : <http://www.geopatronyme.com/nomcarte/LESIEUR>, consulté le 25 mars 2022

¹⁹ ADE : tables décennales d'Itteville (1792-1902), cote 4/E1686

Je relève systématiquement tous les Lesieur sur cette période puis je consulte les différents actes y afférents : près de 43 Lesieur y sont référencés.

Je constate tout d'abord que dans la première table décennale (1792-1802), le nom de Lesieur est peu usité : j'aurai ultérieurement l'explication de ce faible usage. En tout état de cause, dans la seconde table décennale (1803-1813), je remonte à Jean Pierre Auguste Lesieur né le 11 Frimaire de l'an XII (soit le 3 décembre 1803), l'acte étant daté du 12 Frimaire²⁰. C'est dans les actes de naissance de ses enfants que j'obtiens le nom de son épouse, à savoir : Marie Catherine Petit. En revanche, je ne trouve pas d'acte de mariage les concernant sur la commune d'Itteville.

Grâce à l'acte de décès de son épouse daté du 1^{er} novembre 1887²¹, je découvre qu'elle est née à Bouray-sur-Juine, village situé à 4 km d'Itteville.

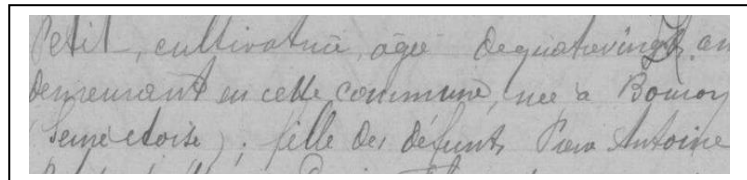


Figure 28 – ADE : extrait acte de décès de Marie Catherine Petit du 01 10 1887

En parcourant les tables décennales de la commune de Bouray-sur-Juine de 1792-1902²², je tombe sur leur mariage en date du 8 février 1836. Ce mariage intervient sous la Monarchie de Juillet avec Louis-Philippe 1^{er}, roi des français. La France est alors en paix. J'obtiens l'acte en question dans le registre de l'Etat civil de 1833-1846 dont un extrait figure ci-après (l'acte intégral qui fait deux pages sera inséré dans les annexes)²³.

La transcription de cet acte de mariage (acte n°9) est la suivante :

*« Acte de mariage
du lundi huit février mil huit cent trente-six
onze heure du matin, sont comparu devant nous
officier de l'état civil de la commune de Bouray
département de Seine-et-Oise, m[onsieu]r (Jean-Pierre) Auguste
Lesieur, cultivateur âgé de trente-deux an deux mois
demeurant chez ses père et mère en la commune d'Itteville,
département de Seine et Oise, fils légitime de (Jean
Pierre) Lesieur, cultivateur âgé de soixante-sept ans et
de (Suzanne Fortuné) Floquet, âgé de soixante-cinq ans,
ses père et mère domiciliés en la commune d'Itteville,
présent et consentant au mariage de leur fils
d'une part
et demoiselle (Marie Catherine) Petit sans profession,
âgé de vingt-huit an deux mois, domicilié
chez son père en la d[ite] commune de Bouray, département de
Seine et Oise, fille légitime de (Pierre Antoine) Petit, charon
âgé de soixante-quatorze an et défunte (Marie Louise)
Floquet, ses père et mère, domiciliés en la commune de
Bouray, le sieur Pierre Antoine Petit, présent et consentant
au mariage de sa fille,
d'autre part*

²⁰ ADE : registre de l'Etat civil de l'an XI-1818 d'Itteville. Acte de naissance de Jean Pierre Auguste Lesieur daté du 12 Frimaire An XII, vues 24 et 25., cote 4E/1687

²¹ ADE : registre d'Etat civil d'Itteville 1883-1892. Acte de décès de Marie Catherine Petit du 01 11 1887, vue 126, cote 4E/3358

²² ADE : tables décennales de Bouray-sur-Juine 1792-1902, cote 4E/295

²³ ADE : registre d'Etat civil de Bouray-sur-Juine 1833-1846. Acte de mariage de Jean Pierre Lesieur et Marie Catherine Petit du 08 02 1836, vues 54 & 55, cote 4E/229

lesquels nous ont représentés leurs actes de naissance, l'acte de décès de la mère de la future et les actes de publications dudit mariage fait en cette mairie et la commune d'Itteville les dimanche dix-sept et vingt-quatre janvier derniers sans opposition, et après avoir visé ces pièces pour être annexées nous en avons donné lecture aux parties comparantes, assistés des quatre témoins ci-après nommés et qualifiés ainsi que du chapitre six du titre Du Mariage, sav[oir] les droits et devoirs respectifs des époux, nous avons reçu la déclaration de m[onsieu]r (Jean Pierre Auguste) Lesieur qu'il pren[ai]t pour sa légitime épouse demoiselle (Marie Catherine) Petit et celle de demoiselle Marie Catherine Petit qu'elle pren[ai]t pour son légitime époux m[onsieu]r (Jean Pierre) Lesieur. En conséquence, nous avons déclaré au nom de la loi, que m[onsieu]r ([Jean] Pierre Auguste) Lesieur et demoiselle (Marie Catherine) Petit sont unis par le mariage tant ce que dessus fait en présence de messieurs (Jean François) Lesieur, âgé de trente-quatre an, cultivateur demeurant en la commune d'Itteville, frère de l'époux, (Jacques Christofe) Petit, âgé de soixante-six an, aussi cultivateur, demeurant en d[ite] commune d'Itteville, oncle de l'époux du côté maternel, (Jean Baptiste) Petit, âgé de soixante-trois an, cultivateur, oncle de l'épouse, et (Etienne Antoine) Auger, âgé [de] quarante-cinq an, cultivateur, tout deux demeurant dite commune de Bouray, ami de l'épouse, [qui] ont signé avec l'époux et avec nous maire de l'état civil qui avons dressé le [présent] acte, et en avons fait lecture aux partis et témoins. Ont déclaré ne savoir signé l'épouse de l'époux et (Jean-Baptiste) Petit. Fait en la maison commune du d[it] lieux [le] jour, mois et an que dessus

Signatures : J.P.A. Lesieur J. P. Lesieur
 J.C. Petit P.A. Petit
 F J.F. Lesieur A.E. Auger
 P.R.S. Vient
 Fanost »

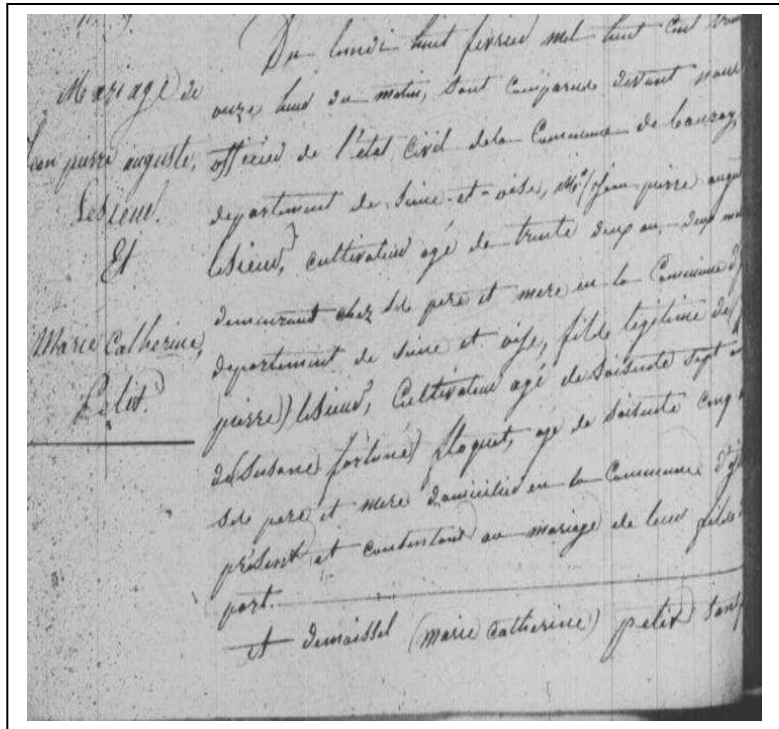


Figure 29- Extrait de l'acte de mariage de Jean Pierre Auguste Lesieur et Marie Catherine Petit du 08 02 1836

Cet acte de mariage reprend les grandes lignes du déroulement du mariage civil tel que fixé par le Code civil de 1804, à savoir : précédé par des bans publiés aux portes des mairies de résidence des deux futurs époux (en l'occurrence, deux bans furent publiés à Itteville et à Bouray-sur-Juine les 17 et 24 janvier 1836), le mariage doit être célébré par l'officier civil (il s'agit de Jean François Fanost, maire de Bouray-sur-Juine) à la mairie de résidence de l'un des deux futurs conjoints (ici, la mairie de Bouray-sur-Juine, commune de la résidence de l'épouse), en présence de quatre témoins masculins âgés d'au moins 21 ans. Les qualités et liens avec les futurs mariés doivent être indiqués.

Il faut que les futurs mariés aient échangé leurs consentements mutuels pour que l'officier les déclare unis au nom de la loi.

Par ailleurs, il est surprenant de constater que les parents du couple ont donné leur consentement au mariage. Il faut en effet rappeler qu'à l'époque, en vertu de l'article 148 du code civil, la majorité matrimoniale est de 25 ans pour les hommes et de 21 ans pour les femmes : tant que le couple n'a pas atteint l'âge de la majorité matrimoniale, ils doivent obtenir l'autorisation préalable de leurs parents pour se marier.

Toutefois, même s'ils sont plus âgés, les jeunes gens qui désirent se marier doivent notifier aux parents leur projet par un acte notarié appelé « acte respectueux » ou « acte de respect ». En cas de refus, la demande doit être renouvelée deux fois. A l'issue de cette procédure légale, même à défaut de consentement des parents, le mariage peut être célébré un mois après la dernière notification. Par contre, comme c'est le cas ici, si le garçon a plus de 30 ans ou la fille plus de 25 ans, un seul acte respectueux suffira.

Voilà donc pourquoi les parents ont donné leur consentement au mariage de Jean Pierre Auguste et Marie Catherine.

Il convient également de noter que ce mariage intervient au mois de février. Une étude récente de l'INSEE²⁴ sur la saisonnalité des mariages de 1856 à 2019 fournit un éclairage intéressant sur le choix de ce mois pour se marier : du milieu du 19^{ème} siècle jusqu'à 1914, les mariages étaient moins nombreux en mars, août et décembre. Le calendrier des unions était marqué par les travaux agricoles (moissons, vendanges etc.) et les interdits d'ordre religieux : interdiction des mariages pendant le Carême (généralement pendant le mois de mars) et l'Avant (le mois de décembre). En 1856, les mois les plus propices pour le mariage étaient février et novembre. L'étude montre que les mardis et les lundis étaient les jours privilégiés pour les mariages.

Le mariage de Jean Pierre Auguste et de Marie Catherine confirme bien cette étude même s'il est intervenu 20 ans plutôt : ils se sont mariés un lundi et en février. Les ascendants de Jean Pierre Auguste se sont quant à eux mariés en novembre et juillet et ses descendants en avril et en novembre. Là encore les temps agricoles et religieux ont été plutôt respectés.

Par ailleurs, cet acte de mariage comporte d'autres renseignements intéressants sur chacun des époux.

b) Jean Pierre Auguste Lesieur

S'agissant de Jean Pierre Auguste Lesieur, l'acte de mariage indique qu'il est le fils de Jean Pierre Lesieur, cultivateur, et de Suzanne Fortuné Floquet et qu'il demeure chez ses parents à Itteville. Ses parents seront étudiés ultérieurement dans ce mémoire. Jean Pierre Auguste Lesieur est âgé de trente-deux ans et deux mois, ce qui est cohérent avec sa date de naissance telle que reflétée dans l'acte de l'Etat civil y afférent (pour mémoire, il s'agit du 11 Frimaire de l'an XII, soit le 3 décembre 1803)²⁵.

²⁴ Sylvain Papon (2021). Se marier en été est une habitude récente : 150 ans de saisonnalité des mariages. INSEE Focus, n° 225, 11 février 2021. En ligne sur le site : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/5018214>, consulté le 03 03 2022

²⁵ ADE : registre de l'Etat civil de l'an XI-1818 d'Itteville. Acte de naissance de Jean Pierre Auguste Lesieur daté du 12 Frimaire An XII, vues 24 et 25., cote 4E/1687

On verra par la suite que l'acte de mariage religieux indique qu'il est âgé de 30 ans, ce qui est inexact. Son acte de naissance précise qu'il est né à Itteville.

En tout état de cause, il s'agit d'un âge tardif pour se marier. En effet, Louis Henry et Jacques Houdaille dans un article paru en 1979²⁶ précisent que l'âge moyen du premier mariage est de 27,5 ans pour les hommes et de 26 ans pour les femmes pour la période 1820-1829. Pour cela, ils s'appuient sur une étude de l'Institut National d'Etudes Démographiques (INED), menée auprès de 400 localités pendant la période 1740-1829. Si l'on part du postulat que cette étude peut aussi s'appliquer à l'année 1836 compte tenu de sa proximité temporelle, il apparaît bien que Jean Pierre Auguste Lesieur a attendu plus longtemps que la moyenne pour se marier (près de 5 années en plus).

Est-ce que cela résulte de la volonté de se constituer un certain pécule avant de se marier (il habite encore chez ses parents) et/ou est-ce dû au service militaire ?

A l'époque, le service militaire dure 6 longues années. Le recrutement se fait à l'âge de 20 ans (soit 1823 pour Jean Pierre Auguste) et par tirage au sort. Il est possible d'acheter un remplaçant.

Recherchant plus d'informations, je me suis intéressé aux archives militaires qui sont rangées en série R aux Archives départementales. J'ai ainsi cherché les listes de tirage au sort pour le canton de La Ferté-Alais (dont dépendait Itteville) et plus particulièrement l'année 1823. Malheureusement, celle-ci est manquante. Pour les années 1820, seules les années 1821 et 1826 sont conservées (respectivement sous les cotes 1/R1 et 1/R3). Le personnel des ADE pense que les autres années n'ont pas été conservées (il en est de même pour Auguste Victor, fils de Jean Pierre Auguste).

The image shows a handwritten military bulletin from the Garde Nationale d'Itteville. The document is titled "GARDE NATIONALE d'Itteville" and "BULLETIN INDIVIDUEL". It contains personal details for Auguste Lesieur, including his name, date of birth (10 Floréal an 12, 30 avril 1804), residence (Itteville), and marital status (celibataire de 20 à 33 ans). The document is numbered 104 and 27.113.

Figure 30 - Garde nationale d'Itteville - Bulletin individuel d'Auguste Lesieur, année 1830. ADE, cote EDEPOT 54 3H/2

J'ai pensé que ces listes auraient pu être également conservées dans les archives municipales d'Itteville. Celles-ci sont conservées en série H.

Par chance, Itteville a versé ses archives aux ADE. Je découvre qu'en 1830, Jean Pierre Auguste fait alors partie de la Garde nationale de la commune d'Itteville qui est rattachée au 4^{ème} bataillon de la commune de Lardy (Lardy est à 7 km d'Itteville).

Plusieurs éléments d'informations sont contenus dans le bulletin individuel de Jean Pierre Auguste²⁷.

Concernant sa date naissance, celle-ci est erronée : il est fait référence au 10 Floréal de l'an XII (30 avril 1804) alors que l'on sait qu'il est né le 3 décembre 1803.

²⁶ Louis Henry et Jacques Houdaille. (1979). Célibat et âge au mariage aux XVIII^e et XIX^e siècles en France. Revue Population, 34^e année, n°2, 1979, p. 403 à 442.

²⁷ ADE : archives municipales d'Itteville - Garde nationale bulletins individuels année 1830, cote EDEPOT 54 3H/2

Cette erreur a peut-être été également faite lors de son tirage au sort et celui-ci aurait pu alors intervenir en 1824 au lieu de 1823. Néanmoins, comme indiqué précédemment, l'année 1824 est également manquante aux ADE.

A-t-il fait son service militaire ? Il semble que non puisqu'à la question « S'il a été militaire, quel était son dernier grade », il n'y a pas eu de réponse.

Par contre, il sait se servir d'une arme puisqu'un fusil lui est confié (modèle anglais) le 15 novembre 1831.



Figure 31 – Garde nationale d'Itteville, dossier année 1840. ADE, EDEPOT 54 3H/2

J'ai recherché dans les répertoires des actes des notaires installées à La Ferté Allais et à Lardy (études notariales les plus proches d'Itteville) si des actes de remplacement en sa faveur avaient été passés au cours des années 1823 et 1824 et je n'ai rien trouvé.

S'agissant de sa profession, il est précisé qu'il est vigneron alors que dans son acte de mariage, il est indiqué qu'il est cultivateur. Dans l'acte de naissance de sa fille Catherine Eugénie²⁸ en 1837, sa profession est à nouveau celle de vigneron. Ultérieurement (notamment dans son acte de décès²⁹), il sera uniquement référencé comme cultivateur.

Comme indiqué plus haut, l'Essonne a été une terre de vignobles depuis le Moyen Age et même si les surfaces agricoles qui lui sont consacrées ont significativement baissé en ce début du 19^{ème} siècle, la vigne demeure une activité plus ou moins importante selon les territoires et les individus. S'agissant d'Itteville, il s'agit d'une activité complémentaire à celle de cultivateur. Bénéficiant d'un plus grand prestige que le métier de cultivateur, celui de vigneron peut être préféré dès lors que les paysans ont quelques vignes.

L'acte de mariage et les actes ultérieurs concernant Jean Pierre Auguste indiquent qu'il sait signer. Il en est de même pour ses parents et son frère Jean François (dans le cadre d'une donation-partage de 1841, il sera pourtant indiqué que sa mère ne sait pas signer). Cela peut résulter, comme mentionné plus haut, de la présence d'une école à Itteville depuis plus de deux siècles.

Enfin, s'agissant de son prénom, seul celui d'Auguste est usité dans son bulletin individuel de la Garde nationale. L'acte de mariage religieux fait également référence à ce seul prénom³⁰. Son acte de baptême devrait me fournir plus de renseignements notamment quant au choix de ces différents prénoms.

Les archives de catholicité des paroisses d'Itteville et de Bouray-sur-Juine pour cette période (et de manière générale pour le 19^{ème} siècle) sont difficiles à trouver. J'ai fait à ce sujet plusieurs allers-retours avec les Archives historiques du diocèse d'Evry.

Pour rappel, ces archives initialement conservées au diocèse de Versailles lorsque les deux paroisses faisaient parties du département de Seine-et-Oise ont été en principe transférées au Diocèse d'Evry après la création du département de l'Essonne.

²⁸ ADE : registre d'Etat civil 1835-1848 d'Itteville : acte de naissance de Catherine Eugénie Lesieur du 18 06 1837 - vue 49, cote 4E/1639

²⁹ ADE : registre d'Etat civil 1861-1875 d'Itteville : acte de décès de Jean Pierre Auguste Lesieur du 25 10 1874 (le décès a eu lieu le 24 10 1874) - vues 304 et 305, cote 4E/1691

³⁰ Diocèse d'Evry : archives de catholicité de la paroisse d'Itteville, acte de mariage entre Jean Pierre Auguste Lesieur et Marie Catherine Petit du 08 02 1836.

Suite à mon courrier daté du 20 décembre 2021, le chancelier du Diocèse d'Evry m'a répondu dans un courriel en date du 6 janvier 2022 ce qui suit : « Actuellement, les registres de catholicité antérieurs à la deuxième moitié du XIX^e siècle sont conservés par les archives départementales, donc c'est vers elles que vous devez vous tourner.

Après recherches aux ADE, je ne trouve pas les registres de catholicité des deux paroisses qui devraient être en série J.

Je me rapproche alors des diocèses de Versailles, de Sens et d'Auxerre (les villages d'Itteville et de Bouray-sur-Juine dépendaient du diocèse de Sens jusqu'à la révolution de 1789). Le diocèse de Versailles me renvoie à un service des archives du diocèse d'Evry situé à Montgeron (Essonne) et celui de Sens m'indique dans un courriel en date du 13 mars 2022 qu'il n'a rien. Finalement, je contacte Sœur Brigitte à Montgeron : elle n'a rien sur Itteville. Sœur Brigitte me conseille de me rapprocher de Sœur Danielle qui partage les bureaux du chancelier du Diocèse d'Evry : elle ne retrouve pas l'acte de baptême de Jean Pierre Auguste. Par contre, elle m'envoie des actes relatifs à ses descendants à partir de 1845 et ce, jusqu'au milieu des années 1880. J'apprendrai plus tard que pour Itteville, les actes postérieurs à cette période sont en principe conservés à la paroisse de Ballancourt-sur-Essonne, car Itteville n'a plus de presbytère.

En principe, sous l'ancien régime et au XIX^{ème} siècle, le parrain transmet son prénom à un garçon, la marraine donnant le sien à une fille, sachant que les parents peuvent également transmettre l'un de leurs prénoms à leurs enfants, ce qui conduit souvent à l'adoption pour les enfants d'au moins deux prénoms³¹. S'agissant du choix des parrains, il est en principe bon de sélectionner d'abord les grands-parents (rangs de naissance 1 et 2), ensuite les oncles et tantes de l'enfant (rang moyen), éventuellement des personnes étrangères à la famille et enfin, les enfants aînés (rangs élevés).

Jean Pierre Auguste Lesieur est le second enfant de Jean Pierre Lesieur et de Suzanne Fortuné Floquet, le premier s'appelant Jean François. Son grand-père paternel s'appelle Jean Lesieur (il est mort en 1818). Il a un oncle paternel qui s'appelle aussi Jean Pierre Lesieur (demeurant à Boissy-sous-Saint-Yon) et qui est l'un des témoins mentionnés dans son acte de naissance à l'Etat civil. Il est donc possible que Jean Pierre Auguste doive ses prénoms à ses père, grand-père paternel et/ou oncle paternel. Par ailleurs, Jean et Pierre sont des prénoms couramment utilisés dans la tradition chrétienne et donc cela peut traduire un certain ancrage religieux. S'agissant du prénom Auguste qui n'a jamais été utilisé dans l'entourage familial proche, il peut provenir du goût pour le retour à l'Antique qui est en vogue depuis la révolution de 1789.

Cela reste des suppositions.

Autre élément qu'il serait intéressant d'explorer : il s'agit de l'appartenance de Jean Pierre Auguste Lesieur au corps électoral. Sous la Monarchie de Juillet, pour faire partie du corps électoral, il faut être un homme âgé d'au moins 25 ans et acquitter d'une contribution directe dite « le cens » d'un montant de 200 francs. Des élections législatives ont eu lieu en 1831 : est-ce que Jean Pierre Auguste Lesieur faisait alors partie du corps électoral ? Je ne trouve rien en série M. En revanche, à partir des élections de 1848 (suffrage universel réservé aux hommes), j'ai effectivement retrouvé Jean-Pierre Auguste Lesieur dans la liste des électeurs (liste électorale d'Itteville 1848-1939 : cote 3M/13).

Dernier enseignement de l'acte de mariage du 8 février 1836, il apparaît que la mère de la mariée s'appelle Marie Louise Floquet : a-t-elle un lien de parenté avec Suzanne Fortunée Floquet, la mère de l'époux ? Pour répondre à cette question, je vais maintenant étudier l'épouse et sa famille.

³¹ Philippe Dumas (2003). Familles en Révolution. Rennes : Presses universitaires de Rennes (Histoire).

c) Marie Catherine Petit et sa famille

L'acte de mariage du 8 février 1836 nous apprend que l'épouse, Marie Catherine Petit, est la fille de Pierre Antoine Petit, charon, âgé de 74 ans et de la défunte Marie Louise Floquet. Tous les trois sont domiciliés à Bouray-sur-Juine.



Son père, Pierre Antoine Petit, est né et baptisé le 28 octobre 1760³² à Bouray sur Juine. Il est le fils de Pierre Petit et de Marie Françoise Chevallier qui se sont mariés à Bouray-sur-Juine le 11 janvier 1757³³.

Comme son père, Pierre Antoine Petit est charon, métier aujourd'hui quasiment disparu. Si l'on prend la définition du Larousse en ligne³⁴, c'est une personne qui est spécialisée dans la construction et la réparation de véhicules à traction animale, notamment dans le cintrage et le cerclage des roues. C'est un artisan spécialiste du bois et du métal : à la différence de la famille de son gendre, il ne travaille pas la terre.

Sa mère, Marie Louise Floquet, est née et baptisée à Itteville le 5 décembre 1769³⁵ : elle est la fille d'Etienne Floquet et Louise Happeau.

Pierre Antoine Petit et Marie Louise Floquet se sont mariés à Itteville le 6 Ventose de l'an 13, soit le 25 octobre 1805³⁶. Lui est alors âgé de 44 ans et elle de 35 ans : c'est donc un mariage très tardif. A priori, ils n'ont pas déjà été mariés car l'acte de mariage ne le précise pas. Je n'ai rien trouvé en ce sens dans les tables décennales des deux communes.

Compte tenu de leur âge respectif, ils vont avoir un nombre limité d'enfants :

- Leur premier né est un garçon dénommé **Jean-Pierre** : il voit le jour le 5 juillet 1806³⁷. Il meurt le 7 septembre 1806³⁸, âgé seulement de 2 mois.

³² ADE : registre paroissial de Bouray-sur Juine 1661-1777 : acte de baptême de Pierre Antoine Petit du 18 10 1760, vue 179, cote 4E/293.

³³ ADE : registre paroissial de Bouray-sur Juine 1661-1777 - acte de mariage de Pierre Petit et de Marie France Chevalier du 11 01 1757, vue 163, cote 4E/293

³⁴ Site du Larousse en ligne : <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/charron/14826>, consulté le 02 05 2022

³⁵ ADE : registre paroissial d'Itteville 1750-1784 - acte de baptême de Marie Louise Floquet du 05 12 1769, vue 185, cote 4E/1684

³⁶ ADE : registre d'Etat civil d'Itteville an XI-1818 - acte de mariage de Pierre Antoine Petit et de Marie Louise Floquet du 6 Ventôse An 13 (soit le 25 10 1805) vue 53, cote 4E/1687

³⁷ ADE : registre d'Etat civil de Bouray-sur-Juine 1802-1817 - acte de naissance de Jean Pierre Petit du 06 07 1806 (né le 05 07 1806), vue 56, cote 4E/297

³⁸ ADE : registre d'Etat civil de Bouray-sur-Juine 1802-1817 - acte de décès de Jean Pierre Petit du 08 09 1806 (mort le 07 07 1806), vue 59, cote 4E/297

- Leur second enfant est l'épouse de Jean Pierre Auguste Lesieur : il s'agit donc de **Marie Catherine** qui naît le 23 novembre 1807³⁹.
- Leur dernier enfant est une fille dénommée **Marie Louise Julienne** qui naît le 30 janvier 1811⁴⁰ et meurt le 29 juillet 1893 à Bouray-sur-Juine⁴¹. Marie Louise Julienne épouse, toujours à Bouray-sur-Juine, Pierre Raphael Saturnin Vient le 9 février 1836⁴², soit le lendemain du jour du mariage de sa sœur avec Jean Pierre Auguste Lesieur. Pierre Raphael Saturnin Vient, qui est charon comme son beau-père, a signé l'acte de mariage de Jean Pierre Auguste et de Marie Catherine.

Les tables décennales de Bouray-sur-Juine⁴³ ne mentionnent pas d'autres enfants pour le couple Pierre Antoine Petit et Marie Louise Floquet. J'aurais pu rechercher l'information dans les registres de catholicité mais comme ils ne sont pas conservés aux ADE et difficiles d'accès, j'ai préféré limiter mes demandes aux personnes en ligne directe avec le couple principal.

Marie Louise Floquet meurt le 28 juillet 1832⁴⁴ à Bouray-sur-Juine, à l'âge de 63 ans, soit près de 4 ans avant le mariage de ses 2 filles.

Les dénombremments de 1836 et de 1841 de la commune de Bouray-sur-Juine⁴⁵ montrent que Pierre Antoine Petit vit, après la mort de sa femme, avec sa fille Marie Louise Julienne, son mari et ses enfants.

Pierre Antoine Petit disparaît le 29 juillet 1843⁴⁶ à l'âge respectable de 83 ans.

Compte tenu de l'âge respectif des époux Petit-Floquet à leur décès, il serait intéressant de connaître leur espérance de vie à leur naissance pour pouvoir les comparer à leurs contemporains.

L'INED (Institut national d'études démographiques) a établi un graphique (voir ci-dessous) qui est relatif à l'évolution en France de l'espérance de vie à la naissance de 1740 à 2020⁴⁷.

L'espérance de vie calculée pour une année représente la durée de vie moyenne d'un groupe de personnes qui serait soumis, âge après âge, aux conditions de la mortalité de l'année en question.

Il en ressort qu'au milieu du XVIII^{ème} siècle, la moitié des enfants mourait avant l'âge de 10 ans et que l'espérance de vie n'excédait pas 25 ans.

A la fin du XVIII^{ème} siècle, elle atteint 30 ans, puis 37 ans en 1810 (grâce notamment à la vaccination contre la variole).

³⁹ ADE : registre d'Etat civil de Bouray-sur-Juine 1802-1817 - acte de naissance de Marie Catherine Petit du 23 11 1807, vue 74, cote 4E/297

⁴⁰ ADE registre d'Etat civil de Bouray-sur-Juine 1802-1817 - acte de naissance de Marie Louise Julienne Petit du 31 01 1811 (née le 30 01 1811), vue 149, cote 4E/297

⁴¹ ADE : registre d'Etat civil de Bouray-sur-Juine 1891-1898 - acte de décès de Marie Louise Julienne Petit du 30 07 1893 (décédée le 29 07 1893), vue 62, cote 4E/3536

⁴² ADE : registre d'Etat civil de Bouray-sur-Juine 1833-1846 - acte de mariage de Marie Louise Julienne avec Pierre Raphael Saturnin Vient du 09 02 1836, vue 55, cote 4E/299

⁴³ ADE : tables décennales de Bouray-sur-Juine 1792-1902, cote 4E/295

⁴⁴ ADE : registre d'Etat civil de Bouray-sur-Juine 1818-1832 - acte de décès de Marie Louise Floquet du 28 07 1832, vue 266, cote 4E/298

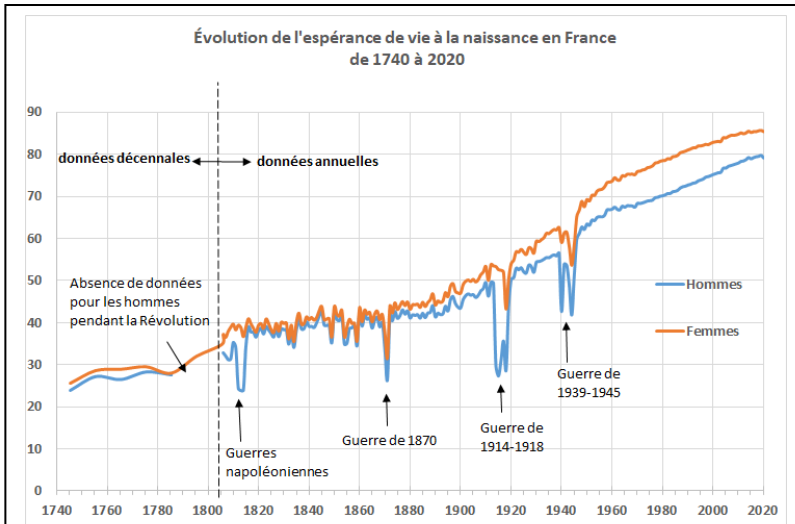
⁴⁵ ADE : dénombrement de 1836 à 1881 pour Bouray-sur-Juine. Année 1836 : lot 1, vue 3. Année 1841 : lot 2, vue 5. Cote 6M/38

⁴⁶ ADE : registre d'Etat civil de Bouray-sur-Juine 1833-1846 - acte de décès de Pierre Antoine Petit du 30 07 1843 (décédé le 29 07 1843), vue 210, cote 4E/299

⁴⁷ INED (Institut national d'études démographiques) : graphique l'espérance de vie en France. En ligne : <https://www.ined.fr/fr/tout-savoir-population/graphiques-cartes/graphiques-interpretes/esperance-vie-france/>; consulté le 02 05 2022.

Hormis les guerres napoléoniennes et celle de 1870 où l'espérance de vie décroît, la hausse se poursuit de manière lente tout au long du XIX^{ème} siècle pour arriver à 45 ans en 1900.

Selon les données de ce graphique, Pierre Antoine Petit (courbe en bleu pour les hommes), né en 1760, aurait dû décéder à environ 25 ans (soit vers 1785) alors qu'il est mort à 83 ans.



De même, sa femme, Marie Louise Floquet (courbe en rouge pour les femmes) est morte à 63 ans alors que son espérance de vie à sa naissance en 1769 était de 27 ans (elle aurait dû alors décéder vers 1796).

On verra ultérieurement qu'il en est de même pour les parents de Jean Pierre Auguste Lesieur qui ont vécu plus longtemps que leur espérance de vie attendue.

Figure 32 - INED (Institut national d'études démographiques : graphique l'espérance de vie en France. En ligne : <https://www.ined.fr/fr/tout-savoir-population/graphiques-cartes/graphiques-interpretes/esperance-vie-france/>; consulté le 02 05 2022.

S'agissant de Marie Catherine Petit, il serait intéressant de connaître ses parrain et marraine pour savoir si ses prénoms ont un lien avec eux.

Grâce à l'aide des archives de catholicité du diocèse d'Evry, j'ai pu récupérer son acte de baptême du 29 novembre 1807⁴⁸.

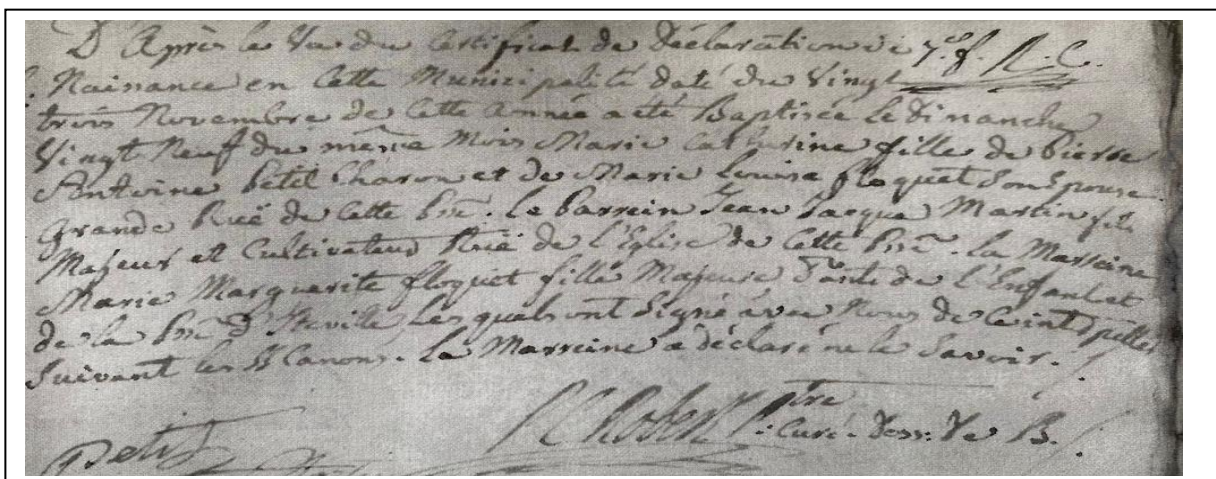


Figure 33 – Acte de baptême de Marie Catherine Petit du 29 11 1807, registre paroissial de Bouray-sur-Juine conservé aux archives de catholicité du diocèse d'Evry

⁴⁸ Archives de catholicité du diocèse d'Evry : registre paroissial de Bouray-sur-Juine, acte de baptême de Marie Catherine Petit du 29 11 1807

Le baptême a été célébré six jours après sa naissance : comme l'Etat civil est devenu depuis la Révolution le document de référence pour l'enregistrement des nouveaux nés, il y a une pression moindre pour que le baptême intervienne au plus vite.

Cet acte de baptême précise que ses parents habitent la « Grande Rue » de Bouray-sur-Juine. Il est indiqué que son parrain est Jean Jacques Martin, fils majeur et cultivateur et sa marraine, Marie Marguerite Floquet, fille majeure et tante de l'enfant et qui demeure à Itteville. Sa marraine est la seule à avoir déclaré ne pas savoir signer.

Les prénoms de Marie Catherine Petit sont très usuels à l'époque, celui de Marie étant également très marqué religieusement. Sa mère et sa marraine ont, parmi leurs prénoms, celui de Marie. Il est donc possible que le choix de ce prénom atteste également d'un attachement particulier envers la famille de sa mère.

En tout état de cause, ses dates de naissance et de baptême sont cohérentes avec l'âge de 28 ans et deux mois qui est mentionné dans son acte de mariage avec Jean Pierre Auguste Lesieur.

S'agissant de l'âge au moment du mariage pour les femmes, Louis Henry et Jaques Houdaille indiquent un âge moyen de 26 ans pour la période 1820-1829⁴⁹. Marie Catherine Petit est donc un peu plus âgée que la moyenne.

Autre enseignement, il est précisé dans l'acte civil de mariage qu'elle ne sait pas signer. Il est intéressant de vérifier si cette information est cohérente avec le degré d'instruction relevé par l'instituteur de Bouray-sur-Juine dans la monographie de sa commune⁵⁰. Ce dernier indique qu'à la fin de l'Ancien régime, la plupart des actes de mariage portait de nombreuses signatures d'hommes et de femmes, ce qui « prouverait » que les enfants des deux sexes fréquentaient les petites écoles, sachant qu'après la Révolution, la commune continuera d'avoir des instituteurs sans interruption. Cela paraît donc contradictoire avec le niveau d'éducation de Marie Catherine Petit. En revanche, ses père et oncle (Jean Baptiste Petit) savent signer.

L'acte de mariage religieux va mettre en lumière les liens familiaux existant entre Jean Pierre Auguste Lesieur et Marie Catherine Petit dont on avait pu déceler les premiers indices lors de la lecture de leur acte de mariage civil.

d) Un mariage entre cousins germains

Comme indiqué précédemment, j'ai eu beaucoup de difficultés à obtenir les actes en provenance des archives de catholicité. Finalement, là encore, j'ai pu obtenir la copie de l'acte de mariage grâce à Sœur Brigitte.

Le mariage religieux a eu lieu de 8 février 1839⁵¹, soit le même jour que le mariage civil. L'acte dans son intégralité figure en annexe des présentes.

Sa transcription est la suivante :

« Le lundi, huitième jour du
mois de février mil huit cent trente
six, après la publication des bans du
futur mariage entre Le Sieur (Auguste)
âgé de trente ans, de la paroisse
d'Ytheville, fils de Jean Pierre Le Sieur

⁴⁹ Louis Henry et Jacques Houdaille. (1979). Célibat et âge au mariage aux XVIII^e et XIX^e siècles en France. Revue Population, 34^e année, n°2, 1979, p. 403 à 442.

⁵⁰ Colson. (1899). Monographie de la commune de Bouray-sur-Juine. ADE : volume XIV, canton de la Ferté Allais, cote 4T/10

⁵¹ Archives de catholicité, diocèse d'Evry, 55 avenue de la République, B.P. 8, 91230 Montgeron. Paroisse de Bouray-sur-Juine : acte de mariage de Jean Pierre Auguste Lesieur et de Marie Catherine Petit du 08 02 1836.

cultivateur, et de Suzanne Fortunée Floquet, ses père et mère, d'une part demeurant à Ytheville et Marie Catherine Petit, âgée de vingt-huit ans, fille de Pierre Antoine Petit charron et de feu Marie Louise Floquet, ses père et mère, d'autre part, de cette paroisse, faite tant en cette église

qu'en celle d'Ytheville, le dix-sept, le vingt-quatre et le trente et un, janvier de ladite année, dispense obtenue d'un empêchement canonique

de consanguinité au second degré (apeali grada) sur un certificat de monsieur le maire attestant le mariage civil, nous curé soussigné avons reçu leur mutuel consentement de mariage et leur avons donné la bénédiction nuptiale en présence Jacques Christophe Petit, Jean François Le Sieur, Jean Pierre Le Sieur

père dud[it] époux, et Pierre Raphael Saturnin Vient, qui ont signé avec nous ces dits jour et an que dessus
Signatures :

J.P.A. Lesieur Petit J.F. Lesieur Lesieur

Petit

J.J. Martin

P.R.S. Vient

Menant »

Par rapport à l'acte civil de mariage, l'acte religieux nous apprend que le couple a dû obtenir une dispense de consanguinité au second degré.

Une dispense de consanguinité est un accord donné par le pape ou un évêque, autorisant un mariage entre cousins, qui est en principe interdit par le droit canon de l'Eglise catholique. Cet accord est à obtenir pour les mariages entre des personnes ayant au moins un arrière-arrière-grand-parent commun (4^{ème} degré canonique).

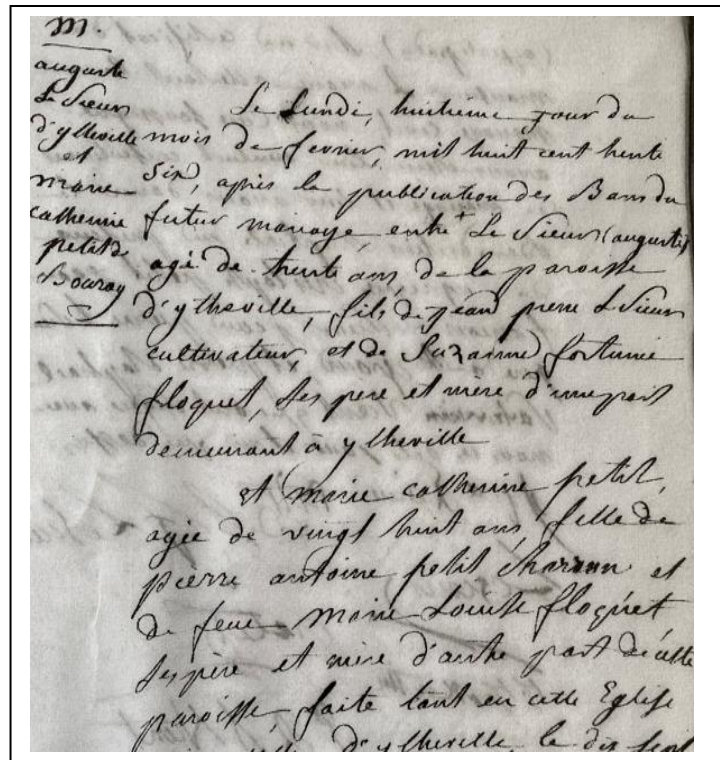


Figure 34 - Extrait acte de mariage de Jean Pierre Auguste Lesieur et Marie Catherine Petit du 08 02 1836 conservé aux archives de catholicité du diocèse d'Evry



Figure 35 - Bouray-sur-Juine : place de l'Eglise. Levy, 1924. ADE, cote 2FI24/10

Un mariage entre parents du 1^{er} degré (frères, sœurs, oncles et tantes) demeure interdit. En revanche, l'autorisation du pape est possible pour des cousins germains (2^{ème} degré) et celle de l'évêque pour des cousins issus de germains (3^{ème} degré) et au-delà.

Obtenir le dossier de dispense peut se révéler très intéressant pour les généalogistes car celui-ci devrait contenir les informations suivantes⁵² :

- la supplique (la requête des époux) : elle contient leurs noms, prénoms, professions et domiciles, la nature de l'empêchement, voire le motif du mariage ;
- l'enquête : initié par l'évêque ou son représentant (le curé le plus souvent), elle a pour but de recueillir les témoignages des futurs époux, de membres de leurs familles, d'établir le degré de l'empêchement, et de dresser le cas échéant une table de cousinage où apparaissent les ascendants de chacun jusqu'à l'ancêtre commun ;
- la dispense : elle autorise l'union.

L'enquête permet d'obtenir des informations et/ou un arbre généalogique qui facilitent les recherches au niveau des actes surtout pour la période d'avant la Révolution où il n'existe pas de tables décennales.

Pour les dossiers de dispenses antérieurs à 1789, ils peuvent être éventuellement trouvés dans la série G (officialité diocésaine) des archives départementales. Après la Révolution, les dossiers peuvent être conservés aux archives de catholicité dans les diocèses ou en série J (archives privées) aux archives départementales.

Afin de retrouver le dossier de dispense de mon couple principal, j'ai tout d'abord consulté les ADE qui n'ont rien pour la paroisse de Bouray-sur-Juine (cela m'a d'ailleurs été confirmé par un courriel des ADE du 24 février 2022). Puis, comme précédemment indiqué, j'ai recherché ce dossier auprès des archives de catholicité des diocèses de Versailles, de Sens-Auxerre et d'Evry mais cette fois en vain.

J'ai donc décidé de remonter leurs arbres généalogiques. Pour cela, je suis aidé par l'acte de mariage religieux qui indique que Jean Pierre Auguste et Marie Catherine ont dû obtenir une dispense de consanguinité au second degré.

Le degré de parenté représente le nombre de générations existant entre un individu et les membres de sa famille⁵³. Le droit canonique (c'est-à-dire le droit de l'Eglise catholique) considère séparément le nombre de degrés distinguant chaque individu de l'ancêtre commun.

En effet, selon ce droit, le degré de parenté s'exprime en une seule donnée si les personnes intéressées appartiennent à la même génération (ex. "lié au quatrième degré"), en deux données s'ils appartiennent à des générations différentes ("du trois au quatre"). Ces données expriment le nombre de générations qui séparent chaque personne de l'ancêtre commun.

Il en résulte que :

- ✓ frères et sœurs sont liés au 1^{er} degré,
- ✓ cousins et cousines germains sont liés au 2^e degré,
- ✓ et cousins et cousines issus de germain au 3^e degré.

⁵² Archives départementales du Pas de Calais : les dispenses religieuses de consanguinité. En ligne : <https://archivespasdecals.fr/Decouvrir/Un-document-a-l-honneur/Les-dispenses-religieuses-de-consanguinite> ; consulté le 02 03 2022

⁵³ Liens de parenté, degrés de parents et implexe. Site en ligne « Guide-généalogie.com » : <https://www.guide-genealogie.com/guide/parente.html> ; consulté le 03 05 2022

Si le nombre de générations qui séparent deux individus de leur ancêtre commun est différent, il faut alors préciser les deux nombres. D'où :

- ✓ un oncle et sa nièce sont parents du premier au deuxième degré,
- ✓ un petit-neveu et sa grand-tante sont parents du troisième au premier degré,
- ✓ un individu est parent du deuxième au troisième degré avec la fille de son cousin germain.

Dans notre cas d'espèce, cela signifie que Jean Pierre Auguste Lesieur et Marie Catherine Petit sont cousins germains. Comme indiqué précédemment, leurs actes de mariage précisent que Jean Pierre Auguste Lesieur est le fils de Suzanne Fortunée Floquet (demeurant à Itteville) et que Marie Catherine Petit est la fille de feu Marie Louise Floquet. L'acte de mariage des parents de Marie Catherine Petit⁵⁴ rappelle que Marie Louise Floquet est née à Itteville et qu'elle est la fille d'Etienne Floquet et de Marie Louise Happeau qui demeurent également à Itteville⁵⁵.

J'ai recherché l'acte de mariage de Suzanne Fortunée Floquet (dans certains actes, ses prénoms sont Marie Suzanne) avec Jean Pierre Lesieur dans les actes de l'Etat civil de la commune d'Itteville qui sont consultables en ligne sur le site des ADE :

leur mariage a été célébré le 24 Messidor de l'an IX (soit le 13 juillet 1801)⁵⁶.

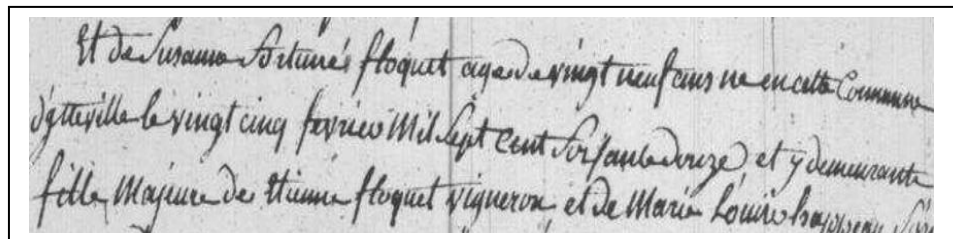


Figure 36 – Extrait de l'acte de mariage du 24 Messidor an IX du mariage de Jean Pierre Lesieur et de Suzanne Fortunée Floquet. ADE : registre paroissial et d'Etat civil 1855-an IV d'Itteville

L'acte précise que Suzanne Fortunée est la fille « majeure de Etienne Floquet, vigneron et de Marie Louise Happeau, son épouse, domiciliés en cette commune ».

Suzanne Fortunée et Marie Louise sont donc sœurs. Jean Pierre Auguste Lesieur et Marie Catherine Petit ont pour ancêtres communs leurs grand-parents maternels, à savoir : Etienne Floquet et Marie Louise Happeau (couple en implexe).

Jean Pierre Auguste et Marie Catherine se connaissaient depuis l'enfance : était-ce un mariage d'amour ou de raison ? Je n'avais aucun élément pour y répondre.

Peut-être que leur contrat de mariage fournirait des informations supplémentaires sur ce couple ?

L'acte de mariage civil n'indique pas si le couple a conclu préalablement un contrat de mariage. De toute façon, avant la loi des 17 Juin, 2 et 10 Juillet 1850, une telle mention n'est pas obligatoire.

Sous l'Ancien Régime, la France était coupée en deux pays : celui dit de droit écrit et celui dit de droit coutumier. Itteville faisait partie du pays de droit coutumier et était soumis à la coutume de Paris.

En principe, le recours à des actes notariés est moins important en pays de droit coutumier qu'en pays de droit écrit. Il est possible que les us et coutumes de cette époque aient continué de perdurer en 1836.

⁵⁴ ADE : registre d'Etat civil d'Itteville an XI-1818 - acte de mariage de Pierre Antoine Petit et de Marie Louise Floquet du 6 Ventôse An 13 (soit le 25 10 1805) vue 53, cote 4E/1687

⁵⁵ ADE : registre paroissial d'Itteville 1750-1784 - acte de baptême de Marie Louise Floquet du 05 12 1769, vue 185, cote 4E/1684

⁵⁶ ADE : registres paroissiaux et d'Etat civil d'Itteville 1785-IX : acte de mariage de Jean Pierre Lesieur et de Suzanne Fortunée Floquet du 24 Messidor de l'an IX (soit le 13 07 1801) vue 288, cote 4E/1685

Par ailleurs, les époux semblent être issus de milieux modestes.

Je suis donc parti de l'hypothèse que le couple n'avait pas établi de contrat de mariage préalablement à leur union. Or, j'ai par la suite découvert dans la déclaration de succession de Jean Pierre Auguste Lesieur du 19 mars 1875 que le couple avait conclu un contrat de mariage le 8 février 1836, soit le jour même de leur mariage.

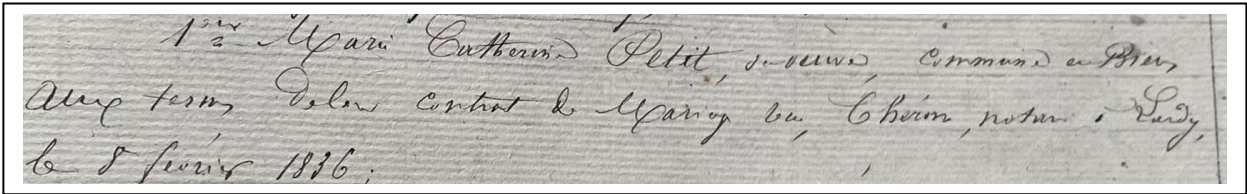


Figure 37 - ADE : extrait de la déclaration de succession de Jean Pierre Auguste Lesieur du 19 mars 1875. Bureau de l'enregistrement de La Ferté Allais, registre des déclarations de mutations par décès, vol. 45 (11.04.1874-24.04.1875), cote 3Q6/201

Dans cet extrait, il est précisé que « *sa veuve, commune en biens aux termes de leur contrat de mariage reçu, Chéron, notaire [à] Lardy, le 8 février 1836* ».

Pour retrouver ce contrat de mariage, j'ai effectué des recherches aux archives départementales. Ces recherches se sont faites en deux étapes : j'ai consulté tout d'abord les répertoires de notaires (sous-série 8U) qui fournissent un résumé chronologique des actes rédigés par eux (cela permet de trouver rapidement un acte et d'éviter une consultation aléatoire des minutes des notaires. Une fois cette information obtenue, il est possible de rechercher dans les minutes (sous-série 2E)).

Dans le cas d'espèce, grâce à la déclaration de succession, je possédais les noms du notaire (Me Cheron), la commune du notaire (Lardy) et la date de l'acte (le 8 février 1836).

Le répertoire de notaires à Lardy m'a confirmé l'existence de plusieurs notaires au nom de Cheron dont Me Etienne Cheron pour la période 1832-1840. J'ai consulté en ligne sur le site des ADE le répertoire pour l'année 1836⁵⁷ et j'ai trouvé au numéro 54, la mention d'un contrat de mariage conclu le 8 février 1836 entre Jean Pierre Auguste Lesieur et Marie Catherine Petit. Les références fournies par la déclaration de succession de Jean Pierre Auguste Lesieur sont donc exactes.

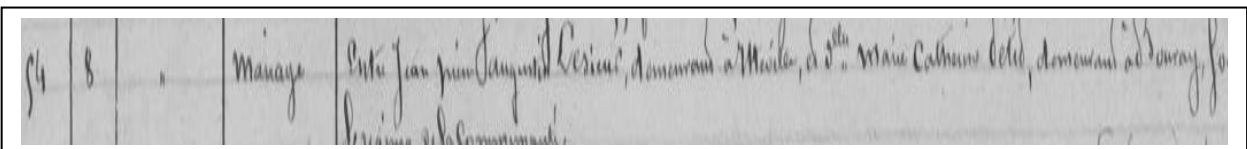


Figure 38 – ADE : extrait des répertoires de notaires (1832-1840), étude Etienne Cheron à Lardy. En ligne : <https://archives.essonne.fr/ark:/28047/h8w5z1097n2b/c52603ec-a345-42f8-9857-58e213abaf9b>; cote 8U/59, consulté le 03 03 2022

Le répertoire précise que le régime matrimonial choisi est celui de la communauté.

Grâce à ces informations, j'aurais pu, en principe, consulter aux ADE les minutes de Me Etienne Cheron pour l'année 1836. Malheureusement, les ADE ne conservent ces minutes qu'à partir de l'année 1837.

Ce fut une douche froide après la découverte inopinée de l'existence de ce contrat de mariage.

⁵⁷ ADE : répertoires de notaire de 1800-1840, étude Cheron à Lardy. En ligne : <https://archives.essonne.fr/ark:/28047/h8w5z1097n2b/c52603ec-a345-42f8-9857-58e213abaf9b>, lot 3, vue 49, cote 8U/59, consulté le 03 03 2022

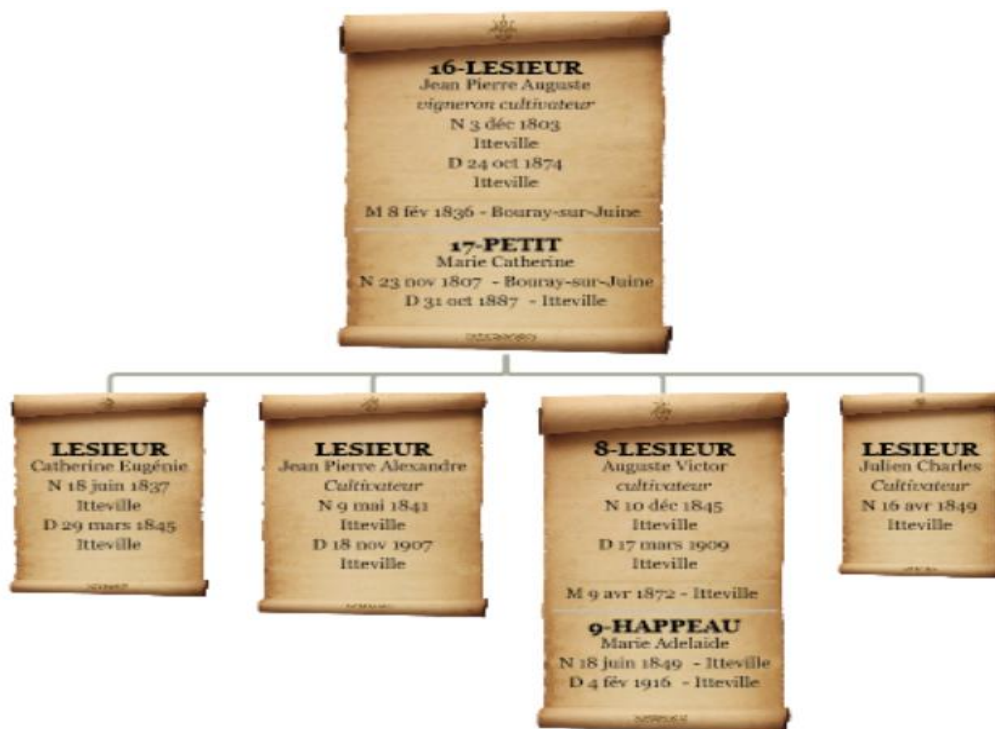
Peut-être que l'acte de donation à titre de partage anticipé consenti par Marie Catherine Petit-Lesieur à ses enfants le 11 mars 1886⁵⁸ (il sera étudié par la suite dans ce mémoire) pouvait alors me fournir des informations à ce sujet ?

En fait, il indique seulement que ses immeubles propres proviennent d'un partage des biens immobiliers appartenant à ses parents en date des 9 et 12 février 1845. Il n'y a aucune mention d'un apport anticipé de biens immobiliers que ses parents auraient pu faire à l'occasion de son mariage.

e) La vie du couple

Comme indiqué précédemment, Jean Pierre Auguste et Marie Catherine se sont mariés tardivement. Une fois mariés, ils ont passé toute leur vie à Itteville.

En 1836, année de leur mariage, le dénombrement confirme l'absence d'enfant⁵⁹ chez le couple.



Comme indiqué ci-dessus, de leur union, 5 enfants vont naître :

- **Catherine Eugénie** : celle-ci naît le 18 juin 1837⁶⁰, soit 16 mois après le mariage de ses parents ; elle décède le 29 mars 1845, à l'âge de 7 ans⁶¹. Elle meurt l'année de la naissance de son deuxième frère.
- **Jean Pierre Alexandre** : il naît le 9 mai 1841⁶² et décède à Itteville le 18 novembre 1917⁶³ à l'âge de 66 ans. Son acte de décès précise qu'il était cultivateur et que son épouse s'appelait Marguerite Victorine Point.

⁵⁸ ADE : Donation et partage Lesieur-Petit du 11 03 1886, Etude de Me Corby, notaire à La Ferté Allais, cote 2E27/1104

⁵⁹ ADE - Itteville : recensements de la population de 1836 à 1886 : lot 1 année 1836, cote 6M/156

⁶⁰ ADE - registre d'Etat civil d'Itteville 1835-1848 : acte de naissance de Catherine Eugénie Lesieur du 18 06 1837, vue 49, cote 4E/1689

⁶¹ ADE - registre d'Etat civil d'Itteville 1835-1848 : acte de décès de Catherine Eugénie Lesieur du 29 03 1845, acte n°12, vue 249, cote 4E/1689

⁶² ADE - registre d'Etat civil d'Itteville 1835-1848 : acte de naissance de Jean Pierre Alexandre Lesieur du 09 05 1841, acte n°14, vues 151 et 152, cote 4E/1689

⁶³ ADE - registre d'Etat civil d'Itteville 1906-1919 : acte de décès de Jean Pierre Alexandre Lesieur du 18 11 1917, acte 36, vue 56, cote 4E/4610

- **Une fille sans vie** : le 16 août 1844⁶⁴.
- **Auguste Victor** : celui-ci naît le 10 décembre 1845⁶⁵. Je l'étudierai par la suite ainsi que sa descendance.
- **Julien Charles Lesieur** : il naît le 16 avril 1849⁶⁶. Il est leur dernier enfant. Dans l'acte de naissance de sa fille, Georgette Juliette, du 16 mars 1896⁶⁷, il est indiqué qu'il demeure à Itteville, qu'il est l'époux de Denise Apolline Delton et qu'il est cultivateur. Je n'ai pas trouvé la date de son décès : elle ne figure pas dans les tables décennales 1792-1902 (celles pour les périodes ultérieures ne sont pas disponibles) ni dans les registres d'Etat civil de 1902 à 1920. Il est possible qu'il soit décédé ultérieurement mais je devrais attendre le retour du registre de l'Etat civil pour la période 1920-1835 qui est en cours de numérisation et n'est pas donc disponible aux ADE. J'ai consulté les services de l'Etat civil d'Itteville qui m'ont "indiqué n'avoir pas de trace de son décès.

Les dénombrements des années 1841 à 1872 permettent de confirmer la composition de la famille de Jean Pierre Auguste et de Marie Catherine⁶⁸.

Cette composition est cohérente avec le phénomène de la transition démographique amorcée au XVIII^{ème} siècle, notamment en Île-de-France, qui se traduit par :

- une baisse progressive de la mortalité, notamment celle de la mortalité infantile (ils n'ont eu qu'un enfant mort-né)
- une diminution de la natalité et de la fécondité due :
 - ✓ à l'augmentation de l'âge du mariage qui permet de réduire la période de fécondité des femmes. Comme indiqué précédemment, Jean Pierre Auguste et de Marie Catherine se sont mariés plus tardivement que la moyenne de l'époque. Marie Catherine a eu son dernier enfant à 41 ans : elle a donc eu des enfants de 28 jusqu'à 41 ans, soit sur une période limitée de 13 ans.
 - ✓ la mise en œuvre de pratiques visant à limiter les naissances.

L'étude des intervalles intergénésiques démontre le choix de limiter le nombre des naissances :

- entre son mariage et la naissance de son premier enfant, il s'est passé un intervalle de plus de 16 mois
- entre la naissance de son premier et de son second enfant, l'intervalle est de près de 47 mois
- entre la naissance de son second et de son troisième enfant, il est de 39 mois
- entre la naissance de son troisième (mort-né) et de son quatrième enfant, il est de 16 mois
- entre la naissance de son quatrième et de son cinquième enfant, il est de 40 mois.

Hormis l'intervalle intergénésique entre les troisième et quatrième enfants (il s'agit vraisemblablement de « compenser » la perte du troisième enfant qui est mort-né), celui-ci est en moyenne de 35,5 mois.

⁶⁴ ADE – registre d'Etat civil d'Itteville 1835-1848 : acte de décès d'une fille sans vie du 17 08 1844 (l'accouchement a eu lieu le 16 08 1844), acte n°28, vue 235, cote 4E/1689

⁶⁵ ADE - registre d'Etat civil d'Itteville 1835-1848 : acte de naissance d'Auguste Victor Lesieur du 10 12 1845, acte n° 46, vue 263, cote 4E/1689

⁶⁶ ADE - registre d'Etat civil d'Itteville 1849-1860 : acte de naissance de Jules Charles Lesieur du 16 04 1849, acte 22, vue 13, cote 4E/1690

⁶⁷ ADE - registre d'Etat civil d'Itteville 1891-1898 : acte de naissance de Georgette Juliette Lesieur du 16 03 1896, acte 8, vue 141, cote 4E/3683

⁶⁸ ADE - Itteville : recensements de la population de 1836 à 1886, cote 6M/156

S'agissant du nombre d'enfants, l'indicateur de fécondité en France s'est abaissé à partir de la seconde moitié du XVIII^{ème} siècle pour atteindre de l'ordre de 5,4 enfants par femme sous Louis XV, à moins de 5 pendant la période révolutionnaire, puis 4 enfants sous la Monarchie de Juillet⁶⁹.

Avec 3 enfants, le couple de Jean Pierre Auguste et de Marie Catherine se situe donc dans une position inférieure à la moyenne nationale. Il faut néanmoins avoir en tête que la région parisienne fait partie à l'époque des régions où la fécondité est la moins élevée.

Par ailleurs, comme il a été mentionné plus haut, le morcellement de la propriété des terres est important dans la commune d'Itteville. Il est donc raisonnable de penser que notre couple ait voulu limiter ce morcellement en maîtrisant son nombre d'enfants.

Jean Pierre Auguste décède le 24 octobre 1874, âgé de 70 ans⁷⁰ ; il est inhumé le 26 octobre 1874 au cimetière d'Itteville⁷¹. Selon le graphique de l'INED (Institut national d'études démographiques) inséré en page 35 des présentes, son espérance de vie en 1803 était seulement de 25 ans !

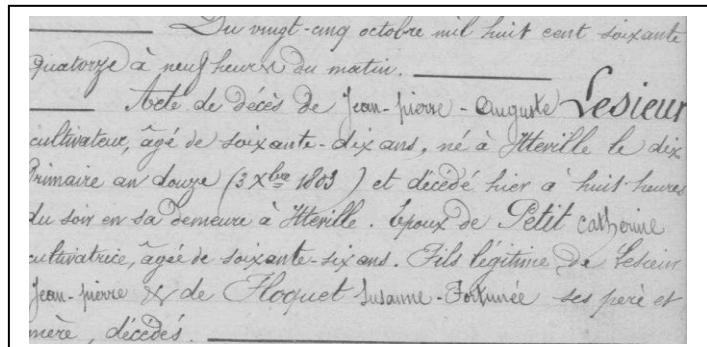
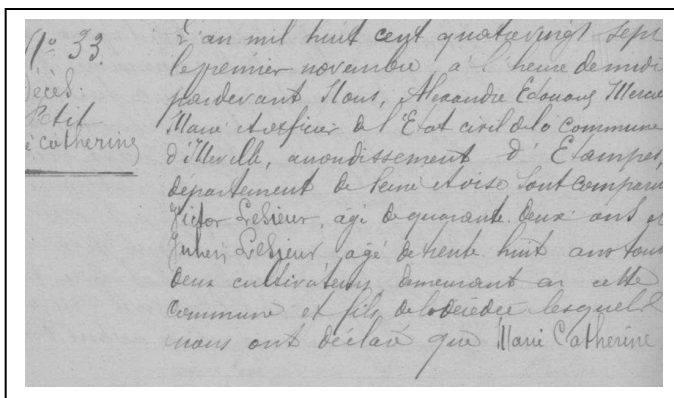


Figure 39 – Extrait de l'acte de décès de Jean Pierre Auguste Lesieur du 25 10 1874, décédé le 24 10 1874. Registre d'Etat civil d'Itteville 1861-1875



Après le décès de son époux, Marie Catherine vit seule comme l'indique le dénombrement de 1886⁷². Elle décède le 31 octobre 1887, à l'âge vénérable de 80 ans⁷³.

Figure 40 – Extrait de l'acte de décès de Marie Catherine Petit du 01 11 1887, décédée le 30 10 1887. Registre d'Etat civil d'Itteville 1883-1892

Je ne suis pas parvenu à retrouver leurs tombes dans le cimetière d'Itteville.

f) Le patrimoine du couple

Le couple a constitué tout au long de son union un patrimoine qu'il a transmis à ses enfants.

Les déclarations de succession, les actes notariés et les matrices cadastrales vont permettre d'en établir le contenu, l'origine et l'importance.

⁶⁹ Michel Louis Levy. (1979). La transition démographique en Occident. Population et sociétés - Bulletin d'informations démographiques, économiques, sociales. Numéro 179. En ligne : https://www.ined.fr/fichier/s_rubrique/18864/pop_et_soc_francais_127.fr.pdf, consulté le 05 05 2022.

⁷⁰ ADE - registre d'Etat civil d'Itteville 1861-1875 : acte de décès de Jean Pierre Auguste Lesieur du 25 10 1874, décédé le 24 10 1874, acte 29, vues 303 et 304, cote 4E/1691

⁷¹ Archives de catholicité du diocèse d'Evry : registre paroissial d'Itteville, acte d'inhumation de Jean Pierre Auguste Lesieur du 26 10 1874

⁷² ADE - dénombrement d'Itteville 1836-1886, lot 11, vue 8, cote 6M/156

⁷³ ADE - registre d'Etat civil d'Itteville 1883-1892 : acte de décès de Marie Catherine Petit du 01 11 1887 décédée le 30 10 1887, acte 33, vue 126, cote 4E/3358

Les déclarations de succession sont conservées aux enregistrements en série 3Q aux archives départementales. Pour obtenir ces déclarations, j'ai tout d'abord recherché sur le site internet des ADE, rubrique « successions », le bureau d'enregistrement dont dépendait la commune d'Itteville au XIX^{ème} siècle.

Itteville	La Ferté-Alais (1766-1969) Etampes (1970-2010)
-----------	---

Figure 41 - ADE : succession, tableau permettant de déterminer le bureau d'enregistrement compétent. En ligne : <https://archives.essonne.fr/search/form/85a4c614-a04d-4a96-ab73-f02dd86d9b2d>, consulté le 03 03 2022.

Le bureau d'enregistrement est donc situé à La Ferté-Alais. L'enregistrement d'une déclaration de succession doit en principe intervenir dans les six mois suivant le décès de la personne. Jean Pierre Auguste Lesieur étant décédé le 24 octobre 1874, sa déclaration devait être enregistrée au plus tard le 24 mars 1875.

J'ai consulté sur le site en ligne des ADE la table des successions et absences du bureau de l'enregistrement de la Ferté-Alais pour la période allant de 1872-1887 (volume 10, vue 98, cote 3Q6/249) : la date de l'enregistrement de la déclaration de succession est le 19 mars 1875, ce qui est cohérent avec l'obligation de le faire dans les six mois du décès.

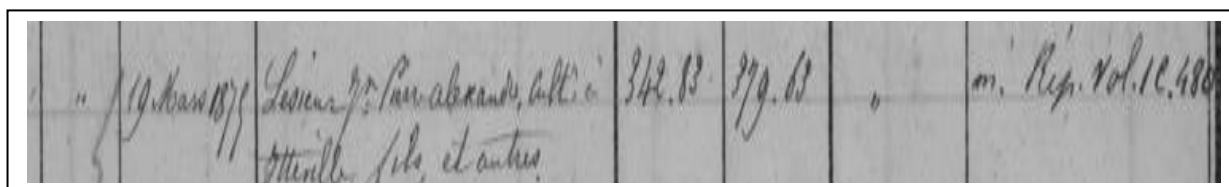


Figure 42 – ADE : succession, table des successions et absences du bureau de La Ferté Allais 1872-1887, volume 10, vue 98, cote 3Q6/249, consulté le 03 03 2022

La table rappelle l'état civil du défunt, indique qu'il est marié à Marie Catherine Petit et que ses successeurs sont Jean Pierre Alexandre Lesieur, cultivateur à Itteville, fils et « autres ». Jean Pierre Auguste possède des biens sinon la mention P(as) (d') A(ctif) A(pparent) aurait été ajoutée. S'agissant des biens, il est fait état de :

- mobilier, argent, rentes et créances pour une valeur de 342,83 francs
- revenus d'immeubles pour un montant de 379,63 francs.

Connaissant la date de l'enregistrement de la succession de Jean Pierre Auguste, j'ai pu récupérer sa déclaration de succession. Elle porte le numéro 127 et est conservée aux ADE dans le registre des déclarations de mutations par décès, volume 45 (11.04.1874-24.04.1875), enregistré sous la cote 3Q6/201.

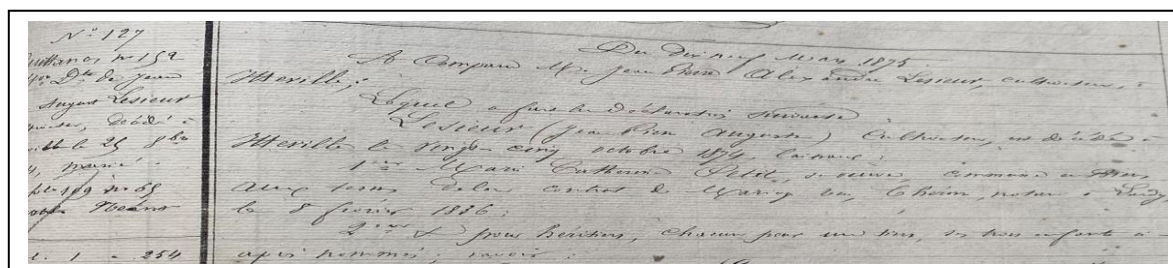


Figure 43 – ADE : extrait de la déclaration de succession de Jean Pierre Auguste Lesieur du 19 03 1875. Bureau de l'enregistrement de La Ferté Allais, registre des déclarations de mutations par décès, vol. 45 (11.04.1874-24.04.1875), cote 3Q6/201

La transcription partielle de la déclaration de succession de Jean Pierre Auguste Lesieur est la suivante :

*«Du dix neuf mars 1875
A comparu M. Jean Pierre Alexandre Lesieur, cultivateur à
Itteville,
Lequel a fait la déclaration suivante :
Lesieur (Jean Pierre Auguste) cultivateur, est décédé à
Itteville le vingt-cinq octobre 1874, laissant :
1^{er} Marie Catherine Petit, sa veuve, commune en biens
Aux termes de leur contrat de mariage reçu, Cheron, notaire à Lardy
Le 8 février 1836 ;
2^{ème} et pour héritiers, chacun pour un tiers, ses trois enfants ci-
Après nommés, savoir :
1° Jean Pierre Alexandre Lesieur, cultivateur à Itteville ;
2° Auguste Victor Lesieur, cultivateur à Itteville ;
3° Julien Charles Lesieur, cultivateur à Itteville.
Reprises et récompenses de la succession = néant
Récompenses pour la veuve = néant
Reprises de sa veuve :
1° Excédant de son apport en mariage sur sa mise en commun
[...]»⁷⁴
5 hectares 96 ares et 29 centiares

Total : trois cent soixante-dix-neuf francs 63 centimes 379.63 »*

Comme indiqué plus haut, cet acte indique l'existence d'un contrat de mariage devant notaire. En revanche, il n'est pas fait référence à un testament ou à un inventaire passé devant notaire.

Pour avoir une meilleure vision du patrimoine du couple, j'ai recherché la déclaration de succession de Marie Catherine Petit, décédée à Itteville, le 31 octobre 1887.

J'ai d'abord cherché, dans les ADE en ligne, la date d'enregistrement de sa déclaration de succession dans la table de succession pour la période 1887-1900 (volume 11, vue 131, cote 3Q6/590) : elle est du 9 février 1888. La table n'apporte pas de renseignement particulier à l'exception de la mention que ses héritiers sont ses trois fils et qu'ils sont domiciliés à Itteville.

Grâce à la date d'enregistrement, j'ai pu consulter aux ARD sa déclaration de succession. Elle porte le numéro 108 et est conservée dans le registre des déclarations des mutations par décès, volume 62 (04.07.1887-27.06.1888), enregistré sous la cote 3Q6/471.

Cet acte de succession précise qu'un état du mobilier de la morte « a été déposé au bureau » pour un montant de « 80 francs ».

Autre enseignement, l'acte porte uniquement sur ses biens propres qui sont tous localisés à Bouray-sur-Juine : ils consistent en quatre parcelles de terre. Ces parcelles font au total une superficie de 47 ares et 86 centiares et il est précisé qu'elles sont « *loués verbalement à Alphonse Dramond, cultivateur à Bouray moyennant un loyer brut et annuel de 40 francs* ».

⁷⁴Liste de terres, bois, vignes

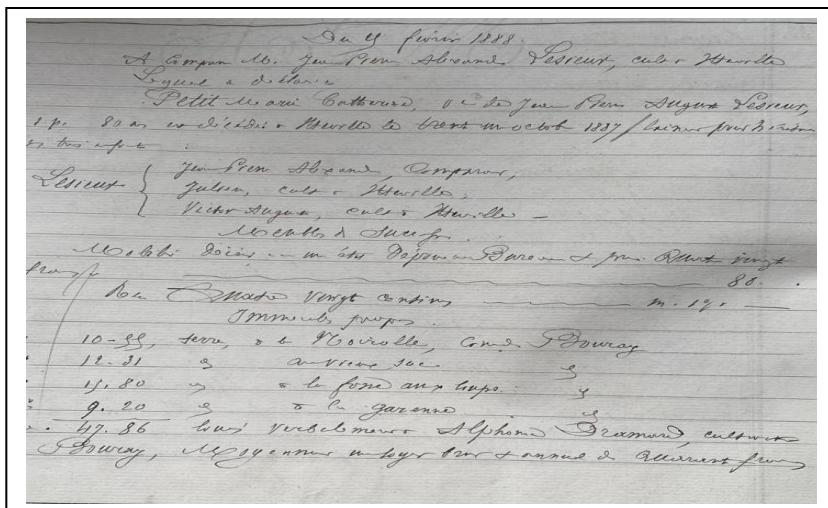


Figure 44 - ADE : extrait de l'acte de succession de Marie Catherine Petit du 09 02 1888. Bureau d'enregistrement de la Ferté Allais, registre des déclarations des mutations par décès, vol. 62 (07.07.1887-27.06.1888), cote 3Q6/471

Il n'est donc pas fait référence aux biens communs avec son époux ni aux biens propres de ce dernier. Il n'est pas indiqué que Marie Catherine ait fait un testament qui aurait été déposé devant un notaire.

Il est alors possible d'envisager que Marie Catherine ait fait une donation à ses enfants depuis le décès de son mari.

Une recherche cadastrale pourrait peut-être me donner une date approximative de l'opération : en effet, la date de mutation dans les matrices cadastrales correspond à un acte passé dans les deux ans précédant l'inscription dans les matrices⁷⁵.

La table alphabétique des propriétaires compris dans la matrice cadastrale fournit le numéro de folio de chacun des propriétaires et à partir de ce numéro de folio⁷⁶, il est possible d'obtenir la liste de leurs biens sur la commune. Jean Pierre Auguste a le numéro 413 et ses fils, les numéros suivants :

- Jean Pierre Alexandre : 1233
- Julien : 1234
- Victor : 1269.

Il est possible de constater pour les trois enfants d'importantes entrées dans leur patrimoine en 1887.

FOLIO	INDICATION	Contenance imposable		REVENU		FOLIOS de la MATRICE d'où sont tirés et où sont portés les valeurs ou acquies	ANNÉE de LA MUTATION	NOMBRE d'inscriptions impossibles
		par parcelle	TOTALE	par parcelle	TOTAL			
1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20

Figure 45 - ADE : extrait du compte d'Auguste Victor Lesieur, folio n°1269, matrice des propriétés bâties et non bâties d'Itteville, folios 721 à 1275, vue 563, cote 3P/2717

⁷⁵ Archives départementales du Var : « vous cherchez un acte notarié ou un acte sous seing privé ». En ligne : <https://archives.var.fr/article.php?laref=112>; consulté le 03 03 2022

⁷⁶ ADE - Matrice des propriétés bâties et non bâties d'Itteville, folios 721 à 1275, table alphabétique des propriétaires, vues 567 et suivantes, cote 3P/2717

Pour Jean Pierre Auguste, le folio 413 est complètement rayé ce qui indique qu'il n'a plus de biens et à la dernière colonne à droite, intitulée « Folios de la matrice d'où sont tirés et où sont passés les articles vendus et acquis », une grande partie de ses biens ont été transférés à ses trois fils que l'on peut identifier grâce à leur numéro de folio.

Dans la colonne la plus à gauche du tableau dénommée « Noms, prénoms, professions et demeures des propriétaires et usufruitiers », 1887 est la date la plus souvent mentionnée.

Grâce à ces informations, j'ai recherché dans les répertoires des actes de notaires pour les années 1885-1886 un acte de donation de Marie Louise Petit. Itteville n'ayant pas d'étude notariale, j'ai regardé les répertoires des études situées dans les villages les plus proches, à savoir : Lardy et La Ferté-Alais.

Finalement, j'ai trouvé en série 8U dans le répertoire des actes de Me Alfred Corby, notaire à La Ferté-Alais, la mention d'une donation-partage en date du 11 mars 1886⁷⁷, soit près d'an et demi avant le décès de Marie Catherine.

NOMS, PRÉNOMS, PROFESSIONS ET DEMEURES des Propriétaires et Usufruitiers.	CENSUS de la matrice de la section.	INDICATION de la nature de la propriété.	CONTENU IMPONIBLE		REVENU		FOLIOS de la matrice d'où sont tirés et où sont passés les articles vendus et acquis.
			par parcelle.	total.	par parcelle.	total.	
			met. c. mil.	met. c. mil.	fr. c.	fr. c.	
Lesieur Auguste	1179	102 parcelle d'agriculture	2 1/2	2 1/2	1 1/2	1 1/2	1179
Lesieur Auguste	1180	102 parcelle d'agriculture	2 1/2	2 1/2	1 1/2	1 1/2	1180
Lesieur Auguste	1181	102 parcelle d'agriculture	2 1/2	2 1/2	1 1/2	1 1/2	1181
Lesieur Auguste	1182	102 parcelle d'agriculture	2 1/2	2 1/2	1 1/2	1 1/2	1182
Lesieur Auguste	1183	102 parcelle d'agriculture	2 1/2	2 1/2	1 1/2	1 1/2	1183
Lesieur Auguste	1184	102 parcelle d'agriculture	2 1/2	2 1/2	1 1/2	1 1/2	1184
Lesieur Auguste	1185	102 parcelle d'agriculture	2 1/2	2 1/2	1 1/2	1 1/2	1185
Lesieur Auguste	1186	102 parcelle d'agriculture	2 1/2	2 1/2	1 1/2	1 1/2	1186
Lesieur Auguste	1187	102 parcelle d'agriculture	2 1/2	2 1/2	1 1/2	1 1/2	1187
Lesieur Auguste	1188	102 parcelle d'agriculture	2 1/2	2 1/2	1 1/2	1 1/2	1188
Lesieur Auguste	1189	102 parcelle d'agriculture	2 1/2	2 1/2	1 1/2	1 1/2	1189
Lesieur Auguste	1190	102 parcelle d'agriculture	2 1/2	2 1/2	1 1/2	1 1/2	1190
Lesieur Auguste	1191	102 parcelle d'agriculture	2 1/2	2 1/2	1 1/2	1 1/2	1191
Lesieur Auguste	1192	102 parcelle d'agriculture	2 1/2	2 1/2	1 1/2	1 1/2	1192
Lesieur Auguste	1193	102 parcelle d'agriculture	2 1/2	2 1/2	1 1/2	1 1/2	1193
Lesieur Auguste	1194	102 parcelle d'agriculture	2 1/2	2 1/2	1 1/2	1 1/2	1194
Lesieur Auguste	1195	102 parcelle d'agriculture	2 1/2	2 1/2	1 1/2	1 1/2	1195
Lesieur Auguste	1196	102 parcelle d'agriculture	2 1/2	2 1/2	1 1/2	1 1/2	1196
Lesieur Auguste	1197	102 parcelle d'agriculture	2 1/2	2 1/2	1 1/2	1 1/2	1197
Lesieur Auguste	1198	102 parcelle d'agriculture	2 1/2	2 1/2	1 1/2	1 1/2	1198
Lesieur Auguste	1199	102 parcelle d'agriculture	2 1/2	2 1/2	1 1/2	1 1/2	1199
Lesieur Auguste	1200	102 parcelle d'agriculture	2 1/2	2 1/2	1 1/2	1 1/2	1200

Figure 47 - ADE : Extrait du compte de Jean Pierre Auguste Lesieur, folio 413, matrice des propriétés bâties et non bâties d'Itteville, folios 1 à 720, vue 411, cote 3P/2716

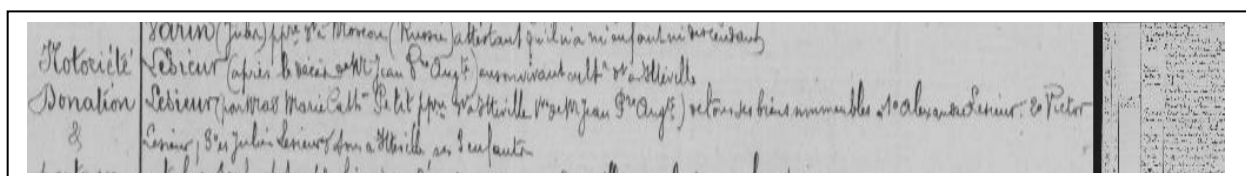


Figure 46 : ADE – Extrait répertoire des actes de Me Corby, notaire à La Ferté-Alais pour la période 1881-1895, vue 25, cote 8U/55

J'ai pu, alors, aller aux ADE afin de récupérer en série 2E l'acte de donation-partage dans les minutes de Me Alfred Corby⁷⁸.

Dans cet acte, Marie Catherine Petit fait donation à titre de partage anticipé à ses trois fils (Alexandre, Victor et Julien) d'immeubles ou parts d'immeubles, le tout à parts égales. Cet acte m'a permis notamment :

⁷⁷ ADE : répertoires des notaires de La Ferté Allais (1851-1903), lot 3, Me Alfred Corby, vue 25, cote 8U/55

⁷⁸ ADE : Me Alfred Corby : donation-partage Lesieur Petit du 11 03 1889, minutes Janvier-Avril 1886, cote 2E27/1104

- de dresser l'inventaire des propriétés détenues en propre et en commun (dans leur contrat de mariage susmentionné, les époux ont retenu le régime de la communauté universelle).
- De faire un point sur l'origine de la propriété de chacun des biens immobiliers.

Transcription d'un extrait de la donation-partage :

« Pardevant M^e Alfred Corby notaire à La Ferté Allais (Seine et Oise) soussigné

A comparu Madame Marie Catherine Petit, propriétaire demeurant à Itteville, veuve de M. Jean Pierre Auguste Lesieur Laquelle a par ces présentes fait donation entre vifs et irrévocable A titre de rémission anticipée conformément aux dispositions des articles 1075 et 1076 du Code civil et avec dispense de rapport à sa succession future

à :

1° M. Alexandre Lesieur, cultivateur demeurant à Itteville

2° M. Victor Lesieur aussi cultivateur demeurant A Itteville

3° M. Julien Lesieur également cultivateur demeurant au dit lieu d'Itteville

Ses trois enfants issus de son mariage avec son défunt mari susnommé

Les seuls présomptifs héritiers chacun pour un tiers

Et ses donataires dans la même proportion

Tous trois ici présents et qui acceptent

Des immeubles, parts et portions d'immeubles ci-après désignés.

La présente donation est faite à la charge par les donataires qui s'y obligent :

1° d'exécuter toutes les charges et conditions qui seront ci-après stipulées

2° et de précéder par les présentes mêmes au partage entre eux tant des immeubles, parts et portions d'immeubles à eux ainsi données par

leur mère que ceux dépendant de la succession de M. Jean Pierre Auguste

Lesieur, leur père, décédé à Itteville en son domicile le vingt-quatre octobre mil

huit cent soixante quatorze et dont ils sont seuls héritiers chacun pour un tiers.

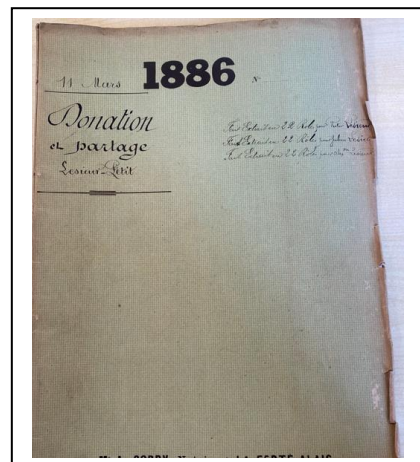


Figure 48 - ADE - Donation et partage Lesieur Petit du 11 03 1886, Me Corby, notaire à La Ferté-Alais, minutes Janvier-Avril 1886, cote 2E27/1104

Formation des lots

De la masse des immeubles ainsi donnés ou dépendant de la succession de M. Jean Pierre Auguste Lesieur [auxquels immeubles, les donataires conviennent de réunir divers biens à eux échus conjointement par le partage de la succession de M. Eustache Lesieur, leur oncle qu'on le verra en l'établissement de propriété]⁷⁹, les trois donataires ont sous la médiation de leur mère donatrice, formés les trois lots égaux ci-après qu'ils tireront plus loin au sort entre eux. »

L'acte comporte 213 articles regroupés en 3 lots. Chacun des trois lots comporte une habitation située ou donnant sur la place de l'Eglise à Itteville : il m'a donc fallu chercher dans le village et exclure les hameaux. Les matrices cadastrales sont très utiles car elles précisent le type de biens (maisons, bois, près, vigne etc.)

⁷⁹ Ajout du notaire

Pour obtenir cette information, m'a tout d'abord fallu rechercher le plan d'assemblage de la commune d'Itteville⁸⁰ qui se trouve en série 3P, et identifier la section où se trouve le village : il s'agit de la section G.

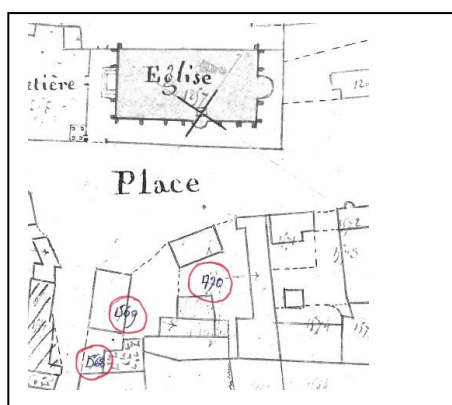


Figure 49 – ADE : plan d'assemblage d'Itteville de 1818, section G « village » 2^{ème} feuille, cote 3P/910

Grâce à la matrice des propriétés bâties et non bâties d'Itteville (cote 3P/2716) déposée aux ADE, et plus particulièrement au folio 413 de Jean Pierre Auguste Lesieur, j'ai pu retrouver les habitations lui appartenant en section G : les parcelles sont enregistrées sous les numéros 1568, 1569 et 1570. L'extrait de la matrice des propriétés bâties ci-dessous le montre plus clairement.

Lesieur Jean Pierre Auguste (CASE 112)										
M.										
M.										
M.										
M.										
M.										
G 1488	le Village	Maison	P	18 ^m	99 ^m	413	920	1882	4227	3
1569	id	Maison	J	36 ^m		415	970	id	4227	7
1570	id	Maison	J	44 ^m		413	921	id	4227	7

Figure 50 – ADE : extrait de la matrice des propriétés bâties d'Itteville, année 1882, case 112, vue 63, cote 3P/2719



En agrandissant la section G « village » de la 2^{ème} feuille, classée sous la cote 3P/910 (à l'époque, le cimetière était encore près de l'Église), les trois parcelles apparaissent (pour faciliter la lecture, je les ai entourées d'un cercle rouge). Elles sont effectivement en plein cœur du village et sont mitoyennes.

Si les numéros de parcelles ont depuis changé en raison notamment des opérations de remembrement, compte tenu de leur localisation, il est facile de retrouver ces habitations qui se trouvent aujourd'hui à l'angle de la place Charles de Gaulle (ancienne place de l'Église) et de la rue de la Croix Boissée (voir photographie ci-dessous).

⁸⁰ ADE : plan d'assemblage d'Itteville en 1818, cote 3P/891

C'est assez émouvant de pouvoir les visualiser et d'imaginer que Jean Pierre Auguste et Marie Catherine ont vécu ici avec leurs enfants, sachant que comme il sera plus loin mentionné, ces habitations resteront dans la famille Lesieur pendant plusieurs générations.



Figure 51 – Photo des habitations se trouvant à l'angle de la place Charles de Gaulle et de la rue de la Croix Boissée ; photo personnelle

L'acte de donation fournit un descriptif des habitations et une attention toute particulière sera apportée au lot 1 qui a été tiré au sort par Auguste Victor Lesieur dont la branche sera ensuite étudiée dans le présent mémoire.

Suite de la transcription de l'extrait de l'acte de donation-partage Lesieur Petit :

« Premier lot

Le premier lot aura

1° une maison située à Itteville sur la place de l'Eglise couverte en tuiles comprenant :

Une pièce d'habitation avec four, chambre à côté. Ecurie attenant.

Une autre pièce d'habitation à la suite avec chambre à côté et chambre au-dessus, grenier au-dessus du tout couvert en tuiles.

Cour devant ces constructions communes avec le troisième lot et dans laquelle l'attributaire du deuxième lot aura le droit de passage pour aller au puit ci-après ladite cour s'étendant devant les bâtiments du troisième lot.

Puit dans cette cour qui sera commun entre les trois copartageants.

Petite vacherie en face la maison ouvrant sur ladite cour commune.

Cave s'étendant sous la cour particulière dont il va être parlé et ayant son entrée sur ladite cour commune.

Petite cour particulière en contre-haut de cette cour commune ayant une longueur d'environ vingt un mètre quatre-vingt centimètres depuis la vacherie ci-dessus jusqu'au mur séparatif d'avec le jardin ci-après et une largeur d'environ douze mètres depuis la remise du troisième lot jusqu'aux bâtiments compris au deuxième lot, la dite largeur pouvant se trouver modifiée par suite du mesurage.

Une portion de jardin située au même lieu au-dessus de la cour

particulière dont il vient d'être parlé de la contenance de quatre ares quarante quatre centiares [...]

2° Une grange située à Itteville lieu-dit l'Enfer ayant deux espaces couverts en chaume avec remise et petit toit à porc [...] »

Compte tenu des descriptions des habitations, Victor hérite de l'habitation située sur la parcelle 1569, Alexandre la 1570 et Julien la 1568 (cette dernière étant située au fond de la cour commune). Il y a donc un enchevêtrement d'espaces nécessitant des droits de passage.

La donation-partage comporte 213 articles : la très grande majorité des articles portent sur des terres, puis dans une moindre mesure des bois et des prés, quelques vignes et des friches et enfin des chènevières (champs où l'on cultive du chanvre pour fabriquer le fil nécessaire à la confection de draps, chemises et linge de maison). Cette répartition permet de mieux cerner l'activité de Jean Pierre Auguste et de sa famille : ils sont effectivement principalement des cultivateurs, les bois et les prés devant satisfaire leurs besoins personnels, les vignes et les chènevières ne représentant pas grand-chose : ce sont des activités marginales et en déclin.

Jules Buchère dans sa monographie sur la commune d'Itteville⁸¹ apporte des précisions intéressantes quant aux différentes cultures pratiquées en 1899 : s'agissant des céréales, il s'agit principalement du blé et de l'avoine ; pour les autres cultures, des pommes de terre et des betteraves ainsi que des fourrages secs (luzerne, sainfoin). On peut raisonnablement imaginer que notre couple a également pratiqué ces cultures.

Ces 213 articles vont d'une surface maximale de 20 à 1 are. La grande majorité des parcelles est comprise entre 10 à 5 ares. L'extrême morcellement des terres indiqué plus haut est confirmé par cet acte de donation-partage.

Il est précisé dans l'acte que l'ensemble des biens partagés est d'une valeur vénale de 30 000 francs dont 7 500 francs au titre des biens propres de leur père et 3 000 francs pour les biens indivis dont les trois frères étaient propriétaires (au titre du partage opéré dans le cadre de la succession de leur oncle Eustache Lesieur).

Il n'existe pas de tableau d'équivalence entre les valeurs monétaires de toutes les époques avec celles d'aujourd'hui. L'INSEE, avec toutes les réserves possibles, a tenté de mettre en place un convertisseur entre ancien franc (valeur de 1901) et euro (valeur de 2021) : cela aboutirait à environ 121 711 euros⁸².

En contrepartie, Marie Catherine conserve jusqu'à sa mort l'usufruit du logement qu'elle occupe, à savoir : « une pièce d'habitation avec four et une chambre à côté » (situé dans le 1^{er} lot attribué à son fils Auguste Victor), d'une grange et d'un jardin faisant partie du 3^{ème} lot (attribué à son fils Julien) et d'une pièce de bois répartie dans les 3 lots.

Si Marie Catherine habite seule, elle est en fait proche de ses trois fils.

Par ailleurs, les donataires s'engagent à verser à leur mère une pension annuelle viagère d'un montant de 365 francs, soit 121,66 francs par donataire.

Autre intérêt de cet acte, c'est qu'il fournit l'origine des propriétés du couple Lesieur-Petit avec la référence des actes notariés y afférents. Ces parcelles proviennent en effet :

- 1) des immeubles dépendant de la succession de Jean Pierre Auguste Lesieur, à savoir : la donation à titre de partage anticipée de Marie Suzanne Fortunée Floquet, sa mère, en date du 28 janvier 1841 devant Me Coutier, notaire à La Ferté-Alais⁸³ ;

⁸¹ Jules Buchère (1899). Monographie de la commune d'Itteville. 132 pages. ADE volume XIV canton de La Ferté-Alais, lot 11, cote : 4T/10

⁸² Convertisseur franc-euro. En ligne : <https://www.insee.fr/fr/information/2417794>, consulté le 09 05 2022

⁸³ ADE : Me Charles Alphonse Coutier, notaire à La Ferté-Alais : donation à titre de partage anticipée de Suzanne Fortunée Floquet du 18 01 1841, minutes Janvier-Juin 1841, cote 2E27/43

- 2) des immeubles indivis entre Alexandre, Auguste Victor et Julien Lesieur provenant du partage des biens immobiliers ayant appartenu à leur oncle Eustache Lesieur (partage des 19 et 27 octobre 1878 devant Me Milliard, notaire à La Ferté-Alais)⁸⁴
- 3) des immeubles propres de Marie Catherine Petit provenant :
- du partage de la succession de ses parents (Pierre Antoine Petit et Marie Louise Floquet) en date des 9 et 12 février 1845 devant Me Périer, notaire à La Ferté-Alais⁸⁵
 - d'une donation et partage de Marie Marguerite Floquet (tante et marraine de Marie Catherine Petit), épouse de Jacques Christophe Petit, en date du 11 janvier 1848, établie par Me Ouachée, notaire à La Ferté-Alais⁸⁶
 - d'une autre donation de Jacques Christophe Petit du 24 juin 1854 (oncle de Marie Catherine Petit) devant Me Chéron, notaire à Lardy⁸⁷
 - de l'adjudication Desforges du 17 janvier 1875 (acquisition pendant son veuvage) suivant procès-verbal d'adjudication dressé par Me Bouilloux-Lafont, notaire à La Ferté-Alais⁸⁸.

Comme vu précédemment dans sa déclaration de succession, Marie Catherine Petit a conservé la propriété de terres situées sur la commune de Bouray-sur-Juine.

- 4) Des immeubles acquêts de la communauté Lesieur-Petit : l'acte de donation-partage mentionne 30 ventes adjudgées au couple pendant leur mariage : la première date de 1837 (après leur mariage) et la dernière interviendra 3 mois avant le décès de Jean Pierre Auguste. Les parcelles sont toutes situées à Itteville et même si elles sont plutôt petites comme vu précédemment, cela démontre une démarche active de la part du couple de se constituer un patrimoine immobilier leur permettant de vivre de la terre et de préparer l'établissement de leurs trois fils.

Ces différentes adjudications sont bien évidemment reflétées dans les matrices cadastrales mais aussi au niveau des hypothèques. Par ailleurs, grâce aux hypothèques, il est possible de retrouver la transcription d'actes de mutation, ce qui peut être très utile lorsque le notaire est inconnu ou si les minutes ont disparu.

Pour effectuer des recherches auprès des hypothèques qui sont conservées en série 4Q aux archives, il faut d'abord déterminer le bureau de la Conservation des hypothèques compétent : en l'occurrence, il s'agit du bureau des hypothèques d'Etampes.

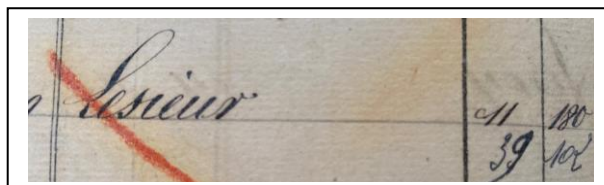


Figure 52- Bureau des Hypothèques d'Etampes, extrait du registre indicateur ; ADE : cote 4Q2/1550

Puis, consulter le registre indicateur de la table alphabétique du répertoire⁸⁹ :

⁸⁴ ADE : Me Emile Milliard, notaire à La Ferté Allais : partage Eustache Lesieur des 19 et 27 10 1878, minutes Juillet-Décembre 1878, cote 2E27/1084

⁸⁵ ADE : Me Eugène Ferdinand Périer, notaire à La Ferté-Alais : partage de la succession Petit Floquet des 9 et 12 02 1845, minutes Janvier-Juin 1845, cote 2E27/964

⁸⁶ ADE : Me Louis Benoist Ouachée, notaire à La Ferté-Alais : donation-partage Jacques Christophe Petit du 11 01 1848, minutes Janvier-avril 1848, cote 2E27/63

⁸⁷ ADE : Me Jules Cheron, notaire à Lardy : donation de Jacques Christophe Petit du 24 06 1854, minutes Mai-Août 1854, cote 2E93/66

⁸⁸ ADE - Bureau des hypothèques d'Etampes, volume 563 (18 02 1875 – 03 03 1875), n°37, Adjudication Desforges du 17 02 1875, cote 4Q2/991

⁸⁹ ADE - Bureau des hypothèques d'Etampes : registre indicateur de la table alphabétique du répertoire des formalités hypothécaires, cote 4Q2/1550

cela donne accès au nom de la personne recherchée et le renvoi aux numéros du volume et du folio de la table alphabétique du répertoire des formalités.

Pour le nom de famille « Lesieur », il est fait référence à plusieurs volumes et folios (voir extrait ci-dessus du registre indicateur). Muni de ces informations, j'ai recherché dans le volume 11 de la table alphabétique du répertoire des formalités hypothécaires, le numéro de folio 180 et fini par trouver Jean Pierre Auguste Lesieur⁹⁰.

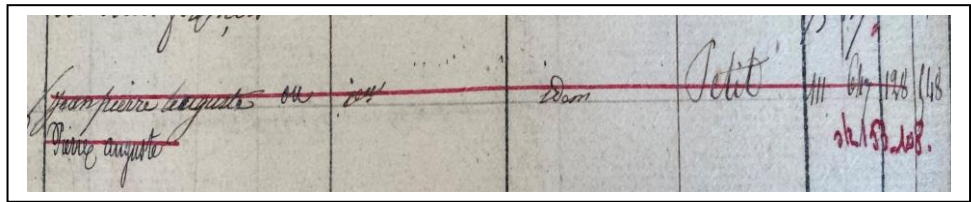


Figure 53 – Bureau des hypothèques d'Etampes, extrait de la table alphabétique du registre des formalités hypothécaires, vol.11, folio 180 ; ADE : cote 4Q2/1561

J'ai alors été renvoyé au volume 111 du répertoire des formalités hypothécaires et plus particulièrement à la case n° 647.

CASE N° 647.		Lesieur Jean Pierre Auguste, Cultivateur à Meryville									
163	13	11 ^{ème} 1837	acq ^m	100 ^f	378	66	4 février 1863	acq ^m	1020 ^f		
199	62	9 ^{ème} 1838	w	120	382	34	20 janv. 1864	acq ^m	210		
202	3	10 ^{ème} 1841	w	212	396	33	24 février 1864	acq ^m	115		
212	497	17 ^{ème} 1844	d	100 ^u	424	34	26 mai 1866	acq ^m	1615 ^u		
275	10	25 ^{ème} 1851	quille	1400 ^u	428	22	12 juin 1866	acq ^m	620 ^u		
319	56	10 ^{ème} 1858	échange		433	53	26 janv. 1867	acq ^m	510 ^u		
321	40	15 juin 1859	acq ^m	675	439	19	4 ^{ème} 1867	acq ^m	95 ^f		
329	59	24 ^{ème} 1860	acq ^m	100 ^u	472	43	9 août 1869	acq ^m	1210		
358	51	20 ^{ème} 1861	acq ^m	885	475	5	23 ^{ème} 1869	acq ^m	500		
358	52	20 ^{ème} 1861	acq ^m	400 ^f	503	15	19 mars 1872	acq ^m	115		

Figure 54 – Bureau de hypothèques d'Etampes : extrait du répertoire des formalités hypothécaires, case n°647 « JP Auguste Lesieur, vol. 111, cote 4Q2/1701

Dans ce répertoire⁹¹, la case n°647 contient effectivement le compte de Jean Pierre Auguste Lesieur. Sur une double page, il est mentionné toute une série d'actes à partir de 1837 (ce qui correspond à la première acquisition du couple Lesieur Petit après leur mariage, dite « adjudication Périer ») jusqu'au 19 mars 1872 ; il est précisé que le compte se poursuit dans le volume 153 au numéro de case 108⁹².

A titre d'exemple, j'ai sélectionné l'acte d'acquisition transcrit le 15 juin 1859 qui renvoie au volume 321 et à l'article 40. Une créance de 675 francs y est inscrite.

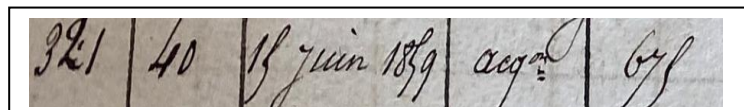
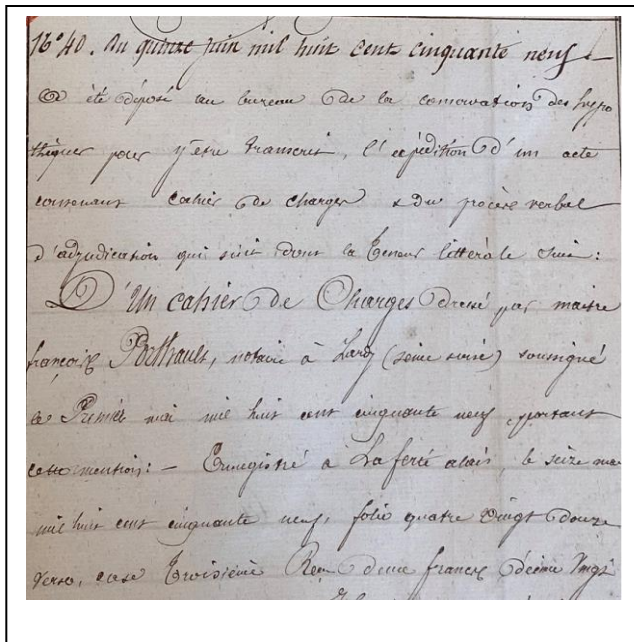


Figure 55 – ADE : extrait de la case 647 du répertoire des formalités hypothécaires du bureau d'Etampes, cote 4Q2/1701

⁹⁰ ADE - Bureau des hypothèques d'Etampes : table alphabétique du répertoire des formalités hypothécaires, vol. 11, folio 180, cote 4Q2/1561

⁹¹ ADE - Bureau des hypothèques d'Etampes : répertoire des formalités hypothécaires, vol. 111, case n° 647, cote 4Q2/1701

⁹² ADE - Bureau des hypothèques d'Etampes : répertoire des formalités hypothécaires, vol. 153, case n°108, cote 4Q2/1743



Le volume 321 du registre des transcriptions pour l'année 1859 regroupe les actes transcrits entre le 28 mai et le 23 juin 1859⁹³.

L'article 40 est la transcription au 15 juin 1859 de la vente aux enchères des 1^{er} et 2 mai 1859 portant sur des terres, bois, prés et vignes situés à Itteville et appartenant à Théodore Alexis Charpentier.

Le procès-verbal de la vente a été dressé par Me François Porthault, notaire à Lardy. Jean Pierre Auguste Lesieur a acheté pour un montant total de 675 francs les lots de terres n° 40 (13 ares 30 centiares) et 154 (1 are 75 centiares), les références cadastrales sont indiquées.

Figure 56 – ADE : extrait du registre des transcriptions, acte d'adjudication transcrit le 15 juin 1859

Grâce aux informations obtenues dans les actes examinés ci-dessus, j'ai pu dresser la généalogie ascendante de Jean Pierre Auguste Lesieur.

III - La généalogie ascendante de Jean Pierre Auguste Lesieur

Pour récupérer les actes de baptême, naissance, mariage, décès/sépulture, j'ai, lorsque les tables décennales n'existaient pas, consulté les registres BMS en série E qui sont numérisés, certains disposant une table récapitulative qui facilite grandement les recherches ; cette table a souvent été ajoutée postérieurement. Certains actes précisent les âges des personnes ce qui facilite également les recherches.

Par ailleurs, sur le site Geneanet, j'ai pu parfois obtenir le résultat de recherches antérieures menées par des passionnés de généalogie, ce qui me faisait gagner du temps et m'aidait également en cas de difficultés dans la transcription des actes. En tout état de cause, j'ai vérifié systématiquement les informations données et j'ai ainsi pu constater des erreurs.

S'agissant des contrats de mariage, je n'en ai pas trouvé aux ADE chez les notaires installés à La Ferté-Alais pour les couples en ligne directe précédant Jean Pierre Lesieur et Marie Suzanne Fortunée Floquet, les parents de Jean Pierre Auguste.

Ceci étant rappelé, commençons par étudier ce couple.

A - Jean Pierre Lesieur (1768-1836) et Suzanne Fortunée Floquet (1772-1849)

a) Le couple

Jean Pierre Lesieur naît à Torfou le 18 octobre 1768 et est baptisé le lendemain⁹⁴

⁹³ ADE - Bureau des hypothèques d'Etampes : registre des transcriptions pour l'année 1859, vol. 321 (28 05 – 23 06 1859), article 40, cote 4Q2/749

⁹⁴ ADE - registre paroissial de Torfou (1751-1789), acte de baptême de Jean Pierre Lesieur du 19 10 1768, vue 101, cote 4E/2792

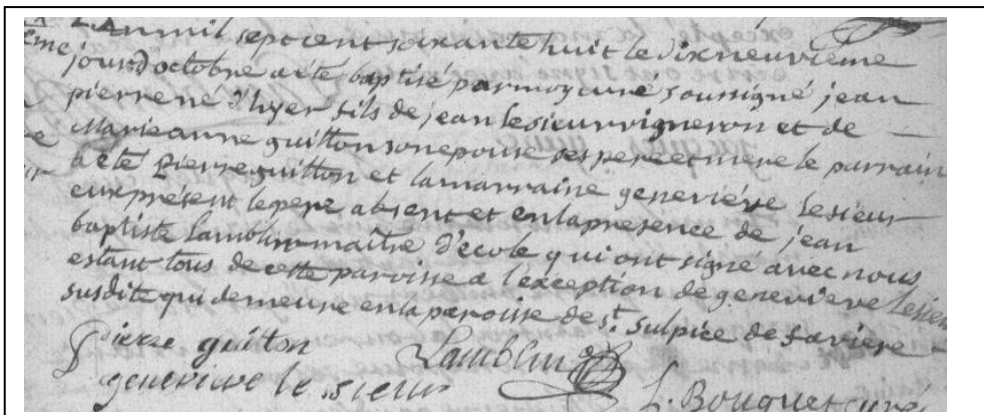


Figure 57 - Acte de baptême de Jean Pierre Lesieur du 19 10 1768. ADE : registre paroissial de Torfou (1751-1789)

Première enseignement de son acte de baptême : Jean Pierre Lesieur n'est pas né à Itteville mais à Torfou. Comme on le verra plus tard, c'est en se mariant avec Marie Suzanne Fortunée Floquet qu'il viendra s'installer à Itteville et qu'ainsi la famille Lesieur va s'implanter dans ce village.

Second enseignement : il est le fils de Jean Lesieur, vigneron, et de Marie Anne Guitton. Son père est absent lors de son baptême. Il a pour parrain Pierre Guitton (frère de sa mère) et pour marraine Geneviève Lesieur (sœur de son père). Il porte les prénoms de son père (il est le 1^{er} enfant du couple) et de son parrain.

Comme il sera précisé ultérieurement, il est l'aîné d'une fratrie de huit enfants.

Cultivateur, il se marie à Itteville avec Suzanne Fortunée Floquet le 24 Messidor de l'an IX (soit le 13 juillet 1801)⁹⁵ : il s'agit encore d'un mariage plus tardif que la moyenne puisqu'il a 32 ans et qu'elle a 29 ans.

En effet, sur la période 1800-1809, Louis Henry et Jacques Houdaille précisent dans leur ouvrage⁹⁶ que l'âge moyen des garçons au mariage est de 28,4 ans et celui des filles de 26,3 ans. Les développements faits au sujet de l'âge du fils et de la belle-fille de Suzanne Fortunée au moment de leur mariage sont également valables ici.

L'acte de mariage précise que Jean Pierre Lesieur est cultivateur à Torfou : il sait signer. En revanche, Suzanne Fortunée ne le sait pas.

Comme déjà mentionné lors de l'examen du mariage de son fils, Jean Pierre Auguste, avec Marie Catherine Petit (sa nièce), Suzanne Fortunée est la fille d'Etienne Floquet, vigneron, et de Marie Louise Happeau.

Etienne Floquet est né à Itteville le 12 avril 1741 et baptisé le 13 avril 1741⁹⁷ : il est le fils d'Etienne Floquet et de Gabrielle Marseille ; ses parrain et marraine sont Jean Floquet et Marie Madeleine Mercier.

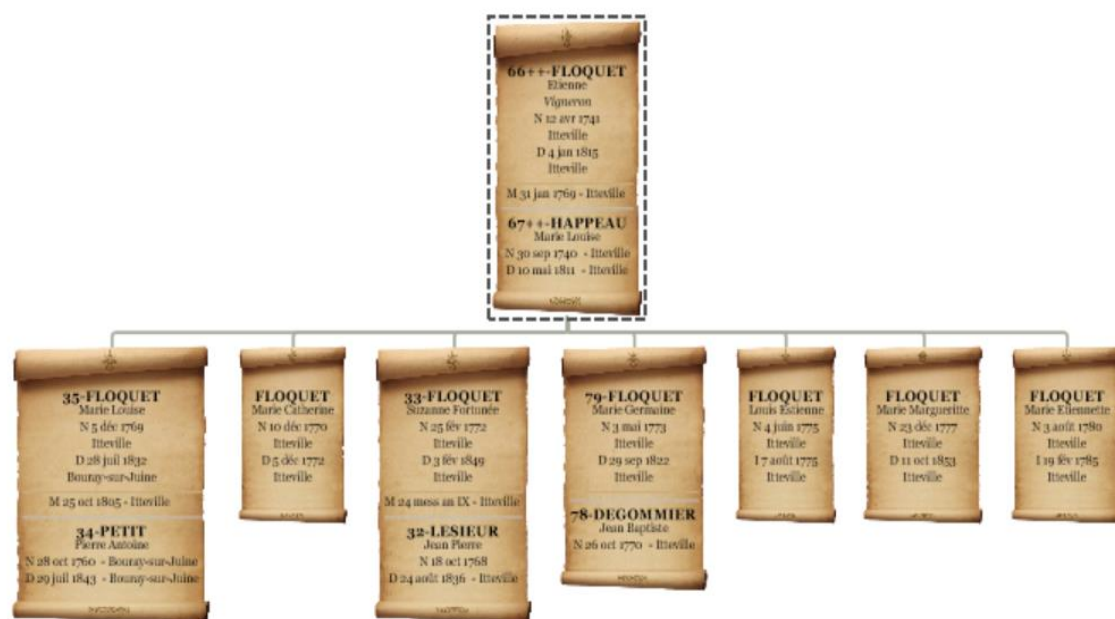
⁹⁵ ADE - Registre d'Etat civil d'Itteville (an XI-1818), acte de mariage de Jean Pierre Lesieur et de Suzanne Fortunée Floquet du 24 Messidor an IX, vue 288, cote 4E/1687

⁹⁶ Louis Henry et Jacques Houdaille. (1979). Célibat et âge au mariage aux XVIII^e et XIX^e siècles en France. Revue Population, 34^e année, n°2, 1979, p. 403 à 442

⁹⁷ ADE – Registre paroissial d'Itteville (1588-1752), acte de baptême d'Etienne Floquet, vues 159 et 160, cote 4E/ 1683

Il épouse, à Itteville, Louise Happeau le 31 janvier 1769⁹⁸. Louise Happeau (elle est parfois appelée Marie Louise Happeau) est la fille de Charles Happeau et de Françoise Grandcerf : elle est née à Itteville le 30 septembre 1740 et baptisée le 2 octobre 1740⁹⁹ ; sa marraine s'appelant Marie Louise Silvestre, il est vraisemblable qu'elle porte son prénom.

Lors de leur mariage, Etienne a 28 ans et Louise 29 ans : là encore, il s'agit d'un mariage tardif. Autre enseignement tiré de l'acte de mariage, l'époux, le père de l'époux, le père de l'épouse et l'épouse ne savent pas écrire leur nom. Malgré la présence d'une école au sein du village depuis 1603, le niveau d'instruction semble rester faible.



Comme mentionné ci-dessus, Etienne et Marie Louise Happeau vont avoir 7 enfants :

- **Marie Louise** qui naît et est baptisée le 5 décembre 1769¹⁰⁰ et décède le 28 juillet 1832¹⁰¹. Ses parrain et marraine sont : Charles François Thorin et Marie Floquet (sa tante) ; son prénom peut provenir à la fois de sa mère et de sa tante. Pour mémoire, elle est la mère de Marie Catherine Petit.
- **Marie Catherine** qui naît le 10 décembre 1770 et est baptisée le 11 décembre 1770¹⁰². Elle décède à l'âge de 2 ans le 5 décembre 1772¹⁰³.
- **Suzanne Fortunée** : elle naît et est baptisée le 25 février 1772¹⁰⁴. Ses parrain et marraine sont Jean Ramé et Suzanne Grandcerf. Il est possible de dire qu'elle doit l'un de ses prénoms à sa marraine. Suzanne Fortunée est l'épouse de Jean Pierre Lesieur

⁹⁸ ADE - Registre paroissial d'Itteville 1753-1784 : acte de mariage d'Etienne Floquet avec Louise Happeau du 31 01 1769, vue 179, cote 4E/1684

⁹⁹ ADE - Registre paroissial d'Itteville 1588-1752 : acte de baptême de Louise Happeau du 02 10 1840, vue 156, cote 4E/1683

¹⁰⁰ ADE - registre paroissial d'Itteville 1750-1784 : acte de baptême de Marie Louise Floquet du 05 12 1769, vue 185, cote 4E/1684

¹⁰¹ ADE - registre d'Etat civil de Bouray-sur-Juine 1818-1832 : acte de décès de Marie Louise Floquet du 28 07 1832, vue 266, cote 4E/298

¹⁰² ADE - registre paroissial d'Itteville 1750-1784 : acte de baptême de Marie Catherine Floquet du 11 12 1770, vue 193, cote 4E/1684

¹⁰³ ADE - registre paroissial d'Itteville 1750-1784 : acte de sépulture de Marie Catherine Floquet du 06 12 1772, vue 211, cote 4E/1684

¹⁰⁴ ADE - registre paroissial d'Itteville 1750-1784 : acte de baptême de Suzanne Fortunée Floquet du 25 02 1772, vues 205 et 206, cote 4E/1684

- **Marie Germaine** : elle naît et est baptisée le 3 mai 1773¹⁰⁵. Elle se marie avec Jean Baptiste Degommier et décède le 29 septembre 1822¹⁰⁶
- **Louis Estienne** : né et baptisé le 4 juin 1775¹⁰⁷, il décède à l'âge de deux mois le 7 août 1775¹⁰⁸
- **Marie Marguerite** : née et baptisée le 23 décembre 1777, elle décède à l'âge de 75 ans le 11 octobre 1753 à Itteville¹⁰⁹. Mariée à Jacques Christophe Petit, elle est la marraine de Marie Catherine Petit. Comme vu plus haut, elle a donné une partie de ses biens à Marie Catherine.
- **Marie Etiennette** : elle naît et est baptisée le 3 août 1780¹¹⁰. Elle décède à 4 ans le 19 février 1785¹¹¹.

Revenons maintenant au couple Jean Pierre Lesieur et Suzanne Fortunée Floquet.

Ont-ils conclu un contrat de mariage ? Dans le registre des déclarations des mutations par décès (vol. 18 : du 28.12.1835 au 06.05.1839)¹¹², la déclaration de succession de Jean Pierre Lesieur du 15 février 1837 m'apprend que le couple a conclu un contrat de mariage le 23 Messidor de l'an 9 (soit le 12 juillet 1801) devant Me Robert, notaire à La Ferté-Alais.

Grâce cette découverte, j'ai recherché et retrouvé ce contrat de mariage¹¹³ : le couple a choisi le régime de la communauté en tous biens, meubles et conquêts, immeubles, suivant la coutume de Paris. Les parents de la future épouse lui fournissent une dot d'un montant de 700 francs (200 francs en denier comptant et à hauteur de 500 francs des meubles et un trousseau).

Le futur marié constitue un douaire pour un montant de 350 francs et son père fournit une dot de 400 francs (120 francs en denier comptant et à hauteur de 280 francs de meubles et habits). Les oncle et tante de la future épouse (Germain Happeau et Marie Floquet) font une donation de la nue-propiété de 42 ares 18 centiares situés à Itteville.

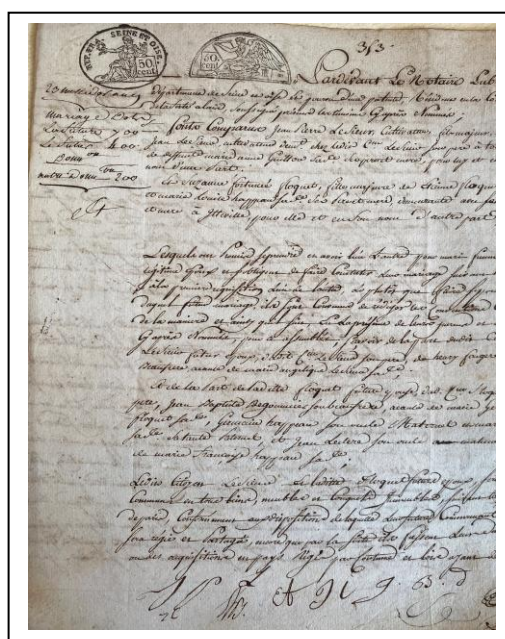


Figure 58 – Extrait du contrat de mariage JP Lesieur et SF Floquet du 23 Messidor an 9 ; ADE ; cote 2E/27/828

¹⁰⁵ ADE - registre paroissial d'Itteville 1750-1784 : acte de baptême de Marie Germaine Floquet du 03 05 1773, vue 213, cote 4E/1684

¹⁰⁶ ADE - registre d'Etat civil d'Itteville 1819-1834 : acte de décès de Marie Germaine Floquet du 29 09 1822, vue 69, cote 4E/1688

¹⁰⁷ ADE - registre paroissial d'Itteville 1750-1784 : acte de baptême de Louis Estienne Floquet du 04 06 1775, vue 231, cote 4E/1684

¹⁰⁸ ADE - registre paroissial d'Itteville 1750-1784 : acte de sépulture de Louis Estienne Floquet du 07 08 1775, vue 237, cote 4E/1684

¹⁰⁹ ADE - registre d'Etat civil d'Itteville 1849-1860 : acte de décès de Marie Germaine Floquet du 11 10 1853, vue 114, cote 4E/1690

¹¹⁰ ADE - registre paroissial d'Itteville 1750-1784 : acte de baptême de Marie Etiennette Floquet du 03 08 1780, vue 282, cote 4E/1684

¹¹¹ ADE - registre paroissial et d'Etat civil d'Itteville 1785-1802 : acte de sépulture de Marie Etiennette Floquet du 02 1785, vue 10, cote 4E/1685

¹¹² ADE – Bureau d'enregistrement de La Ferté-Alais : registre des déclarations des mutations par décès, vol. 18, déclaration de succession de Jean Pierre Lesieur du 15 02 1837, n°14, cote 3Q6/173

¹¹³ ADE – Jean Baptiste François Robert, notaire à La Ferté-Alais, minutes mai-septembre 1801, contrat de mariage entre Jean Pierre Lesieur et Suzanne Fortunée Floquet du 23 Messidor an 9, cote 2E/27/828

Dans les minutes du notaire, j'ai également trouvé, daté du même jour, un bail à loyer d'une durée de 9 ans consenti par Germain Happeau aux futurs époux et portant sur 1 hectare 47 ares et 63 centiares de terres situées à Itteville¹¹⁴. Le loyer annuel est de 54 francs.

Ces informations permettent de mieux comprendre comment le jeune couple a pu s'établir à Itteville.

2) Les enfants du couple



Comme indiqué ci-dessus, Jean Pierre Lesieur et Suzanne Fortunée Floquet vont avoir 4 fils, tous cultivateurs :

- **Jean François** : né le 8 Floréal an X (soit le 28 avril 1802)¹¹⁵. Epoux de Victoire Fargis, il décède à Itteville le 20 avril 1872¹¹⁶.
- **Jean Pierre Auguste** : c'est le mari de notre couple central.
- **Jean Baptiste Eustache** : il naît le 23 Frimaire an 14 (soit le 12 décembre 1805)¹¹⁷. Parmi ses frères, c'est le seul qui ne sache pas signer. Célibataire, comme l'indique le dénombrement de 1876¹¹⁸, il demeure chez son frère Etienne Dominique en qualité d'ouvrier agricole jusqu'à son décès à Itteville le 12 juin 1878¹¹⁹. Ses biens seront partagés entre son frère Etienne Dominique et ses neveux.
- **Etienne Dominique** : il naît le 29 mars 1810¹²⁰. Marié à Marie Elisabeth Degommier puis à Clémentine Céline Jubin, il décède le 8 juin 1885 à Itteville¹²¹.

¹¹⁴ ADE – Jean Baptiste François Robert, notaire à La Ferté-Alais, minutes mai-septembre 1801, bail à loyer conclu entre Germain Happeau et les époux Lesieur et Floquet du 23 Messidor an 9, cote 2E/27/828

¹¹⁵ ADE - registre paroissial et d'Etat civil d'Itteville 1785-1802 : acte de naissance de Jean François Lesieur du 8 Floréal an X, vue 300, cote 4E/1685

¹¹⁶ ADE - registre d'Etat civil d'Itteville 1861-1875 : acte de décès de Jean François Lesieur du 20 04 1872, vue 251, cote 4E/1691

¹¹⁷ ADE – registre d'Etat civil d'Itteville an XI-1818 : acte de naissance de Jean Baptiste Eustache Lesieur du 28 Frimaire de l'an 14 (soit le 12 12 1805), vue 68, cote 4E/1687

¹¹⁸ ADE – Recensements de population à Itteville 1836-1886, année 1876, lot 11, cote 6M/156

¹¹⁹ ADE - registre d'Etat civil d'Itteville 1876-1882 : acte de décès de Jean Baptiste Eustache Lesieur du 12 06 1878, vue 70, cote 4E/1692

¹²⁰ ADE - registre d'Etat civil d'Itteville an XI-1818 : acte de naissance d'Etienne Dominique Lesieur du 30 03 1810, vues 143 et 144, cote 4E/1687

¹²¹ ADE - registre d'Etat civil d'Itteville 1883-1892 : acte de décès d'Etienne Dominique Lesieur du 09 06 1885, vue 58, cote 4E/3358

3) Le patrimoine du couple

Jean Pierre Lesieur décède le 24 août 1836 à Itteville¹²², soit six mois après le mariage de son fils Jean Pierre Auguste. Sa déclaration de succession en série 3Q permet d’avoir une vision de son patrimoine personnel.

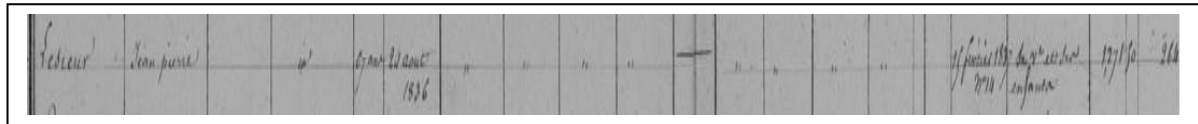


Figure 59 – ADE : Extrait de la table des successions du bureau de l’enregistrement de La Ferté-Alais ; vol. 6, 1825-1838, vue 89, cote 3Q6/245

Grâce à la table des successions¹²³, j’ai appris que la déclaration de succession a été enregistrée auprès du bureau de l’enregistrement de La Ferté-Alais le 15 février 1837 sous le numéro 14 : ses héritiers sont sa veuve et ses enfants. La valeur du mobilier, argent, rentes et créances s’élève à 1 271 francs et les revenus générés par ses immeubles sont de 264 francs.

Dans le registre des déclarations des mutations par décès (vol. 18 : du 28.12.1835 au 06.05.1839)¹²⁴, la déclaration de succession du 15 février 1837 m’a informé que grâce à leur contrat de mariage, Jean Pierre avait donné l’usufruit des biens meubles à sa veuve. Le mobilier de la communauté a été estimé à 2 543 francs et le document liste toute une série de biens immobiliers appartenant à la communauté, le tout pour une valeur de 429 francs.

Revenons à la situation de Suzanne Fortunée Floquet après le décès de son époux : le dénombrement de 1846 indique qu’elle habitait avec son fils Etienne Dominique Lesieur, son épouse et ses enfants et son autre fils Jean Baptiste Eustache Lesieur¹²⁵.

Elle décède le 3 février 1849 à l’âge de 77 ans¹²⁶.

Pour mémoire, la donation-partage Lesieur Petit étudiée ci-dessus renvoie à autre donation-partage : celle consentie par Suzanne Fortunée Floquet à ses enfants en date du 28 janvier 1841.

Grâce à cette information, j’ai retrouvé l’acte en question dans les minutes de janvier à juin 1849 de Me Coutier, notaire à La Ferté-Alais¹²⁷. Malheureusement, l’acte en question est très abîmé (voir ci-contre une photographie de sa page de couverture).

En tout état de cause, il s’agissait une nouvelle fois d’organiser à l’avance la répartition patrimoniale du couple Lesieur-Floquet et de contribuer ainsi à l’établissement de leurs enfants.



Figure 60 – Photo de l’acte de donation-partage Lesieur-Floquet du 28 01 1841. ADE : cote 2E 27/43

¹²² ADE – Registre d’Etat civil d’Itteville 1835-1848 : acte de décès de Jean Pierre Lesieur du 24 08 1836, vue 36, cote 4E/1689

¹²³ ADE – Bureau d’enregistrement de La Ferté-Alais : table des successions, volume 6, 1825-1838, vue 89, cote 3Q6/245

¹²⁴ ADE – Bureau d’enregistrement de La Ferté-Alais : registre des déclarations des mutations par décès, vol. 18, déclaration de succession de Jean Pierre Lesieur du 15 02 1837, n°14, cote 3Q6/173

¹²⁵ ADE – Recensements de population à Itteville 1836-1886, année 1846, lot 3, cote 6M/156

¹²⁶ ADE – Registre d’Etat civil d’Itteville 1849-1860 : acte de décès de Suzanne Fortunée Floquet du 03 02 1849, vue 5, cote 4E/1690

¹²⁷ ADE - Minutes de Me Charles Alphonse Coutier, notaire à La Ferté-Alais : acte de donation-partage de Suzanne Fortune Floquet du 28 01 1241, cote 2E 27/43

Les biens propres de Suzanne Fortunée Floquet comprennent des :

- terres pour un total de : 4 hectares 55 ares 52 centiares
- vignes pour un total de : 82 ares 99 centiares
- bois pour un total de : 22 ares 33 centiares
- friches pour un total de : 22 ares 33 centiares
- prés pour un total de : 33 ares 89 centiares
- grueries pour un total de : 48 ares 60 centiares
- chènevières pour un total de : 22 ares 81 centiares

Les biens sont tous localisés à Itteville.

Compte tenu de l'état de conservation de l'acte, je n'ai pas réussi à connaître la teneur des biens de la communauté et des biens propres de l'époux, ni l'identité des bénéficiaires des 4 lots. Faute de temps, je n'ai pas pu chercher dans les hypothèques en série 4Q pour obtenir des informations sur les différentes mutations immobilières effectuées par chacun des époux et le couple. J'ai en tête de faire cette recherche car elle me permettrait d'avoir une meilleure visibilité quant à leur patrimoine et à sa répartition entre les enfants.

Comme évoqué plus haut, Jean Pierre Lesieur est le fils de Jean Lesieur et de Marie Anne Guitton.

B - Jean Lesieur (1743-1818) et Marie Anne Guitton (1746-1782)

a) Torfou

Alors que son père, Etienne Lesieur, est né à Mauchamps, son fils, Jean, naît et est baptisé à Torfou le 21 avril 1743¹²⁸. Torfou pourrait provenir de « Torfor » ou de « Torfeuil » avec pour signification commune « pays du vent ». « Tor » signifie « tordre » ou plutôt « tord, secoue », et « for » pour « forêts, arbres et feuilles ». Cela donnerait la première acception « pays où sont secoués, tordus (par le vent) les arbres » et pour la seconde acception, « pays où sont secoués les feuilles ». ¹²⁹

Torfou est ceinturée au nord-Est par Avrainville, à l'est par Lardy, au sud et sud-ouest par Chamarande et au nord-ouest par Boissy-sous-Saint-Yon.

A la différence d'Itteville, c'est un village uniquement agricole (et c'est toujours le cas) qui a peu d'accès à l'eau et qui cultive des céréales, les vignes ayant été détruites au XIX^{ème} siècle par le phylloxera. Au XIX^{ème} siècle, sa propriété est très morcelée. Sa population estimée à 234 habitants en 1793 s'élève aujourd'hui à 274 habitants. Sur le plan historique, Torfou a également souffert de l'épisode de la Fronde puisque les registres paroissiaux font état de 44 morts, soit selon Emile Fernand Prévost¹³⁰, le quart de sa population. L'église Notre Dame de Torfou est son monument le plus ancien : les parties les plus anciennes dateraient du XII^{ème} ou XIII^{ème} siècle.

b) Le couple

Jean Lesieur est le fils d'Etienne Lesieur, vigneron, et d'Elisabeth Anoye Lesage. Son parrain est Jean Fontaine, vigneron, et sa marraine Marie Catherine Chaligne. Il est vraisemblable qu'il doive son prénom à son parrain. Il fait partie d'une fratrie de 12 enfants.

¹²⁸ ADE – Registre paroissial de Torfou 1735-1749 : acte de baptême de Jean Lesieur du 21 avril 1743, vue 64, 4E/2792

¹²⁹ Emile Fernand Prévost (1899). Monographie de la commune de Torfou. 15 pages. Archives Départementales de l'Essonne : volume XIV canton de La Ferté-Alais, lot 16, cote : 4T/10

¹³⁰ Emile Fernand Prévost (1899). Monographie de la commune de Torfou. 15 pages. Archives Départementales de l'Essonne : volume XIV canton de La Ferté-Alais, lot 16, cote : 4T/10

Il se marie avec Marie Anne Guitton le 9 novembre 1767 en l'église de Notre Dame de Torfou¹³¹. A l'époque, « Lesieur » s'écrit en deux mots (voir ci-contre).

Ils ont respectivement 24 et 21 ans.

Louis Henry et Jacques Houdaille, dans leur ouvrage déjà évoqué plus haut¹³², indiquent que l'âge moyen des garçons et des filles au moment de leur mariage pour la période 1760-1769, est respectivement de 28,2 et 25,8 ans.

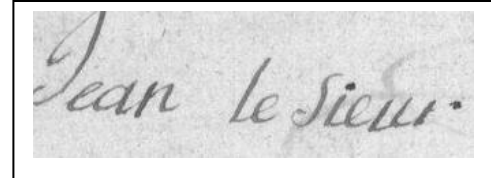


Figure 61 – Extrait du mariage de Jean Le Sieur et de Marie Anne Guitton du 09 11 1764 ; ADE : cote EDEPOT75GG/7

Jean Lesieur et Marie Anne Guitton se sont donc mariés à un âge plus jeune que leurs contemporains.

Par ailleurs, dans l'acte de mariage, ils obtiennent le consentement de leurs parents : pour mémoire, sous l'Ancien régime, la majorité matrimoniale est de 30 ans pour les garçons et de 25 ans pour les filles.

Il est précisé que l'époux sait signer mais que l'épouse et leurs parents respectifs ne le savent pas.

Aux ADE, je n'ai pas trouvé de trace d'un contrat de mariage entre les futurs époux dans les minutes des notaires de l'époque situés à La Ferté-Alais pour l'année 1767.



Figure 62 – Eglise de Torfou ; photo personnelle

Marie Guitton est née et baptisée à Torfou le 9 mars 1846¹³³ : elle est la fille de François Guitton, vigneron, et de Marie Anne Prade. Ses parrain et marraine sont Louis André Demolière et Marie Louise Menage. Ni les parents ni les parrain et marraine ne savent signer.

François Guitton, fils de Jacques Guitton et Jeanne Petit, est également né et baptisé à Torfou le 9 juillet 1710¹³⁴, ses parrain et marraine sont François Mercier (à priori, il a donné son prénom à son filleul) et Catherine Potier.

Il épouse à Torfou Marie Anne Prade le 16 juillet 1742¹³⁵ : il a 32 ans et elle 26 ans. Marie Anne Prade, fille de Jean Prade (meunier et laboureur) et de Jeanne Petit, naît le 1^{er} novembre 1716 à Boissy-la-Rivière (village à 20 km de Torfou) : ses parrain et marraine sont Michel Prade dit le fils et Marie Petit.

¹³¹ ADE – Registre paroissial de Torfou 1760-1769 : acte de mariage de Jean Lesieur et Marie Anne Guitton du 09 11 1767, vues 59 et 60, cote EDEPOT75GG/7

¹³² Louis Henry et Jacques Houdaille. (1979). Célibat et âge au mariage aux XVIII^e et XIX^e siècles en France. Revue Population, 34^e année, n°2, 1979, p. 403 à 442

¹³³ ADE – Registre paroissial de Torfou 1735-1749 : acte de baptême de Marie Anne Guitton du 09 03 1746, vue 95, cote EDEPOT75 GG/5

¹³⁴ ADE – Registre paroissial de Torfou 1700-1718 : acte de baptême de François Guitton du 09 07 1710, vue 24, cote EDEPOT75GG/3

¹³⁵ ADE – Registre paroissial de Torfou 1735-1749 : acte de mariage de François Guitton et de Marie Anne Prade du 16 07 1742, vues 59 et 60, cote EDEPOT75 GG/5



Comme indiqué ci-dessus, François Guitton et Marie Anne Prade vont avoir 7 enfants, tous nés à Torfou :

- **Etienne François** : il naît et est baptisé le 10 juin 1843¹³⁶. Vigneron, il décède à Torfou le 12 juin 1770¹³⁷.
- **Pierre** : il naît le 15 octobre 1744 et est baptisé le 16 octobre¹³⁸. Je n'ai pas trouvé son acte de sépulture : peut-être est-il enterré dans un autre village ?
- **Marie Anne** : c'est l'épouse de Jean Lesieur.
- **Jeanne** : elle naît le 30 juillet 1748 et est baptisée le lendemain¹³⁹. Elle décède à l'âge d'un an le 6 octobre 1749¹⁴⁰.
- **Nicolas** : il est né et baptisé le 7 novembre 1750¹⁴¹. Il décède à environ 3 ans, le 23 juillet 1753¹⁴².
- **Denis Vincent** : il naît et est baptisé le 22 janvier 1754¹⁴³. Cultivateur, époux de Marie Magdeleine Guyot, il décède à Torfou, âgé de 76 ans, le 27 janvier 1830¹⁴⁴.
- **Geneviève** : elle naît le 14 janvier 1759 et est baptisée le lendemain¹⁴⁵. Elle décède à Torfou à l'âge de 4 ans le 24 mai 1763¹⁴⁶

¹³⁶ ADE – Registre paroissial de Torfou 1735-1749 : acte de baptême d'Etienne François Guitton du 10 06 1743, vue 65, cote EDEPOT75 GG/5

¹³⁷ ADE – Registre paroissial de Torfou 1751-1789 : acte de sépulture de François Guitton du 13 06 1770, vue 108, cote 4E/2792

¹³⁸ ADE – Registre paroissial de Torfou 1735-1749 : acte de baptême de Pierre Guitton du 16 10 1744, vue 73, cote EDEPOT75 GG/5

¹³⁹ ADE – Registre paroissial de Torfou 1735-1749 : acte de baptême de Jeanne Guitton du 31 07 1748, vue 117, cote EDEPOT75 GG/5

¹⁴⁰ ADE – Registre paroissial de Torfou 1735-1749 : acte de sépulture de Jeanne Guitton du 06 10 1749, vue 120, cote EDEPOT75 GG/5

¹⁴¹ ADE – Registre paroissial de Torfou 1750-1759 : acte de baptême de Nicolas Guitton du 07 11 1750, vue 27, cote EDEPOT75 GG/6

¹⁴² ADE – Registre paroissial de Torfou 1750-1759 : acte de sépulture de Nicolas Guitton du 24 07 1753, vue 4, cote EDEPOT75 GG/6

¹⁴³ ADE – Registre paroissial de Torfou 1750-1759 : acte de baptême de Denis Vincent Guitton du 22 01 1754, vue 31, cote EDEPOT75 GG/6

¹⁴⁴ ADE – Registre d'Etat civil de Torfou 1815-1836 : acte de décès de Denis Vincent Guitton du 27 01 1830, vue 142, cote 4E/2795

¹⁴⁵ ADE – Registre paroissial de Torfou 1750-1759 : acte de baptême de Geneviève Guitton du 15 01 1759, vues 71 et 72, cote EDEPOT75 GG/6

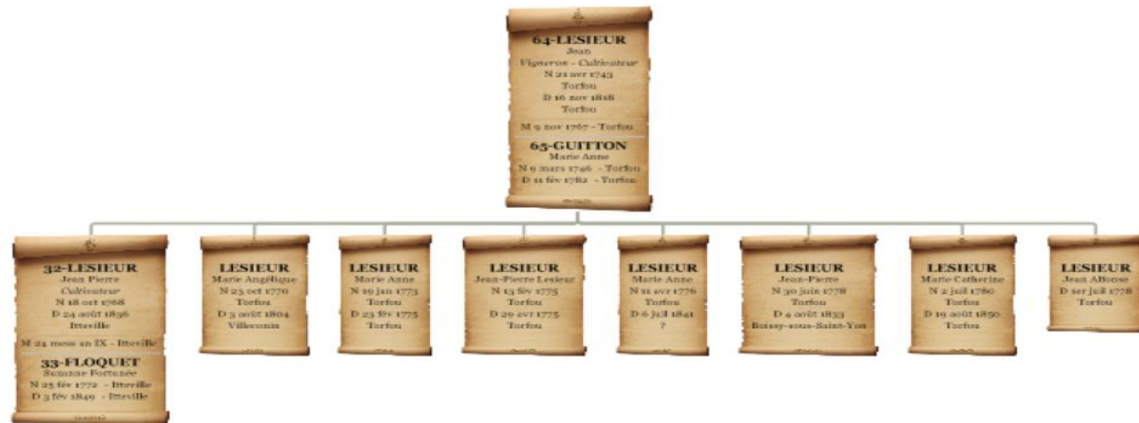
¹⁴⁶ ADE – Registre paroissial de Torfou 1751-1789 : acte de sépulture de Geneviève Guitton du 25 05 1763, vue 73, cote 4E/2792

François Guitton et Marie Anne Prade ont donc perdu 3 enfants avant qu'ils n'atteignent l'âge de 5 ans. Il faut se rappeler que la mortalité infantile reste forte au XVIII^{ème} siècle : un enfant sur trois n'atteint pas l'âge d'un an !

François Guitton décède quelques mois après la disparition de sa fille Geneviève : soit le 31 mars 1764¹⁴⁷. Sa femme Marie Anne Prade meurt, quant à elle, à près de 75 ans, le 7 octobre 1790¹⁴⁸.

Leur fille Marie Anne Guitton et Jean Lesieur vont avoir 8 enfants.

c) Les enfants du couple



Leurs enfants sont :

- **Jean Pierre** : c'est le futur époux de Suzanne Fortunée Floquet.
- **Marie Angélique** : elle naît le 23 octobre 1770 et est baptisée le lendemain¹⁴⁹ : sa marraine est Marie Angélique Lesieur, sœur de son père, qui lui a vraisemblablement donné ses prénoms. Mariée à Henry Fougeras, vigneron, elle décède à Villeconin (situé à 12 k de Torfou) le 03 août 1804¹⁵⁰.
- **Marie Anne**: elle naît le 19 janvier 1773 et est baptisée le lendemain¹⁵¹. Elle décède le 23 février 1775 à l'âge de 2 ans¹⁵².
- **Jean Pierre** : il naît le 13 février 1775 et est baptisé le lendemain¹⁵³. Il meurt âgé de 2 mois le 29 avril 1775¹⁵⁴.

¹⁴⁷ ADE – Registre paroissial de Torfou 1751-1789 : acte de sépulture de François Guitton du 01 04 1764, vue 78, cote 4E/2792

¹⁴⁸ ADE – Registre paroissial et d'Etat civil de Torfou 1790-1814 : acte de sépulture de Marie Anne Prade du 07 04 1790, vues 59 et 60, cote EDEPOT75 GG/5

¹⁴⁹ ADE – Registre paroissial de Torfou 1770-1779 : acte de baptême de Marie Angélique Lesieur du 24 10 1770, vue 5, cote EDEPOT75 GG/8

¹⁵⁰ ADE – Registre d'Etat civil de Villeconin an VI-1808 : acte de décès de Marie Angélique Lesieur du 4 août 1804, vue 165, cote 4E/2964

¹⁵¹ ADE – Registre paroissial de Torfou 1770-1779 : acte de baptême de Marie Anne Lesieur du 20 01 1773, vue 22, cote EDEPOT75 GG/8

¹⁵² ADE – Registre paroissial de Torfou 1770-1779 : acte de sépulture de Marie Anne Lesieur du 24 02 1775, vue 38, cote EDEPOT75 GG/8

¹⁵³ ADE - Registre paroissial de Torfou 1770-1779 : acte de baptême de Jean Pierre Lesieur du 14 02 1775, vue 38, cote EDEPOT75 GG/8

¹⁵⁴ ADE - Registre paroissial de Torfou 1770-1779 : acte de sépulture de Jean Pierre Lesieur du 30 04 1775, vue 39, cote EDEPOT75 GG/8

- **Marie Anne:** elle est née et baptisée le 11 avril 1776¹⁵⁵. Elle aurait épousé un certain Thuaut et aurait vécu à Etrechy selon la table des successions de son père. Il me manque sa date de décès.
- **Jean Pierre :** il est né le 30 juin 1778 et baptisé le lendemain (son parrain est Jean Pierre Fontaine et sa marraine Marie Jeanne Savier). Marié à Marie Louise Aumont, cultivateur, il décède le 08 avril 1833 à Boissy-sous-Saint-Yon¹⁵⁶.
- **Jean Alfonse :** il est ondoyé le 1^{er} juillet 1778¹⁵⁷ et est enterré le 2 juillet 1778¹⁵⁸.
- **Marie Catherine** (elle est parfois aussi appelée Marie Clothilde): née le 2 juillet 1780, elle est baptisée le lendemain¹⁵⁹. Mariée à Dominique Rénier, elle décède à Torfou le 19 août 1850 âgée de 69 ans¹⁶⁰.

Marie Anne Guitton meurt le 11 février 1782, âgée de 36 ans¹⁶¹, après avoir eu 8 enfants sur une période de 15 ans, soit un intervalle intergénéral d'en moyenne de 1 an et 8 mois. Son espérance de vie à la naissance (en 1746) était alors d'environ 28 ans.

Son époux, Jean Lesieur ne se remarie pas. Comment a-t-il pu élever seul tous ses enfants alors que son aîné avait seulement 14 ans ? Les solidarités familiales ont-elles joué ?

En tout état de cause, dans les actes officiels, notamment son acte de décès, il n'est plus considéré comme vigneron mais comme cultivateur : la vigne est ici aussi en déclin. Il meurt à l'âge avancé de 75 ans à Torfou le 16 novembre 1818¹⁶².

d) Le patrimoine du couple

Grâce à sa déclaration de succession, j'ai pu obtenir des informations intéressantes.

bg.	Lesieur	jean	d.	torfou	16.11.1818	Lesieur Jean pro Vigneron à Etrechy Lesieur Jean pro Boissy sous St Yon. Lesieur Marie Clothilde Rénier veuve à Torfou. Lesieur Marie Anne à Etrechy.	immobilier à Torfou mobilier	3128 .. 158 ..	10. mai 1819	af. 34
-----	---------	------	----	--------	------------	---	---------------------------------	-------------------	--------------	--------

Figure 63 – ADE : extrait de la table des successions du bureau de La Ferté-Alais, vol. 3, vue 49, cote 3Q6/244

¹⁵⁵ ADE - Registre paroissial de Torfou 1770-1779 : acte de baptême de Marie Anne Lesieur du 11 04 1776, vue 45, cote EDEPOT75 GG/8

¹⁵⁶ ADE – Registre d'Etat civil de Boissy-sous-Saint-Yon : acte de décès de Jean Pierre Lesieur du 08 04 1833, vues 34 et 35, cote

¹⁵⁷ ADE - Registre paroissial de Torfou 1770-1779 : ondoisement de Jean Alfonse Lesieur du 01 07 1778, vues 59 et 60, cote EDEPOT75 GG/8

¹⁵⁸ ADE - Registre paroissial de Torfou 1770-1779 : acte de sépulture de Jean Alfonse Lesieur du 02 07 1778, vue 60, cote EDEPOT75 GG/8

¹⁵⁹ ADE – Registre paroissial de Torfou 1780-1789 : acte de baptême de Marie Catherine Lesieur du 03 07 1780, vue 3, cote EDEPOT75 GG/9

¹⁶⁰ ADE – Registre d'Etat civil de Torfou 1837-1860 : acte de décès de Marie Lesieur du 11 08 1850, vue 82, cote 4E/2796

¹⁶¹ ADE- Registre paroissial de Torfou 1780-1789 : acte de sépulture de Marie Anne Guitton du 12 02 1782, vue 12, cote EDEPOT75 GG/9

¹⁶² ADE – Registre d'Etat civil de Torfou 1815-1836 : acte de décès de Jean Lesieur du 17 novembre 1818, vue 32, cote 4E/2795

La table des successions¹⁶³ ci-dessus confirme qu'il était resté à Torfou, et indique le nom de ses héritiers (en l'occurrence ses enfants) tout en précisant leur lieu de domicile. C'est notamment grâce à ces données que j'ai pu retrouver les dates de décès de ses héritiers qui avaient quitté Torfou. En termes de biens, il est précisé qu'il est propriétaire d'immeubles à Lardy (Lardy est à 3 km de Torfou) pour une valeur de 3 125 francs et d'un mobilier pour 138 francs. Enfin, elle fournit la date de la déclaration de succession, soit le 10 mai 1819, n°54.

La déclaration de succession¹⁶⁴ contenue dans les mutations par décès¹⁶⁴ indique que Jean Lesieur n'a pas laissé de testament.

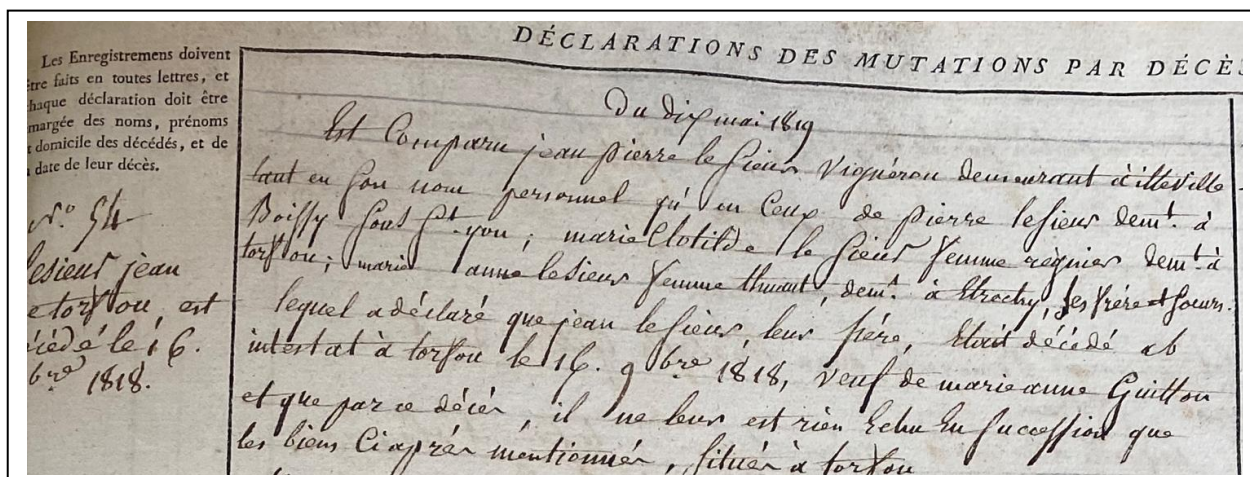


Figure 64 – ADE : Extrait de la déclaration de mutation par décès de Jean Lesieur du 10 05 1819, bureau de La Ferté-Alais, vol.13, acte n°54, cote 3Q6/168

Elle précise que les immeubles appartenant à Jean Lesieur ont été affermé par bail sous la forme d'un acte notarié dressé par Me Cheron, notaire à Lardy, le 11 février 1818.

Grâce au répertoire de notaires à Lardy¹⁶⁵, j'ai découvert qu'à cette date deux actes ont été passés :

- Un acte portant le n°48 : il porte sur la résiliation d'un bail du 31 août 1811 conclu entre Jean Lesieur, son gendre Dominique Reignier (vigneron) et sa fille Marie Catherine.
- Un autre portant le n°49 : un bail conclu avec les mêmes personnes portant sur une maison à Torfou, des terres, bois et vignes à Torfou, Chamarande et Lardy pour un total de 2 hectares 11 ares et 4 centiares.

Je n'ai pas pu aller plus loin car les ADE n'ont pas les minutes de Me Cheron pour cette période : c'est dommage car elles auraient pu notamment fournir leur origine de propriété.

En tout état de cause, seule sa dernière fille est demeurée à Torfou : ses autres enfants ont préféré quitter le village. Ils se sont installés dans le village de leur conjoint. Cela tend à montrer qu'il était économiquement difficile de vivre à Torfou. Ce départ sonne la fin de l'histoire de la famille Lesieur sur le territoire de Torfou.

De toute façon, la présence des Lesieur à Torfou n'est pas si ancienne que cela. En effet, Etienne Lesieur, le père de Jean Lesieur, est né à Mauchamps.

¹⁶³ ADE – Bureau de La Ferté-Alais : table des successions, volume 3 (01 08 1811-01 01 1821) vue 49, cote 3Q6/244

¹⁶⁴ ADE – Bureau de La Ferté-Alais : mutations par décès, volume 13 (1818-1832), acte 54, cote 3Q6/168

¹⁶⁵ ADE – Répertoire de notaires à Lardy (1800-1840), n°48 et 49, cote 8U/59

C - Etienne Lesieur (1717-1778) et Elisabeth Anoye Marie Le Sage (1714-1789)

a) Le couple

Etienne Lesieur naît le 4 octobre 1717 à Mauchamps et est baptisé le lendemain¹⁶⁶.

Il est le fils d'Etienne Lesieur, manœuvrier, et de Marie Quereau.

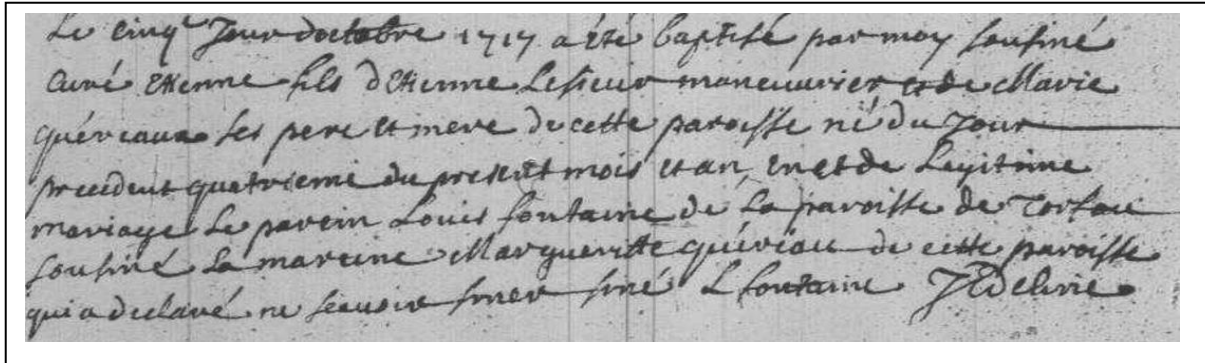


Figure 66 – Extrait de l'acte de baptême d'Etienne Lesieur du 05 10 1717 à Mauchamps. ADE : cote 4E/1952

Son parrain est Louis Fontaine et sa marraine Marguerite Quereau (sœur de sa mère) : fils aîné du couple, il porte le prénom de son père. Il rencontre Elisabeth Anoye Marie Le Sage qui habite à Torfou, soit à 3 km de Mauchamps.

Elle est la fille de Claude Le Sage (le nom s'écrit également « Lesage »), berger, et d'Elisabeth Rué (aussi dénommée « Rhué »). Elle est baptisée le 6 octobre 1714¹⁶⁷ : son parrain est Charles Le Sage et sa marraine est Marie Tremblet, sa grand-mère.

Ses parents se sont mariés à Torfou le 20 novembre 1707¹⁶⁸.

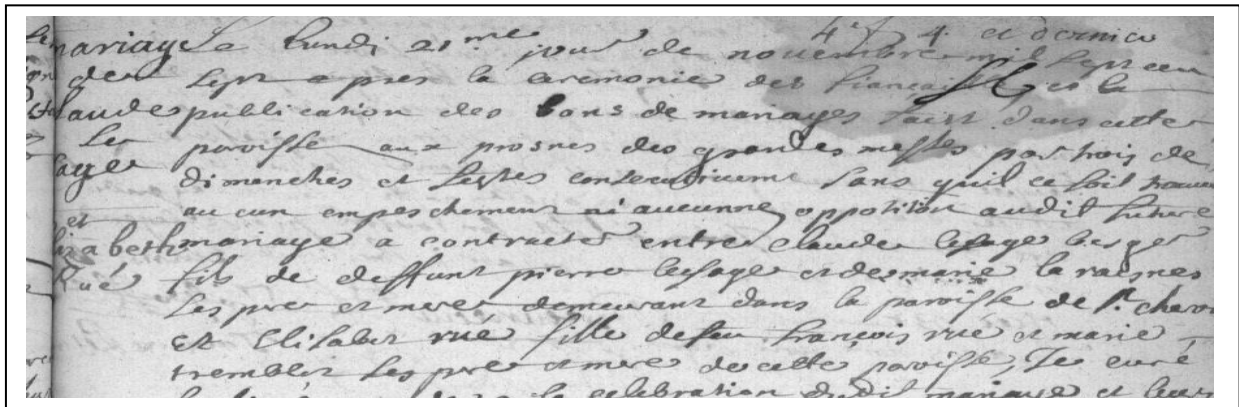


Figure 67 – Extrait de l'acte de mariage entre Claude Lesage et Elisabeth Rué du 21 11 1707 à Torfou. ADE : vue 46, cote 4E/2791

¹⁶⁶ ADE – Registre paroissial de Mauchamps 1652-1750 : acte de baptême d'Etienne Lesieur du 05 10 1717, vue 65, cote 4E/1952

¹⁶⁷ ADE – Registre paroissial de Torfou 1692-1750 : acte de baptême d'Elisabeth Anoye Marie Le Sage du 06 10 1714, vue 69, cote 4E/2791

¹⁶⁸ ADE – Registre paroissial de Torfou 1692-1750 : acte de mariage de Claude Le Sage et d'Elisabeth Rué du 21 11 1707, vue 46, cote 4E/2791

L'acte de mariage précise que Claude Le Sage est le fils de Pierre Le Sage et de Marie Laraisne, domiciliés dans la paroisse de Saint-Chéron : ce village est distant de 14 km de Torfou. Elisabeth Rué est la fille de François Rué et de Marie Tremblet de la paroisse de Torfou.

Claude Le Sage décède le 28 octobre 1739¹⁶⁹ (âgé d'environ 62 ans).

Elisabeth meurt le 14 décembre 1771¹⁷⁰, âgée d'environ 90 ans !

Intrigué par cet âge, j'ai retrouvé l'acte de baptême d'Elisabeth Rué : en fait, elle a été baptisée le 7 septembre 1684¹⁷¹.

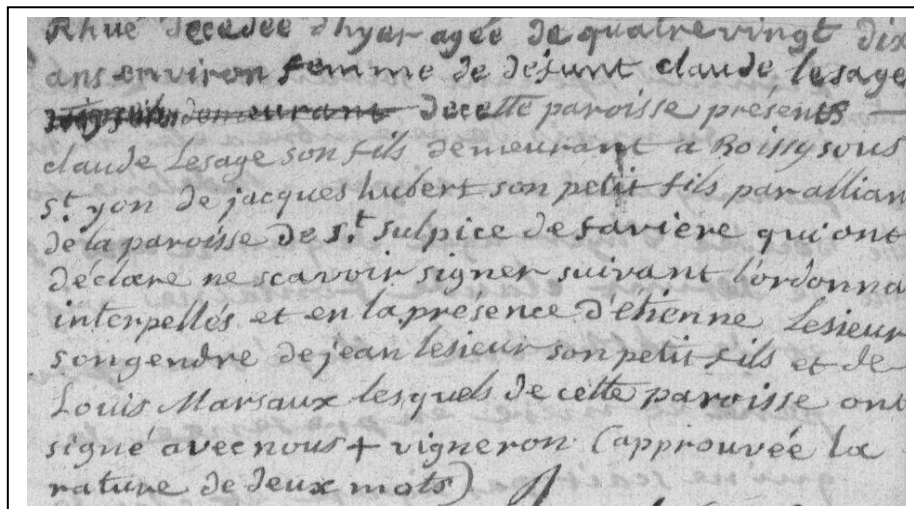


Figure 68 – Extrait de l'acte de sépulture d'Elisabeth Rhué du 15 12 1771 à Torfou.
ADE : cote EDEPOT74 GG/8

Elle a donc 87 ans en 1771, ce qui est déjà un âge exceptionnel pour une paysanne à l'époque.

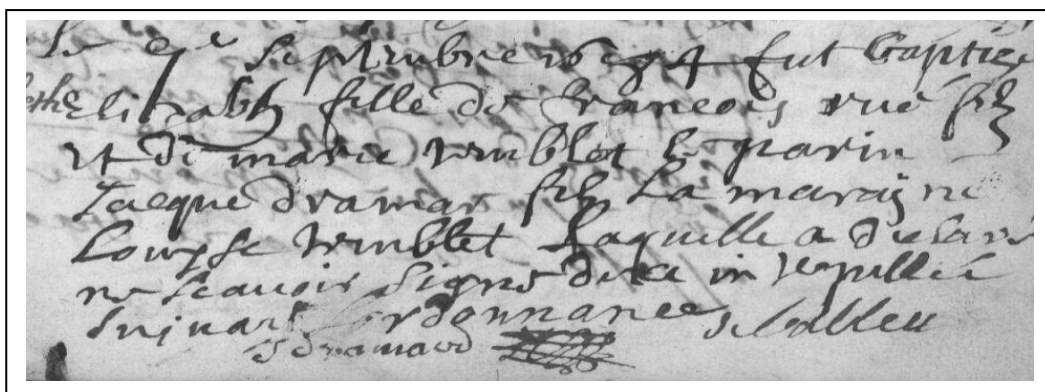


Figure 69 – Extrait de l'acte de baptême d'Elisabeth Rué du 07 09 1684 à Torfou.
ADE : cote EDEPOT75 GG/2

Je n'ai pas réussi à obtenir l'acte de baptême de Claude Le Sage car les registres paroissiaux conservés aux ADE débutent en 1696. En supposant qu'il est mort âgé d'environ 62 ans comme l'indique son acte de sépulture, cela donne 1677 comme année de naissance.

En partant de cette hypothèse, Claude et Elisabeth avaient respectivement 30 et 23 ans à leur mariage.

¹⁶⁹ ADE – Registre paroissial de Torfou 1737-1749 : acte de sépulture de Claude Le Sage du 29 10 1739, vue 37, cote EDEPOT75 GG/5

¹⁷⁰ ADE – Registre paroissial de Torfou 1770-1779 : acte de sépulture d'Elisabeth Rué du 15 12 1771, vue 13 et 13, cote EDEPOT75 GG/8

¹⁷¹ ADE – Registre paroissial de Torfou 1672-1699 : acte de baptême d'Elisabeth Rué du 07 09 1684, vue 43, cote cote EDEPOT75 GG/2



Comme indiqué ci-dessus, le couple va avoir 9 enfants :

- **Marie Elisabeth**, baptisée le 11 septembre 1708¹⁷².
- **Claude**, baptisé le 1^{er} décembre 1709¹⁷³.
- **Jacques**, baptisé le 21 avril 1712¹⁷⁴ (l'acte de baptême précise qu'il est décédé le 26 septembre 1717).
- **Elisabeth Anoye Marie**, baptisée le 6 octobre 1714 : il s'agit de la future femme d'Etienne Lesieur.
- **Jean**, baptisé le 23 décembre 1716¹⁷⁵.
- **Catherine**, baptisée le 7 janvier 1719¹⁷⁶ et décédée le 19 avril 1722¹⁷⁷.
- **Françoise**, baptisée le 20 janvier 1722¹⁷⁸ et morte le 22 janvier 1722¹⁷⁹.
- **Jacques**, baptisé le 13 février 1723¹⁸⁰ et mort le 21 décembre 1723¹⁸¹.
- **Michel**, baptisé le 23 octobre 1725¹⁸².

Claude avait donc 48 ans et Elisabeth 41 ans lors de la naissance de leur dernier enfant.

Elisabeth Anoye Marie a 24 ans quand elle se marie avec Etienne Lesieur le 30 juin 1738 : Etienne est quant à lui âgé de 21 ans. En épousant Elisabeth Anoye Marie, Etienne Lesieur quitte Mauchamps pour s'installer à Torfou.

¹⁷² ADE – Registre paroissial de Torfou 1700-1718 : acte de baptême de Marie Elisabeth Le Sage du 11 09 1708, vue 26, cote EDEPOT75 GG/3

¹⁷³ ADE – Registre paroissial de Torfou 1700-1718 : acte de baptême de Claude Le Sage du 01 12 1709, vue 32, cote EDEPOT75 GG/3

¹⁷⁴ ADE – Registre paroissial de Torfou 1700-1718 : acte de baptême de Jacques Le Sage du 21 04 1712, vue 43, cote EDEPOT75 GG/3

¹⁷⁵ ADE – Registre paroissial de Torfou 1700-1718 : acte de baptême de Jean Le Sage du 23 12 1716, vue 60, cote EDEPOT75 GG/3

¹⁷⁶ ADE – Registre paroissial de Torfou 1719-1734 : acte de baptême de Catherine Le Sage du 07 01 1719, vue 2, cote EDEPOT75 GG/4

¹⁷⁷ ADE – Registre paroissial de Torfou 1719-1734 : acte de sépulture de Catherine Le Sage du 19 04 1722, vue 16, cote EDEPOT75 GG/4

¹⁷⁸ ADE – Registre paroissial de Torfou 1719-1734 : acte de baptême de Françoise Le Sage du 20 01 1722, vue 13, cote EDEPOT75 GG/4

¹⁷⁹ ADE – Registre paroissial de Torfou 1719-1734 : acte de sépulture de Françoise Le Sage du 22 01 1722, vue 15, cote EDEPOT75 GG/4

¹⁸⁰ ADE – Registre paroissial de Torfou 1719-1734 : acte de baptême de Jacques Le Sage du 13 02 1723, vue 40, cote EDEPOT75 GG/4

¹⁸¹ ADE – Registre paroissial de Torfou 1719-1734 : acte de sépulture de Jacques Le Sage du 21 12 1723, vue 44, cote EDEPOT75 GG/4

¹⁸² ADE – Registre paroissial de Torfou 1719-1734 : acte de baptême de Michel Le Sage du 23 10 1725, vue 58, cote EDEPOT75 GG/4

b) Les enfants du couple



Comme indiqué ci-dessus, ils vont avoir 12 enfants :

- **Etienne François**, né et baptisé le 27 février 1739¹⁸³, il décède le 16 mai 1761¹⁸⁴.
- **Jean**, né et baptisé le 3 octobre 1740¹⁸⁵, il meurt le 23 septembre 1741¹⁸⁶.
- **Marie Elisabeth** : elle est née et baptisée le 7 février 1742¹⁸⁷.
- **Jean**, né et baptisé le 21 avril 1743, c'est le père de Jean Pierre Lesieur.
- **Thérèse Angélique**, née et baptisée le 6 février 1745¹⁸⁸, elle décède le 16 juin 1745¹⁸⁹.
- **Marguerite Elisabeth**, née et baptisée le 20 janvier 1747¹⁹⁰, elle meurt le 12 décembre 1748¹⁹¹.
- **Geneviève**, née et baptisée le 6 février 1748.
- **Un enfant ondoyé** le 7 février 1748¹⁹² : il aurait été le frère ou la sœur jumelle de Geneviève. L'acte précise qu'un chirurgien de Boissy-sous-Saint-Yon, le sieur Godineau, était alors présent.
- **Marie Claude**, née le 2 janvier et baptisée le 3 janvier 1750¹⁹³.
- **Denis**, né le 19 février et baptisé le 20 février 1751¹⁹⁴, il meurt le 6 mars 1751¹⁹⁵.

¹⁸³ ADE – Registre paroissial de Torfou 1735-1749 : acte de baptême d'Etienne François Lesieur du 27 02 1739, vue 34, cote EDEPOT75 GG/5

¹⁸⁴ ADE – Registre paroissial de Torfou 1760-1769 : acte de sépulture d'Etienne François Lesieur du 17 05 1761, vue 9, cote EDEPOT75 GG/7

¹⁸⁵ ADE – Registre paroissial de Torfou 1735-1749 : acte de baptême de Jean Lesieur du 03 10 1740, vue 45, cote EDEPOT75 GG/5

¹⁸⁶ ADE – Registre paroissial de Torfou 1735-1749 : acte de sépulture de Jean Lesieur du 24 09 1741, vue 52, cote EDEPOT75 GG/5

¹⁸⁷ ADE – Registre paroissial de Torfou 1735-1749 : acte de baptême de Marie Elisabeth Lesieur du 07 02 1742, vue 57, cote EDEPOT75 GG/5

¹⁸⁸ ADE – Registre paroissial de Torfou 1735-1749 : acte de baptême de Thérèse Angélique Lesieur du 06 02 1745, vue 77, cote EDEPOT75 GG/5

¹⁸⁹ ADE – Registre paroissial de Torfou 1735-1749 : acte de sépulture Thérèse Angélique Lesieur du 16 05 1745, vues 80 et 81, cote EDEPOT75 GG/5

¹⁹⁰ ADE – Registre paroissial de Torfou 1735-1749 : acte de baptême de Marguerite Elisabeth Lesieur du 20 01 1747, vues 101 et 102, cote EDEPOT75 GG/5

¹⁹¹ ADE – Registre paroissial de Torfou 1735-1749 : acte de sépulture de Marguerite Elisabeth Lesieur du 13 12 1748, vue 116, cote EDEPOT75 GG/5

¹⁹² ADE – Registre paroissial de Torfou 1735-1749 : un enfant ondoyé le 07 02 1748, vue 108, cote EDEPOT75 GG/5

¹⁹³ ADE- Registre paroissial de Torfou 1750-1759 : acte de baptême de Marie Claude Lesieur du 03 01 1750, vue 2, cote EDEPOT75 GG/6

¹⁹⁴ ADE- Registre paroissial de Torfou 1750-1759 : acte de baptême de Denis Lesieur du 20 02 1751, vue 9, cote EDEPOT75 GG/6

¹⁹⁵ ADE- Registre paroissial de Torfou 1750-1759 : acte de sépulture de Denis Lesieur du 06 03 1751, vue 10, cote EDEPOT75 GG/6

- **Marie Angélique**, née le 25 octobre 1753, elle est baptisée le lendemain¹⁹⁶.
- **Jeanne**: née le 14 mai 1755, elle est baptisée le lendemain¹⁹⁷. Elle décède à Torfou le 7 juillet 1830¹⁹⁸ âgée de 74 ans.

Lors de la naissance de leur dernier enfant, Elisabeth a 41 ans et Etienne 38 ans. De 1738 à 1755, soit pendant 17 années, Elisabeth a accouché environ tous les 17 mois.

Etienne Lesieur décède le 8 mai 1778 âgé de 61 ans¹⁹⁹ et Elisabeth le 26 mars 1789 âgée de 75 ans²⁰⁰. Ils sont morts plus âgés que leurs contemporains puisque l'espérance de vie au milieu du XVIII^{ème} siècle était de 27 ans pour les hommes et de 28 ans pour les femmes²⁰¹.

Remontons maintenant aux parents d'Etienne Lesieur.

D - Etienne Lesieur (1688-1719) et ses trois mariages

Etienne (ou Estienne) Le Sieur (ou Le Sueur) voit le jour à Torfou et est baptisé le 9 décembre 1688²⁰² : il est le fils d'Estienne Le Sieur et de Jeanne Petit. Son parrain est Jean Crespin et sa marraine Louyse Le Sueur.

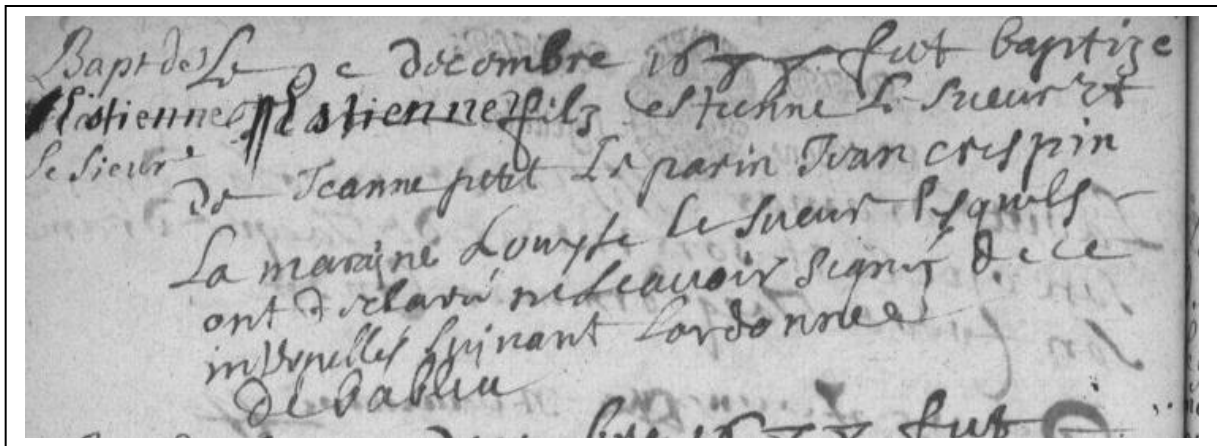


Figure 70 – Acte de baptême d'Etienne Lesieur du 09 12 1688 à Torfou. ADE : vue 66, cote EDEPOT75 GG/2

Il porte les prénoms de son père et grand-père. Vignerons, il va se marier à trois reprises et quitter Torfou pour s'installer à Mauchamps.

a) Mauchamps

Le village tire son nom du latin « malus campus » signifiant « mauvais champs ».²⁰³

¹⁹⁶ ADE- Registre paroissial de Torfou 1750-1759 : acte de baptême de Marie Angélique Lesieur du 26 10 1753, vue 28, cote EDEPOT75 GG/6

¹⁹⁷ ADE- Registre paroissial de Torfou 1750-1759 : acte de baptême de Jeanne Lesieur du 15 05 1755, vue 41, cote EDEPOT75 GG/6

¹⁹⁸ ADE - Registre d'Etat civil de Torfou 1815-1836 : acte de décès de Jeanne Lesieur du 7 juillet 1830, vues 147 et 148, cote 4E/2795

¹⁹⁹ ADE- Registre paroissial de Torfou 1770-1779 : acte de sépulture d'Etienne Lesieur du 09 05 1778, vue 59, cote EDEPOT75 GG/8

²⁰⁰ ADE- Registre paroissial de Torfou 1780-1789 : acte de sépulture d'Elisabeth Le Sage du 27 03 1789, vue 56, cote EDEPOT75 GG/9

²⁰¹ Etude de l'INSEE sur l'espérance de vie, publiée le 23/02/2011. En ligne : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/1373643?sommaire=1373710#:~:text=L'esp%C3%A9rance%20de%20vie%20a,a%20tripl%C3%A9%20en%2025%20ans>. Consulté le 12 05 2022

²⁰² ADE - Registre paroissial de Torfou 1652-1699 : acte de baptême d'Etienne Lesieur du 09 12 1688, vue 66, cote EDEPOT75 GG/2

²⁰³ Jean Beauvallet (1899). Monographie de la commune de Mauchamps. 8 pages. Archives Départementales de l'Essonne : volume XIII canton d'Etampes, lot 10, cote : 4T/9

Il est délimité par les communes de Boissy-sous-Saint-Yon au nord, de Chamarande à l'est, d'Etrechy au sud et de Saint-Sulpice de Favières à l'ouest.

Comme Torfou, il n'a pas de cours d'eau et a conservé sa vocation agricole jusqu'à aujourd'hui.

Au XIX^{ème} siècle, la propriété du sol était également morcelée et on y cultivait blé, avoine, orge, seigle et pomme de terre.

L'église Saint-Jean-Baptiste est le monument le plus ancien et sa construction a débuté au XIII^{ème} siècle : la légende voudrait qu'elle ait appartenu aux chevaliers du Temple. L'église a été réunie à la paroisse de Torfou de 1475 à 1480.

En 1793, sa population était estimée à 166 habitants et elle s'élève désormais à 289 personnes.



Figure 71 – Eglise St-Jean-Baptiste de Mauchamps, ADE : cote

Mauchamps est le village de la première épouse d'Etienne Lesieur, à savoir Anne Bin.

b) Le mariage avec Anne BIN ou BAIN

Anne Bin est baptisée à Mauchamps le 18 août 1685²⁰⁴ : elle est la fille de Louis Bin et d'Anne Tardif. Elle a pour parrain Louis Pillar et marraine Marie Bin. Son père est vigneron et a été baptisé le 19 février 1658 à Chamarande²⁰⁵ (Chamarande est à 5 km de distance de Mauchamps). Il est le fils de Claude Bin et de Catherine Thorin (ou « Torin »).

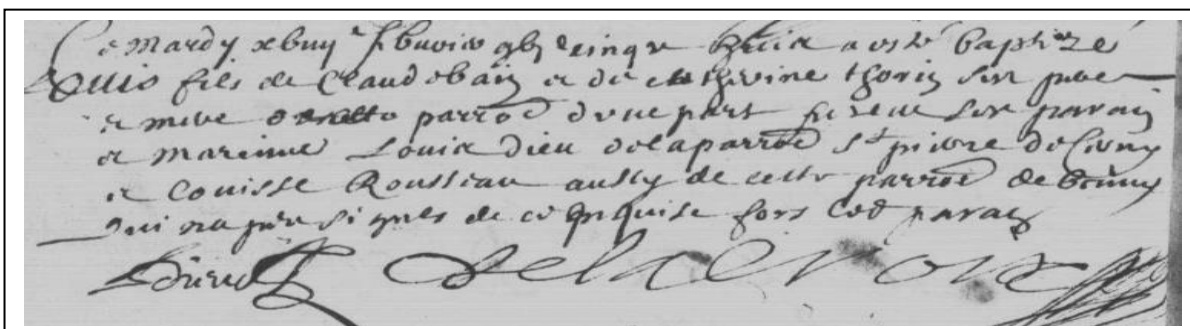


Figure 72 – Acte de baptême de Louis Bin du 19 02 1658 à Chamarande. ADE : vue 225, cote 1MI/498

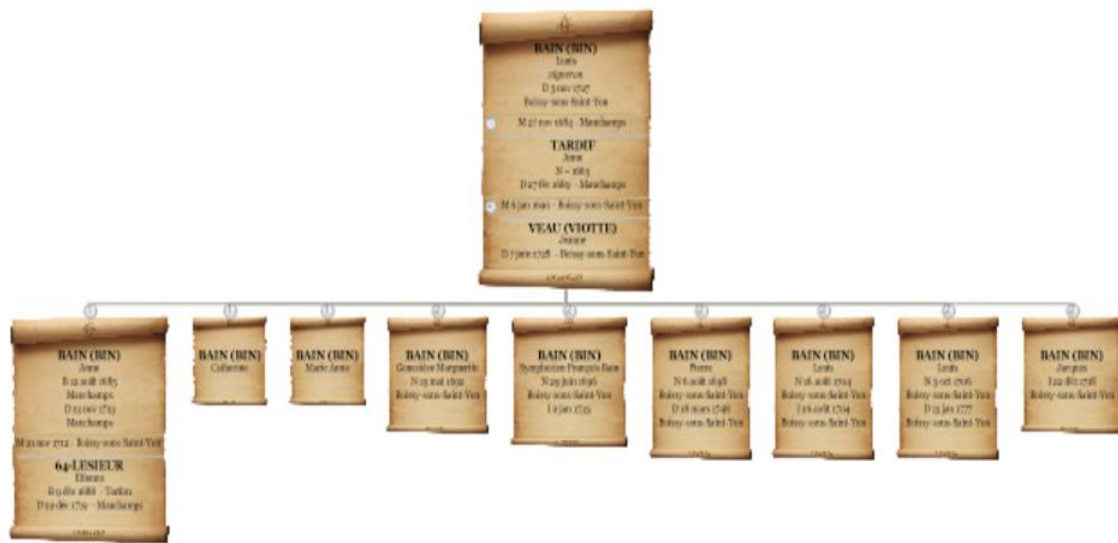
Louis Bin et Anne Tardif se sont mariés à Mauchamps le 27 novembre 1684²⁰⁶ : leur acte de mariage est difficilement lisible. Je comprends qu'elle est la fille d'Henry Tardif et que le prénom de sa mère est Anne.

²⁰⁴ ADE - Registre paroissial de Mauchamps 1673-1687 : acte de baptême d'Anne Bin du 12 08 1685, vue 18, cote EDEPOT55 GG/3

²⁰⁵ ADE - Registre paroissial de Chamarande 1568-1733 : acte de baptême de Louis Bin du 19 02 1658, vue 225, cote 1MI/498

²⁰⁶ ADE - Registre paroissial de Mauchamps 1673-1687 : acte de mariage de Louis Bin et d'Anne Tardif du 27 11 1684, vues 15 et 16, cote EDEPOT55 GG/3

Je n'ai pas retrouvé l'acte de baptême d'Anne : son acte de sépulture indique qu'elle est morte âgée de seulement 26 ans, le 27 février 1689²⁰⁷, ce qui donnerait une naissance en 1663. Les registres débutent pour Mauchamps à partir de 1664 et je n'ai rien trouvé dans la période 1664 à 1669.



Après son mariage avec Anne, Louis s'est installé à Mauchamps. Ils ont eu 3 filles :

- **Anne** : la future épouse d'Etienne Lesieur née en 1685.
- **Catherine** qui est baptisée le 7 août 1687²⁰⁸.
- **Marie Anne** qui est baptisée le 29 novembre 1688²⁰⁹.

Pendant leur mariage, de 1684 à 1689 (plus de quatre ans), Anne a accouché environ tous les 15 mois. Au moment du décès d'Anne, leur fille aînée est âgée de seulement 4 ans.

Près d'un an après son décès, Louis se remarie avec Jeanne Veau (fille de Jean Veau et de Léonarde Genaille) : selon son acte de sépulture, Jeanne serait née vers 1670 ; je n'ai pas pu vérifier cette information car les ADE possèdent les registres de sa paroisse qu'à partir de 1672.

Leur mariage a lieu le 16 janvier 1690 à Boissy-sous-Saint-Yon²¹⁰, paroisse de la mariée. Mauchamps et Boissy-sous-Saint-Yon sont distants de 6 km. Les époux ont déclaré ne pas savoir signer.

Le couple s'installe à Boissy-sous-Saint-Yon et de cette union va naître 6 enfants :

- **Geneviève Marguerite**, née le 13 mai 1692 et baptisée le lendemain²¹¹.
- **Symphorien François** : né et baptisé le 29 juin 1696²¹², il est enterré le 2 janvier 1733.

²⁰⁷ ADE – Registre paroissial de Mauchamps 1687-1727 : acte de sépulture d'Anne Tardif du 28 02 1689, vue 7, cote EDEPOT GG/4

²⁰⁸ ADE – Registre paroissial de Mauchamps 1687-1727 : acte baptême de Catherine Bin du 07 08 1687, vue 4, cote EDEPOT GG/4

²⁰⁹ ADE – Registre paroissial de Mauchamps 1687-1727 : acte baptême de Marie Anne Bin du 29 11 1688, vue 6, cote EDEPOT GG/4

²¹⁰ ADE – Registre paroissial de Boissy-sous-Saint-Yon 1687-1693 : acte de mariage de Louis Bin et de Jeanne Veau du 06 01 1690, vues 46 et 47, cote EDEPOT16 2E/2

²¹¹ ADE – Registre paroissial de Boissy-sous-Saint-Yon 1687-1693 : acte de baptême de Geneviève Marguerite Bin du 14 05 1692, vues 74 et 75, cote EDEPOT16 2E/2

²¹² ADE – Registre paroissial de Boissy-sous-Saint-Yon 1694-1705 : acte de baptême de Symphorien François Bin du 29 06 1696, vue 56, cote EDEPOT16 2E/3

- **Pierre** : né et baptisé le 6 août 1698²¹³, il décède le 18 mars 1748 et est enterré le lendemain²¹⁴.
- **Jacques** : baptisé le 14 mars 1701²¹⁵, il est enterré le 22 décembre 1718²¹⁶.
- **Louis** : né le 16 août 1704 et baptisé le lendemain²¹⁷, il décède le 28 août 1704²¹⁸.
- **Louis** : né le 3 octobre 1706 et baptisé le lendemain²¹⁹, il meurt le 13 janvier 1777²²⁰.

Louis Bin, père, décède le 5 novembre 1727²²¹ âgé de 69 ans suivi de sa femme Jeanne Veau, le 7 juin 1728²²².

Revenons à notre couple Anne Bin et Etienne Lesieur : ils se marient à Boissy-sous-Saint-Yon le 21 novembre 1712²²³, âgés respectivement de 24 et de 27 ans. Le couple s'installe à Mauchamps. Toutefois, ce mariage sera de courte durée puisque Anne Bin s'éteint le 13 novembre 1713²²⁴, soit près d'un an après leur union. Ils n'ont pas eu d'enfant.

Etienne va se remarier rapidement avec Marie Boivin.

c) Le mariage avec Marie Boivin

Leur acte de mariage du 12 février 1714²²⁵ m'apprend que Marie Boivin est âgée de 26 ans, qu'elle est la fille du défunt Robert Boivin et de la défunte Marie Cartaut et que sa paroisse est Chastres (ville désormais dénommée Arpajon et distante de 10 km de Mauchamps).

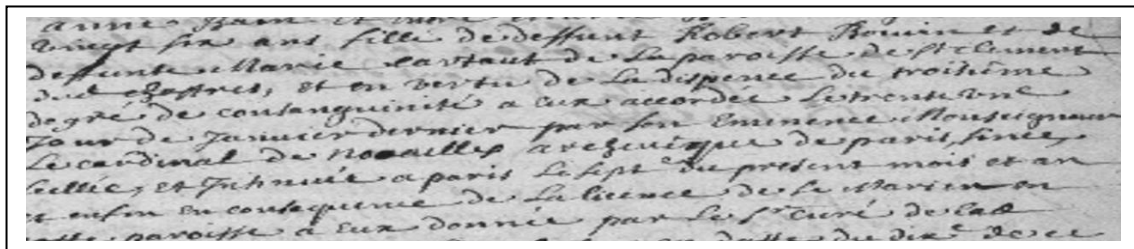


Figure 73 – Extrait de l'acte de mariage d'Etienne Lesieur et de Marie Boivin du 12 02 1714 à Mauchamps. ADE : vue 67, cote EDEPOT55 GG/4

²¹³ ADE – Registre paroissial de Boissy-sous-Saint-Yon 1694-1705 : acte de baptême de Pierre Bin du 06 08 1798, vue 75, cote EDEPOT16 2E/3

²¹⁴ ADE – Registre paroissial de Boissy-sous-Saint-Yon 1736-1750 : acte de sépulture de Pierre Bin du 19 03 1748, vue 144, cote EDEPOT16 2E/6

²¹⁵ ADE – Registre paroissial de Boissy-sous-Saint-Yon 1694-1705 : acte de baptême de Jacques Bin du 14 03 1701, vue 105, cote EDEPOT16 2E/3

²¹⁶ ADE – Registre paroissial de Boissy-sous-Saint-Yon 1706-1721 : acte de sépulture de Jacques Bin du 22 12 1718, vue 173, cote EDEPOT16 2E/4

²¹⁷ ADE – Registre paroissial de Boissy-sous-Saint-Yon 1694-1705 : acte de baptême de Louis Bin du 17 08 1704, vue 105, cote EDEPOT16 2E/3

²¹⁸ ADE – Registre paroissial de Boissy-sous-Saint-Yon 1694-1705 : acte de sépulture de Louis Bin du 26 08 1704, vue 153, cote EDEPOT16 2E/3

²¹⁹ ADE – Registre paroissial de Boissy-sous-Saint-Yon 1706-1721 : acte de baptême de Louis Bin du 04 10 1706, vue 36, cote EDEPOT16 2E/4

²²⁰ ADE – Registre paroissial de Boissy-sous-Saint-Yon 1706-1721 : acte de sépulture de Louis Bin du 15 01 1777, vue 181, cote EDEPOT16 2E/8

²²¹ ADE – Registre paroissial de Boissy-sous-Saint-Yon 1722-1735 : acte de sépulture de Louis Bin du 06 11 1727, vue 82, cote EDEPOT16 2E/5

²²² ADE – Registre paroissial de Boissy-sous-Saint-Yon 1722-1735 : acte de sépulture de Jeanne Veau du 08 06 1728, vue 88, cote EDEPOT16 2E/5

²²³ ADE – Registre paroissial de Boissy-sous-Saint-Yon 1706-1721 : acte de mariage d'Etienne Lesieur et d'Anne Bin du 21 11 1712, vues 102 et 103, cote EDEPOT16 2E/4

²²⁴ ADE – Registre paroissial de Mauchamps 1687-1727 : acte de sépulture d'Anne Bin du 14 11 1713, vue 65, cote EDEPOT55 GG/4

²²⁵ ADE – Registre paroissial de Mauchamps 1687-1727 : acte de mariage d'Etienne Lesieur et de Marie Boivin, vue 67, cote EDEPOT55 GG/4

Autre enseignement de cet acte : il indique qu'une dispense de consanguinité a été accordée. Je cite : *« et en vertu de la dispense du troisième degré de consanguinité à eux accordée le trentième jour de janvier dernier par son éminence monseigneur le cardinal de Noailles, archevêque de Paris [...] et insinuée à Paris le sept du présent mois [...] »*.

Je n'ai pas trouvé en série G des ADE cette dispense de consanguinité et il m'est difficile d'obtenir l'information grâce à leurs arbres généalogiques car du côté Lesieur, je n'arrive pas à aller plus loin que ses grands-parents paternels et maternels et du côté Boivin, à ce stade, mes recherches ont remonté jusqu'aux seuls parents. Il faudrait que je continue de ce côté. Je pourrais également explorer la piste de la série G aux archives de Paris pour vérifier si le dossier relatif à la dispense accordée par l'archevêque de Paris y est conservé.

En tout état de cause, Etienne et Marie vont demeurer à Mauchamps et avoir une seule fille : **Marie Jeanne** qui naît et est baptisée le 26 février 1715²²⁶.

Marie Boivin décède quelques jours après la naissance de sa fille, le 5 mars 1715, âgée selon l'acte de sépulture de « 27 ans »²²⁷ : elle serait donc née vers 1688.

Son acte de sépulture précise aussi qu'Etienne est manouvrier. Vauban, dans son projet d'une dîme royale, définit ce métier comme suit : « Parmi le même peuple, notamment celui de la campagne, il y a un très grand nombre de gens qui, ne faisant profession d'aucun métier en particulier, ne laissent pas d'en faire plusieurs très nécessaires et dont on ne saurait se passer. Tels sont ceux que nous appelons manouvriers, dont la plupart n'ayant que leurs bras, ou fort peu de choses au-delà, travaillent à la journée, ou par entreprise pour qui veut les employer. Ce sont eux qui font toutes les grandes besognes, comme de faucher, moissonner, battre à la grange, couper les bois, labourer les terres et les vignes, défricher, boucher les héritages, faire ou relever les fossés, porter de la terre dans les vignes et ailleurs, servir les maçons et faire plusieurs autres ouvrages qui sont tous rudes et pénibles »²²⁸.

Cela permet de supposer qu'Etienne Lesieur ne possède pas ou peu de terres et qu'il se met à la disposition des autres.

Suite au décès de Marie Boivin, Etienne Lesieur va se remarier à nouveau.

d) Le mariage avec Marie Quesreau

Etienne Lesieur épouse Marie Quesreau le 21 mai 1715 à Mauchamps²²⁹, soit plus de deux mois après le décès de sa seconde épouse. Elle est âgée de 26 ans et lui a 27 ans. Les époux ont déclaré ne pas savoir signer.

Marie Quesreau est la fille de Léger Quesreau et de Marie Dauvilliers, tous les trois demeurant à Mauchamps au moment du mariage. Selon une recherche faite sur Généanet, Marie Quesreau serait née le 9 octobre 1689 à Saint-Sulpice-de-Favières. Je n'ai pas pu vérifier cette information car aux ADE, les archives pour cette paroisse commencent seulement à partir de 1740.

Dans l'acte de décès de son père en date du 19 mai 1725²³⁰, il est indiqué que de son vivant, celui-ci était maître paveur et donc un artisan (son nom est orthographié comme suit « Querreau »).

²²⁶ ADE – Registre paroissial de Mauchamps 1687-1727 : acte de baptême de Marie Jeanne Lesieur du 26 02 1713, vue 71, cote EDEPOT55 GG/4

²²⁷ ADE – Registre paroissial de Mauchamps 1687-1727 : acte de sépulture de Marie Boivin du 06 03 1715, vue 71, cote EDEPOT55 GG/4

²²⁸ Vauban, Projet d'une dîme royale, 1707 (pages 96 à 101)

²²⁹ ADE – Registre paroissial de Mauchamps 1687-1727 : acte de mariage d'Etienne Lesieur et de Marie Quesreau du 21 05 1715, vue 72, cote EDEPOT55 GG/4

²³⁰ ADE – Registre paroissial de Mauchamps 1687-1727 : acte de sépulture de Léger Querreau du 19 05 1725, vue 98, cote EDEPOT55 GG/4

Il est précisé qu'il est mort âgé de 70 ans (ou de 72 ans, le passage n'étant pas très clair), ce qui donne 1655 comme année de naissance. Comme déjà mentionné plus haut et s'il est bien né à Mauchamps, je n'ai pas pu rechercher son acte de baptême car les registres paroissiaux de Mauchamps conservés par les ADE débutent à partir de 1664.

Concernant sa mère, Marie Dauvilliers, elle décède la même année que son mari, soit le 8 février 1725, âgée de 60 ans²³¹. Marie serait donc née vers 1665 mais je ne connais pas son lieu de baptême. Sur Généanet, l'une des recherches indique que Marie Dauvilliers et Léger Querreau se seraient mariés le 31 janvier 1684 à Saint-Sulpice-de-Favières : comme indiqué plus haut, je n'ai pas pu vérifier cette information car aux ADE, les premières archives disponibles débutent en 1740.



En revanche, grâce aux actes de sépulture et/ou de mariage de la paroisse de Mauchamps, j'ai trouvé la trace d'autres enfants issus du couple Léger Querreau et Marie Dauvilliers (soit au total 10 enfants):

- **Jacques** : dans son acte de mariage avec Françoise Gatineau en date du 22 novembre 1723²³², il est indiqué qu'il est âgé de 30 ans. Il serait donc né vers 1693 .
- **Martin** : il est enterré le 6 mars 1744 à l'âge de 55 ans environ²³³, ce qui donne une naissance vers 1689.
- **Margueritte** : elle est inhumée le 3 septembre 1758²³⁴, âgée d'environ 64 ans, ce qui donne une naissance vers 1694.
- **Vincent** : il est enterré le 27 juin 1720²³⁵, âgé d'environ 24 ans. Il serait alors né vers 1696.
- **Oudart** : il est décédé le 22 décembre 1723²³⁶, âgé d'environ 28,5 ans. Cela donnerait une date de naissance vers 1694.
- **Margueritte** : elle est morte le 2 septembre 1758²³⁷, âgée d'environ 64 ans, ce qui donne une naissance vers 1694.

²³¹ ADE – Registre paroissial de Mauchamps 1687-1727 : acte de sépulture de Marie Dauvilliers du 09 02 1725, vue 97, cote EDEPOT55 GG/4

²³² ADE – Registre paroissial de Mauchamp 1687-1727 : acte de mariage de Jacques Quéreau et Françoise Gatineau du 22 11 1723, vue 94, cote EDEPOT55 GG/4

²³³ ADE – Registre paroissial de Mauchamps 1727-1748 : acte de sépulture de Martin Querriot du 06 03 1744, vue 56, cote EDEPOT55 GG/5

²³⁴ ADE – Registre paroissial de Mauchamps 1749-1792, acte de sépulture de Margueritte Querriot vue 14, cote EDEPOT55 GG/7,

²³⁵ ADE – Registre paroissial de Mauchamps 1687-1727 : acte de sépulture de Vincent Querreau du 27 06 1720, vue 54, cote EDEPOT55 GG/4

²³⁶ ADE – Registre paroissial de Mauchamps 1687-1727 : acte de sépulture de d'Oudard Querriot du 23 12 1723, vue 95, cote EDEPOT55 GG/4

²³⁷ ADE – Registre paroissial de Mauchamps 1749-1792 : acte de sépulture de Margueritte Querriot du 03 09 1758, vue 14, cote EDEPOT55 GG/7

- **Marie Anne** : elle est née et baptisée le 16 mars 1704²³⁸.
- **Geneviève** : elle est née et baptisée le 22 novembre 1708²³⁹.
- **Jeanne** : née et baptisée le 18 décembre 1710²⁴⁰, elle décède le 7 septembre 1712²⁴¹.

Si les trois derniers enfants du couple sont nés à Mauchamps, les autres semblent être nés dans d'autres paroisses.

S'agissant du couple Etienne Lesieur et Marie Quesreau, ils ont eu 4 enfants.



Ces enfants nés à Mauchamps sont :

- **Gabrielle** : née le 14 mars 1716 et baptisée le lendemain²⁴².
- **Etienne** : né le 4 octobre 1717²⁴³ et baptisé le lendemain, c'est le mari d'Elisabeth Lesage que j'ai étudié précédemment.
- **Jacques** : né et baptisé le 1^{er} juillet 1719²⁴⁴, il décède à Torfou le 24 février 1727, âgé de 8 ans²⁴⁵.
- **Marie** : baptisée le 10 août 1720²⁴⁶, elle décède le 1^{er} décembre 1805 à Torfou²⁴⁷ ; elle naît quelques mois après la mort de son père Etienne.

²³⁸ ADE – Registre paroissial de Mauchamps 1687-1727 : acte de baptême de Marie Anne Querreau du 16 03 1704, vue 39, cote EDEPOT55 GG/4

²³⁹ ADE – Registre paroissial de Mauchamps 1687-1727 : acte de baptême de Geneviève Querreau du 22 11 1708, vue 50, cote EDEPOT55 GG/4

²⁴⁰ ADE – Registre paroissial de Mauchamps 1687-1727 : acte de baptême de Jeanne Quesreau du 18 12 1710, vue 55, cote EDEPOT55 GG/4

²⁴¹ ADE – Registre paroissial de Mauchamps 1687-1727 : acte de sépulture de Jeanne Quesreau du 08 09 1712, vue 55, cote EDEPOT55 GG/4

²⁴² ADE – Registre paroissial de Mauchamps 1687-1727 : acte de baptême de Gabrielle Lesieur du 15 03 1716, vue 74, cote EDEPOT55 GG/4

²⁴³ ADE – Registre paroissial de Mauchamps 1687-1727 : acte de baptême du 05 10 1717, vue 65, cote 4E/1952

²⁴⁴ ADE – Registre paroissial de Mauchamps 1687-1727 : acte de baptême de Jacques Lesieur du 01 07 1719, vue 80, cote EDEPOT55 GG/4

²⁴⁵ ADE – Registre paroissial de Torfou 1719-1734 : acte de sépulture de Jacques Lesieur du 24 02 1727, vue 69, cote EDEPOT75 GG/4

²⁴⁶ ADE – Registre paroissial de Mauchamps 1687-1727 : acte de baptême de Marie Lesieur du 10 08 1720, vue 82, cote EDEPOT55 GG/4

²⁴⁷ ADE – Registre d'Etat civil de Torfou 1790-1814 : acte de décès de Marie Lesieur du 01 12 1805, vue 152, cote 4E/2794

Etienne Lesieur meut le 22 décembre 1719²⁴⁸ âgé de seulement 31 ans laissant derrière lui son épouse Marie Quesreau, âgée de 30 ans, seule avec 5 enfants. Je n’ai pas trouvé de trace de Marie Quesreau dans le registre paroissial de Mauchamps. Comme deux de ses enfants sont décédés à Torfou, peut-être est-elle enterrée là-bas ? C’est une piste qui me reste à suivre.

Remontons maintenant notre arbre aux parents d’Etienne Lesieur.

E - Etienne Lesieur (ca 1659-1689) et Jeanne Petit (?)

a) Le couple

Comme indiqué ci-dessus, Etienne Lesieur (1688-1719) est le fils d’Etienne Lesieur et de Jeanne Petit.

Etienne et Jeanne se sont mariés à Torfou le 9 juillet 1685²⁴⁹ : l’acte précise que Jeanne est la fille de feu Thomas Petit et de Geneviève Bauchais.

Grâce à Geneanet, j’ai pu remonter jusqu’à eux : Thomas Petit et Geneviève Bauchais se sont mariés le 18 mai 1649 à l’église de Cheptainville²⁵⁰ (village distant de 6 km de Torfou), âgés respectivement de 23 et de 20 ans si l’on tient compte des âges indiqués dans leur acte de sépulture.

L’acte de mariage précise que Thomas Petit est originaire de la paroisse d’Avrainville (à 6 km de Cheptainville) et qu’il est le fils de Noël Petit : les nom et prénoms de sa mère ne sont pas indiqués.

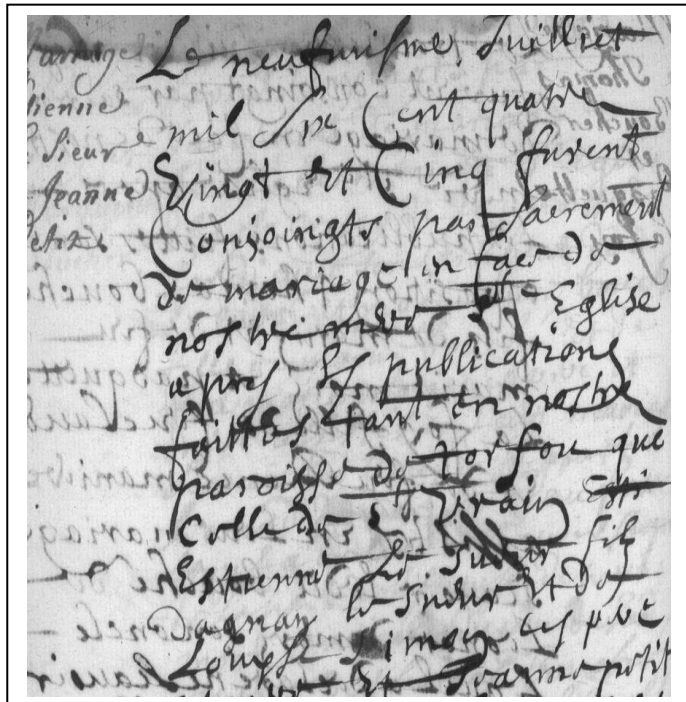


Figure 74 – Extrait acte de mariage d’Etienne Lesieur et de Jeanne Petit du 09 07 1685 à Torfou ; ADE : vue 47, cote EDEPOT75 GG/2

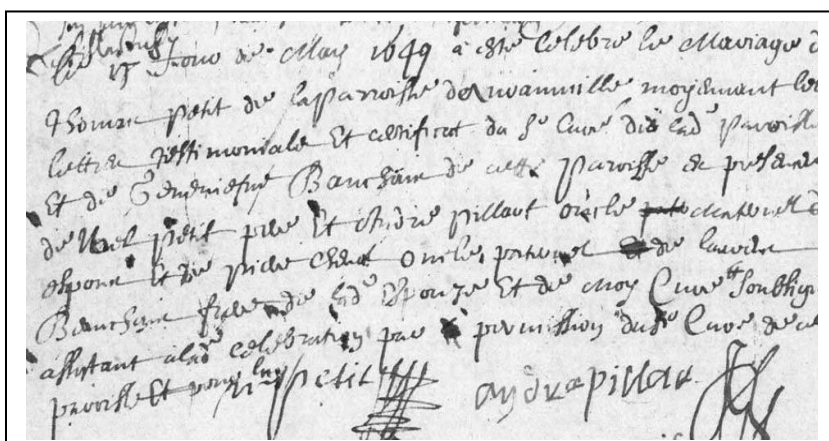


Figure 75 – Extrait acte de mariage de Thomas Petit et Geneviève Bauchais du 18 05 1649 à Cheptainville ; ADE : vue 9, cote EDEPOT29 GG/2

²⁴⁸ ADE – Registre paroissial de Torfou 1719-1734 : acte de sépulture d’Etienne Lesieur du 23 12 1719, vue 81, cote EDEPOT75 GG/4

²⁴⁹ ADE – Registre paroissial de Torfou 1672-1699 : acte de mariage d’Etienne Lesieur et de Jeanne Petit du 09 07 1685, vue 47, cote EDEPOT75 GG/2

²⁵⁰ ADE – Registre paroissial de Cheptainville 1627-1667 : acte de mariage de Thomas Petit et de Geneviève Bauchais du 18 05 1649, vue 9, cote EDEPOT29 GG/2

L'union se fait en présence de Noël Petit, d'Adrien Pillard (ou André Pillaut ?) oncle maternel de l'époux et de Laurent Bauchais, frère de l'épouse.

Thomas Petit est inhumé dans l'église Saint-Martin de Cheptainville le 13 août 1664²⁵¹ : l'acte précise qu'il est âgé d'environ 38 ans ce qui nous donne 1626 comme année de naissance. Son métier n'est pas indiqué. En partant de l'hypothèse que Thomas Petit est né à Avrainville, j'ai cherché à obtenir son acte de baptême : malheureusement aux ADE, les registres pour cette paroisse commencent uniquement à partir de 1630.

S'agissant de Geneviève Bauchais, ses père et mère sont Pasquier Bauchais dit « Le Jeune » et Marie Cheval.

Son père, vigneron, est décédé à Cheptainville le 5 mai 1642 âgé de 36 ans²⁵² et il est inhumé dans l'église paroissiale.

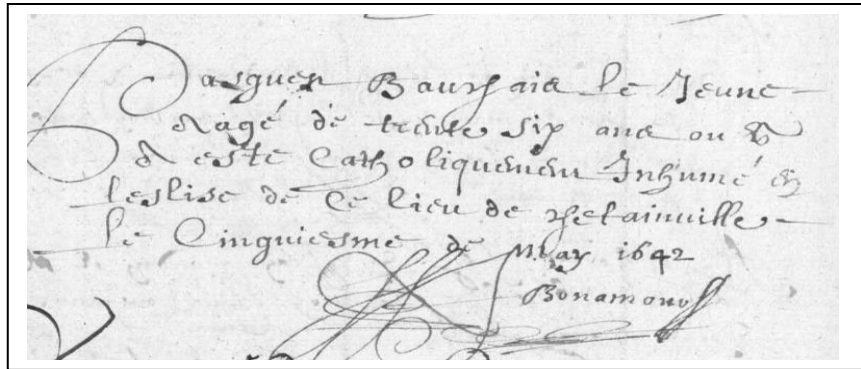


Figure 76 – Extrait de l'acte de sépulture de Pasquier Bauchais dit le Jeune du 05 05 1642 ; ADE : cote EDEPOT29 GG/2

Cela donne comme année de naissance 1606. Malheureusement, je n'ai pas pu vérifier cette information car les registres paroissiaux de Cheptainville débutent en 1627.

L'acte de sépulture de Marie Cheval en date du 5 avril 1682²⁵³ précise qu'elle est décédée la veille, à l'âge d'environ 79 ans, ce qui donne une naissance vers 1603 (là encore, je n'ai pas pu vérifier cette information compte tenu de l'absence de registre pour cette époque : les baptêmes commencent à être reportés à partir de 1642). Elle est inhumée dans la nef de l'église Saint-Martin de Cheptainville.

Geneviève Bauchais décède le 6 février 1664, âgée de 35 ans, à Cheptainville²⁵⁴ : elle est inhumée la même année que son époux. Elle serait donc née en 1629 : comme indiqué plus haut, je n'ai pas pu rechercher l'acte de baptême y afférent car il est antérieur aux registres disponibles.

Thomas Petit et Geneviève Bauchais ont au moins eu deux filles :

- **Marie** : mariée à Cheptainville avec Michel Petit, vigneron, le 11 juillet 1673²⁵⁵, elle décède le 24 octobre 1680²⁵⁶ à environ 25 ans ce qui donne comme année de naissance 1655 : je n'ai pas pu vérifier cette piste car la paroisse n'a pas d'archives pour les baptêmes célébrés entre 1650 et 1655.
- **Jeanne** : l'épouse d'Etienne Lesieur. Je n'ai pas trouvé son acte de baptême pour les raisons susmentionnées.

²⁵¹ ADE : registre paroissial de Cheptainville 1627-1667 : acte de sépulture de Thomas Petit du 13 08 1664, vue 71, cote EDEPOT29 GG/2

²⁵² ADE : registre paroissial de Cheptainville 1627-1667 : acte de sépulture de Pasquier Bauchais du 05 05 1642, vue 41, cote EDEPOT29 GG/2

²⁵³ ADE : registre paroissial de Cheptainville 1671-1692 : acte de sépulture de Marie Cheval du 05 04 1682, vue 73, cote EDEPOT29 GG/4

²⁵⁴ ADE : registre paroissial de Cheptainville 1627-1667 : acte de sépulture de Geneviève Bauchais du 06 02 1664, vue 70, cote EDEPOT29 GG/2

²⁵⁵ ADE : registre paroissial de Cheptainville 1671-1692 : acte de mariage de Michel Petit et de Marie Petit du 11 07 1673, vue 11, cote EDEPOT29 GG/4

²⁵⁶ ADE : registre paroissial de Cheptainville 1671-1692 : acte de sépulture de Marie Petit du 24 10 1680, vue 66, cote EDEPOT29 GG/4

Compte tenu de ce qui précède, je n'ai pas pu vérifier si le couple a eu d'autres enfants.

L'acte de mariage entre Etienne Lesieur et Jeanne Petit, du 9 juillet 1685, précise que Jeanne Petit est de la paroisse de Saint-Vrain : à la mort de ses parents en 1664, elle a dû être recueillie par de la famille habitant à Saint-Vrain.

b) Les enfants du couple

Etienne Lesieur et Jeanne Petit vont avoir à Torfou deux enfants :

- **Jeanne** : baptisée le 9 juin 1686²⁵⁷, elle décède le 1^{er} août 1686²⁵⁸.
- **Etienne** : baptisé le 9 décembre 1688²⁵⁹ : il épousera Anne Bin, puis Marie Boivin et enfin Marie Quesreau.

Etienne décède le 5 mars 1689²⁶⁰ âgé d'environ 30 ans. Je n'ai pas réussi à trouver son acte de baptême (vers 1659). Son fils Etienne va avoir des demi-frères.

c) Le remariage de Jeanne Petit

Jeanne Petit se remarie avec Jean Fontaine le 2 juillet 1691²⁶¹. Agé de 20 ans, il est vigneron. Fils de Jean Fontaine et d'Etienne La Haye, il a été baptisé le 15 février 1611²⁶².

Jeanne Petit et Jean Fontaine vont avoir ensemble 4 garçons :

- **Jean** : baptisé le 29 juillet 1692²⁶³, il décède le 19 décembre 1693²⁶⁴.
- **Noël** : baptisé le 22 janvier 1695²⁶⁵, il est enterré le 5 janvier 1758²⁶⁶.
- **Jean** : baptisé le 6 juillet 1697²⁶⁷, il est inhumé le 13 décembre 1704²⁶⁸.
- **Louis** : baptisé le 24 février 1700²⁶⁹, il est enterré le 4 mai 1720²⁷⁰.

²⁵⁷ ADE : registre paroissial de Torfou 1672-1699 : acte de baptême de Jeanne Lesieur du 09 06 1686, vue 60, cote EDEPOT75 GG/2

²⁵⁸ ADE : registre paroissial de Torfou 1672-1699 : acte de sépulture de Jeanne Lesieur du 01 08 1686, vue 60, cote EDEPOT75 GG/2

²⁵⁹ ADE : registre paroissial de Torfou 1672-1699 : acte de baptême d'Etienne Lesieur du 09 12 1688, vue 66, cote EDEPOT75 GG/2

²⁶⁰ ADE : registre paroissial de Torfou 1672-1699 : acte de sépulture d'Etienne Lesieur du 05 03 1689, vue 66, cote EDEPOT75 GG/2

²⁶¹ ADE : registre paroissial de Torfou 1672-1699 : acte de mariage de Jean Fontaine et de Jeanne Petit du 02 07 1691, vue 71, cote EDEPOT75 GG/2

²⁶² ADE : registre paroissial de Torfou 1605-1668 : acte de baptême de Jean Fontaine du 15 02 1671, vue 118, EDEPOT75 GG/1

²⁶³ ADE : registre paroissial de Torfou 1672-1699 : acte de baptême de Jean Fontaine du 29 07 1692, vue 76, cote EDEPOT75 GG/2

²⁶⁴ ADE : registre paroissial de Torfou 1672-1699 : acte de sépulture de Jean Fontaine du 19 12 1693, vue 81, cote EDEPOT75 GG/2

²⁶⁵ ADE : registre paroissial de Torfou 1672-1699 : acte de baptême de Noël Fontaine du 22 01 1695, vue 87, cote EDEPOT75 GG/2

²⁶⁶ ADE : registre paroissial de Torfou 1750-1759 : acte de sépulture de Noël Fontaine du 05 01 1758, vue 62, cote EDEPOT75 GG/6

²⁶⁷ ADE : registre paroissial de Torfou 1672-1699 : acte de baptême de Jean Fontaine du 06 07 1697, vue 93, cote EDEPOT75 GG/2

²⁶⁸ ADE : registre paroissial de Torfou 1700-1718 : acte de sépulture de Jean Fontaine du 13 12 1704, vue 14, cote EDEPOT75 GG/3

²⁶⁹ ADE : registre paroissial de Torfou 1700-1718 : acte de baptême de Louis Fontaine du 24 02 1700, vue 2, cote EDEPOT75 GG/3

²⁷⁰ ADE : registre paroissial de Torfou 1719-1734 : acte de sépulture de Louis Fontaine du 04 05 1720, vue 8, cote EDEPOT75 GG/4

Leur père, Jean Fontaine, décède le 15 septembre 1725²⁷¹. Son acte de sépulture ne précise pas si sa femme Jeanne Petit est déjà décédée. Il faudra que je recherche son acte de sépulture dans les registres de Torfou à partir de 1700, date de baptême de leur dernier fils.

C'est donc Jean Fontaine qui va élever son beau-fils Etienne Lesieur.

Remontons maintenant aux grands-parents paternels d'Etienne.

F - Agnan Lesieur (ca 1629-1700) et Louise Simon (ca 1630-1690)

a) Le couple

Etienne Lesieur (ca 1655-1689) est le fils d'Agnan Lesieur et de Louise Simon. Agnan ou Agnan Lesieur est décédé le 21 décembre 1700 à Mauchamps²⁷² : l'acte précise qu'il est âgé d'environ 74 ans.

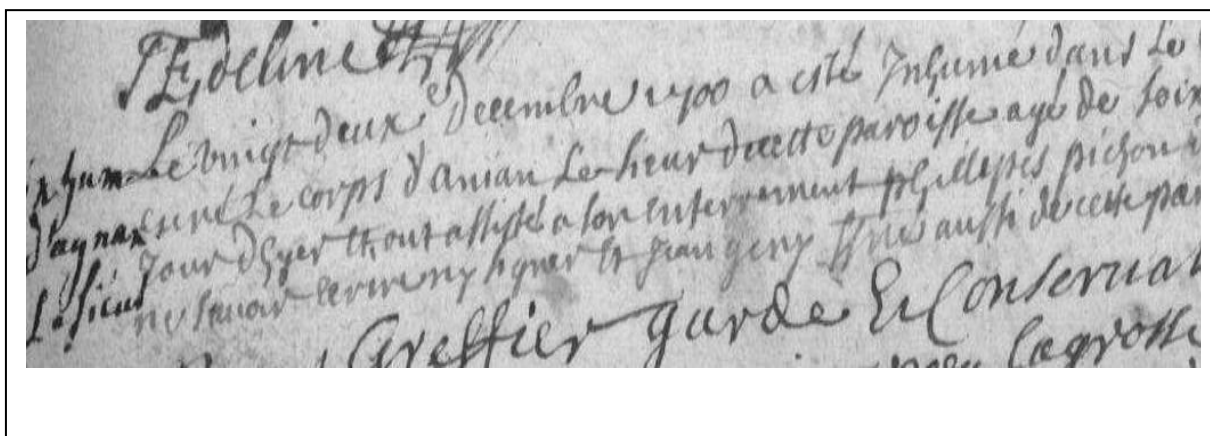


Figure 77 – Extrait de l'acte de sépulture d'Agnan Lesieur 21 12 1700 ; ADE : vue 32, cote EDEPOT55 GG/4

Ce qui nous amène à une naissance vers 1626. Les actes de baptême de ses enfants m'apprennent qu'il est vigneron.

Louise Simon est enterrée à Torfou, le 5 mars 1690, âgée d'environ 60 ans²⁷³ : l'acte précise que Agnan Lesieur ne sait pas signer. Elle serait donc née vers 1630.

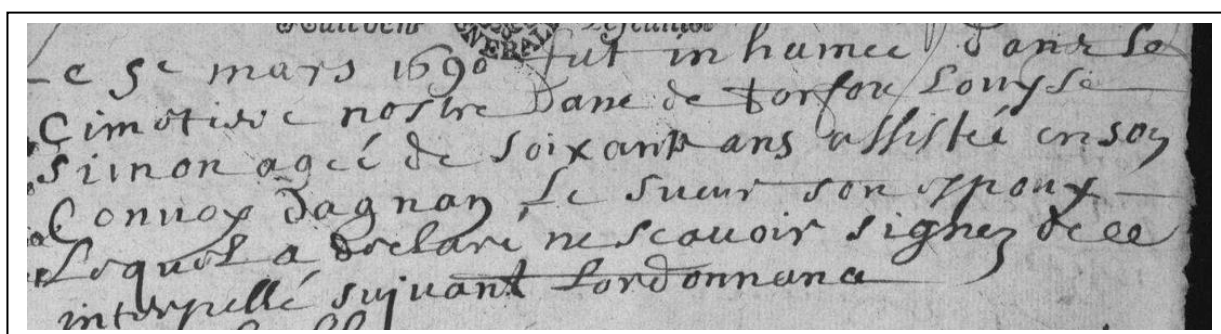


Figure 78 – Extrait de l'acte de sépulture de Louise Simon du 05 03 1690 ; ADE : vue 68, cote EDEPOT75 GG/2

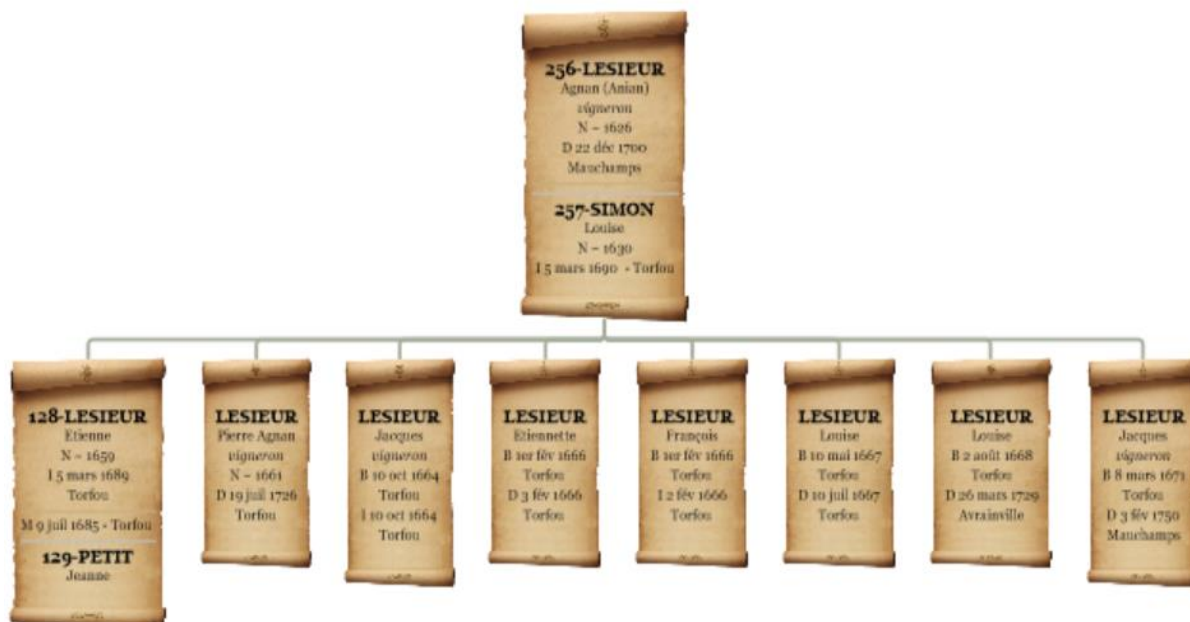
²⁷¹ ADE : registre paroissial de Torfou 1719-1734 : acte de sépulture de Jean Fontaine du 15 09 1725, vue 57, cote EDEPOT75 GG/4

²⁷² ADE : registre paroissial de Mauchamps 1687-1727 : acte de sépulture d'Agnan Lesieur du 22 12 1700, vue 32, cote EDEPOT55 GG/4

²⁷³ ADE : registre paroissial de Torfou 1672-1699 : acte de sépulture de Louise Simon du 05 03 1690, vue 68, cote EDEPOT75 GG/2

Si Etienne Lesieur, né vers 1659, est leur premier enfant, le couple aurait pu se marier vers 1658. Je ne suis pas arrivé à trouver leur acte de mariage dans les registres paroissiaux de Torfou de cette époque : est-ce qu'ils se sont mariés dans une autre paroisse ?

b) Leurs enfants



Grâce aux registres paroissiaux de Torfou, je sais qu'Agnan et Louise ont eu au moins 8 enfants (voir arbre ci-dessus) :

- **Etienne**: né vers 1659 et décédé à Torfou en 1689. C'est le futur époux de Jeanne Petit.
- **Pierre Agnan**: vigneron, il est décédé à l'âge de 64 ans à Torfou le 19 juillet 1726²⁷⁴ ; il serait donc né vers 1661.
- **Jacques**: baptisé à Torfou le 10 octobre 1664²⁷⁵, il décède le jour même²⁷⁶.
- des jumeaux : **Etienne**²⁷⁷ et **François**²⁷⁸ qui sont baptisés à Torfou le 1^{er} février 1666 ; il décède le 2 février 1666²⁷⁹ et elle le 3 février 1666²⁸⁰.

²⁷⁴ ADE – Registre paroissial de Torfou 1692-1750 : acte de sépulture de Pierre Agnan Lesieur du 20 07 1726, vue 106, cote EDEPOT75 GG/2

²⁷⁵ ADE – Registre paroissial de Torfou 1605-1668 : acte de baptême de Jacques Lesieur du 10 10 1664, vue 100, cote EDEPOT75 GG/1

²⁷⁶ ADE – Registre paroissial de Torfou 1605-1668 : acte de sépulture de Jacques Lesieur du 10 10 1664, vue 104, cote EDEPOT75 GG/1

²⁷⁷ ADE – Registre paroissial de Torfou 1605-1668 : acte de baptême d'Etienne Lesieur du 01 02 1666, vue 102, cote EDEPOT75 GG/1

²⁷⁸ ADE – Registre paroissial de Torfou 1605-1668 : acte de baptême de François Lesieur du 01 02 1666, vue 102, cote EDEPOT75 GG/1

²⁷⁹ ADE – Registre paroissial de Torfou 1605-1668 : acte de sépulture de François Lesieur du 02 02 1666, vue 102, cote EDEPOT75 GG/1

²⁸⁰ ADE – Registre paroissial de Torfou 1605-1668 : acte de sépulture d'Etienne Lesieur du 03 02 1666, vue 102, cote EDEPOT75 GG/1

- **Louise**: baptisée à Torfou le 10 mai 1667²⁸¹, elle est enterrée le 10 juillet 1667²⁸².
- **Louise**: baptisée à Torfou le 2 août 1668²⁸³, elle est décédée le 26 mars 1729 à Avrainville²⁸⁴.
- **Jacques** : il est baptisé à Torfou le 2 mars 1671²⁸⁵ ; vigneron, il décède à Mauchamps le 3 février 1750²⁸⁶.

Il est vraisemblable que Jacques soit leur dernier enfant, car en 1671, Louise serait âgée de 41 ans et Agnan de 46 ans. Il est également possible qu'après le décès de Louise, Agnan ait décidé de vivre avec son fils Jacques, ce qui expliquerait son décès à Mauchamps.

Je ne suis pas arrivé à remonter plus loin parce que les registres sont inexistantes ou illisibles, notamment les actes de la paroisse de Torfou entre 1605 et 1661. Il faudrait que je me rapproche d'un paléographe plus expérimenté.

Par ailleurs, sur Généanet, certaines recherches indiquent qu'Agnan serait né à Avrainville. Je vais donc poursuivre cette piste.

Après avoir remonté l'arbre généalogique de Jean Pierre Auguste Lesieur, je vais désormais m'attacher à étudier sa descendance.

III - La généalogie descendante de Jean Pierre Auguste Lesieur

Notre couple principal, Jean Pierre Auguste Lesieur et Marie Catherine Petit, ont eu 5 enfants dont Auguste Victor.

A - Auguste Victor Lesieur (1845-1909) et Marie Adelaïde Happeau (1849-1916)

a) Le couple

Né à Itteville le 10 décembre 1845²⁸⁷, Auguste Victor Lesieur est baptisé en l'église Saint-Germain le 24 décembre 1845²⁸⁸. Son parrain s'appelle Auguste Victor Gastellier, cordonnier et sa marraine Marie Catherine Petit. Il est donc vraisemblable qu'il tire ses prénoms de son parrain et de son père.

Pour avoir plus de renseignements sur Auguste Victor, j'ai recherché aux ADE en série R le tableau cantonal général et alphabétique des conscrits pour l'année 1865 (année de ses 20 ans), sachant qu'Itteville dépend du canton de La Ferté-Alais : malheureusement, l'année 1865 n'a pas été conservée.

Grâce aux actes de dénombremens, j'ai appris qu'en 1861²⁸⁹, Auguste Victor est vigneron, puis en 1866²⁹⁰, cultivateur : il habite toujours chez ses parents.

²⁸¹ ADE – Registre paroissial de Torfou 1605-1668 : acte de baptême de Louise Lesieur du 10 05 1667, vue 103, cote EDEPOT75 GG/2

²⁸² ADE – Registre paroissial de Torfou 1605-1668 : acte de sépulture de Louise Lesieur du 10 07 1667, vue 103, cote EDEPOT75 GG/1

²⁸³ ADE – Registre paroissial de Torfou 1605-1668 : acte de baptême de Louise Lesieur du 02 08 1668, vue 113, cote EDEPOT75 GG/1

²⁸⁴ ADE – Registre paroissial d'Avrainville 1668-1747 : acte de sépulture de Louise Lesieur du 26 03 1729, vue 138, cote 4E/148

²⁸⁵ ADE – Registre paroissial de Torfou 1671-1699 : acte de baptême de Jacques Lesieur du 08 03 1671, vue 118, cote EDEPOT75 GG/2

²⁸⁶ ADE – Registre paroissial de Mauchamps 1652-1750 : acte de sépulture de Jacques Lesieur du 04 02 1750, vue 171, cote 4E/1952

²⁸⁷ ADE – Registre d'Etat civil d'Itteville 1835-1848 : acte de naissance d'Auguste Victor Lesieur du 10 décembre 1845, vue 263, cote 4E/1689

²⁸⁸ Diocèse d'Evry : archives de catholicité de la paroisse d'Itteville, acte de baptême d'Auguste Victor Lesieur du 24 12 1845

²⁸⁹ ADE - Itteville : recensements de la population de 1836 à 1886 : lot 6 année 1861, cote 6M/156

²⁹⁰ ADE - Itteville : recensements de la population de 1836 à 1886 : lot 7 année 1866, cote 6M/156

Victor Auguste épouse Marie Adelaïde Happeau le 9 avril 1872²⁹¹ : elle est la fille de Louis Toussaint Moïse Happeau et d'Agathe Appoline Caquet. Il s'agit d'un mariage entre familles de cultivateurs.

L'acte de mariage précise qu'un contrat de mariage a été fait devant Me Emile Milliard, notaire à La Ferté-Alais.

Grâce aux répertoires de notaires²⁹², j'ai retrouvé le contrat de mariage qui a été conclu le 8 avril 1872²⁹³ : le couple a choisi le régime matrimonial de la communauté de biens.

Les parents d'Auguste Victor lui ont constitué une dot d'une valeur de 1 000 francs comprenant :

- un trousseau (habits, linge, hardes) pour une valeur de 500 francs,
- une somme de 500 francs.

Les parents de Marie Adelaïde Happeau ont également fourni un trousseau (habits, linge, hardes) d'une valeur de 1 000 francs.

L'acte précise que les mères des époux ont déclaré ne pas savoir écrire.

J'ai pu obtenir des archives de catholicité l'acte de mariage d'Auguste Victor Lesieur avec Marie Adelaïde Happeau.

Je découvre avec étonnement qu'ils ont des ancêtres communs puisque le couple a dû obtenir une dispense de parenté double du troisième au quatrième degré²⁹⁴.

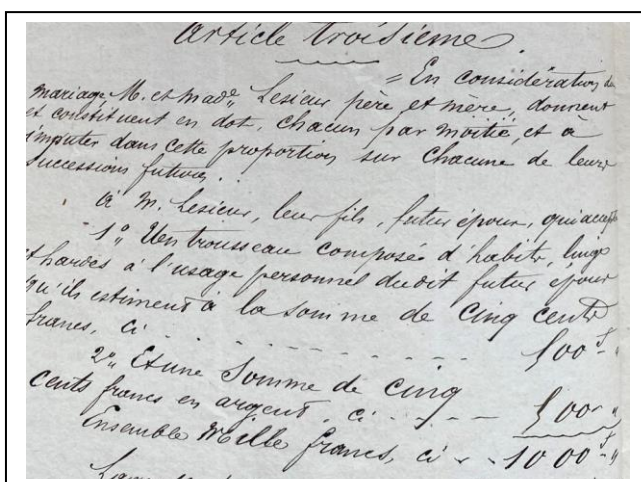


Figure 79 – Extrait du contrat de mariage entre Auguste Victor Lesieur et Marie Adelaïde Happeau du 08 04 1872 devant Me Millard, notaire à la Ferté Allais. ADE : cote 2E27/1062

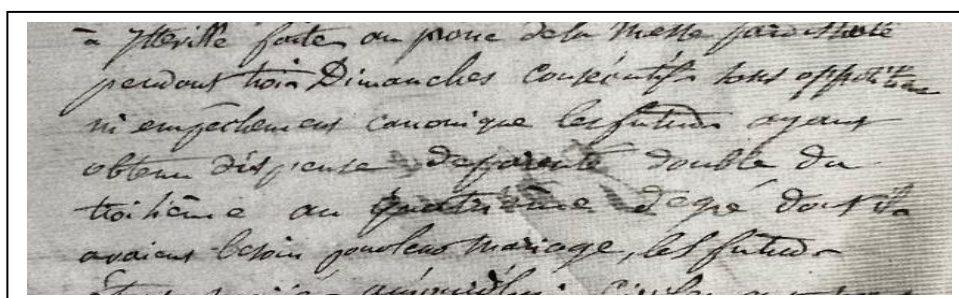


Figure 80 – Extrait de l'acte de mariage religieux d'Auguste Victor Lesieur et de Marie Adelaïde Happeau du 09 04 1872 ; archives de catholicité, paroisse d'Itteville

Malheureusement ni les archives de catholicité ni les ADE n'ont de dossier relatif à cette dispense.

La transcription du mariage religieux est la suivante :

« L'an 1872 le neuf avril après les publications des bans du future mariage entre Victor Auguste Lesieur

²⁹¹ ADE – Registre d'Etat civil d'Itteville 1861-1875 : acte de mariage d'Victor Auguste Lesieur et Marie Adelaïde Happeau du 09 04 1872, vue 250, cote 4E/1691

²⁹² ADE – Répertoires des notaires de La Ferté-Alais 1862-1876, vue 124, cote 2E27/1428

²⁹³ ADE – Minutes notariales de La Ferté-Alais avril-août 1872, contrat de mariage du 08 04 1872 entre Auguste Victor Lesieur et Marie Adelaïde Happeau, cote 2E27/1062

²⁹⁴ Diocèse d'Evry, archives de catholicité, paroisse d'Itteville : acte de mariage de Victor Auguste Lesieur et de Marie Aglaé Happeau du 09 04 1872

fils majeur légitime de Jean Pierre Auguste Lesieur et de Catherine Petit, domicilié à Itteville et demoiselle Marie Aglaée Happeau fille majeure légitime de Louis Toussaint Moïse Happeau et de Pauline Agathe Caquet, domiciliée également à Itteville, faites au prône de la messe paroissiale pendant trois dimanches consécutifs sans opposition ni empêchement canonique, les futures ayant obtenu dispense de parenté double du troisième au quatrième degré dont ils avaient besoin pour leur mariage²⁹⁵, les futurs étant mariés aujourd'hui civilement, nous curé d'Itteville soussigné leur avons donné la bénédiction nuptiale avec les cérémoniales prescrites par notre s[ain]te Eglise Romaine, notre mère en présence de

Signatures :

A V Lesieur

M A Happeau

Happeau

Happeau Lesieur

A Gastellier

Happeaux Julien

L Moreau

Lesieur Alexandre

curé d'Itteville »

J'ai donc remonté l'arbre généalogique de Marie Adelaïde pour identifier leurs ancêtres communs.

Marie Adelaïde est née à Itteville le 17 juin 1849²⁹⁶. Comme indiqué plus haut, ses parents sont Louis Toussaint Moïse Happeau et Agathe Appoline Caquet.

Louis Toussaint Moïse Happeau, vigneron, est né à Itteville le 11 novembre 1812²⁹⁷ : il est le fils de Louis Happeau, vigneron et de Julienne Nicolle Caquet.

Louis Toussaint Moïse Happeau épouse en seconde noce Agathe Appoline Caquet le 21 juillet 1841²⁹⁸, celle-ci est née à Itteville le 1^{er} décembre 1822²⁹⁹. Agathe Appoline Caquet est la fille de Jean Louis Caquet, né le 23 janvier 1793³⁰⁰ et de Marie Germaine Degommier, née le 19 Brumaire de l'an 8 (soit le 10 novembre 1799)³⁰¹.

Il s'avère que Marie Germaine Degommier est la fille de Jean Baptiste Degommier et de Marie Germaine Floquet (1773-1822).

²⁹⁵ Passage souligné par nous

²⁹⁶ ADE – Registre d'Etat civil d'Itteville 1849-1860 : acte de naissance de Marie Adelaïde Happeau du 18 06 1849, vue 17, cote 4E/1690

²⁹⁷ ADE – Registre d'Etat civil d'Itteville an XI-1818 : acte de naissance de Louis Toussaint Moïse Happeau du 11 11 1812, vue 187, cote 4E/1687

²⁹⁸ ADE – Registre d'Etat civil d'Itteville 1835-1848 : acte de mariage de Louis Toussaint Moïse Happeau avec Agathe Appoline Caquet du 21 07 1841, vue 157, cote 4E/1689

²⁹⁹ ADE – Registre d'Etat civil d'Itteville 1819-1834 : acte de naissance de Agathe Appoline Caquet du 01 12 1822, vue 74, cote 4E/1688

³⁰⁰ ADE – Registre paroissial et d'Etat civil d'Itteville 1785-an X : acte de naissance de Jean Louis Coquet du 24 01 1793, vues 98 et 99, cote 4E/1685

³⁰¹ ADE – Registre paroissial et d'Etat civil d'Itteville 1785-anX) : acte de naissance de Marie Germaine et de Marie Victoire Degommier du 10 11 1799, vues 255 et 256, cote 4E/1685

Marie Germaine Floquet, arrière-grand-mère de Louise Adelaïde Happeau, est la sœur de Suzanne Fortunée Floquet (voir arbre généalogique en page 56 des présentes), la grand-mère d'Auguste Victor Lesieur. Leurs ancêtres communs sont donc Etienne Floquet et Louise Happeau, parents de Suzanne Fortunée Floquet et de Marie Germaine Floquet.

Cela fait donc des ancêtres communs au troisième degré pour Auguste Victor Lesieur et au quatrième degré pour Louise Adelaïde Happeau.

S'agissant de Jean Louis Caquet (né le 23 janvier 1793³⁰²), le grand-père maternel de Louis Adelaïde Happeau, j'ai trouvé sur le site « Mémoire des hommes »³⁰³ qu'il avait fait partie des armées napoléoniennes.

Conscrit de l'an 1813, il est enregistré sous le matricule numéro 9 187 : il est arrivé au corps des recrues le 4 décembre 1812. Il est précisé qu'il est vigneron et que ses parents sont

NUMÉROS D'ENREGISTREMENT ET SIGNALEMENTS des SOUS-OFFICIERS ET SOLDATS.	DATES de l'arrivée au Corps des Recrues, LEUR QUALITÉ, LEUR DERNIER DOMICILE, ET LEUR PROFESSION.	NUMÉROS des BATAILLONS ou Escadrons, et des Compagnies.	GRADES et DATES DES NOMINATIONS à ces grades; ACTIONS D'ÉCLAT, et BREVETS D'HONNEUR.	DATES ET MOTIFS DE SORTIE DU CORPS. DÉCÈS. SERVICES ANTÉRIEURS, BLESSURES, ET CAMPAGNES DE GUERRE.
N° 9 187 <i>Caquet</i> fils de <i>François Caquet</i> et <i>Marie Julienne Grandcerf</i> à <i>Morbis</i> canton de <i>la Roche</i> département de <i>la Sarthe</i> taille d'un mètre <i>65</i> centimètres, visage <i>jaune</i> front <i>bas</i> yeux <i>bleus</i> nez <i>droit</i> <i>touché</i> menton <i>droit</i>	Arrivé au Corps le <i>4 Décembre 1812</i> entolé volontaire incorporé, venant d conscrit de l'an <i>1813</i> remplaçant un conscrit de l'an du département de compris sur la liste de désignation du canton	<i>5 10 11 12</i>	<i>Sablon</i>	<i>Sorti au 3^e Régiment de la Sarthe le 30 Juin 1813</i>

Figure 81 – Extrait du registre de matricules de l'armée napoléonienne, Jean Louis Caquet, matricule n° 9 187, consultable en ligne sur Mémoire des Hommes

François Louis Caquet et Marie Julienne Grandcerf. Le document donne des informations sur son apparence physique : il mesure 1m65, a des yeux bleus et des cheveux châtons. Il a fait partie du 3^{ème} régiment d'infanterie de ligne comme fusilier.

Revenons à Louis Toussain Moïse Happeau. Ce dernier a épousé en première noce Rosalie Constance Victorine Mercier le 19 décembre 1839³⁰⁴ : ils sont alors âgés respectivement de 27 ans et de 26 ans.

Ils ont eu un enfant : **Victor Félix Happeau** qui naît le 16 juin 1841³⁰⁵ et décède le 23 décembre 1842³⁰⁶. Rosalie Constance Victorine ne survit pas à l'accouchement de son fils puisqu'elle décède le 19 juin 1841³⁰⁷, soit 3 jours après, âgée seulement de 28 ans.

³⁰² ADE - Registre paroissial et d'Etat civil d'Itteville 1785-an X : acte de naissance de Jean Louis Coquet du 24 01 1793, vues 98 et 99, cote 4E/1685

³⁰³ Site en ligne Mémoire des hommes :

https://www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr/fr/arkotheque/visionneuse/visionneuse.php?arko=YToxMDp7czo0MDoidHlwZV9mb25kcyI7czo3OjIjhcmtvX2lylitzOjg6ImltZ190eXBllitzOjM6ImpwZy17czo0OjlyZWYwYjtzOjM6ImM0NiI7czo0OjlyZWYxIjtpOjIzO3M6NDoicmVmMlI7czo0OjIzODgiO3M6NDoicmVmMyl7czo0OjIzO3M6NDoicmVmNCl7czo0OjIzO3M6MTI6ImItYWdlX2RlcGFydCI7czo3Njoil1BBUkNPVVJTSU5ESVYvQ09OVFJPEUUVUk9VUEUvR1lyMVIDLzlxWUMwMzQ1WC9TSEHUl9HUI8yMV9ZQ18wMzQ1WF8wMjM1LkpkQRyl7czo0NjoicmVlZmV1c2VfaHRtbCI7YjoxO3M6MjE6InZpc2lvbm5ldXNlIX2h0bWxfbW9kZSI7czo0OjIjwcm9klit9#uielem_move=0%2C12&uielem_rotate=F&uielem_islocked=0&uielem_zoom=100;
consulté le 16 05 2022

³⁰⁴ ADE – Registre d'Etat civil d'Itteville 1835-1848 : acte de mariage de Louis Toussaint Moïse Happeau et de Rosalie Constance Victorine Mercier du 19 12 1839, vue 117, cote 4E/1689

³⁰⁵ ADE – Registre d'Etat civil d'Itteville 1835-1848 : acte de naissance de Victor Felix Happeau du 16 06 1841, vues 154 et 155, cote 4E/1689

³⁰⁶ ADE – Registre d'Etat civil d'Itteville 1835-1848 : acte de décès de Victor Felix Happeau du 24 12 1842, vue 189, cote 4E/1689

³⁰⁷ ADE – Registre d'Etat civil d'Itteville 1835-1848 : acte de décès de Rosalie Constance Victorine Mercier du 20 06 1841, vue 155, cote 4E/1689

Un mois après le décès de sa première épouse, Louis Toussaint Moïse Happeau s'est remarié avec Agathe Appoline Caquet. Leur acte de mariage du 27 juillet 1841³⁰⁸ précise que la cérémonie s'est déroulée au domicile de la mariée, car son père Jean Louis Caquet est paralysé des deux jambes. Agathe Appoline Caquet est alors âgée de 18 ans.



Comme indiqué ci-dessus, le couple va avoir 4 enfants :

- **Rose Appoline** : née le 20 juillet 1842³⁰⁹, cultivatrice à Itteville, elle décède le 17 juillet 1917³¹⁰. Elle restera célibataire.
- **Julien Félix** : né le 29 avril 1846³¹¹, cultivateur à Itteville et marié à Henriette Eulalie Feuillu, il meurt le 27 novembre 1899³¹².
- **Marie Adélaïde** : la future épouse d'Auguste Victor Lesieur.
- **Séverine Armentine** : née le 17 mai 1852³¹³, cultivatrice à Itteville et mariée à Adolphe Lesieur, elle décède le 23 décembre 1909³¹⁴.

Louis Toussaint Moïse Happeau décède à Itteville le 7 janvier 1893³¹⁵, âgé de 81 ans, et Agathe Appoline Caquet le 24 février 1900³¹⁶, âgée de 72 ans. En 1896, le dénombrement montre qu'elle habite avec son fils Julien et sa fille Rose³¹⁷.

³⁰⁸ ADE – Registre d'Etat civil d'Itteville 1835-1848 : acte de mariage de Louis Toussaint Moïse Happeau avec Agathe Appoline Caquet du 21 07 1841, vue 157, cote 4E/1689

³⁰⁹ ADE – Registre d'Etat civil d'Itteville 1835-1848 : acte de naissance de Rose Appoline Happeau du 20 07 1842, vue 179, cote 4E/1689

³¹⁰ ADE – Registre d'Etat civil d'Itteville 1906-1919 : acte de décès de Rose Appoline Happeau du 17 07 1917, vue 268, cote 4E/4610

³¹¹ ADE – Registre d'Etat civil d'Itteville 1835-1848 : acte de naissance de Julien Félix Happeau du 30 04 1846, vue 274, cote 4E/1689

³¹² ADE – Registre d'Etat civil d'Itteville 1899-1905 : acte de décès de Julien Félix Happeau du 22 11 1899, vue 19, cote 4E/3684

³¹³ ADE – Registre d'Etat civil d'Itteville 1849-1860 : acte de naissance de Séverine Armentine Happeau du 19 05 1852, vue 88, cote 4E/1690

³¹⁴ ADE – Registre d'Etat civil d'Itteville 1906-1919 : acte de décès de Séverine Armentine Happeau du 23 12 1909, vue 102, cote 4E/4610

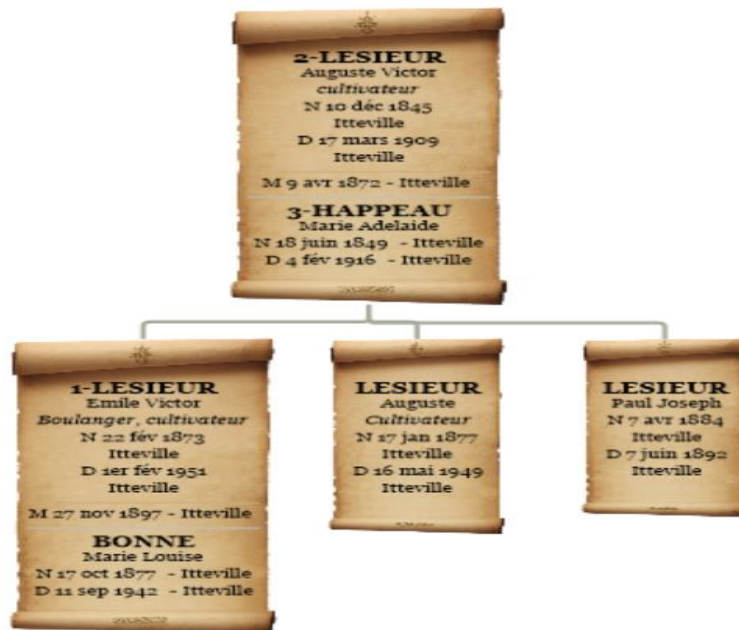
³¹⁵ ADE- Registre d'Etat civil d'Itteville 1891-1898 : acte de décès de Louis Toussaint Moïse Happeau du 07 01 1893, vue 55, cote 4E/3683

³¹⁶ ADE- Registre d'Etat civil d'Itteville 1899-1905 : acte de décès d'Agathe Appoline Caquet du 24 02 1900, vues 25 et 26, cote 4E/3684

³¹⁷ ADE - Itteville : recensements de la population de 1891 à 1936 : lot 2 année 1896, cote 6M/157

b) Les enfants du couple

Au moment de leur mariage en 1872, Auguste Victor Lesieur et Marie Adelaïde Happeau ont respectivement 26 et 22 ans.



Même s'ils se sont mariés plus jeunes que leurs ancêtres, ils vont avoir moins d'enfants que ces derniers, à savoir :

- **Emile Victor** : né à Itteville le 22 février 1873³¹⁸, il sera par la suite étudié dans ce mémoire.
- **Auguste** : né à Itteville le 17 janvier 1877³¹⁹, il devient cultivateur et épouse Léa Camille Ruelle. Agé de 72 ans, il décède à son domicile, place de l'Eglise à Itteville, le 16 mai 1949³²⁰.
- **Paul Joseph** : né à Itteville le 7 avril 1884³²¹, il décède à l'âge de 8 ans, le 7 juin 1892³²². Selon la tradition familiale, il serait mort d'une méningite.

Sur une période de 1872 à 1884 (soit 12 ans) l'intervalle intergénérationnel moyen est d'environ 4 ans. Marie Adelaïde cesse d'avoir des enfants à partir de 35 ans.

Compte tenu du morcellement des terres à Itteville, il est raisonnable de penser que le couple ait voulu limiter le nombre de ses enfants pour pouvoir vivre de ses terres et éviter d'accentuer ce morcellement lors de la génération suivante.

Toute la famille habite dans une maison située sur la place de l'Eglise d'Itteville. Grâce à l'acte de donation partage Lesieur Petit du 1^{er} mars 1886 et aux matrices cadastrales précédemment étudiées, je sais qu'il s'agit de la maison située sur la parcelle n° 1569.

Auguste Victor Lesieur va avoir un rôle important dans le village d'Itteville.

³¹⁸ ADE – Registre d'Etat civil d'Itteville 1861-1875 : acte de naissance d'Emile Victor Lesieur du 22 02 1873, vue 271, cote 4E/1691

³¹⁹ ADE – Registre d'Etat civil d'Itteville 1876-1882 : acte de naissance d'Auguste Lesieur du 17 01 1877, vue 31, cote 4E/1692

³²⁰ ADE – Registre d'Etat civil d'Itteville année 1949 : acte n° 19 de décès d'Auguste Lesieur du 16 mai 1949

³²¹ ADE – Registre d'Etat civil 1883-1892 : acte de naissance de Paul Joseph Lesieur du 08 04 1884, vue 26, cote 4E/3358

³²² ADE – Registre d'Etat civil d'Itteville 1891-1898 : acte de décès de Paul Joseph Lesieur du 07 06 1892, vues 37 et 38, cote 4E/3358

c) Auguste Victor Lesieur : maire du village

Selon la tradition familiale, Auguste Victor aurait été maire de la commune.

Itteville a versé aux ADE une partie de ses archives. Effectivement, je trouve la nomination d'Auguste Victor Lesieur au mandat de maire lors de la séance du conseil municipal du 27 mai 1900³²³ : il restera en poste pour la durée d'un seul mandat.

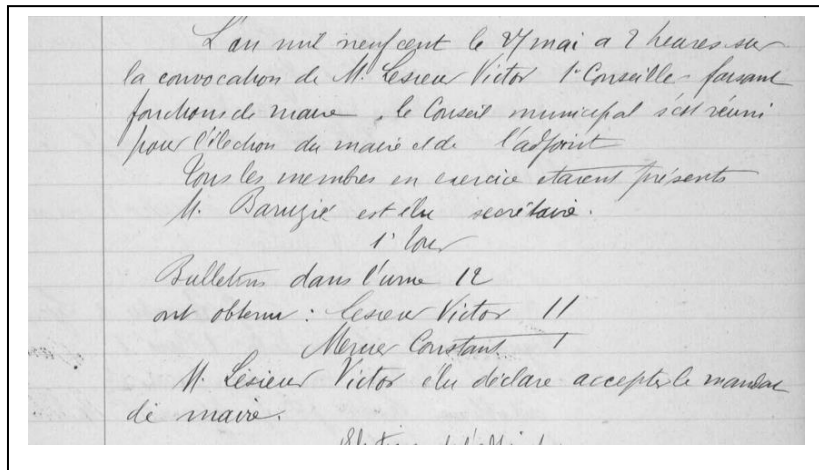


Figure 82 - Extrait de la séance du conseil municipal d'Itteville du 27 05 1900. ADE, vue 166, cote EDEPOT54 1D/6

d) Le patrimoine du couple

Auguste Victor Lesieur décède à Itteville le 17 mars 1909³²⁴, âgé de 64 ans. Le bureau de l'enregistrement de La Ferté-Alais précise dans la table des successions, vol. 12 (1901-1915), cote 3Q6/591 que la date de déclaration de succession est le 9 avril 1910³²⁵ ; la déclaration mentionne la maison située place de l'Eglise.

Marie Adelaïde Happeau s'éteint le 4 février 1916³²⁶, âgée de 67 ans. Sa déclaration de succession est déposée le 13 mars 1916³²⁷ : il y est précisé qu'il n'y a pas eu d'inventaire. L'actif de la succession est évalué à 10 659 francs. Parmi ses biens propres, il est fait état d'une maison sise à Itteville, rue Saint Germain : elle deviendra la maison de son fils Emile Victor.

On verra ultérieurement que leur patrimoine a fait l'objet d'un partage entre leurs enfants.

Etudions maintenant leur fils aîné Emile Victor et son épouse.

B - Emile Victor Lesieur (1873-1951) et Marie Louise Bonne (1877-1942)

a) Emile Victor Lesieur

Comme indiqué ci-dessus, Emile Victor Lesieur est né le 22 février 1873. Il a été baptisé le 28 mars 1873 ; ses parrain et marraine sont Julien Charles Lesieur (son oncle paternel) et Sophie (parfois dénommée Séverine) Armandine Happeau (sa tante maternelle). Son prénom Victor pourrait provenir de son père.

³²³ ADE – Registre des délibérations du conseil municipal d'Itteville 1889-1910 : séance du 20 05 1900, vue 166, cote EDEPOT54 1D/6

³²⁴ ADE – Registre d'Etat civil d'Itteville 1906-1919 : acte de décès d'Auguste Victor Lesieur du 17 03 1909, vue 81, cote 4E/4610

³²⁵ ADE – Bureau de l'enregistrement de La Ferté-Alais, mutations par décès : vol 98 (nov. 1909 à mai 1910), déclaration du 09 04 1910 n°37 relative à la succession d'Auguste Victor Lesieur, cote 3Q6/507

³²⁶ ADE – Registre d'Etat civil d'Itteville 1906-1919 : acte de décès de Marie Adelaïde Happeau du 04 02 1916, vue 268, cote 4E/4610

³²⁷ ADE – Bureau de l'enregistrement de La Ferté-Alais, mutations par décès : vol 16 (sept. 1915 à juillet 1916), déclaration du 16 03 1916 n°22 relative à la succession de Marie Adelaïde Happeau, cote 3Q6/515

Emile Victor ne veut pas être cultivateur comme son père : il veut devenir boulanger. Selon la tradition familiale, il aurait appris le métier chez des cousins.

Sur la liste du tirage au sort du canton de La Ferté-Alais en 1893 (année de ses 20 ans), son numéro de matricule de recrutement est le 4 515³²⁸.

L'acte de conscrit apporte les précisions suivantes :

- Il mesure 1m75, a des yeux bleus et des cheveux de couleur châtain foncé.
- Son niveau de degré d'instruction correspond au n°3 : c'est-à-dire qu'il possède une instruction primaire plus développée.

Il est déclaré apte pour le service. Son parcours militaire est retracé : incorporé le 15 novembre 1894, il rejoint le 26^{ème} régiment d'infanterie et est envoyé dans la disponibilité le 21 septembre 1897.

Figure 83 - Emile Victor Lesieur, matricule 4 515. ADE : cote IR/25

Après recherches, il s'avère que le 26^{ème} régiment d'infanterie est un régiment d'infanterie créé sous la Révolution qui a été dissous en 1975. De 1887 à 1914 : il est en garnison à Nancy et est chargé de garder la frontière située à l'est de la France.

Emile Victor est réformé le 18 mai 1909 pour « varices volumineuses ».

L'acte donne également ses différentes adresses (jusqu'à sa date de réformation) :

- en 1898 : 335, rue de Belleville, Paris (19^{ème})
- en 1903 : 158, rue Saint Martin, Paris (3^{ème})
- en 1908 : 5, rue aux Ours, Paris (3^{ème})
- en 1909 : 55, rue Secrétan, Paris (19^{ème}).



Figure 84 : Emile Victor Lesieur, vers 1895, photo familiale

³²⁸ ADE – Liste de tirage au sort du canton de La Ferté-Alais, année 1893, n°61, cote IR/25



Figure 85 – Marie Louise Bonne vers 1900, photo familiale

Une fois rendu à la disponibilité (le 21 septembre 1897), il retourne à Itteville pour se marier avec Marie Louise Bonne, le 27 novembre 1897³²⁹. Emile Victor est alors âgé de 24 ans et Marie Louise de 20 ans. Par rapport aux ancêtres Lesieur, le couple est plus jeune au moment de son mariage.

C'est, dit-on, un mariage d'amour qui n'est pas apprécié par les parents de Marie Louise, rentiers (ce sont d'anciens commerçants qui voient d'un mauvais œil le mariage de leur fille avec un fils de cultivateur).

L'acte de mariage précise qu'un contrat de mariage a été conclu chez Me Séverin Jeanniard, notaire à Lardy, le 26 novembre 1897.

Il faut noter que toutes les personnes présentes à la cérémonie savent désormais signer.

Emile Victor Lesieur et Marie Louise Bonne se sont mariés à l'église d'Itteville le 27 septembre 1897³³⁰ : aucune dispense de consanguinité n'a été cette fois-ci requise !

b) Marie Louise Bonne et sa famille

Marie Louise Bonne est la fille d'Alexandre Bonne et de Louise Mercier.

Alexandre Bonne, fils de Alexandre Mathurin Bonne (terrassier, puis fermier cultivateur) et de Joséphine Petit, est né à Itteville le 22 août 1838³³¹.

La tradition familiale veut que la famille Bonne soit originaire d'Auvergne. En effet, en remontant la généalogie d'Alexandre Bonne, je suis tombé sur son grand-père Julien Bonne (terrassier) qui est effectivement né à Allègre (Haute-Loire) vers 1762³³² et qui était le fils d'un marchand. Il sera intéressant d'enquêter sur cette branche qui me conduira dans une autre région.

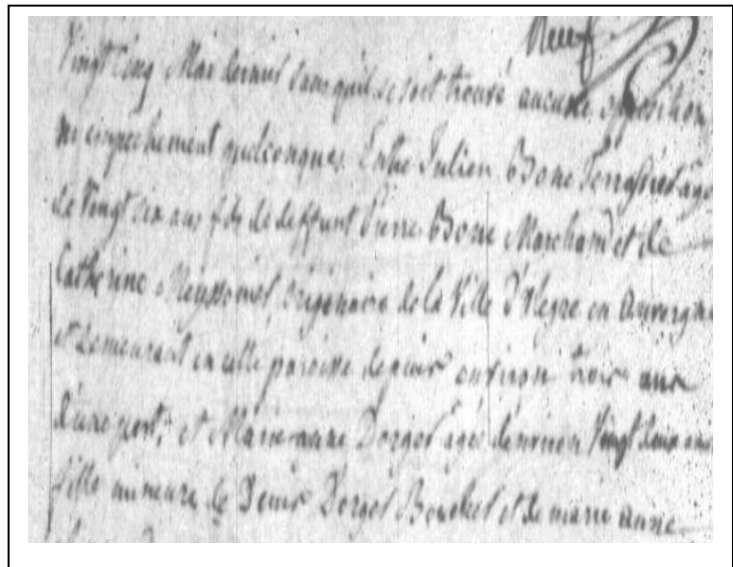


Figure 86 – Extrait du mariage de Julien Bonne et de Marie Ange Dorges du 02 06 1788 à Méréville (91). ADE : vue 117, cote 4E/1992

³²⁹ ADE – Registre d'Etat civil d'Itteville 1891-1898 : acte de mariage d'Emile Victor Lesieur et de Marie Louise Bonne du 27 11 1897, vues 183 et 184, cote 4E/3683

³³⁰ Registre paroissial d'Itteville pour l'année 1897 conservé au presbytère de Ballancourt sur Essonne : acte de mariage d'Emile Victor Lesieur et de Marie Louise Bonne

³³¹ ADE – Registre d'Etat civil d'Itteville 1835-1848 : acte de naissance d'Alexandre Bonne du 23 08 1838, vues 75 et 76, cote 4E/1689

³³² ADE – Registre paroissial de Méréville (Essonne) 1784-1794 : acte de mariage de Julien Bonne et de Marie Anne Dorges du 02 06 1788, vue 117, cote 4E/1992



Figure 87 - Louise Victorine Mercier, photo de famille

En tout état de cause, Alexandre Bonne épouse le 1^{er} février 1865³³³ Louise Victorine Mercier, née le 3 juillet 1845, à Itteville³³⁴.

Elle est la fille de Firmin Edouard Mercier, marchand beurrier, et de Louise Isidore Boudignon.

L'acte de mariage précise qu'Alexandre est cultivateur âgé de 26 ans, que Louise Victorine a 19 ans et que les époux ont conclu un contrat de mariage le 29 janvier 1865 chez Me Porthault, notaire à Lardy.

Le contrat de mariage que j'ai retrouvé aux ADE³³⁵ indique que le couple a opté pour le régime de la communauté réduite aux acquêts.



Figure 88 – Alexandre Bonne, photo familiale

Alexandre Bonne apporte :

- ✓ ses habits, linge et trousseaux
- ✓ ses droits mobiliers et immobiliers au titre de la succession de son père
- ✓ l'attirail de culture évalué à 6 000 francs
- ✓ le droit au bail d'une ferme.

Louise Victorine Mercier apporte : ses habits, linge et trousseaux ainsi que ses droits mobiliers et immobiliers au titre de la succession de son père. Sa mère lui donne en dot : un trousseau de linge évalué à 1 000 francs et une somme de 2 000 francs.



³³³ ADE – Registre d'Etat civil d'Itteville 1861-1875 : acte de mariage d'Alexandre Bonne et Louise Victorine Mercier du 01 02 1865, vues 86 et 87, 4E/1691

³³⁴ ADE – registre d'Etat civil d'Itteville 1835-1848 : acte de naissance de Louise Victorine Mercier du 04 07 1845, vue 256, cote 4E/1689

³³⁵ ADE – Etude de Me Porthault, notaire à Lardy, minutes de janvier-mars 1865, contrat de mariage entre Alexandre Bonne et Louise Victorine Mercier, cote 2E93/113

Comme indiqué ci-dessus, le couple a eu trois filles :

- **Blanche Louise** : née le 28 novembre 1865³³⁶, et mariée avec Antoine Moreau, huissier, elle décède en 1927 à Arpajon (Essonne).
- **Valentine Arthémise** : née le 9 septembre 1872³³⁷, elle se marie en première noce avec Narcisse Jules Désiré Hardy puis se remarie avec Edouard Charles Bonne. Elle décède le 27 novembre 1955 à Montigny-Les-Cormeilles (Val d'Oise)
- **Marie Louise** : née le 17 octobre 1877³³⁸, c'est l'épouse d'Emile Victor Lesieur.

L'acte de naissance de Marie Louise Bonne indique que son père est marchand beurrier : il est possible qu'il ait repris l'activité de ses beaux-parents. Dans les faits, selon la tradition familiale, il vend sur les marchés parisiens du beurre, des volailles et des œufs grâce aux lignes de chemin de fer Paris-Corbeil et Paris-Orléans qui desservent Itteville. Puis, il deviendra rentier.

Alexandre Bonne décède le 20 octobre 1919³³⁹ et Louise Victorine Mercier le 9 mai 1921³⁴⁰. Suite au décès de Louise Victorine, dans la table des successions et absences du bureau de l'enregistrement de La Ferté-Alais³⁴¹, il est fait référence à un inventaire (du 04.06.1921) et un testament olographe (04.06.1921).



Figure 89 – Gare de La Ferté-Alais au début du XXème siècle, l'une des deux gares desservant Itteville ; ADE : cote 2F173/62

J'ai regardé dans le répertoire des notaires de La Ferté-Alais et trouvé parmi les actes de Me Lucien Genest passés en 1921 : un inventaire en date du 25 mai 1921 et une clôture d'inventaire du 23 juin. Le répertoire indique également qu'un testament de Louise Victorine Mercier a été déposé le 31 mai 1921. J'ai retrouvé ces différents documents dans les minutes de mai-juin 1921 de Me Lucien Genest³⁴².

L'inventaire porte notamment sur la maison de famille située à Itteville à l'angle de la rue Saint Germain et de la rue Lesage.

J'ai retrouvé ses numéros de parcelles grâce à la table alphabétique des propriétaires qui attribue à Alexandre Bonne la case n° 11³⁴³. Puis, dans la matrice des propriétés bâties de 1882 sous la case 11, la maison est référencée dans la section G dite du « village » sous les numéros 1230 et 1231³⁴⁴.

³³⁶ ADE – Registre d'Etat civil d'Itteville 1661-1875 : acte de naissance de Blanche Louise Bonne du 28 11 1865, vue 109, cote 4E/1691

³³⁷ ADE - Registre d'Etat civil d'Itteville 1661-1875 : acte de naissance de Valentine Arthémise Margueritte Bonne du 09 09 1872, vue 256, cote 4E/1691

³³⁸ ADE – Registre d'Etat civil d'Itteville 1876-1882 : acte de naissance de Marie Louise Bonne du 17 10 1877, vue 47, cote 4E/1692

³³⁹ ADE – Registre d'Etat civil d'Itteville 1906-1919 : acte de décès d'Alexandre Bonne du 20 10 1918, vue 289, cote 4E/4610

³⁴⁰ ADE – Registre d'Etat civil d'Itteville 1920-1932 : acte de décès de Louise Victorine Lesieur du 09 05 1921, vue 36, cote 4E/4611

³⁴¹ ADE – Bureau de l'enregistrement de La Ferté-Alais, vol.13 (1916-1925), décès de Louise Victorine Mercier, vue 122, cote 3Q6/180

³⁴² Me Lucien Genest – minutes mai-juin 1921, cote 2E27/315 : inventaire au 25 05 1921 et et clôture d'inventaire du 23 06 1921 suite au décès de Mme Bonne Mercier et dépôt du testament de Mme Bonne Mercier du 31 05 1921

³⁴³ ADE – Itteville : table alphabétique des propriétaires compris dans la matrice cadastrale : vue cote EDEPOT 16/34

³⁴⁴ ADE - Itteville : matrice cadastrale des propriétés bâties de 1882, Alexandre Bonne, case 11, vue 11, cote 3P/2719

(CASE 11)

M. Bonne Mercier (Charron a Itteville)

M.

M.

M.

M.

1882	1883	1884	1885	1886	1887	1888	1889	1890	1891	1892	1893	1894	1895	1896	1897	1898	1899	1900
100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Figure 90 – Itteville : matrice des propriétés bâties de 1882, Alexandre Bonne, case 11, cote 3P/2719

La suite de l'inventaire fait état d'un mobilier estimé à 3 128 francs, d'espèces conservées dans un coffre-fort (1 432 francs) et d'un important portefeuille de titres, rentes et obligations : titres sur le royaume de Hongrie, rente autrichienne, obligations lombardes, rente russe, obligations des Etats Unis du Brésil, obligations du chemin de fer Paris-Orléans etc...

Cette information confirme la tradition familiale selon laquelle en raison de sa composition, le patrimoine du couple a été très impacté par la guerre de 14-18.

Figure 91- Maison d'Alexandre et Louise Victorine Bonne (NB : celle dont les volets sont ouverts) vers 1910 ; ADE : cote 2F191/22



S'agissant du testament de Louise Mercier, voici sa transcription :

«Je souigné Mercier Louise v[eu]ve Bonne A[lexandre] déclare par la présente exprimée mes dernière volonté.

J'exige que aucun de mes enfants ne contrarie ce que j'écris ci-dessou.

Dans le cas ou l'un d'eux ne respecterais pas mes dernière volonté qui sont celle-ci :

J'exige que le partag de ce que je possède soi divisé en trois parts égales, les seront fait égale. Celui qui refuserais serait déchu de tous ses droit et que rien ne sera vendue à moin d'entente entre mes 3 enfants. Je désérite celui qui refusera ce que j'exige et que cette part soit reporté sur la tête de ces enfants à charge pour eux de leur servir une rente. Fait à Itteville le 4 janvier 1919

Signature : V[eu]ve Bonne Alexandre »

Enfin, à nouveau grâce aux répertoires des notaires sis à La Ferté-Alais³⁴⁵, j'ai retrouvé l'acte de partage entre les trois filles du couple qui a été établi le 11 janvier 1922 par Me Lucien Genest³⁴⁶.

³⁴⁵ Répertoires des notaires de La Ferté-Alais 1896-1935, lot 2 Me Lucien Genest, mention d'un acte de partage des successions de M. et Mme Bonne-Mercier en date du 11 01 1922, vue 89, cote 8U/58

³⁴⁶ Etude de Me Lucien Genest, notaire à La Ferté-Alais, acte de partage des successions Bonne-Mercier du 11 janvier 1922, cote 2E27/319

L'acte reprend le contenu de l'inventaire susmentionné et évalue, malgré la baisse de la valeur des titres et obligations du couple Bonne-Merci, l'actif net à 100 070 francs.

Étudions désormais le couple Emile Victor Lesieur et Marie Louise Bonne.

c) Le couple et ses enfants

Grâce aux apports financiers de leurs parents tels que prévus dans leur contrat de mariage³⁴⁷, le couple Lesieur Bonne va pouvoir s'installer à Paris et reprendre une boulangerie.

En effet, les parents Lesieur donnent une somme en espèces de 1 400 francs et les parents Bonne fournissent un trousseau d'une valeur de 1 000 francs et une somme en liquide de 7 000 francs, soit au total 8 000 francs.

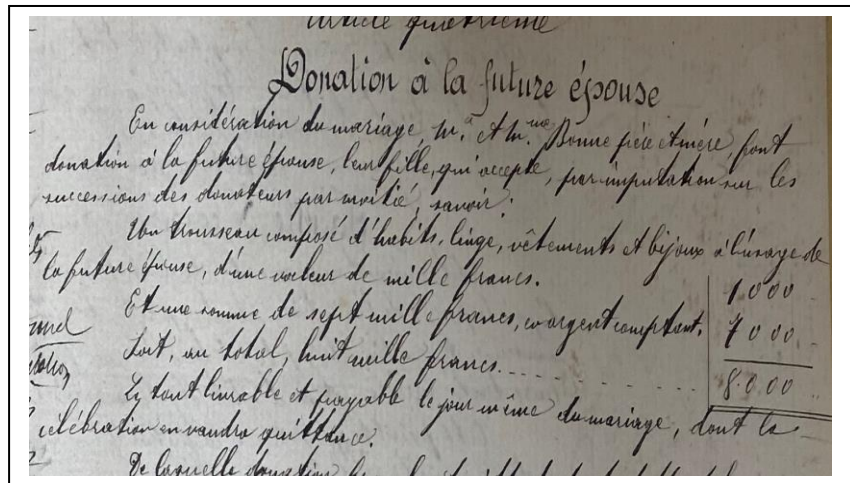
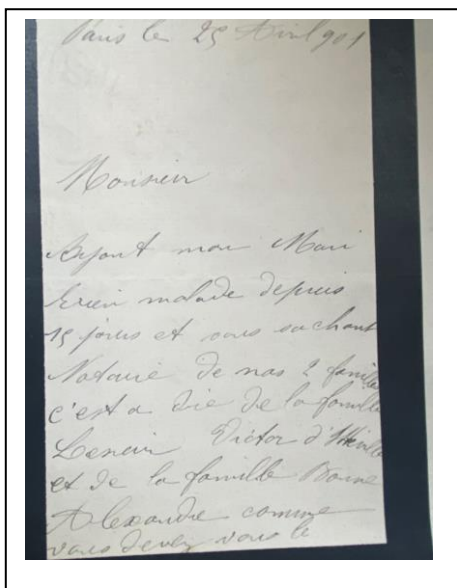


Figure 92 – Extrait du contrat de mariage entre Emile Victor Lesieur et Marie Louise Bonne du 26 11 1897 ; Etude de Me Jeanniard, notaire à Lardy ; ADE : cote 2E93/254



Comme indiqué dans l'acte de conscrit d'Emile Victor Lesieur, le couple va déménager à plusieurs reprises. Ils s'installent ainsi au 335 rue de Belleville, Paris 19^{ème}, où ils vont tenir une boulangerie qui existe toujours³⁴⁸.

Rapidement Emile Victor va avoir d'importants problèmes de santé et devra abandonner cette activité.

J'ai trouvé avec les minutes de Me Jeanniard un échange de courriers entre le notaire et Marie Louise Bonne dans lequel elle sollicitait une aide financière.

Figure 93 – Extrait d'un courrier de Marie Louise Bonne du 25 04 1901 à Me Jeanniard ; ADE : minutes de l'année 1897 de Me Jeanniard, cote 2E93/254

Marie Louise va suppléer aux besoins du couple en prenant successivement la gérance d'une épicerie « La Vigneronne » puis d'une teinturerie.

³⁴⁷ ADE – Etude Me Severin Jeanniard à Lardy, minutes de l'année 1897, contrat de mariage d'Emile Victor Lesieur et Marie Louise Bonne du 26 11 1897, cote 2E93/254

³⁴⁸ Google map : photographie de la boulangerie située au 335 rue de Belleville 75019 Paris ; en ligne : <https://goo.gl/maps/CHXf6wqrrwT4Wuru9> ; consulté le 17 05 2022

Guéri, Emile Victor deviendra chef dans une grande boulangerie, puis à partir de 1916, agriculteur à Itteville.

Suite au décès de leur mère, Marie Louise Happeau, le 4 février 1916, Emile Victor et son frère ont en effet dû se partager les immeubles de leurs parents.

En recherchant dans le répertoire des notaires de La Ferté-Alais³⁴⁹, j'ai effectivement trouvé un acte de Me Lucien Genest relatif à un partage immobilier entre les deux frères du 29 février 1916³⁵⁰, soit moins d'un mois après la mort de leur mère.

Figure 94 – Epicerie la Vigneronne, à droite Emile Victor Lesieur et Marie Louise Bonne, photo familiale



Cet acte est intéressant à plusieurs titres :

- Il répartit les immeubles d'habitation :
 - ✓ Emile Victor hérite d'une maison située à Itteville rue Saint Germain s'étendant de cette rue jusqu'au chemin vicinal des Murs comprenant : « un bâtiment d'habitation, grenier au-dessus, une grange, un cellier, une écurie sur la rue et en face du bâtiment d'habitation, une étable, une foulerie et jardin ». Il y a un passage commun partant de la rue Saint Germain et se poursuivant jusqu'à une autre propriété.
 - ✓ Auguste obtient la maison que ses parents occupaient et qui est située sur la place de l'Eglise à Itteville.
- Les 139 autres articles portent sur des terres, friches, bois et marais : la très grande majorité des parcelles fait moins de 15 ares (voire 10 ares) et il n'y a aucun terrain supérieur ou égale à 1 hectare. Selon la tradition familiale, il s'agit de petites parcelles qui permettent de vivre modestement.
- Le patrimoine immobilier est évalué à 28 174 francs. Ce chiffre est à comparer avec l'actif net de la succession Bonne-Mercier qui est nettement supérieur !
- Enfin, l'acte précise qu'une origine de propriété va être établie ultérieurement. En examinant à nouveau le répertoire des notaires de La Ferté-Alais pour l'année 1916, j'ai trouvé un acte de Me Lucien Genest du 23 mai 1916 intitulé « l'origine de propriété Lesieur, suite du partage du 29 février 1916 ». Cet acte que j'ai retrouvé dans ses minutes³⁵¹ est d'un très grand intérêt. En effet, il identifie les actes notariés intervenus au XIX^{ème} siècle qui permettent de justifier des titres de propriété des frères Lesieur : les actes de donation-partage Lesieur-Petit, Lesieur-Floquet sont ainsi repris.

³⁴⁹ ADE - Répertoires des notaires de La Ferté-Alais 1896-1935, lot 2 Me Lucien Genest, mention d'un acte de partage du 29 02 1916, vue 17, cote 8U/58

³⁵⁰ ADE - Minutes des mois de janvier-février 1916 de Me Lucien Genest, notaire à La Ferté-Alais : acte de partage du 29 février 1916, cote 2E27/284

³⁵¹ Minutes des mois de mai-juin 1916 de Me Lucien Genest, notaire à La Ferté-Alais : Origine de propriété Lesieur acte du 23 05 1916, cote 2E27/286

D'autres actes relatifs à la famille Lesieur-Happeau et Happeau-Caquet sont aussi mentionnés et détaillés. J'aurais aimé trouver cet acte plus tôt car il m'aurait permis de retracer l'évolution de la propriété de la famille Lesieur et, grâce aux matrices cadastrales, de visualiser son patrimoine sur le territoire d'Itteville. C'est quelque chose que j'ai hâte de faire.

Grâce à la matrice cadastrale des propriétés bâties de 1882³⁵² et au plan d'assemblage (section G « le Village », 2^{ème} feuille, cote 3P/910), j'ai pu trouver le numéro de la parcelle où se trouvait la maison du couple Lesieur-Bonne : il s'agit du n°1304. Cette parcelle a appartenu à Louis Toussaint Moïse Happeau (case 83), père de Louise Happeau, puis à Auguste Victor Lesieur (case 179). J'ai ainsi pu identifier leur maison dont une photographie est apposée ci-contre.



Emile Victor Lesieur et Marie Louise Bonne vont avoir deux enfants :

Figure 95 – Maison du couple Lesieur-Bonne à Itteville, photo personnelle

- **Emile Paul** : il naît le 3 septembre 1898 à Paris³⁵³ dans l'appartement situé au-dessus de la boulangerie familiale. Il sera étudié par la suite.
- **Georges Camille Lesieur** : né le 24 juillet 1899 à Paris³⁵⁴ (également dans l'appartement situé au-dessus de la boulangerie familiale), il décède chez sa nourrice à Itteville le 23 juillet 1900³⁵⁵. Selon la tradition familiale, il serait mort d'une méningite.

Le couple n'aura plus d'autre enfant.

Redevenu agriculteur, le couple Lesieur-Bonne restera à Itteville jusqu'à leur décès. Marie Louise Bonne décède le 11 septembre 1942³⁵⁶ et Emile Victor Lesieur le 1^{er} février 1951³⁵⁷ (j'ai obtenu la copie de leurs actes de décès auprès de la Mairie d'Itteville : cf. courriel du service de l'Etat civil en date du 23 mars 2022).

Après eux, leur descendance choisira de vivre ailleurs qu'à Itteville.

La mairie d'Itteville ne possède pas de base de données informatisées permettant d'identifier les tombes des défunts.

Néanmoins, au cimetière, j'ai fini par retrouver la tombe du couple et a priori, celle d'Auguste Victor Lesieur et de Marie Adelaïde Happeau. En effet, elle ressemble à celle de leur fils Emile Paul Lesieur. La tombe porte sur le côté la mention « Lesieur Happeaux Bonne ».



Figure 96 – Cimetière d'Itteville : tombe Lesieur Happeaux Bonne ; photo personnelle

³⁵² ADE - Itteville : matrice cadastrale des propriétés bâties de 1882, cases 83 et 179, cote 3P/2719

³⁵³ Archives de Paris – année 1898 naissances pour le XIX^{ème} arrondissement : acte de naissance d'Emile Paul Lesieur du 05 09 1898, vue 26, cote V4E 10578

³⁵⁴ Archives de Paris – année 1899 naissances pour le XIX^{ème} arrondissement : acte de naissance de Georges Camille Lesieur du 27 07 1899, vue 22, cote V4E 10593

³⁵⁵ ADE – Registre d'Etat civil d'Itteville 1899-1905 : acte de décès de Georges Camille Lesieur du 23 07 1900, vue 35, cote 4E/3684

³⁵⁶ Mairie d'Itteville : Etat civil de l'année 1942, acte n°32, acte de décès de Marie Louise Bonne du 11 09 1942

³⁵⁷ Mairie d'Itteville : Etat civil de l'année 1951, acte n°7, acte de décès d'Emile Victor Lesieur du 01 02 1951

Attardons-nous maintenant sur Emile Paul Lesieur, leur fils, et Etienne Toublanc, leur belle-fille.

C - Emile Paul Lesieur (1898-1979) et Etienne Toublanc (1902-1987)

a) Emile Paul Lesieur



Selon la tradition familiale, Emile Paul Lesieur aurait hérité des prénoms de son père et de son oncle Paul Joseph Lesieur, décédé à l'âge de 8 ans. Il faudrait que je recherche son acte de baptême (à Paris ou à Itteville ?) pour obtenir ou non confirmation.

Figure 97 – Emile Paul Lesieur enfant, photo de famille

Grâce aux matricules militaires³⁵⁸, j'ai obtenu des informations sur son physique : il mesure 1m71, a des yeux marrons et des cheveux châtons. Son degré d'instruction n'est pas précisé. Il est incorporé à partir 16 avril 1917, soit à l'âge de 18 ans et demi. Il rejoint en tant que canonier de 2^{ème} classe, le 62^{ème} régiment d'artillerie, puis à partir de mars 1918, le 176^{ème} régiment d'artillerie, et de juillet 1918 jusqu'en mai 1920, le 23^{ème} régiment d'artillerie.

F. M. créée N° 1001 de la Nomenclature générale.	
Nom : <u>Lesieur</u>	Numéro matricule du recrutement : <u>1567</u>
Prénoms : <u>Emile Paul</u>	Classe de mobilisation : <u>1917</u>
ÉTAT CIVIL	
Né le <u>21 septembre 1898</u> , à <u>Paris</u>	SIGNALEMENT
<u>14^{ème} arrondissement</u> , département de <u>la Seine</u> , canton	Cheveux <u>châtons</u> Visage <u>long</u>
<u>Paris</u> , canton de <u>Paris</u> , résident	Yeux <u>marrons</u> Blessures
<u>de la Seine</u> , département de <u>Paris</u>	Inclinaison Front
Fils de <u>Paul Victor</u> et de <u>Marie Louise</u> domiciliés	Largueur
<u>Paris 17^{ème} arrondissement</u> , canton de <u>Paris</u> , département de <u>la Seine</u>	Dos
	Base
Marié à	Nez
	Hauteur
	Saillie
	Largueur
	Degré d'instruction
DÉCISION DU CONSEIL DE REVISION ET MOTIFS.	

Figure 98 – Emile Paul Lesieur, matricule 1567 ; Archives de Paris cote D4R1 2024

Grâce ces informations et des recherches sur ces différents régiments, j'ai appris qu'il a combattu sur le front-est mais aussi en Serbie et Albanie. Le document indique qu'il a été évacué pour « maladie » le 19 octobre 1918 et qu'il est sorti de l'hôpital le 9 novembre 1918 : je sais qu'il a été gazé pendant la guerre de 14-18 mais pour moi, ce n'est pas une maladie.

Enfin, l'acte donne ses adresses lorsqu'il est célibataire puis marié. Cela sera utile si je dois notamment rechercher des actes notariés.

Emile Paul Lesieur commence sa carrière professionnelle en qualité d'employé d'industrie chez Durand (revendeur de caoutchouc) à Paris : il y rencontre Etienne Marie Madeleine Toublanc et l'épouse le 10 avril 1923 à Paris 17^{ème}³⁵⁹.

Figure 99 – Etienne Marie Madeleine Toublanc et Emile Lesieur le 10 04 1923, photo familiale



³⁵⁸ Archives de Paris - Emile Paul Lesieur, matricule 1567, cote D4R1 2024

³⁵⁹ Archives de Paris – année 1923 mariages pour le 17^{ème} arrondissement : acte n°811 acte de mariage d'Emile Paul Lesieur et d'Etienne Marie Madeleine Toublanc du 10 04 1923, vue 24, cote 17M415

Les époux ont respectivement 25 et 21 ans. Ils ont déclaré ne pas avoir fait de contrat de mariage : Emile Paul a dû batailler pour épouser Etienne car elle n'avait pas de dot.

Etienne Toublanc vient d'un milieu très différent de sa belle-famille.

b) Etienne Toublanc et sa famille maternelle

Pour des raisons de simplicité, les archives départementales de Loire-Atlantique seront ci-après dénommées « ADLA » dans ce mémoire.

Etienne Toublanc est la fille d'Henry Marie Joseph Toublanc et de Marie Corine Eléonore Chauvelon. Ses parents se sont mariés à Rezé (Loire-Atlantique) le 9 janvier 1899³⁶⁰.

Rezé et plus particulièrement le hameau de Trentemoult (village de marins), dont il sera fait mention ultérieurement, sont situés au bord de la Loire en face de la ville de Nantes.

L'acte précise que le marié est viticulteur : âgé de 30 ans, il est né le 10 mars 1868³⁶¹ au Cellier (Loire-Atlantique), pays du muscadet et du gros-plant. Il est le fils d'Etienne Toublanc, viticulteur et de Joséphine Dupé.



Figure 100- vue de Trentemoult fin XIXème ; ADLA : cote 23Fi 4723

Eléonore Chauvelon est originaire de Trentemoult et sans profession : âgée de 27 ans, elle est née le 17 décembre 1871³⁶².

J'ai pris le parti de m'intéresser tout particulièrement à la famille d'Eléonore car elle m'a permis de pratiquer des archives que je ne connaissais pas, à savoir celles de l'inscription maritime (en série R) : elles enregistrent les marins par catégorie (de mousse à capitaine) et les navires de commerce ce qui permet de suivre les armements et désarmements des bateaux.

1. Une famille maternelle de marins

En effet, Eléonore Chauvelon est la fille d'Athanase Napoléon Chauvelon, capitaine au long cours, et de Corine Lodoiska Heurtin.



Figure 101 – Athanase Napoléon Chauvelon et Corine Lodoiska Heurtin, photo familiale

³⁶⁰ ADLA – registre des mariages de Rezé : acte de mariage d'Henry Marie Joseph Toublanc et de Marie Corine Eleonore Chauvelon du 09 01 1899, vue 4, cote 3E143/37

³⁶¹ ADLA – registre des naissances du Cellier : acte de naissance d'Henry Marie Joseph Toublanc du 10 03 1869, vue 4, cote 3E28/11

³⁶² ADLA – registre des naissances de Rezé : acte de naissance de Marie Corine Eléonore Chauvelon du 18 12 1871, vue 22, cote 3E143/19



Athanase Napoléon Chauvelon est né à Trentemoult le 17 avril 1835³⁶³ : il est le fils de Lazare Chauvelon (charpentier, marin) et de Félicité Fruneau.

Figure 102 – Félicité Fruneau, photo familiale

Athanase Napoléon Chauvelon épouse Corine Lodoiska Heurtin le 10 août 1868³⁶⁴ : Corine Lodoiska est née à Trentemoult le 27 janvier 1842³⁶⁵, elle est la fille de Jean Marie Joseph Heurtin, maître au cabotage, et de Célestine Eléonore Lancelot.



Comme indiqué ci-dessus, Athanase Napoléon Chauvelon et Corine Lodoiska Heurtin vont avoir 4 enfants :

- **Marie Corine Eléonore** : elle naît à Trentemoult le 17 décembre 1871³⁶⁶. L'acte de naissance précise qu'au moment de sa naissance, son père est « en cours de voyage ». C'est la mère d'Etienne Toublanc.

³⁶³ ADLA – registre des naissances de Rezé : acte de naissance d'Athanase Napoléon Chauvelon du 17 04 1835, vue 8, cote 3E43/14

³⁶⁴ ADLA – registre des mariages de Rezé : acte de mariage d'Athanase Napoléon Chauvelon et de Corine Lodoiska Heurtin du 10 08 1868, vue 19, cote 3E143/32

³⁶⁵ ADLA – registre des naissances de Rezé : acte de naissance de Corine Lodoiska Heurtin du 27 01 1842, vue 4, cote 3E143/15

³⁶⁶ ADLA – registre des naissances de Rezé : acte de naissance de Marie Corine Eléonore Chauvelon du 18 12 1871, vue 22, cote 3E143/19

- **Marie Corine** : née à Trentemoult le 20 juillet 1874³⁶⁷, elle décède le 3 février 1875³⁶⁸ : son père est absent lors de sa naissance et de son décès.
- **Corine Marie Magdeleine** : née à Trentemoult le 6 mai 1877³⁶⁹ (son père est encore en voyage lors de sa naissance), elle épouse le 7 août 1899³⁷⁰ Jean Baptiste Maltête, tailleur, et décède le 26 février 1942 à Neuilly-sur-Seine (Hauts-de-Seine)³⁷¹. De leur union va naître à Trentemoult Napoléone Denyse Marie Madeleine Maltête le 10 janvier 1903³⁷² : restée célibataire, elle décède à Montmorency (Val-d'Oise) le 6 mars 1971³⁷³.



Figure 104 – Athanase Chauvelon vers 1909, photo familiale



- **Athanase Joseph Adrien**, né à Trentemoult le 8 avril 1879³⁷⁴ (son père est présent !), il est ordonné prêtre le 29 juin 1903 à Nantes et décède à Trentemoult le 18 novembre 1944³⁷⁵.
- **Félicité Marie** : née à Trentemoult le 30 mai 1883³⁷⁶ (son père est à nouveau présent), elle demeure célibataire et décède à près de 100 ans le 20 janvier 1983 à Saint-Brévin-Les-Pins (Loire Atlantique)³⁷⁷.

Figure 105 – Félicité Chauvelon vers 1940, photo familiale



Figure 103- Corine Marie Magdeleine Chauvelon, épouse Maltête, photo familiale

³⁶⁷ ADLA – registre des naissances de Rezé : acte de naissance de Marie Corine Chauvelon du 20 07 1874, vue 15, cote 3E143/20

³⁶⁸ ADLA – registre des naissances de Rezé : acte de décès de Marie Corine Chauvelon du 03 02 1875, vue 5, cote 3E143/53

³⁶⁹ ADLA – registre des naissances de Rezé : acte de naissance de Corine Marie Magdeleine Chauvelon du 06 05 1877, vue 9, cote 3E143/20

³⁷⁰ ADLA – registre des mariages de Rezé : acte de mariage de Jean Baptiste Maltête et de Corine Marie Magdeleine Chauvelon du 07 08 1899, vue 22, cote 3E143/37

³⁷¹ Faire part du décès de Corine Marie Magdeleine Chauvelon du 26 02 1942, document familial

³⁷² ADLA – registre des naissances de Rezé : acte de naissance de Napoléone Denyse Marie Madeleine Maltête du 10 01 1903, vue 2 cote 3E143/24

³⁷³ Mention marginale sur l'acte de naissance de Napoléone Denyse Marie Madeleine Maltête du 10 01 1903, vue 2 cote 3E143/24

³⁷⁴ ADLA – registre des naissances de Rezé : acte de naissance d'Athanase Joseph Adrien du 08 04 1879, vue 8, cote 3E143/20

³⁷⁵ Voir la nécrologie de l'Abbé Chauvelon

³⁷⁶ ADLA – registre des naissances de Rezé : acte de naissance de Félicité Marie Chauvelon du 30 05 1883, vue 13, cote 3E143/21

³⁷⁷ Mention marginale sur l'acte de naissance de Félicité Marie Chauvelon du 30 05 1883, vue 13, cote 3E143/21

Comme le relève Daniel Auduc³⁷⁸, les prénoms des habitants de Trentemoult peuvent surprendre : Athanase, Lodoïska, Pacifique, Rosenda, Amazélie, Stylite, Montamyr, Zénaïde, Zélonide, Uranie, Praxitèle, Zulma, Hermance, Séphora etc.. Un des frères d'Athanase Napoléon Chauvelon s'appelle ainsi Pacifique Eugène³⁷⁹. L'auteur émet l'hypothèse que leur origine viendrait de voyages lointains. En tout état de cause, l'état civil de l'époque apparaît plus souple que je ne m'y attendais.

Athanase Napoléon Chauvelon n'était pas à Trentemoult au moment de la naissance de ses trois premiers enfants. Les archives de l'inscription maritime vont fournir des informations capitales sur ses voyages mais aussi sur sa personne.

Sur le site des ADLA, il existe une rubrique dédiée à ce type d'archives : il est possible de faire une recherche chronologique ou nominative.

↕ Cote	↕ Quartier	↕ Nom	↕ Prénom	↕ Grade	↕ Typologie	↕ Age ou date de naissance	↕ Lieu de naissance	↕ Lieu de résidence
7 R 4 / 1109	Nantes	Chauvelon	Athanase Napoléon	capitaine	Matricule de 1865	17/04/1835	Trentemoult	Trentemoult
7 R 4 / 1111	Nantes	Chauvelon	Athanase Napoléon	capitaine	Matricule de 1865	17/04/1835	Trentemoult	Trentemoult
7 R 4 / 1112	Nantes	Chauvelon	Athanase Napoléon	capitaine	Matricule de 1883	17/04/1835	Trentemoult	Trentemoult
7 R 4 / 1114	Nantes	Chauvelon	Athanase Napoléon	capitaine	Matricule de 1883	17/04/1835	Trentemoult	Trentemoult
7 R 4 / 1163	Nantes	Chauvelon	Athanase Napoléon	officier marinier et matelot de service	Matricule de 1850	17/04/1835	Trentemoult	Trentemoult
7 R 4 /	Nantes	Chauvelon	Athanase Napoléon	officier marinier et matelot de	Matricule de 1850	17/04/1835	Trentemoult	Trentemoult

Figure 106 – ADLA : archives de l'inscription maritime, Athanase Napoléon Chauvelon. en ligne : https://archives-numerisees.loire-atlantique.fr/v2/ad44/maritime_nominatif_liste.html, consulté le 19 05 2022

J'ai effectué une recherche nominative et ai obtenu en fonction de ses grades et des périodes concernées, plusieurs fiches matricules.

La plus ancienne indique qu'il a commencé comme mousse le 15 septembre 1847, âgé de 12 ans³⁸⁰. Compte tenu de son jeune âge, il n'y a pas de description physique. En revanche, il est possible de suivre ses différents voyages qui sont, au début, limités à l'estuaire de la Loire.

Les fiches matricules suivantes permettent de suivre sa progression et ses voyages (pour le commerce maritime) : il devient ainsi matelot de 3^{ème} classe le 8 mars 1854, de 2^{nde} classe le 31 janvier 1856 et enfin de 1^{ère} classe le 1^{er} janvier 1857³⁸¹. A titre d'exemple, le 29 mai 1854, il embarque pour Le Havre, puis direction Rio de Janeiro le 7 juin et débarque le 24 octobre 1854 à Marseille.

Le 27 mai 1861, il devient capitaine. Dans sa fiche matricule n°298³⁸², il est décrit de la manière suivante : cheveux châtain, yeux roux et taille d'un 1m62. Il effectue principalement des voyages pour le commerce maritime, mais il a également participé à des campagnes de pêche.

Grâce à cette fiche, j'ai ainsi appris que du 6 octobre 1868 au 18 janvier 1871, il a embarqué à bord du navire « Le Réveil » et qu'il est reparti sur ce navire le 31 mars 1871 pour débarquer à Saint-Nazaire (Loire-Atlantique) le 1^{er} avril 1873. Entre-temps, sa fille aînée est née le 18 décembre 1871 : elle a 1 an et 3 mois quand il la voit pour la première fois !

³⁷⁸ Daniel Auduc. (2003). Trentemoult et les îles. Edition du Petit Véhicule

³⁷⁹ ADLA – registre des naissances de Rezé : acte de naissance de Pacifique Eugène Chauvelon du 06 11 1841, vue 23, cote 3E143/15

³⁸⁰ ADLA – archives de l'inscription maritime : Athanase Napoléon Chauvelon matricule n° 3717, cote 7 R/4 1188

³⁸¹ ADLA – archives de l'inscription maritime : Athanase Napoléon Chauvelon matricule n° 524, cote 7 R/4 1163

³⁸² ADLA – archives de l'inscription maritime : Athanase Napoléon Chauvelon matricule n° 298, cote 7 R4/ 1111

J'ai souhaité avoir plus d'informations sur ce navire : les registres d'immatriculation des navires (ou matricules des navires)³⁸³ m'ont appris que le «Le Réveil» était un 3 mats construit en 1868 à La Richardais (Ille-et-Vilaine) et armé à Saint-Malo (Ille-et-Vilaine).

Il appartenait à Jean Baptiste Demange, Nantes.

Lors de ses deux premiers voyages, son capitaine était Athanase Napoléon Chauvelon.

Figure 107 - ADLA : archives de l'inscription maritime, Athanase Napoléon Chauvelon, matricule 298, cote 7R4/1111

DÉNOMINATION DES CORPS, MATRICES et noms des MATRONS.	FORTS et NUMÉROS d'armement.	DESTINATION	LIEUX	ROUSIONS à bord	DATES D'ENTRÉE au port ou d'embarquement.	DATES DE SORTIE du port ou de débarquement.	LIEUX de débarquement.	PORTS de destination.	REMARQUES
Le Réveil 3 mats	1100	l.c.	l.c.	l.c.	20 Juin 1868	30 Juin 1868	l.c.	l.c.	17
Le Réveil 3 mats	1100	l.c.	l.c.	l.c.	21 Juin 1868	3 Juin 1868	l.c.	l.c.	17
Le Réveil 3 mats	1100	l.c.	l.c.	l.c.	27 Juin 1868	6 Août 1868	l.c.	l.c.	17
Le Réveil 3 mats	1100	l.c.	l.c.	l.c.	24 Juin 1868	16 Août 1868	l.c.	l.c.	17
Le Réveil 3 mats	1100	l.c.	l.c.	l.c.	20 Août 1868	9 Juin 1868	l.c.	l.c.	17
Le Réveil 3 mats	1100	l.c.	l.c.	l.c.	14 Août 1868	16 Juin 1868	l.c.	l.c.	17
Le Réveil 3 mats	1100	l.c.	l.c.	l.c.	2 Juin 1868	2 Juin 1868	l.c.	l.c.	17
Le Réveil 3 mats	1100	l.c.	l.c.	l.c.	6 Août 1868	11 Juin 1868	l.c.	l.c.	17
Le Réveil 3 mats	1100	l.c.	l.c.	l.c.	21 Juin 1868	11 Août 1868	l.c.	l.c.	17
Le Réveil 3 mats	1100	l.c.	l.c.	l.c.	17 Août 1868	6 Juin 1868	l.c.	l.c.	17
Le Réveil 3 mats	1100	l.c.	l.c.	l.c.	21 Juin 1868	7 Août 1868	l.c.	l.c.	17
Le Réveil 3 mats	1100	l.c.	l.c.	l.c.	27 Août 1868	11 Août 1868	l.c.	l.c.	17
Le Réveil 3 mats	1100	l.c.	l.c.	l.c.	8 Juin 1868	16 Mars 1868	l.c.	l.c.	17
Le Réveil 3 mats	1100	l.c.	l.c.	l.c.	21 Juin 1868	2 Juin 1868	l.c.	l.c.	17
Le Réveil 3 mats	1100	l.c.	l.c.	l.c.	9 Août 1868	7 Août 1868	l.c.	l.c.	17
Le Réveil 3 mats	1100	l.c.	l.c.	l.c.	9 Août 1868	11 Juin 1868	l.c.	l.c.	17
Le Réveil 3 mats	1100	l.c.	l.c.	l.c.	17 Août 1868	11 Juin 1868	l.c.	l.c.	17
Le Réveil 3 mats	1100	l.c.	l.c.	l.c.	17 Août 1868	11 Juin 1868	l.c.	l.c.	17
Le Réveil 3 mats	1100	l.c.	l.c.	l.c.	17 Août 1868	11 Juin 1868	l.c.	l.c.	17
Le Réveil 3 mats	1100	l.c.	l.c.	l.c.	17 Août 1868	11 Juin 1868	l.c.	l.c.	17

Figure 108 - ADLA : matricule des navires - « le Réveil », cote 7R4 /22

J'ai alors souhaité connaître la destination de ces deux premiers voyages. Grâce aux rôles de bord, en faisant une recherche par navire, j'ai appris qu'au cours de son

- premier voyage : le navire est parti de Saint-Malo vers Cardiff puis s'est dirigé vers l'Asie : Saigon, Hong-Kong, Yokohama ont été desservies (il y a eu plusieurs voyages entre Saigon et Hong-Kong). Le bateau a transporté du charbon, du lait, du riz et du coton³⁸⁴.

³⁸³ ADLA – matricules des navires : navire «Le Réveil», cote 7R4 /22
³⁸⁴ ADLA- Rôle de bord (recherche par navire) : « Le Réveil » désarmement du 19 01 1871, cote 7 R6 / 180

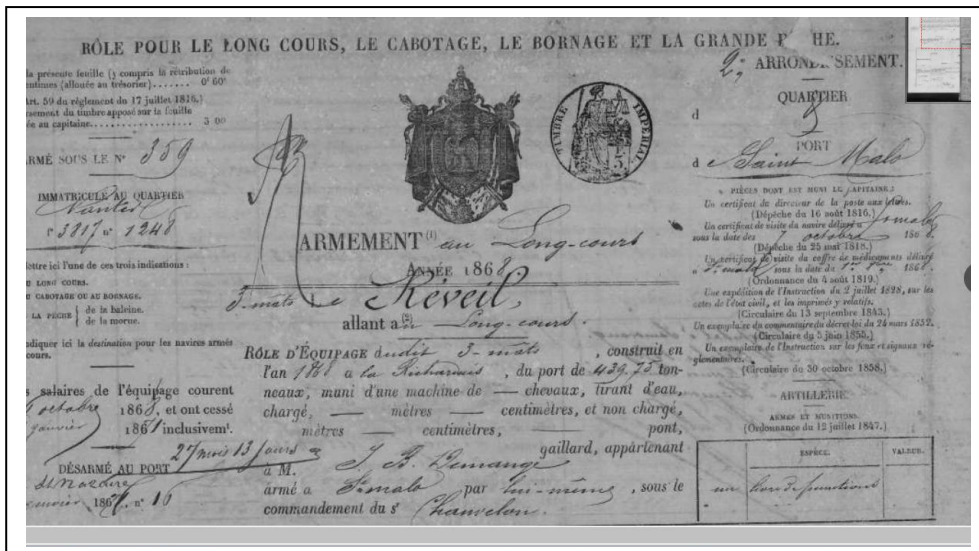


Figure 109 – ADLA : extrait du rôle de bord du navire « Le Réveil » désarmé le 19 01 1871, cote 7R6/180

- deuxième voyage : le bateau est parti de Bordeaux pour rejoindre l’Etat du Rio Grande do Sul (état le plus au sud du Brésil) puis est retourné vers Liverpool avant de désarmer à Saint-Nazaire³⁸⁵. Il a transporté des marchandises et du bitume.

Les rôles de bord fournissent d’autres informations comme la composition du personnel, sa rémunération, les avances sur salaire, les décès à bord etc.

Dans sa fiche matricule, il est mentionné que Athanase Napoléon Chauvelon a été condamné à 15 jours de prison pour abus de pouvoir en vertu d’un jugement du tribunal de commerce maritime, à Saint-Nazaire, le 5 avril 1873. La tradition familiale n’a jamais rapporté cet événement. Intrigué par cette décision, J’ai l’intention d’aller plus loin et notamment de vérifier si ce jugement a été conservé en série U aux ADLA.

En tout état de cause, j’ai de la matière aux ADLA pour établir précisément la liste de tous les voyages d’Athanase Napoléon : selon la mémoire collective, il aurait fait 7 fois le tour du monde (à l’époque, il empruntait le cap de Bonne Espérance).

Il décède dans son lit le 10 février 1889³⁸⁶ âgé de 54 ans. Sa femme qui a l’habitude de tout gérer ne se remariera pas : elle décède le 16 février 1911³⁸⁷, âgée de 69 ans.

Revenons maintenant aux parents d’Etiennette Toublanc.

2 Les parents d’Etiennette Toublanc

Même si aucun contrat de mariage n’a été conclu, la tradition familiale veut qu’une dot ait été apportée par Eléonore, ladite dot permettant à Henry Marie Joseph Toublanc de s’installer comme viticulteur à Saint-Géréon près d’Ancenis (Loire-Atlantique). Mariage arrangé, il sera heureux mais bref.

³⁸⁵ ADLA- Rôle de bord (recherche par navire) : « Le Réveil » désarmement du 02 04 1873, cote 7 R6 / 188

³⁸⁶ ADLA – registre des décès Rezé : acte de décès d’Athanase Napoléon Chauvelon du 10 02 1889, vue 6, cote 3E143/55

³⁸⁷ ADLA – registre des décès Rezé : acte de décès de Corine Lodoïska Heurtin du 16 02 1911, vue 7, cote 3E143/59



Comme indiqué ci-dessus, le couple va avoir 3 enfants :

- **Etiennette Marie Madeleine** : née à Trentemoult le 20 février 1902³⁸⁸, c'est l'épouse d'Emile Paul Lesieur ; elle doit son prénom principal à son grand-père paternel, Etienne Toublanc qui est également son parrain.
- **Odile Marie Antoinette** : née le 11 septembre 1904 au Cellier (Loire-Atlantique)³⁸⁹, célibataire, elle décède le 14 juillet 1946 à l'âge de 41 ans à Nesles-La-Vallée (Val-d'Oise)³⁹⁰.
- **Marc Cyprien Joseph** : né le 26 septembre 1906 à Trentemoult³⁹¹, il devient électricien. Il se marie le 5 juin 1945 avec Marguerite Brunet à Paris XI^{ème} (mention marginale sur son acte de naissance) et décède le 8 janvier 1997 à Francueil (Indre-et-Loire)³⁹².



Faisant face à des difficultés financières, Henry Marie Joseph Toublanc part au Maroc début 1913 pour se refaire une situation : il décède à Casablanca le 27 août 1913, âgé de seulement 45 ans.

J'ai cherché à trouver son acte de décès : j'ai tout d'abord contacté le centre des Archives diplomatiques du ministère des affaires étrangères à La Courneuve (Seine-Saint-Denis) qui m'a adressé au centre des Archives diplomatiques de Nantes (Loire-Atlantique).

Figure 110 – Courrier du service central d'état civil de Nantes du 18 11 2021

³⁸⁸ ADLA – registre des naissances de Rezé : acte de naissance d'Etiennette Marie Madeleine Toublanc du 21 02 1902, vue 7, cote 3E143/24

³⁸⁹ ADLA – registre des naissances du Cellier : acte de naissance d'Odile Marie Antoinette Toublanc du 12 09 1904, vue 8, cote 3E28/34

³⁹⁰ Faire part du décès d'Odile Marie Antoinette Toublanc du 14 07 1946, document familial

³⁹¹ ADLA – registre des naissances de Rezé : acte de naissance de Marc Cyprien Joseph Toublanc du 27 09 1906, vue 22, cote 3E143/67

³⁹² Insee : fichier des décès. En ligne : <https://arbre.app/insee>, consulté le 19 05 2022

Celui-ci m'a renvoyé sur le premier centre. Finalement, ce dernier m'a envoyé par courriel du 20 novembre 2021 l'acte de décès en question.

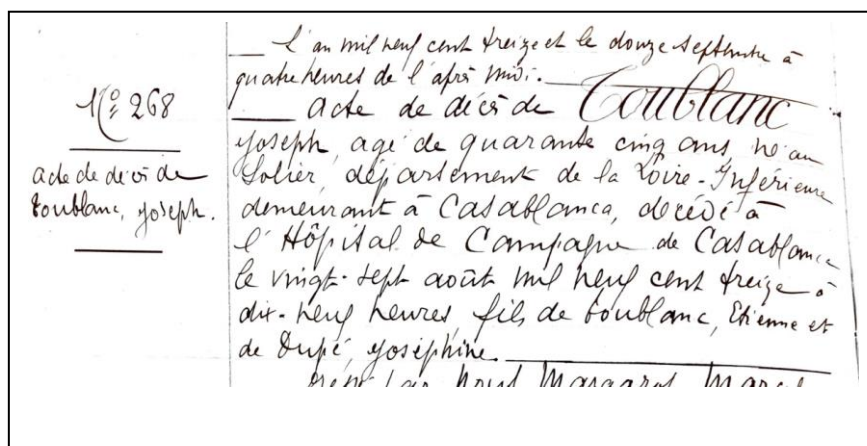


Figure 111 – Acte n°268 : acte de décès de Joseph Toublanc du 27 08 1913

La disparition prématurée d'Henry Marie Joseph Toublanc place sa famille dans de graves difficultés financières : Eléonore Chauvelon et ses enfants retournent vivre à Trentemoult dans la maison maternelle, elle se met à travailler (dans la confection) et ses deux filles sont retirées de leurs pensionnats.

A la fin de la guerre de 14-18, Eléonore s'installe à Paris avec ses enfants et travaille dans la confection pour son beau-frère Jean Baptiste Maltête. Elle décède chez sa fille Etienne à Argenteuil le 11 décembre 1960³⁹³.

c) Le couple Lesieur-Toublanc et ses enfants

Emile Paul Lesieur va avoir plusieurs métiers comme négociant en fer et industriel.

Avec son cousin Jules Hardy (fils de Valentine Arthémise Marguerite Bonne), il crée dans les années 20 une société de construction de bennes de camion installée à Montigny-Les-Cormeilles (Val-d'Oise), entreprise qu'il dirigera jusqu'à sa mort le 27 janvier 1979³⁹⁴.



Figure 112 – Carte de visite de la société Hardy, archives familiales

³⁹³ ADLA – registre des naissances de Rezé : mention marginale de la date décès de Marie Corine Eléonore Chauvelon sur son acte de naissance du 18 12 1871, vue 22, cote 3E143/19

³⁹⁴ Archives de Paris Archives de Paris – année 1898 naissances pour le XIXème arrondissement : mention marginale de la date de décès de Emile Paul Lesieur du 27 01 1979 à Argenteuil, sur son acte de naissance du 05 09 1898, vue 26, cote V4E 10578

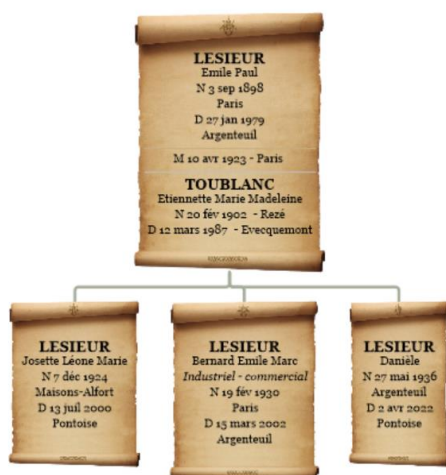


Figure 113 – De gauche à droite : Josette Lesieur, Bernard Lesieur, Eléonore Chauvelon, Odile Toublanc, Marc Toublanc, Etienne Marie Madeleine Toublanc, Emile Lesieur et Danièle Lesieur vers 1937, photo familiale

Comme indiqué dans l’arbre ci-dessus, Emile Paul Lesieur et Etienne Marie Madeleine Toublanc vont avoir 3 enfants, aujourd’hui tous décédés :

- **Josette Léone** : née à Maisons-Alfort (Val-de-Marne) le 7 décembre 1924, elle se marie à Argenteuil le 8 mars 1947 avec Bernard Jules Clément Febvre. Elle décède le 13 juillet 2000 à Pontoise (Val-d’Oise)³⁹⁵.
- **Bernard Emile Marc** : né à Paris le 19 février 1930, il épouse à Nesles-La-Vallée (Val-d’Oise) Nelly Leroy. Il décède à Argenteuil le 15 mars 1902³⁹⁶.
- **Danièle Marie Thérèse** : née à Argenteuil le 27 mai 1936, elle épouse à Argenteuil le 1^{er} décembre 1960 Paul Marcel Prugnaud. Elle décède à Pontoise le 2 avril 2022. Elle est mon sosa n°1.

Etienne Marie Madeleine Toublanc s’éteint à Evécquemont (Val-d’Oise) le 12 mars 1987³⁹⁷.

L’histoire de la famille Lesieur n’est pas finie : elle se poursuit au travers de ses descendants.

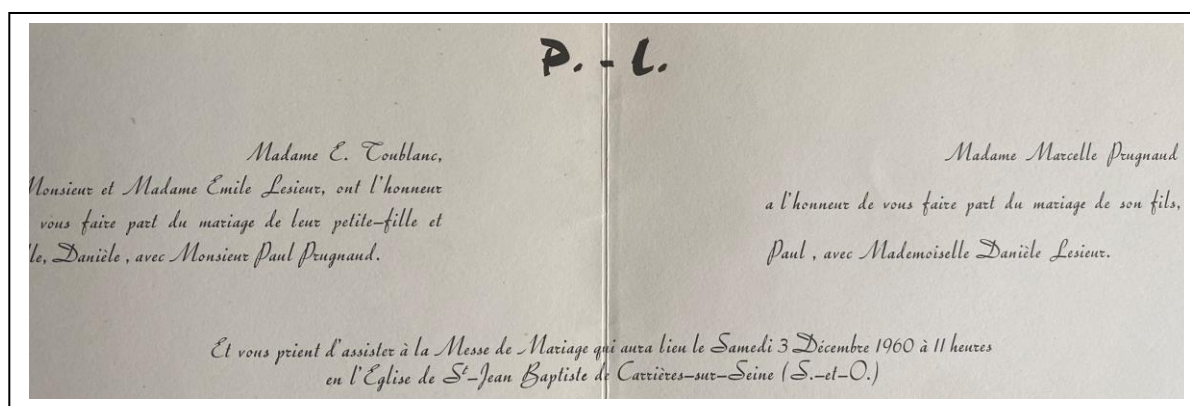


Figure 114 – Faire-part de mariage entre Paul Prugnaud et Danièle Lesieur, archives familiales

³⁹⁵ Insee - fichier des décès

³⁹⁶ Insee - fichier des décès

³⁹⁷ Insee - fichier des décès

CONCLUSION

Je suis enfin arrivé au terme de l'exercice mais heureusement je ne suis pas au bout du voyage.

Ce qui est passionnant dans la généalogie, c'est que ce n'est jamais fini. A ce stade, j'ai d'ores et déjà identifier mes prochaines activités :

- continuer de remonter l'arbre d'Agnan Lesieur en explorant la piste de la paroisse d'Avrainville
- tenter d'identifier l'ancêtre commun d'Etienne Lesieur et de Marie Boivin en cherchant en série G aux archives de Paris si le dossier relatif à leur dispense a été conservé
- remonter les origines de la famille Bonne à Allègre (Haute-Loire)
- effectuer un historique des maisons occupées par les Lesieur à Itteville
- établir un visuel des parcelles leur ayant appartenu
- continuer l'arbre généalogique de la famille Chauvelon à Rezé
- retracer les voyages accomplis par Athanase Napoléon Chauvelon

Je sais que ces activités vont à leur tour générer de nouvelles pistes et c'est ce que j'aime avec la généalogie.

Les documents peuvent au premier abord paraître froids et sans âme mais à leur lecture j'arrive à ressentir des émotions et grâce à mon imagination à faire revivre des défunts.

J'ai également envie de continuer à m'exercer à la paléographie quitte à suivre des cours supplémentaires : je vais en avoir besoin pour aller plus loin dans le temps.

Je dois améliorer ma façon d'entreprendre mes recherches et de collecter des données : je suis convaincu que la pratique va me permettre d'adopter les bons réflexes.

En tout état de cause, je sais que je peux m'appuyer sur ce mémoire et sur la formation pour aller plus loin mais cette fois-ci à mon rythme.

BIBLIOGRAPHIE

A.P.I. (Amicale de tous les collectionneurs et amateurs d'histoire locale) (2019). Itteville arts et patrimoine – Editions de l'API Itteville.

Auduc Daniel. (2003). Trentemoult et les îles. Edition du Petit Véhicule

Beauvallet Jean (1899). Monographie de la commune de Mauchamps. 8 pages. ADE : volume XIII canton d'Etampes, lot 10, cote : 4T/9

Buchère Jules (1899). Monographie de la commune d'Itteville. 132 pages. ADE volume XIV canton de La Ferté-Alais, lot 11, cote : 4T/10

Colson. (1899). Monographie de la commune de Bouray-sur-Juine. ADE : volume XIV, canton de la Ferté Allais, cote 4T/10

Dauzat Albert (réédition 1988). Traité d'anthroponymie française, les noms de famille en France. Librairie Guenegaud.

Dumas Philippe (2003). Familles en Révolution. Rennes : Presses universitaires de Rennes (Histoire).

Groupe de recherche de l'Université du temps libre. Histoire de la vigne et du vin en Essonne. Edité en 2016 avec le concours du Conseil départemental de l'Essonne et de la Société historique et archéologique de l'Essonne et du Hurepoix.

Henry Louis et Houdaille Jacques. (1979). Célibat et âge au mariage aux XVIII^e et XIX^e siècles en France. Revue Population, 34^e année, n°2, 1979, p. 403 à 442.

Levy Michel Louis. (1979). La transition démographique en Occident. Population et sociétés - Bulletin d'informations démographiques, économiques, sociales. Numéro 179.

Poulain Motte Vareille Pierre Anatole (1874). Monographie historique de la commune d'Itteville. Rééditée en 2019 dans la collection Monographies des villes et villages de France par Le Livre d'Histoire

Prévost Emile Fernand (1899). Monographie de la commune de Torfou. 15 pages. ADE : volume XIV canton de La Ferté-Alais, lot 16, cote : 4T/10

TABLE DES ILLUSTRATIONS

Figure 1- Emile Paul Lesieur, Marie Louise Bonne et Emile Victor Lesieur, vers 1917, photographie familiale	1
Figure 2 - Source Gallica-BNF.fr / Bibliothèque Nationale de France - Carte générale de la France 007 (Fontainebleau-Etampes) N°7 Feuille 3 ^e /Etablie sur la direction de César-François Cassini. En ligne sur le site : https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b53095181v ; consulté le 24 mars 2022	8
Figure 3 – Représentation de l’Île-de-France avant 1789. En ligne sur https://fr.wikipedia.org/wiki/Histoire_de_l%27C3%8Ele-de-France ; consulté le 22 mars 2022	8
Figure 4 - Le département de la Seine-et-Oise en 1940 - en ligne sur : http://museedelaresistanceenligne.org/media4395-La-Seine-et-Oise-en-1940 ; consulté le 22 mars 2022.....	9
Figure 5 - Carte administrative de la France, en ligne sur le site : https://fr.wikipedia.org/wiki/Essonne_(d%27C3%A9partement)#/media/Fichier:Essonne-Position.svg ; consulté le 24 mars 2022	9
Figure 6 : carte des communes de l’Essonne, sur le site : https://fr.geneawiki.com/index.php/Liste_des_communes_de_l%27Essonne ; consulté le 24 mars 2022.....	10
Figure 7 – Couvent des Célestins (détail), 1704, Gravure de la collection Gaignières (BNF) - en ligne : https://www.associationhistoriquemarcoussis.fr/ahm1/index.php?option=com_content&view=article&id=112 ; consulté le 24 mars 2022.....	13
Figure 8 - Château de Chamarande : Archives Départementales de l’Essonne ; photo personnelle ...	14
Figure 9 – carte d’Itteville dressée par Jules Buchère dans sa monographie d’Itteville, cote 4T/10....	15
Figure 10 - Itteville - vue générale prise des marais - Cosson (1925) – ADE, cote 2FI91/35.....	15
Figure 11 - Parc de la mairie d’Itteville ; photo de la ville d’Itteville.....	16
Figure 12 - Eglise Saint-Germain de Paris à Itteville, photo personnelle	16
Figure 13 - Illustration du site de la paroisse d’Itteville - https://www.secteur-lafertealais.fr/index.php/paroisse-ditteville-fresque/ , consulté le 24 mars 2022.....	17
Figure 14 - Plan de la paroisse d’Itteville en 1760 tiré du livre « Itteville arts et patrimoine » publié par l’A.P.I. (Amicale de tous les collectionneurs et amateurs d’histoire locale) (2019).....	17
Figure 15 - Itteville : porte de l’ancienne enceinte fortifiée, dite Porte-d’En-Haut ; en ligne sur : https://www.cpa-bastille91.com/itteville-porte-de-lancienne-enceinte-fortifiee-dite-porte-den-haut-dhier-a-aujourd'hui/ ; consulté le 24 mars 2022	17
Figure 16 – Episode de la Fronde dans la région de Monthléry (Essonne), en ligne : https://vieux-marcoussis.pagesperso-corange.fr/Chroniques/fronde01.htm ; consulté le 24 mars 2022	18
Figure 17 - ADE – Extrait du registre paroissial mariage et sépulture d’Itteville 1644-1667 ; cote EDEPOT64 GG/4 vue 35.....	18
Figure 18 - Extrait du registre des délibérations du conseil municipal d’Itteville de 1864 à 1874	19
Figure 19 – Vue générale d’Itteville vers 1915 ; ADE : 2FI91/1	20
Figure 20 – Armoiries de la commune d’Itteville	21
Figure 21 – Sources : base Cassini de l’EHESS et base Insee.....	21
Figure 22 - Itteville : feuille d’assemblage cadastre 1817 - G Village ; ADE ; cote 3P /4527	23
Figure 23 – Itteville : le Saussay, moulin de la commanderie ; en ligne : https://www.passion-patrimoine.fr/spip.php?article183 ; consulté le 22 03 2022	23
Figure 24 – Itteville : mairie et école des garçons vers 1900 ; ADE, cote 57FI91/8	25
Figure 25 - Archives Départementales de l’Essonne : acte de sépulture d’Anian (Agnan) Le Sieur - Registres paroissiaux de Mauchamps (1687-1727) - ED EPOT 55 GG/4 - vue 32	25
Figure 26 – Géopatryme : localisation des Lesieur entre 1991 et 1915	26

Figure 27 – Extrait du livret de famille d’Emile Paul Lesieur et d’ Etienneette Toublanc. Archives familiales	26
Figure 28 – ADE : extrait acte de décès de Marie Catherine Petit du 01 10 1887	27
Figure 29- Extrait de l’acte de mariage de Jean Pierre Auguste Lesieur et Marie Catherine Petit du 08 02 1836.....	28
Figure 30 - <i>Garde nationale d’Itteville - Bulletin individuel d’Auguste Lesieur, année 1830. ADE, cote EDEPOT 54 3H/2</i>	30
Figure 31 – Garde nationale d’Itteville, dossier année 1840. ADE, EDEPOT 54 3H/2	31
Figure 32 - INED (Institut national d’études démographiques : graphique l’espérance de vie en France. En ligne : https://www.ined.fr/fr/tout-savoir-population/graphiques-cartes/graphiques-interpretes/esperance-vie-france/ ; consulté le 02 05 2022.	35
Figure 33 – Acte de baptême de Marie Catherine Petit du 29 11 1807, registre paroissial de Bouray-sur-Juine conservé aux archives de catholicité du diocèse d’Evry	35
Figure 34 - Extrait acte de mariage de Jean Pierre Auguste Lesieur et Marie Catherine Petit du 08 02 1836 conservé aux archives de catholicité du diocèse d’Evry	37
Figure 35 - Bouray-sur-Juine : place de l’Eglise. Levy, 1924. ADE, cote 2FI24/10.....	37
Figure 36 – Extrait de l’acte de mariage du 24 Messidor an IX du mariage de Jean Pierre Lesieur et de Suzanne Fortunée Floquet. ADE : registre paroissial et d’Etat civil 1855-an IV d’Itteville.....	39
Figure 37 - ADE : extrait de la déclaration de succession de Jean Pierre Auguste Lesieur du 19 mars 1875. Bureau de l’enregistrement de La Ferté Allais, registre des déclarations de mutations par décès, vol. 45 (11.04.1874-24.04.1875), cote 3Q6/201.....	40
Figure 38 – ADE : extrait des répertoires de notaires (1832-1840), étude Etienne Cheron à Lardy. En ligne : https://archives.essonne.fr/ark:/28047/h8w5z1097n2b/c52603ec-a345-42f8-9857-58e213abaf9b ; cote 8U/59, consulté le 03 03 2022	40
Figure 39 – Extrait de l’acte de décès de Jean Pierre Auguste Lesieur du 25 10 1874, décédé le 24 10 1874. Registre d’Etat civil d’Itteville 1861-1875.....	43
Figure 40 – Extrait de l’acte de décès de Marie Catherine Petit du 01 11 1887, décédée le 30 10 1887. Registre d’Etat civil d’Itteville 1883-1892.....	43
Figure 41 - ADE : succession, tableau permettant de déterminer le bureau d’enregistrement compétent. En ligne : https://archives.essonne.fr/search/form/85a4c614-a04d-4a96-ab73-f02dd86d9b2d , consulté le 03 03 2022.....	44
Figure 42 – ADE : succession, table des successions et absences du bureau de La Ferté Allais 1872-1887, volume 10, vue 98, cote 3Q6/249, consulté le 03 03 2022.....	44
Figure 43 – ADE : extrait de la déclaration de succession de Jean Pierre Auguste Lesieur du 19 03 1875. Bureau de l’enregistrement de La Ferté Allais, registre des déclarations de mutations par décès, vol. 45 (11.04.1874-24.04.1875), cote 3Q6/201.....	44
Figure 44 - ADE : extrait de l’acte de succession de Marie Catherine Petit du 09 02 1888. Bureau d’enregistrement de la Ferté Allais, registre des déclarations des mutations par décès, vol. 62 (07.07.1887-27.06.1888), cote 3Q6/471.....	46
Figure 45 - ADE : extrait du compte d’Auguste Victor Lesieur, folio n°1269, matrice des propriétés bâties et non bâties d’Itteville, folios 721 à 1275, vue 563, cote 3P/2717	46
Figure 46 : ADE – Extrait répertoire des actes de Me Corby, notaire à La Ferté-Alais pour la période 1881-1895, vue 25, cote 8U/55.....	47
Figure 47 - ADE : Extrait du compte de Jean Pierre Auguste Lesieur, folio 413, matrice des propriétés bâties et non bâties d’Itteville, folios 1 à 720, vue 411, cote 3P/2716	47
Figure 48 - ADE - Donation et partage Lesieur Petit du 11 03 1886, Me Corby, notaire à La Ferté-Alais, minutes Janvier-Avril 1886, cote 2E27/1104	48

Figure 49 – ADE : plan d’assemblage d’Itteville de 1818, section G « village » 2 ^{ème} feuille, cote 3P/910	49
Figure 50 – ADE : extrait de la matrice des propriétés bâties d’Itteville, année 1882, case 112, vue 63, cote 3P/2719	49
Figure 51 – Photo des habitations se trouvant à l’angle de la place Charles de Gaulle et de la rue de la Croix Boissée ; photo personnelle	50
Figure 52- Bureau des Hypothèques d’Etampes, extrait du registre indicateur ; ADE : cote 4Q2/1550	52
Figure 53 – Bureau des hypothèques d’Etampes, extrait de la table alphabétique du registre des formalités hypothécaires, vol.11, folio 180 ; ADE : cote 4Q2/1561	53
Figure 54 – Bureau de hypothèques d’Etampes : extrait du répertoire des formalités hypothécaires, case n°647 « JP Auguste Lesieur, vol. 111, cote 4Q2/1701.....	53
Figure 55 – ADE : extrait de la case 647 du répertoire des formalités hypothécaires du bureau d’Etampes, cote 4Q2/1701.....	53
Figure 56 – ADE : extrait du registre des transcriptions, acte d’adjudication transcrit le 15 juin 1859	54
Figure 57 - Acte de baptême de Jean Pierre Lesieur du 19 10 1768. ADE : registre paroissial de Torfou (1751-1789)	55
Figure 58 – Extrait du contrat de mariage JP Lesieur et SF Floquet du 23 Messidor an 9 ; ADE ; cote 2E/27/828.....	57
Figure 59 – ADE : Extrait de la table des successions du bureau de l’enregistrement de La Ferté-Alais ; vol. 6, 1825-1838, vue 89, cote 3Q6/245	59
Figure 60 – Photo de l’acte de donation-partage Lesieur-Floquet du 28 01 1841. ADE : cote 2E 27/43	59
Figure 61 – Extrait du mariage de Jean Le Sieur et de Marie Anne Guitton du 09 11 1764 ; ADE : cote EDEPOT75GG/7	61
Figure 62 – Eglise de Torfou ; photo personnelle.....	61
Figure 63 – ADE : extrait de la table des successions du bureau de La Ferté-Alais, vol. 3, vue 49, cote 3Q6/244.....	64
Figure 64 – ADE : Extrait de la déclaration de mutation par décès de Jean Lesieur du 10 05 1819, bureau de La Ferté-Alais, vol.13, acte n°54, cote 3Q6/168	65
Figure 65.....	65
Figure 66 – Extrait de l’acte de baptême d’Etienne Lesieur du 05 10 1717 à Mauchamps. ADE : cote 4E/1952	66
Figure 67 – Extrait de l’acte de mariage entre Claude Lesage et Elisabeth Rué du 21 11 1707 à Torfou. ADE : vue 46, cote 4E/2791	66
Figure 68 – Extrait de l’acte de sépulture d’Elisabeth Rhué du 15 12 1771 à Torfou. ADE : cote EDEPOT74 GG/8	67
Figure 69 – Extrait de l’acte de baptême d’Elisabeth Rué du 07 09 1684 à Torfou. ADE : cote EDEPOT75 GG/2	67
Figure 70 – Acte de baptême d’Etienne Lesieur du 09 12 1688 à Torfou. ADE : vue 66, cote EDEPOT75 GG/2	70
Figure 71 – Eglise St-Jean-Baptiste de Mauchamps, ADE : cote 2FI108/2	71
Figure 72 – Acte de baptême de Louis Bin du 19 02 1658 à Chamarande. ADE : vue 225, cote 1MI/498	71
Figure 73 – Extrait de l’acte de mariage d’Etienne Lesieur et de Marie Boivin du 12 02 1714 à Mauchamps. ADE : vue 67, cote EDEPOT55 GG/4	73
Figure 74 – Extrait acte de mariage d’Etienne Lesieur et de Jeanne Petit du 09 07 1685 à Torfou ; ADE : vue 47, cote EDEPOT75 GG/2	77

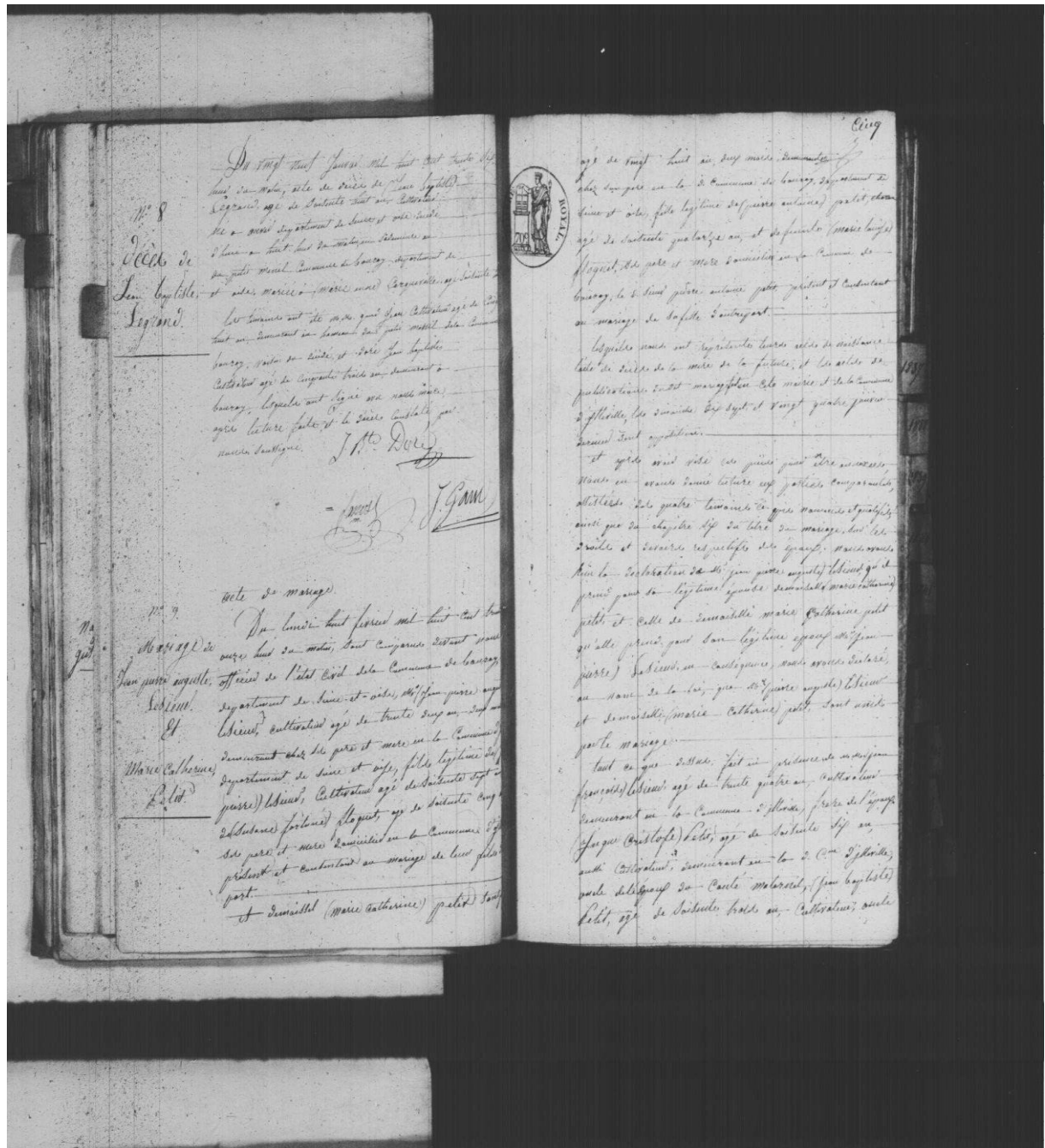
Figure 75 – Extrait acte de mariage de Thomas Petit et Geneviève Bauchais du 18 05 1649 à Cheptainville ; ADE : vue 9, cote EDEPOT29 GG/2	77
Figure 76 – Extrait de l’acte de sépulture de Pasquier Bauchais dit le Jeune du 05 05 1642 ; ADE : cote EDEPOT29 GG/2	78
Figure 77 – Extrait de l’acte de sépulture d’Agnan Lesieur 21 12 1700 ; ADE : vue 32, cote EDEPOT55 GG/4	80
Figure 78 – Extrait de l’acte de sépulture de Louise Simon du 05 03 1690 ; ADE : vue 68, cote EDEPOT75 GG/2	80
Figure 79 – Extrait du contrat de mariage entre Auguste Victor Lesieur et Marie Adelaïde Happeau du 08 04 1722 devant Me Millard, notaire à la Ferté Allais. ADE : cote 2E27/1062	83
Figure 80 – Extrait de l’acte de mariage religieux d’Auguste Victor Lesieur et de Marie Adelaïde Happeau du 09 04 1872 ; archives de catholicité, paroisse d’Itteville.....	83
Figure 81 – Extrait du registre de matricules de l’armée napoléonienne, Jean Louis Caquet, matricule n° 9 187, consultable en ligne sur Mémoire des Hommes.....	85
Figure 82 - Extrait de la séance du conseil municipal d’Itteville du 27 05 1900. ADE, vue 166, cote EDEPOT54 1D/6.....	88
Figure 83 - Emile Victor Lesieur, matricule 4 515. ADE : cote IR/25	89
Figure 84 : Emile Victor Lesieur, vers 1895, photo familiale	89
Figure 85 – Marie Louise Bonne vers 1900, photo familiale.....	90
Figure 86 – Extrait du mariage de Julien Bonne et de Marie Ange Dorges du 02 06 1788 à Mereville (91). ADE : vue 117, cote 4E/1992.....	90
Figure 87 - Louise Victorine Mercier, photo de famille.....	91
Figure 88 – Alexandre Bonne, photo familiale	91
Figure 89 – Gare de La Ferté-Allais au début du XXème siècle, l’une des deux gares desservant Itteville ; ADE : cote 2F173/62.....	92
Figure 90 – Itteville : matrice des propriétés bâties de 1882, Alexandre Bonne, case 11, cote 3P/2719	93
Figure 91- Maison d’Alexandre et Louise Victorine Bonne (NB : celle dont les volets sont ouverts) vers 1910 ; ADE : cote 2FI91/22.....	93
Figure 92 – Extrait du contrat de mariage entre Emile Victor Lesieur et Marie Louise Bonne du 26 11 1897 ; Etude de Me Jeanniard, notaire à Lardy ; ADE : cote 2E93/254	94
Figure 93 – Extrait d’un courrier de Marie Louise Bonne du 25 04 1901 à Me Jeanniard ; ADE : minutes de l’année 1897 de Me Jeanniard, cote 2E93/254.....	94
Figure 94 – Epicerie la Vigneronne, à droite Emile Victor Lesieur et Marie Louise Bonne, photo familiale	95
Figure 95 – Maison du couple Lesieur-Bonne à Itteville, photo personnelle	96
Figure 96 – Cimetière d’Itteville : tombe Lesieur Happeaux Bonne ; photo personnelle	96
Figure 97 – Emile Paul Lesieur enfant, photo de famille.....	97
Figure 98 – Emile Paul Lesieur, matricule 1567 ; Archives de Paris cote D4R1 2024.....	97
Figure 99 – Etiennette Toublanc et Emile Lesieur le 10 04 1923, photo familiale.....	97
Figure 100- vue de Trentemoult fin XIXème ; ADLA : cote 23Fi 4723	98
Figure 101 – Athanase Napoléon Chauvelon et Corine Lodoiska Heurtin, photo familiale.....	98
Figure 102 – Félicité Fruneau, photo familiale.....	99
Figure 103- Corine Marie Magdeleine Chauvelon, épouse Maltête, photo familiale.....	100
Figure 104 – Athanase Chauvelon vers 1909, photo familiale.....	100
Figure 105 – Félicité Chauvelon vers 1940, photo familiale	100

Figure 106 – ADLA : archives de l’inscription maritime, Athanase Napoléon Chauvelon. en ligne : https://archives-numerisees.loire-atlantique.fr/v2/ad44/maritime_nominatif_liste.html , consulté le 19 05 2022	101
Figure 107 - ADLA : archives de l’inscription maritime, Athanase Napoléon Chauvelon, matricule 298, cote 7R4/1111	102
Figure 108 - ADLA : matricule des navires - « le Réveil », cote 7R4 /22.....	102
Figure 109 – ADLA : extrait du rôle de bord du navire « Le Réveil » désarmé le 19 01 1871, cote 7R6/180	103
Figure 110 – Courrier du service central d’état civil de Nantes du 18 11 2021	104
Figure 111 – Acte n°268 : acte de décès de Joseph Toublanc du 27 08 1913.....	105
Figure 112 – Carte de visite de la société Hardy, archives familiales.....	105
Figure 113 – De gauche à droite : Josette Lesieur, Bernard Lesieur, Eléonore Chauvelon, Odile Toublanc, Marc Toublanc, Etiennette Toublanc, Emile Lesieur et Danièle Lesieur vers 1937, photo familiale	106
Figure 114 – Faire-part de mariage entre Paul Prugnaud et Danièle Lesieur, archives familiales.....	106

ANNEXES

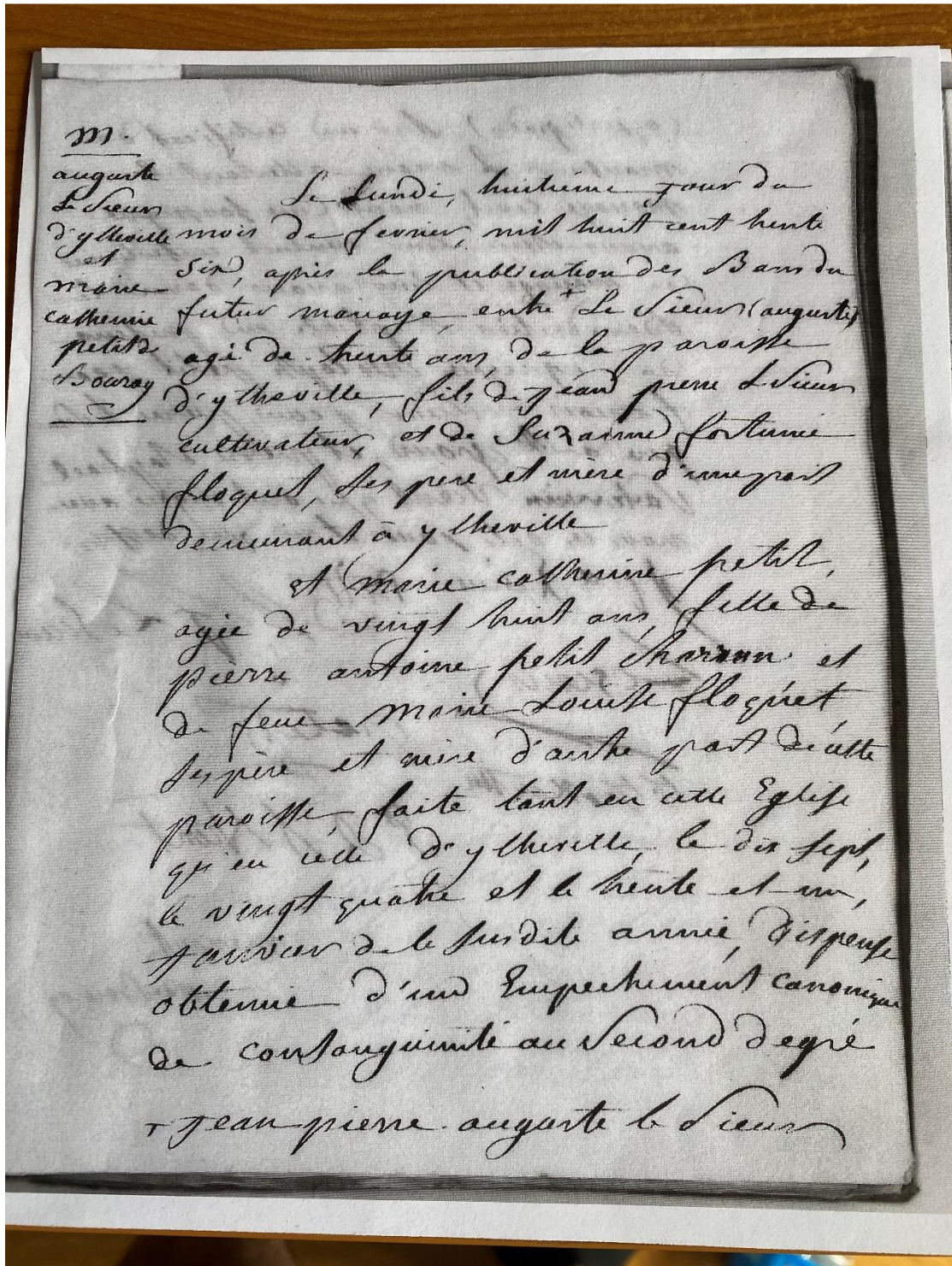
A - Acte de mariage entre Jean Pierre Auguste Lesieur et Marie Catherine Petit du 08 02 1836

Registre d'Etat civil de Bouray-sur-Juine 1833-1846, vues 54 & 55, cote 4E/229



C - Acte de mariage religieux entre Jean Pierre Auguste Lesieur et Marie Catherine Petit
du 08 02 1836

Archives de catholicité, diocèse d'Evry : registre paroissial de Bouray-sur-Juine



(exempli gratia) Sur un certificat de
mouteur de main attendant le
mariage civil, nous Curé Souffrine,
avons vu leur mutuel consentement
de mariage et leur avous donné la
Benediction Nuptiale en présence
de Jacques Irigoyen petit Jean
françois de leur jeune père de leur
père de M. Sponon, et prêtre Raphael
Pastorin Vicar qui ont assisté avec
nous et dit pour et au qui deffer.

M. de Lesieur P. de Lesieur
Lesieur

H. H. Martin

petit
P R S Niont

menant
de Bouray

C - Acte de mariage religieux d'Auguste Victor Lesieur et de Marie Adelaïde Happeau du
09 04 1872

Archives de catholicité, diocèse d'Evry : registre paroissial d'Itteville

L'an 1872 le neuf avril après la publication
des bans de futur mariage entre ~~Auguste~~ Auguste Lesieur
fils majeur légitime de Jean Pierre Auguste Lesieur
et de Catherine Petit domiciliés à Itteville et
Demoiselle Marie Adèle Happeau fille majeure
légitime de Louis Toussaint Moysse Happeau et de
Pauline Apolline Cagnot domiciliés également
à Itteville faite au prône de la messe paroissiale
pendant trois Dimanches consécutifs sans opposition
ni empêchement canonique les futurs ayant
obtenu dispense de parenté double du
troisième au quatrième degré dont ils
avaient besoin pour leur mariage, les futurs
étant mariés aujourd'hui civils ont versé
à Itteville l'indemnité les avons donc la
bénédiction mystique avec les cérémonies prescrites
par la Sainte Eglise Romaine notre mère en Jésus Christ
H. V. Lesieur
H. Happeau Happeau
Happeau Lesieur A. Giffard
Happeau Happeau A. Happeau
Lesieur Happeau et Happeau

Dijosition Contraires au bienfait & auquel les Nouveaux;

Droits futurés époux ne sont pas tenus des dettes et hypothèques
lui & de la dot, faite et de l'Etat de son mariage ou de son
travail au cas, elle s'en porte et acquitte par elle-même ou qui en sera
sollicité et son ser vice, sans que l'Etat de son bien ni l'Etat de l'Etat futur
Communauté ne soient aucunement tenus ni chargés.

Et si l'un des époux de son Contrat de mariage de son futur époux
retenu de son état et digne, d'un tel contrat pour son état et si
durant la dite future communauté, il en est venu ou allié au cas, le
emploi en sera fait suivant que la règle par la dite Coutume de Paris,
d'actions (sauf l'exception) d'une de ces ou il n'est intervenu plus d'une de
la disposition de la dite future communauté sera de nature propre et
immobilière à l'un des futurs époux qui aura droit de le servir et au
sieur de son état et digne.

Envisant la disposition de la dite future communauté par le droit de
l'un ou de l'autre des futurs époux ou autrement, sera venant à la dite
future épouse en cas de son mariage ou de son mariage seulement de l'emploi
ou de son état, et en cas de l'annulation de reprendre par la dite future épouse
et son état, tous les biens de la dite future épouse apportés au mariage, selon ce
après, ensemble ce que durant la dite future communauté sera venu à la dite future
épouse, tant en meubles qu'immobiliers par succession, donation, legs ou autrement
et si cette dite future épouse qui fait elle-même cette annulation, elle
reprendra en outre son douaire, dettes, franc et quitte et sans être par la dite
future épouse et ses enfants, tenus des charges, dettes et hypothèques de
la dite future communauté, encore que la dite future épouse y est obligée en son état
ou au cas de la dite future épouse et ses enfants, seront acquittés, garantis
et sans nul préjudice de la dite future épouse par l'Etat et son ser vice, sans

dequels leu traiz de la et de toutes les autres causes et conditions
jusques au plus Contrat de mariage hypothèque sur leu de la Cour de Paris

Leu en feroit tout pour les que plus parties de la Cour, toutes causes et
les autres qu'on les a des, les autres des sept sur la Cour, les autres des sept sur la Cour
en deus par tout et de sept sur la Cour en la Cour des sept sur la Cour, les autres
et sept de un habit, linge et hardes de la Cour, toutes causes, qui se trouvent en
leu de un habit, linge et hardes de la Cour, toutes causes, qui se trouvent en
leu de un habit, linge et hardes de la Cour, toutes causes, qui se trouvent en

Leu en deus par tout et de sept sur la Cour, les autres des sept sur la Cour
en deus par tout et de sept sur la Cour, les autres des sept sur la Cour, les autres
en deus par tout et de sept sur la Cour, les autres des sept sur la Cour, les autres

Leu en deus par tout et de sept sur la Cour, les autres des sept sur la Cour
en deus par tout et de sept sur la Cour, les autres des sept sur la Cour, les autres
en deus par tout et de sept sur la Cour, les autres des sept sur la Cour, les autres
en deus par tout et de sept sur la Cour, les autres des sept sur la Cour, les autres

Leu en deus par tout et de sept sur la Cour, les autres des sept sur la Cour
en deus par tout et de sept sur la Cour, les autres des sept sur la Cour, les autres
en deus par tout et de sept sur la Cour, les autres des sept sur la Cour, les autres
en deus par tout et de sept sur la Cour, les autres des sept sur la Cour, les autres

Leu en deus par tout et de sept sur la Cour, les autres des sept sur la Cour
en deus par tout et de sept sur la Cour, les autres des sept sur la Cour, les autres
en deus par tout et de sept sur la Cour, les autres des sept sur la Cour, les autres
en deus par tout et de sept sur la Cour, les autres des sept sur la Cour, les autres

Leu en deus par tout et de sept sur la Cour, les autres des sept sur la Cour
en deus par tout et de sept sur la Cour, les autres des sept sur la Cour, les autres
en deus par tout et de sept sur la Cour, les autres des sept sur la Cour, les autres
en deus par tout et de sept sur la Cour, les autres des sept sur la Cour, les autres

Vertical text on the left margin, including a list of names and dates, such as "Leu en deus par tout et de sept sur la Cour" and "Leu en deus par tout et de sept sur la Cour".

Handwritten signature and date at the bottom of the page, including "Leu en deus par tout et de sept sur la Cour" and "Leu en deus par tout et de sept sur la Cour".

E – Bail à loyer entre JP Lesieur, SF Floquet et Germain Happeau du 23 Messidor an 9

Jean Baptiste François Robert, notaire à La Ferté-Alais, minutes mai-septembre 1801, bail à loyer entre Jean Pierre Lesieur/Suzanne Fortunée Floquet et Germain Happeau du 23 Messidor an 9, cote 2E/27/828

